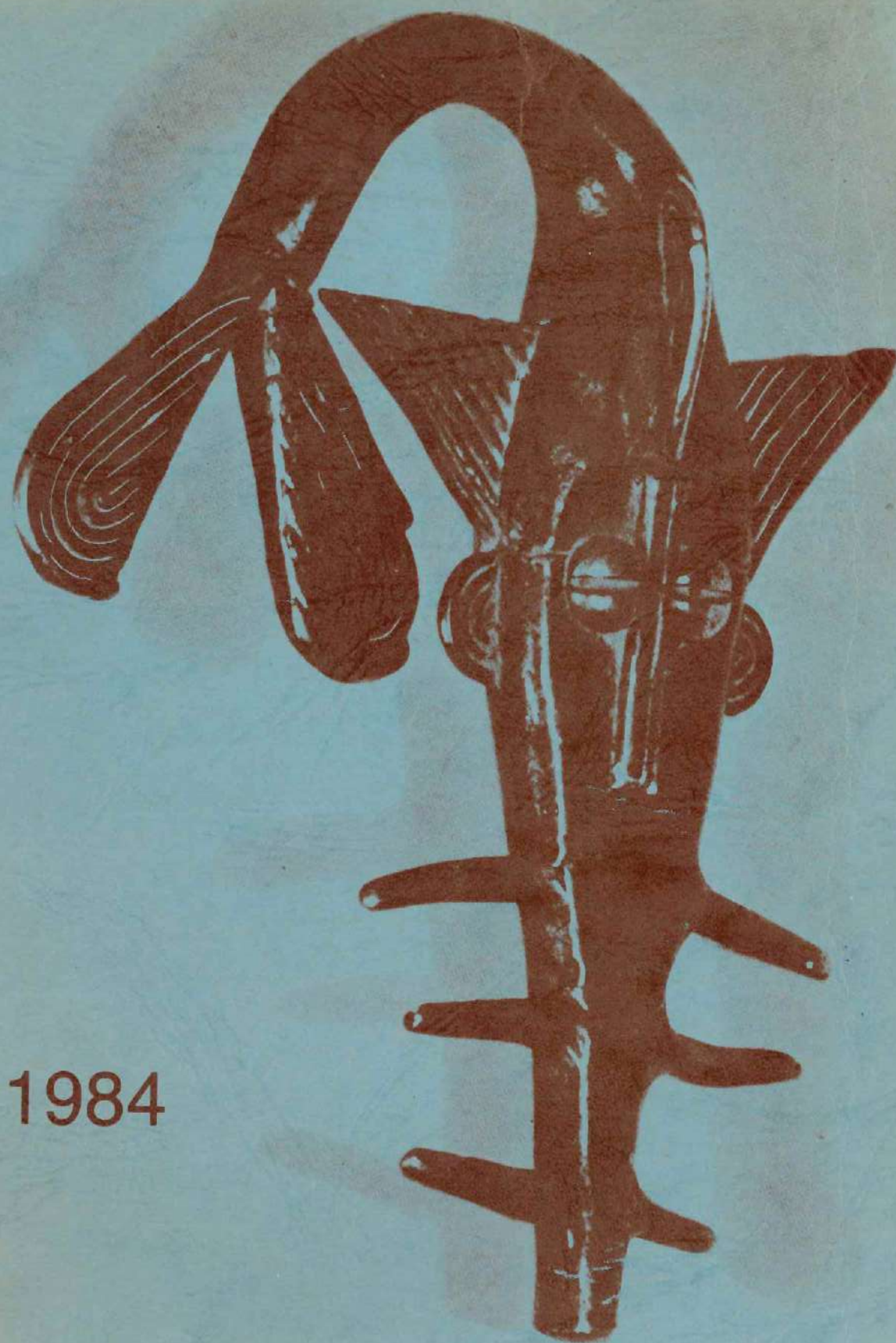




1984

banque centrale
des états
de l'afrique de l'ouest

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, dont le vingt-deuxième exercice d'activité est ici retracé, est l'organisme public international constitué par sept États de l'Ouest africain pour assurer en commun la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (Franc C.F.A.).

L'Union Monétaire Ouest Africaine, maintenant établie par le Traité du 14 novembre 1973 qui a remplacé celui du 12 mai 1962, groupe les sept Républiques suivantes :

BÉNIN

MALI

BURKINA

NIGER

CÔTE D'IVOIRE

SÉNÉGAL

TOGO

CONSEIL DES MINISTRES

AU 30 SEPTEMBRE 1984

PRÉSIDENT : M. Mamoudou TOURÉ
Ministre de l'Économie et des Finances
de la République du Sénégal

République Populaire du Bénin

M. Hospice ANTONIO, Ministre des Finances et de l'Économie.
M. Zul Kifi SALAMI, Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé du Plan et de la Statistique.

Burkina Faso

M. Damo Justin BARRO, Ministre des Ressources financières.
M. Youssouf OUEDRAOGO, Ministre de la Planification et du Développement populaire.

République de Côte d'Ivoire

M. Abdoulaye KONÉ, Ministre de l'Économie et des Finances.
M. Maurice SÉRI GNOLÉBA, Ministre d'État.

République du Mali

M. Oumar COULIBALY, Ministre d'État chargé de l'Économie et du Plan.
M. Drissa KEÏTA, Ministre des Finances.

République du Niger

M. Boukary ADJI, Ministre des Finances.
M. Amadou NOUHO, Ministre du Commerce et des Transports.

République du Sénégal

M. Mamoudou TOURÉ, Ministre de l'Économie et des Finances, Président en exercice du Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine.
M. Cheikh Hamidou KANE, Ministre du Plan et de la Coopération.

République Togolaise

M. Komlan ALIPUI, Ministre de l'Économie et des Finances.
M. Yaovi ADODO, Ministre du Plan et de l'Industrie.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 30 SEPTEMBRE 1984

PRÉSIDENT : M. Abdoulaye FADIGA

Gouverneur de la Banque centrale

République Populaire du Bénin

M. Innocent ASSOGBA, Directeur central de l'Économie au Ministère des Finances et de l'Économie.
M. Prosper VIGBÉ, Directeur du Trésor et de la Comptabilité publique au Ministère des Finances et de l'Économie.

Burkina Faso

M. Martin SOW DIÉ, Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique au Ministère des Ressources financières.
M. Hamadou LOUGUÉ, Secrétaire général du Ministère de la Planification et du Développement populaire.

République de Côte d'Ivoire

M. Oumar DIARRA, Directeur de la Comptabilité publique et du Trésor au Ministère de l'Économie et des Finances.
M. N'Golo COULIBALY, Directeur de la Dette publique à la Caisse Autonome d'Amortissement.

République du Mali

M. Abdoulaye SOW, Directeur du Cabinet du Ministre d'État chargé de l'Économie et du Plan.
M. Hamadi CAMARA, Directeur du Cabinet du Ministre des Finances.

République du Niger

M. Amadou SEYDOU, Secrétaire général du Ministère des Finances.
M. El Hadji OUMAROU, Secrétaire général du Ministère du Plan.

République du Sénégal

M. Hady Mamadou LY, Directeur du Cabinet du Ministre du Plan et de la Coopération.
M. Prosper YOUM, Directeur de la Prévision et de la Conjoncture au Ministère de l'Économie et des Finances.

République Togolaise

M. Bawa MANKOUBI, Directeur de l'Économie au Ministère de l'Économie et des Finances.
M. Seyi MÉMÈNE, Directeur général des Douanes au Ministère de l'Économie et des Finances.

République Française

M. Daniel LEBÈGUE, Directeur du Trésor au Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget.
M. Christian JOUDIOU, Directeur des Projets de Développement au Ministère des Relations extérieures.

SIÈGE SOCIAL

Dakar, avenue du Barachois
Boîte Postale : 3108
Téléphone : 21-16-15. - 23-10-42 et 21-45-01
Télex : 3154, 3155, 3168 et 3181 BCEAO SG

BÉNIN

Cotonou, Route de Lomé
Boîte Postale : 325
Téléphone : 31-24-66 et 31-24-67
Adresse télégraphique : Instemafoc Cotonou
Télex : 5211 BCEAO CTNOU.

Parakou (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 201
Téléphone : 61-21-04 et 61-21-05
Télex : 5099 BCEAO PKOU.

BURKINA

Ouagadougou, avenue d'Arbousier
Boîte Postale : 356
Téléphone : 33-67-15 et 33-67-16
Adresse télégraphique : Instemafoc Ouagadougou
Télex : BCEAO 5205 BF.

Bobo-Dioulasso (Agence auxiliaire)
Boîte Postale : 603
Téléphone : 99-05-48, 99-05-75 et 99-06-43
Adresse télégraphique : Instemafoc Bobo
Télex : BCEAO 8228 BF.

CÔTE D'IVOIRE

Abidjan, avenue Terrasson-de-Fougères
Boîte Postale : 1769 ABIDJAN 01
Téléphone : 32-04-66 et 32-90-70
Adresse télégraphique : Instemafoc Abidjan
Télex : 23761 et 3474 BCEAO CI.

Abengourou (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 905
Téléphone : 91-37-15, 91-38-15 et 91-39-15
Télex : 59103 BCEAO CI.

Bouaké (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 773
Téléphone : 63-33-13 et 63-33-14
Adresse télégraphique : Instemafoc Bouaké
Télex : 69109 BCEAO CI.

Korhogo (agence auxiliaire)
Boîte postale : 54
Téléphone : 86-01-10 et 86-01-11
Télex : 63106 BCEAO CI.

Man (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 1017
Téléphone : 79-02-62
Télex : 89106 BCEAO CI.

San Pedro (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 387
Téléphone : 71-21-74
Télex : 99130 BCEAO CI.

MALI

Bamako,
Boîte Postale : 206
Téléphone : 22-37-56, 22-37-57, 22-41-26 et 22-47-86
Télex : 574 BCEAO BAMAKO.

NIGER

Niamey, Rond-Point de la Poste
Boîte postale : 487
Téléphone : 72-24-91, 72-24-92, 72-24-94 et 72-24-95
Adresse télégraphique : Instemafoc Niamey
Télex : BCEAO 5218 NI.

Maradi (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 265
Téléphone : 41-00-96
Télex : BCEAO M 8244 NI.

Zinder (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 133
Téléphone : 51-00-92
Adresse télégraphique : Instemafoc Zinder
Télex : BCEAO Z 8226 NI.

SÉNÉGAL

Dakar, avenue Georges Pompidou
Boîte postale : 3159
Téléphone : 22-13-13 et 22-53-84
Adresse télégraphique : Instemafoc Dakar
Télex : 536 BCEAO SG.

Kaolack (agence auxiliaire)
Boîte postale : 79
Téléphone : 41-13-86 et 41-13-87
Adresse télégraphique : Instemafoc Kaolack
Télex : 7471 BCEAO SG.

Ziguinchor (agence auxiliaire)
Boîte postale : 317
Téléphone : 91-10-39
Télex : 7327 BCEAO SG.

TOGO

Lomé, avenue de Sarakawa
Boîte postale : 120
Téléphone : 21-25-12, -21-53-84 et 21-53-85
Adresse télégraphique : Instemafoc Lomé
Télex : 5216 BCEAO TO.

Kara (agence auxiliaire)
Boîte postale : 75
Téléphone : 60-60-79 et 60-61-37
Télex : 7202 BCEAO TO.

BUREAUX A L'EXTÉRIEUR DE L'UNION FRANCE

Paris, 29, rue du Colisée (75008)
Téléphone : 225-71-60
Adresse télégraphique : Instemafoc Paris
Télex : BECEAO 650087 F.

DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

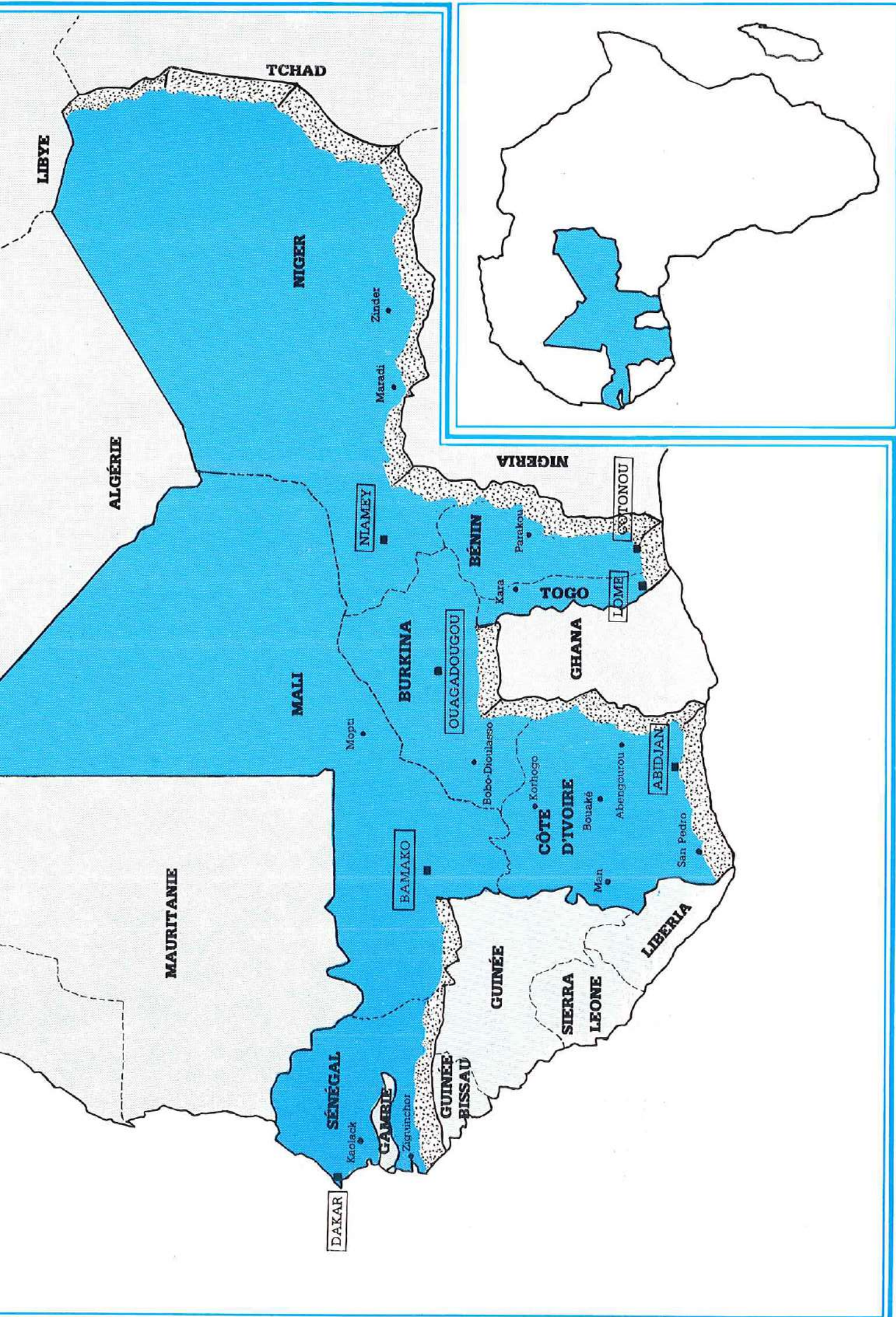
Gouverneur : M. Abdoulaye FADIGA
Vice-Gouverneur : M. Alassane OUATTARA
Secrétaire général : M. Daniel CABOU

DIRECTIONS CENTRALES

Directeur central des Affaires administratives et sociales : M. Djibril SAKHO
Directeur central du Crédit : M. Fidèle HIEN
Directeur central des Études : M. Charles Konan BANNY
Directeur central de la Formation professionnelle : M. Mamadou Boubacar N'DIAYE
Directeur central de l'Inspection : M. Oumarou SIDIKOU
Directeur central des Opérations financières : M. Patrice KOUAMÉ
Directeur central des Titres, du Portefeuille, des Emprunts et des Prêts : M. Marcel Mensah KODJO
Directeur central des Services du Secrétariat général : M. Boëvi LAWSON

DIRECTIONS NATIONALES

Directeur national pour le Bénin : M. Guy POGNON
Directeur national pour le Burkina : M. Kassoum CONGO
Directeur national pour la Côte d'Ivoire : M. Lamine DIABATÉ
Directeur national pour le Mali : M. Younoussi TOURÉ
Directeur national pour le Niger : M. Mamadou DIOP
Directeur national pour le Sénégal : M. Magatte Pathé SÈNE
Directeur national pour le Togo : M. Komlanvi KLOUSSEH.



SOMMAIRE

L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE	15
LES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION MONÉTAIRE	
– Bénin	49
– Burkina	63
– Côte d'Ivoire	79
– Mali	97
– Niger	111
– Sénégal	127
– Togo	143
LA BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	159
Bilan au 30 septembre 1984	179
Taux des opérations de la Banque centrale au 30 septembre 1984	183
ANNEXE STATISTIQUE	191

INTRODUCTION

Conformément à l'article 70 des Statuts de la Banque centrale, j'ai le plaisir de vous soumettre le Rapport annuel d'activités de l'Institut d'émission pour l'exercice clos le 30 septembre 1984.

L'événement majeur de la période sous revue aura été constitué par l'adhésion effective, le 1er juin 1984, du Mali à l'Union Monétaire Ouest Africaine dont la vocation sous-régionale trouve ainsi application dans les faits. A compter de cette date, la politique de la monnaie et du crédit, la réglementation bancaire, les règles d'intervention et de distribution du crédit en vigueur dans la zone ont donc été appliquées au Mali. Le transfert du service de l'émission monétaire à la Banque centrale s'est traduit par l'échange des signes monétaires. Clôturée au 31 août 1984, cette opération a abouti à la conversion de 96,90 % du montant de la circulation fiduciaire au 31 mai 1984.

En matière de politique monétaire et du crédit, l'exercice sous revue a enregistré les progrès accomplis dans l'application du programme d'ajustement monétaire, décidé par les autorités de l'Union. Dans une conjoncture de ralentissement généralisé de l'activité économique dans les pays membres et nonobstant un environnement international toujours maussade, des résultats probants ont été obtenus en matière de contrôle de l'évolution des agrégats monétaires et de réduction du déséquilibre de la balance des paiements. L'exercice arrêté au 30 septembre 1984 se caractérise ainsi, par rapport au précédent, par une atténuation de la position extérieure débitrice des institutions monétaires, une baisse du niveau des crédits à l'économie et une moindre dégradation de la position nette des Gouvernements. Les interventions de la Banque centrale en faveur des Trésors nationaux, des banques et des établissements financiers ont connu un recul, pour la première fois depuis la réforme des institutions monétaires de l'Union, fléchissant de 5,3 % par rapport à la fin de l'exercice précédent, malgré la prise en compte des concours de l'Institut d'émission distribués au Mali.

Ce bilan positif ne devrait cependant pas cacher les difficultés persistantes auxquelles sont confrontés les pays de l'Union. La rareté des ressources et les perturbations sur les marchés financiers et des changes, conjuguées avec les conditions climatiques défavorables, restent en effet des facteurs de préoccupation. Si les réaménagements de la dette extérieure ont contribué aux résultats obtenus, les règlements des échéances, au cours des années à venir, et les remboursements au titre des engagements antérieurement contractés auprès d'institutions monétaires et financières internationales pourraient remettre en cause le redressement encore précaire des économies de l'Union. Le problème de la dette constitue donc une variable fondamentale pour le succès des politiques d'ajustement et de croissance dans les pays de l'Union. Aussi convient-il au plan international de rechercher d'urgence une solution adaptée à l'endettement de l'Afrique sub-saharienne. Il importe également que la politique volontariste d'ajustement monétaire puisse être poursuivie et que pour l'avenir l'on s'oriente vers une relance de la croissance, par le biais d'une augmentation de la production, de l'épargne et de l'investissement. Dans ce cadre, les activités destinées à lutter contre la désertification et à assurer l'autosuffisance alimentaire, devraient constituer les piliers de la nouvelle politique économique.

Ces perspectives appellent une permanence des efforts d'ajustement internes mais soulignent également l'impérieuse nécessité d'un afflux de ressources extérieures à des conditions libérales et à des termes appropriés. En effet, le défi des prochaines années consistera pour l'Union à concilier les contraintes d'une poursuite de l'ajustement avec celles d'une croissance réelle et du développement. A cet égard, il faut espérer que l'expérience des conférences multipartites des bailleurs de fonds, sous l'égide de la Banque Mondiale, contribuera à assurer aux pays de l'Union un financement régulier et adapté à leurs besoins. C'est le message d'espoir et l'appel à la solidarité internationale que je voudrais lancer aux termes de cette introduction. Pour sa part, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest demeurera au service des États membres de l'Union pour apporter la contribution de la monnaie à l'ajustement et à la croissance.

Abdoulaye FADIGA
Gouverneur de la B.C.E.A.O.
Président du Conseil d'Administration

Siège de la Banque centrale à Dakar



L'Union Monétaire Ouest Africaine

SOMMAIRE

1 — CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRODUCTION	19
2 — ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR	25
1. Situation économique internationale	25
2. Situation des marchés des matières premières	27
3. Taux de change	29
4. Financements extérieurs	31
5. Relations avec le Fonds Monétaire International	33
3 — RELATIONS INTERNATIONALES	35
1. Coopération économique et financière	35
2. Coopération monétaire	38
4 — ÉVOLUTION MONÉTAIRE DE L'UNION	41
1. Situation des institutions monétaires	41
2. Interventions de la Banque centrale	43

TABLEAUX

Commercialisation des principaux produits agricoles d'exportation	18
Évolution des principales productions vivrières	20
Indice général des prix à la consommation africaine	22
Évolution du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti	23
Évolution des prix à la production	24
Évolution des cours moyens des principaux produits de base	26
Évolution des taux de change	30
Versements nets de ressources de toutes provenances	31
Position globale des États de l'Union envers le F.M.I.	34
Situation monétaire intégrée	41
Avoirs extérieurs bruts de la Banque centrale	42
Évolution des concours de la Banque centrale	43
Répartition des concours de la Banque centrale aux banques et établissements financiers ..	44
Évolution des crédits bancaires	45
Évolution des ressources bancaires	45
Répartition par taux des concours de la Banque centrale	46
Part des crédits à l'économie financée par la Banque centrale	48

U.M.O.A. - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Milliers de tonnes				
Arachide				
<i>En coque</i>				
Mali	27,7	14,5	10,7	-
Sénégal	192,5	692,3	912,7	352,0
<i>Décortiquées</i>				
Burkina	0,1	0,4	1,4	€
Niger	1,8	1,7	4,2	2,0
Cacao				
Bénin	-	0,4	2,9	6,0
Côte d'Ivoire (a)	418,3	471,7	365,9	417,7
Togo	16,3	11,0	9,8	16,6
Café				
Bénin	0,3	0,4	0,5	€
Côte d'Ivoire	366,8	246,8	267,5	85,2
Togo	8,9	9,2	5,9	2,7
Coton graine				
Bénin	13,3	14,5	31,6	44,9
Burkina	62,5	57,5	75,6	79,3
Côte d'Ivoire	136,6	135,4	157,0	142,3
Mali	108,4	96,5	127,6	140,7
Niger	2,9	1,8	2,0	3,9
Sénégal	20,6	41,0	47,1	30,5
Togo	24,0	21,1	27,0	24,4
Karité				
Bénin	3,2	3,4	1,8	25,5
Burkina	49,6	26,6	24,3	66,7
Mali	...	20,0	19,0	14,9
Togo	9,3	6,3	4,4	12,8
Régimes de palme				
Bénin	76,1	87,6	62,3	33,2
Côte d'Ivoire	755,0	787,0	710,1	...
Palmistes				
Bénin	29,7	23,9	24,0	18,2
Togo	13,2	6,8	5,5	0,3
(a) Achats bruts, y compris freintes et sacheries.				
Sources : Organismes nationaux de commercialisation.				

1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRODUCTION

L'activité économique dans les pays membres de l'*Union Monétaire Ouest Africaine* (U.M.O.A.) s'est ressentie en 1984 de la dégradation des conditions climatiques et de la restriction imposée par certains pays voisins à la libre circulation des biens et des personnes. En particulier, la sécheresse quasi générale a non seulement affecté la production agricole mais également l'alimentation en énergie électrique en raison de l'assèchement des barrages. La relative bonne tenue des cours des matières premières sur les marchés extérieurs a cependant permis d'atténuer quelque peu l'impact de ces facteurs défavorables. Les estimations provisoires situent la croissance nominale du Produit Intérieur Brut (P.I.B.) de la zone à 5,7 % en 1984 au lieu de 6,8 % en 1983.

La campagne agricole 1983-1984 a été marquée par un recul d'ensemble de la production en raison de la persistance de conditions climatiques défavorables dans la zone sahélienne et des séquelles de la sécheresse survenue en 1983 dans les pays du golfe de Guinée.

S'agissant des cultures d'exportation, la baisse la plus forte a affecté le **café** dont la collecte a fléchi de 67,9 % pour se situer à 87 900 tonnes en 1983-1984. La commercialisation de l'**arachide**, qui avait bénéficié d'une augmentation appréciable au cours des deux campagnes précédentes, n'est ressortie qu'à 355 000 tonnes au lieu de 931 400 tonnes en 1982-1983. Les résultats pour le **coton** ont été relativement stables d'une campagne à l'autre avec 466 000 tonnes contre 467 900 tonnes alors qu'ils avaient progressé de 27,2 % en 1982-1983. La commercialisation du **cacao** a, par contre, enregistré une relance de 16,3 % après la régression de 21,6 % observée en 1982-1983. Elle a en effet atteint 440 300 tonnes au lieu de 378 600 tonnes précédemment. La collecte de **karité** a presque triplé pour se chiffrer à 119 900 tonnes contre 49 500 tonnes un an plus tôt.

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES PRINCIPALES PRODUCTIONS VIVRIÈRES

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Milliers de tonnes				
Maïs				
Bénin	271,3	287,9	272,9	281,9
Burkina	98,1	131,7	111,3	71,9
Côte d'Ivoire	375,0	423,0	410,0	...
Mali	73,0	70,0	95,0	75,0
Sénégal	56,8	94,8	82,3	60,6
Togo	138,4	151,0	150,9	144,7
Mil et sorgho				
Bénin	62,7	63,6	68,6	62,6
Burkina	888,9	1 114,1	1 050,1	1 038,8
Côte d'Ivoire	51,0	48,3	43,0	...
Mali	654,0	871,0	793,0	670,0
Niger	1 731,7	1 635,4	1 652,0	1 687,0
Sénégal	545,1	986,1	585,2	351,8
Togo	137,5	120,4	136,0	130,8
Riz paddy				
Bénin	9,1	8,5	8,8	5,3
Burkina	28,7	28,7	27,1	19,3
Côte d'Ivoire	390,0	450,0	360,0	...
Mali	164,9	175,0	129,7	129,2
Niger	30,7	38,3	51,5	45,3
Sénégal	64,7	127,0	95,0	108,5
Togo	14,7	14,5	16,3	10,0
Niébé				
Niger	266,3	267,1	290,5	268,9
Sénégal	17,1	28,8	13,2	12,9
Togo	15,1	19,8	26,2	20,6
Igname				
Bénin	694,4	665,9	671,9	620,2
Côte d'Ivoire	2 220,0	2 540,0	2 280,0	...
Togo	499,4	527,8	472,6	424,1
Manioc				
Bénin	582,7	575,2	609,9	580,2
Côte d'Ivoire	1 218,0	1 230,0	1 060,0	...
Togo	406,7	372,1	366,9	345,2
Banane "plantain"				
Côte d'Ivoire	1 278,0	1 320,0	980,0	...
N.B. - Pour le Bénin, le Burkina et la Côte d'Ivoire, année civile.				
Sources : Ministères de l'Agriculture des États.				

Concernant la **production vivrière**, les renseignements recueillis sur le déroulement de la campagne font apparaître une dégradation sensible du bilan alimentaire, particulièrement dans la zone sahélienne. Le déficit céréalier global aurait atteint 814 000 tonnes en 1983-1984 au lieu de 600 000 tonnes la campagne précédente.

L'évolution de l'**activité minière** a été plutôt contrastée au cours de l'année 1984. La production de phosphates de calcium a bénéficié notamment de l'ouverture de nouveaux débouchés pour se chiffrer à 4 627 369 tonnes en 1984 au lieu de 3 417 394 tonnes un an plus tôt, soit une hausse de 35,4 %. L'extraction de l'uranium a, par contre, fléchi de 4,1 % pour s'établir à 3 276 tonnes du fait du marasme persistant de la demande internationale, lié à la réduction des programmes électronucléaires dans les pays industrialisés. Les unités de fabrication de clinker ont également été confrontées à de sérieuses difficultés.

L'**activité manufacturière** a été perturbée dans certains États par les délestages fréquents du réseau électrique opérés à la suite de l'assèchement des barrages hydroélectriques de la sous-région. En outre, la chute de la commercialisation de l'arachide et des palmistes a occasionné un recul sensible de l'activité des huileries.

U.M.O.A. – INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION AFRICAINE

	1981	1982	1983	1984
Base 100 : Année 1970				
Ouagadougou				
Mars	241,1	263,9	296,6	306,7
Juin	272,8	279,5	303,0	305,6
Septembre	247,8	283,2	304,6	326,1
Décembre	258,5	290,1	298,2	320,5
Abidjan				
Mars	332,2	361,4	376,2	401,1
Juin	332,4	377,0	393,1	416,5
Septembre	355,3	364,5	397,6	403,8
Décembre	343,9	363,6	393,9	410,0
Niamey				
Mars	308,8	380,4	365,7	404,5
Juin	352,8	394,7	381,1	431,0
Septembre	405,1	403,4	387,6	433,1
Décembre	377,9	376,6	401,3	403,6
Dakar				
Mars	266,9	322,9	341,0	374,0
Juin	268,0	319,9	349,2	407,0
Septembre	286,7	329,5	386,8	438,3
Décembre	295,2	341,8	384,5	421,8
Lomé				
Mars	304,5	344,6	389,2	375,3
Juin	325,2	354,8	398,5	384,9
Septembre	318,8	340,9	372,6	354,9
Décembre	312,6	364,6	363,9	352,5
N.B. : Indices établis par la B.C.E.A.O. à partir de ceux calculés par les Services nationaux de Statistiques.				

La hausse des **prix intérieurs** a été relativement modérée dans l'ensemble de la zone, en dépit du relèvement des prix de certains produits de consommation courante et du rétrécissement des disponibilités en produits vivriers.

Au plan des **revenus**, les autorités ont procédé à des relèvements des prix de certains produits agricoles pour améliorer le pouvoir d'achat des producteurs et encourager la relance de la production, notamment celle des cultures vivrières dans le cadre de leur politique visant à la réalisation de l'autosuffisance alimentaire.

Le *Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti* (S.M.I.G.) a été, pour sa part, maintenu à son niveau de l'année précédente dans l'ensemble des États.

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DU SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL GARANTI (S.M.I.G.)

	Date de révision	Ancien Taux	Taux actuel	Variation
Bénin	11 juillet 1983	51,75	81,21	56,9 %
Burkina	1er janvier 1982	90,00	114,00	26,7 %
Côte d'Ivoire	1er janvier 1982	174,00	191,40	10,0 %
Mali	1er janvier 1982	44,15	49,92	13,1 %
Niger	1er octobre 1980	99,11	109,02	10,0 %
Sénégal	1er avril 1983	152,04	175,00	15,1 %
Togo	1er janvier 1982	65,45	72,00	10,0 %
N.B. : Taux horaires pour les professions soumises au régime hebdomadaire des 40 heures, zone unique.				
Sources : Journaux officiels des États.				

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES PRIX A LA PRODUCTION

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Francs c.f.a. le kilo				
Arachide				
<i>En coque</i>				
Mali	40,0	45,0	45,0	-
Sénégal	50,0	70,0	70,0	70,0
<i>Décortiquée</i>				
Burkina	81,93	130,78	138,758	138,758
Niger	75,0	85,0	100,0	100,0
Cacao				
Côte d'Ivoire	300,0	300,0	300,0	350,0
Togo	220,0	225,0	235,0	275,0
Café				
Bénin	200,0	210,0	215,0	235,0
Côte d'Ivoire (a)	300,0	300,0	300,0	350,0
Togo (marchand)	200,0	215,0	235,0	290,0
Coton graine				
Bénin (Allen 1er choix)	60,0	80,0	85,0	100,0
Burkina	55,0	62,0	62,0	70,0
Côte d'Ivoire	80,0	80,0	80,0	100,0
Mali	55,0	65,0	65,0	74,65
Niger	62,0	80,0	120,0	120,0
Sénégal	60,0	68,0	70,0	70,0
Togo (Allen 1ère qualité)	60,0	65,0	65,0	75,0
Karité				
Bénin	35,0	35,0	40,0	55,0
Burkina	27,0	43,0	46,0	58,0
Togo	41,0	41,0	45,0	55,0
Palmistes				
Bénin	37,5	40,0	42,0	45,0
Togo	52,0	52,0	55,0	60,0
(a) Depuis la campagne 1981-1982, le prix officiel concerne le café en cerises et correspond à la moitié du prix indiqué.				
Sources : Journaux officiels des États.				

2. ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR

2.1. Situation économique internationale

L'amélioration de la conjoncture économique internationale amorcée au début de l'année 1983 sous l'impulsion des États-Unis s'est consolidée en 1984. La reprise de l'activité économique s'est en effet accentuée, tandis que les pressions inflationnistes sont demeurées modérées. Les paiements extérieurs ont, par contre, continué d'accuser des déséquilibres importants.

Les pays membres de l'*Organisation de Coopération et de Développement Économiques* (O.C.D.E.), ont enregistré en 1984 une croissance de 4,8 % de leur Produit National Brut (P.N.B.), ce qui constitue leur meilleure performance depuis 1976. Ce résultat, comparé à la progression de 2,6 % observée en 1983, est imputable pour l'essentiel aux États-Unis et au Japon dont les P.N.B. ont augmenté de 6,3 % et de 5,3 % au lieu de 3,7 % et 3,0 % en 1983. L'expansion dans les pays de la *Communauté Économique Européenne* (C.E.E.) a été beaucoup plus modeste avec un taux de 2,3 % contre 1,1 %.

En dépit de la vigueur de la reprise, les tensions inflationnistes sont demeurées modérées, grâce à la baisse des prix de l'énergie et, à partir du second semestre, de ceux des matières premières, ainsi qu'à la faible hausse des coûts de la main-d'œuvre. Le taux d'inflation s'est chiffré à 5,0 % en 1984 contre 5,3 % en 1983, poursuivant ainsi sa décélération par rapport aux années précédentes. Malgré un relèvement de 1,6 % à 2,3 %, la hausse des prix au Japon a été la moins forte. Un ralentissement de l'inflation a été constaté en République Fédérale d'Allemagne, aux États-Unis et en France où les taux ont évolué respectivement de 2,9 % à 2,5 %, de 3,7 % à 3,3 % et de 9,4 % à 7,3 %.

Au plan des échanges, l'activité économique internationale plus soutenue a favorisé un développement appréciable du commerce mondial dont le volume s'est accru de 9,0 % au lieu de 1,8 % en 1983.

Les pays de l'O.C.D.E. ont accusé un quasi-triplement du déficit de leur compte courant passé de 25,0 milliards de dollars E.U. en 1983 à 71,0 milliards en 1984. Cette dégradation est due surtout aux États-Unis dont le déficit, qui a plus que doublé pour s'établir à 99,8 milliards de dollars, a été partiellement compensé par l'excédent du Japon qui s'est élevé de 20,8 milliards de dollars E.U. à 32,3 milliards.

Par contre les pays en voie de développement ont réduit leur déficit courant. Ainsi ceux de l'*Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole* (O.P.E.P.) ont dégagé en 1984 un excédent d'un milliard de dollars au niveau de leur compte courant, alors qu'en 1983 le solde négatif avait atteint 19,0 milliards de dollars. Le déficit des autres pays en voie de développement a été ramené de 41,0 milliards de dollars en 1983 à 32,0 milliards en 1984, grâce notamment à la poursuite des programmes d'ajustement adoptés par la plupart d'entre eux.

U.M.O.A. – ÉVOLUTION DES COURS MOYENS DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE

	Huile			Cacao	Café	Coton fibre
	Arachide	Palmiste	Palme	Cours	Moy. O.I.C.	
	(a)	(b)	(c)	O.I.C.C.	(d)	(e)
	\$ / E.U. / tonne métrique			Cents E.U. / livre poids		
Moyenne mensuelle						
- Décembre 1983	882	932	690	114,68	134,18	80,04
- Décembre 1984	905	802	592	97,24	129,06	70,49
Cours en 1984						
- Maximum	mai 1 171	juin 1 293	mai 951	mai 120,97	mai 145,83	mai 81,54
- Minimum	oct. 836	déc. 802	août 562	déc. 97,24	déc. 129,06	sept. 65,26
Moyenne annuelle						
- 1983	711	708	501	96,00	124,09	75,91
- 1984	1 017	1 037	729	108,65	138,22	72,88
Pour cent						
Variations						
de 1983 à 1984	+ 43,0 %	+ 46,5 %	+ 45,5 %	+ 13,2 %	+ 11,4 %	- 4,0 %
(a) Toutes origines, CAF Rotterdam. - (b) Origine : Indonésie, CAF Rotterdam. - (c) Origines : Malaisie, Sumatra, CAF Rotterdam.						
(d) Prix composé I.C.A. 1976. (autres doux et Robusta). - (e) Deuxième position sur le marché à terme de New-York.						
Sources : Huiles : Oil World. - Cacao : O.I.C.C. - Café : O.I.C. - Coton : revue Ageli.						

2.2. Situation des marchés des matières premières

Les marchés internationaux des produits de base ont été relativement bien orientés au cours des cinq premiers mois de l'année 1984, poursuivant ainsi le redressement amorcé en 1983. Une tendance à la baisse s'est toutefois produite par la suite, en raison des prévisions faisant état d'une reprise généralisée des récoltes au cours de la campagne 1984-1985 et de la perspective d'un ralentissement de la croissance économique dans les pays industrialisés. Illustrant cette évolution, l'indice des prix des produits de base, autres que le pétrole, exportés par les pays en voie de développement, calculé par la *Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement* (C.N.U.C.E.D.), s'est accru en moyenne de 1,2 % en 1984 au lieu de 5,1 % en 1983. En raison de l'appréciation sensible du dollar, principale monnaie de référence, l'indice des cours mondiaux exprimés en francs c.f.a. des principaux produits végétaux exportés par les pays membres de l'U.M.O.A. a connu une croissance nettement plus marquée. Il a en effet progressé de 28,0 % en moyenne au cours de l'année 1984, soit à un rythme voisin de celui de 29,0 % observé en 1983.

CAFÉ

Le marché international du café est demeuré relativement bien orienté au cours de l'année 1984, en raison de la faiblesse de l'offre de certains pays de l'*Organisation Africaine et Malgache du Café* (O.A.M.CAF.). En particulier, les prix des cafés de type Robusta dont les disponibilités se sont considérablement réduites à la suite de la chute de la production africaine, ont augmenté de 11,4 % en passant en moyenne de 124,09 cents la livre en 1983 à 138,22 cents en 1984.

CACAO

L'apparition pour la seconde campagne consécutive d'un important déficit de la production mondiale par rapport à la demande a contribué au relèvement des prix du cacao au début de l'année 1984, avant qu'une évolution à la baisse ne prévale par la suite, en raison de la perspective d'une reprise substantielle de l'offre au cours de la saison prochaine. Les cotations ont atteint en moyenne 108,65 cents la livre en 1984, soit une progression de 13,2 % par rapport aux 96,00 cents enregistrés un an plus tôt.

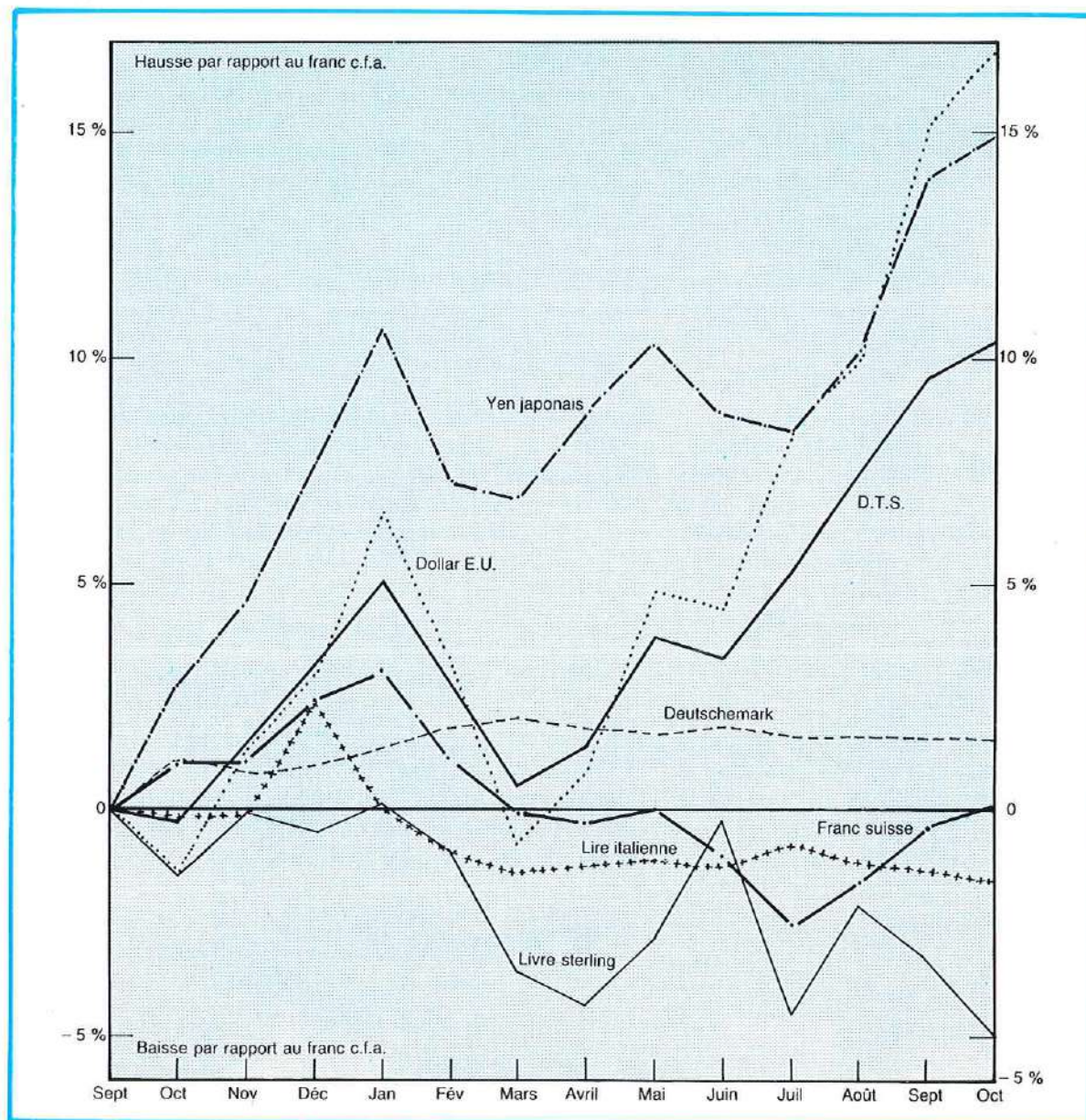
OLÉAGINEUX

Les prix des produits oléagineux ont poursuivi, au début de l'année 1984, leur orientation à la hausse constatée en 1983 du fait de la réduction des récoltes mondiales. La reprise attendue des disponibilités au cours de la prochaine campagne a entraîné un renversement de tendance par la suite. L'évolution d'ensemble sur l'année s'est néanmoins traduite par une appréciation moyenne des cours de 46,5 % pour l'huile de palmiste, de 45,5 % pour l'huile de palme et de 43,0 % pour l'huile d'arachide.

COTON

L'abondance des stocks mondiaux a exercé au cours de l'année 1984 une pression à la baisse sur les prix du coton, nonobstant la croissance de la demande dans certains pays tels que la République Populaire de Chine. En ressortant à 72,88 cents la livre en 1984, les cours se sont ainsi dépréciés de 4,0 % par rapport à ceux de 75,91 cents enregistrés en 1983.

VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE PAR RAPPORT AU FRANC CFA(*)



* Les variations concernent les taux de change moyens mensuels et sont calculés à partir de septembre 1982.

2.3. Taux de change

Dans un environnement marqué par la poursuite de l'appréciation du dollar E.U. vis-à-vis des autres devises, le franc c.f.a. s'est relativement maintenu durant l'exercice 1983-1984.

Le franc c.f.a. s'est sensiblement déprécié par rapport au dollar E.U. dont les cours ont enregistré des niveaux records pendant la période sous revue. L'évolution soutenue de la devise américaine s'explique par l'attrait d'une rémunération plus élevée sur les placements en dollars, la demande commerciale émanant des sociétés multinationales, les emprunts effectués par le trésor américain pour financer son déficit budgétaire, les besoins des pays endettés en dollars pour assurer le service de leur dette, les performances de l'économie américaine ainsi que les mouvements spéculatifs.

Une certaine perte de valeur du franc c.f.a. a également été observée vis-à-vis du yen japonais qui a le moins souffert de l'ascension du dollar, en raison de la bonne tenue de l'économie nipponne.

Le taux de change du Droit de Tirage Spécial (D.T.S.) par rapport au franc c.f.a. s'est relevé, entre septembre 1983 et septembre 1984, de 423,21 francs à 463,74 francs sous l'influence de l'appréciation du dollar E.U. et du yen japonais.

L'évolution du franc c.f.a. a par contre été satisfaisante face aux monnaies européennes dont la plupart ont été affaiblies par des tensions sociales ou des résultats parfois ternes au plan économique. Le franc c.f.a. s'est ainsi apprécié vis-à-vis de la livre sterling et, à un degré moindre, par rapport à la lire italienne et au franc suisse, tandis qu'il enregistrait une faible dépréciation à l'égard du deutschemark.

Cette relative bonne tenue du franc c.f.a. apparaît à l'examen du graphique représentant les variations par rapport au mois de septembre 1983 des taux de change moyens mensuels du D.T.S. et des principales devises. Elle est par ailleurs confirmée par une certaine stabilité du taux de change effectif du franc c.f.a. à l'importation (a) qui n'a enregistré qu'une légère baisse de 0,86 %.

(a) Le taux de change effectif du franc c.f.a. à l'importation est déterminé en affectant aux différentes devises, les pondérations suivantes, représentatives de la structure des importations de l'Union en 1980 : franc français : 0,377 ; naïra : 0,053 ; dollar E.U. : 0,050 ; deutschemark : 0,045 ; lire italienne : 0,045 ; florin néerlandais : 0,043 ; livre sterling : 0,040 ; yen japonais : 0,037 ; bolivar vénézuélien : 0,036 ; franc belge : 0,021 ; yuan chinois : 0,021.

U.M.O.A. – VARIATION DES TAUX DE CHANGE

	1983	1984	Variations
Francs c.f.a. par unité monétaire			
	moyenne sur la période		%
Droit de Tirage Spécial	407,37	447,94	+ 10,0
Unité de Compte Européenne	338,44	343,57	+ 1,5
Dollar E.U.	381,07	437,01	+ 14,7
Deutschemark	149,25	153,56	+ 2,9
Lire italienne (1 000 unités)	250,90	248,73	- 0,9
Franc suisse	181,54	185,99	+ 2,5
Yen japonais (1 000 unités)	1 604,37	1 839,85	+ 14,7
Livre sterling	578,08	583,98	+ 1,0
Sources : Fonds Monétaire International - Banque de France			

U.M.O.A. – ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE 1983-1984

Année 1983				
	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Francs c.f.a. par unité monétaire en fin de période				
Droit de Tirage Spécial	392,07	407,98	423,21	436,97
Unité de Compte Européenne	336,22	340,66	343,49	345,18
Dollar E.U.	363,48	381,88	400,45	417,38
Deutschemark	149,80	150,23	151,74	153,23
Lire italienne (1 000 unités)	251,54	253,19	250,47	251,51
Livre sterling	537,59	584,43	598,95	605,45
Franc suisse	174,61	181,46	188,03	191,50
Yen japonais (1 000 unités)	1 518,30	1 593,16	1 696,10	1 797,50
Année 1984				
	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Droit de Tirage Spécial	424,62	440,56	463,74	470,11
Unité de Compte Européenne	343,08	343,10	342,94	341,54
Dollar E.U.	399,00	427,23	464,20	479,60
Deutschemark	154,05	153,45	153,44	152,35
Lire italienne (1 000 unités)	246,48	248,97	246,48	247,74
Livre sterling	575,60	577,91	579,32	554,66
Franc suisse	185,31	183,34	185,83	185,53
Yen japonais (1 000 unités)	1 775,70	1 798,86	1 890,84	1 910,00
Source : Statistiques Financières Internationales du Fonds Monétaire International (F.M.I.).				

2.4. Financements extérieurs

La reprise de l'activité économique dans les principaux pays industrialisés en 1983 n'a pas permis, contrairement aux espoirs, d'inverser le déclin des versements nets de ressources au profit des pays en développement enregistré en 1982. En effet, les flux nets de capitaux, en passant de 84 601 millions de dollars des États-Unis à 73 026 millions, ont accusé en 1983 une chute de 13,7 % quasiment égale à celle de l'année précédente. Les ressources financières nettes transférées au profit des pays africains ont marqué un recul de 10,2 % alors qu'elles avaient progressé de 7,9 % en 1982. Cependant, l'*Aide Publique au Développement* (A.P.D.) a fléchi dans des proportions moindres puisqu'en 1983 elle s'est chiffrée à 29 504,7 millions de dollars E.U. pour l'ensemble des pays en développement et à 10 312,8 millions de dollars E.U. pour l'Afrique, soit une diminution de 0,7 % et de 2,7 %.

U.M.O.A. - VERSEMENTS NETS DE RESSOURCES DE TOUTES PROVENANCES

	1980	1981	1982	1983
Millions de dollars des E.U.				
Pays en développement	82 643	98 322	84 601	73 026
dont : - Afrique	20 222	19 741	21 310	19 143
- U.M.O.A.	2 421	1 499	2 168	1 506
Millions de francs c.f.a.				
U.M.O.A.	511 557	407 323	712 448	573 891
Sources : O.C.D.E. - B.C.E.A.O.				

Les concours extérieurs au profit des pays de l'U.M.O.A. se sont contractés de 30,5 % en s'établissant à 1 506 millions de dollars E.U. contre 2 168 millions en 1982 malgré une relative stabilité de l'A.P.D. passée de 10 390 millions à 10 274 millions. Du fait de l'appréciation de la monnaie américaine, la baisse des financements extérieurs nets a été cependant moindre, ceux-ci ayant été évalués à 573 891 millions de francs c.f.a. en 1983 au lieu de 712 448 millions l'année précédente, soit un recul de 19,4 %.

L'analyse des versements nets reçus au titre de l'A.P.D. bilatérale montre que la France est restée au premier rang des donateurs et bailleurs de fonds officiels de l'Union, avec des flux nets s'élevant à 115,5 milliards de francs c.f.a., suivie dans l'ordre par la République Fédérale d'Allemagne et les États-Unis d'Amérique dont les contributions ont été de 40,5 milliards et 36,2 milliards. Les flux nets bilatéraux en provenance des États membres de l'O.P.E.P. ont atteint 27,2 milliards en 1983.

Les engagements bilatéraux pris par les pays membres du *Comité d'Aide au Développement* (C.A.D.) en faveur des pays de l'U.M.O.A. ont été estimés en 1983 à 321,2 milliards de francs c.f.a. dont 43,2 % souscrits par la France, 13,6 % par les États-Unis et 12,6 % par la République Fédérale d'Allemagne.

Les concours de la *Caisse Centrale de Coopération Économique* (C.C.C.E.), principal organisme français de financement extérieur, se sont chiffrés à 97,7 milliards de francs c.f.a. dont 45,6 milliards aux conditions douces de premier guichet. Les crédits de la C.C.C.E. ont bénéficié en priorité au développement rural avec 38,3 milliards et aux programmes gouvernementaux de redressement économique et financier sous forme de prêts à l'ajustement structurel pour un montant de 26,2 milliards. Les communications, l'énergie électrique et l'équipement urbain ont également fait l'objet d'engagements importants pour respectivement 11,1 milliards, 10,3 milliards et 8,6 milliards. Le *Fonds d'Aide et de Coopération* (F.A.C.) a octroyé 9,1 milliards de francs c.f.a. de financement principalement aux secteurs du développement rural et de la formation qui ont reçu 4,5 milliards et 2,7 milliards.

La *Société Financière Allemande d'Investissement dans les Pays en Développement* (D.E.G.) et la *Kreditanstalt Für Wiederaufbau* (K.F.W.), établissements publics ouest allemands chargés de la mise en œuvre de la politique d'aide publique au développement, ont souscrit en 1983 des engagements de financement représentant 14,0 milliards de francs c.f.a., en régression de 39,5 % par rapport à l'année précédente. Les interventions de la D.E.G. d'un montant total de 1,8 milliard de francs c.f.a., se sont réparties entre l'industrie et l'agriculture d'exportation à hauteur de 1,5 milliard et 0,3 milliard. Les engagements de la K.F.W. se sont établis à 12,2 milliards. Ces concours ont partiellement consisté en une aide en marchandises pour 3,0 milliards dont 2,5 milliards sous forme de dons. Le solde, soit 9,2 milliards, a bénéficié principalement aux communications et à l'hydraulique à raison de 2,7 milliards et de 4,8 milliards.

Au plan de l'A.P.D. multilatérale, les versements nets reçus par les pays de l'U.M.O.A. se sont élevés à 108,8 milliards de francs c.f.a. en provenance notamment du groupe de la *Banque Mondiale* pour 37,9 milliards, de la *Communauté Économique Européenne* (C.E.E.) pour 30,3 milliards, des institutions relevant du système des *Nations Unies* pour 17,0 milliards et du groupe de la *Banque Africaine de Développement* (B.A.D.) pour 6,5 milliards.

Les engagements du groupe de la *Banque Mondiale* ont été évalués à 164,7 milliards de francs c.f.a. en 1983 au lieu de 71,6 milliards l'année précédente. L'*Association Internationale de Développement* (A.I.D.) a financé à hauteur de 53,2 milliards des projets routiers et miniers ainsi que des actions d'ajustement structurel. La *Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement* (B.I.R.D.), a approuvé des crédits d'un montant global de 110,1 milliards, dont 95,5 milliards au titre d'un prêt à l'ajustement structurel. Enfin, la *Société Financière Internationale* (S.F.I.) a participé à raison de 1,4 milliard de francs c.f.a. au financement d'une entreprise textile.

Les nouveaux concours accordés par les institutions de la C.E.E. se sont élevés à 36,7 milliards de francs c.f.a. en net accroissement par rapport à 1982, année au cours de laquelle ils s'étaient établis à 14,1 milliards.

Les prêts octroyés en 1983 par le groupe de la B.A.D. ont été chiffrés à 22,7 milliards de francs c.f.a. Les interventions du *Fonds Africain de Développement* (F.A.D.) évaluées à 8,4 milliards, ont été destinées principalement au financement de projets routiers et au développement rural. Les crédits propres de la Banque ont été orientés vers l'énergie hydroélectrique et la formation du personnel maritime.

La *Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique* (B.A.D.E.A.) s'est engagée à hauteur de 8,9 milliards de francs c.f.a. pour des projets d'aménagement hydroélectrique et routier ainsi que d'hydraulique villageoise et pastorale. De même, la *Banque Islamique de Développement* (B.I.D.) a contribué pour 9,7 milliards à des projets divers, particulièrement des travaux d'infrastructures routières et scolaires.

2.5. Relations avec le Fonds Monétaire International

Pendant la période sous revue, le *Fonds Monétaire International* (F.M.I.) a pu renforcer sa liquidité, du fait du paiement effectif par tous les pays membres de l'augmentation de leur quote-part dans le cadre de la huitième révision générale et de l'entrée en vigueur des *Accords Généraux d'Emprunt* révisés et élargis. Ceci lui a permis de jouer un rôle actif d'agent de financement et de catalyseur des ressources nouvelles, contribuant ainsi à la poursuite de l'ajustement et au traitement de l'endettement extérieur des pays en développement.

Cependant, les pays membres de l'U.M.O.A. ont subi les inconvénients d'une répartition inéquitable des charges de l'ajustement entre les pays industrialisés et ceux en développement, en raison d'une surveillance asymétrique des politiques économiques et financières. Aussi, avec la persistance quoiqu'en atténuation des déséquilibres extérieurs, les actions correctives ont-elles été renforcées.

Durant l'exercice écoulé, les relations entre les États de l'Union et le F.M.I. ont porté sur des consultations ordinaires, l'élaboration et l'examen de programmes financiers et diverses transactions financières, exécutées dans le cadre de la convention du 24 septembre 1981, signée entre les États et la Banque centrale, leur agent financier auprès du Fonds. Les concours du F.M.I. à cinq États de l'Union, bénéficiant d'accords de confirmation, se sont chiffrés à 148,0 millions de D.T.S. Ils ont été mobilisés dans le cadre de l'utilisation des tranches de crédit pour 86,1 millions de D.T.S., du mécanisme de financement compensatoire à concurrence de 12,0 millions de D.T.S. et de la politique d'accès élargi à hauteur de 49,9 millions de D.T.S. Les produits en monnaie nationale des devises reçues du F.M.I. en contrepartie des ces achats se sont élevés à 64,9 milliards de francs c.f.a. et ont été mis à la disposition des États concernés. Les tirages de la période sous revue accusent, par rapport aux 240,7 millions de D.T.S. de l'exercice précédent, une régression de 38,5 % en liaison avec la réduction des plafonds d'accès aux ressources du F.M.I.

En revanche, au cours de la même période, les rachats effectués par les États au titre des utilisations des ressources générales du F.M.I. et les remboursements des prêts du Fonds fiduciaire ont atteint 37,4 millions de D.T.S. contre 13,1 millions un an plus tôt. Les règlements correspondants en devises, d'une contre-valeur de 15,8 milliards de francs c.f.a., se sont traduits par une perte de change de 4,6 milliards, intégralement supportée par la Banque centrale conformément aux textes régissant l'exécution, par cette dernière, des transactions et opérations entre les États de l'Union et le F.M.I. Le montant net des ressources reçues, c'est-à-dire les tirages diminués des rachats, s'est ainsi établi à 110,6 millions de D.T.S. au lieu de 227,6 millions de D.T.S. l'exercice précédent.

A la suite de ces transactions, les engagements des États de l'Union vis-à-vis du F.M.I. et au titre des prêts du Fonds fiduciaire se situaient au 30 septembre 1984 à 1 109,2 millions de D.T.S. contre 943,3 millions de D.T.S.^(a) un an plus tôt, soit une hausse de 17,6 %.

(a) Non compris les engagements du Mali à l'égard du F.M.I. qui s'élevaient à 55,3 millions de D.T.S.

Les règlements effectués au F.M.I. au titre des intérêts exigibles en D.T.S. sur l'utilisation de ses concours se sont chiffrés globalement à 75,4 millions de D.T.S. soit l'équivalent de 31,9 milliards de francs c.f.a. A cet effet, la B.C.E.A.O. a dû acquérir contre devises 74,3 millions de D.T.S. pour le compte des pays de l'Union dont les avoirs en droits de tirage spéciaux n'étaient pas suffisants pour couvrir l'intégralité de ces paiements. Le F.M.I. a par ailleurs versé aux pays de l'Union ayant recouru aux ressources des mécanismes de financement supplémentaire et de l'accès élargi, une bonification d'intérêts de 5,9 millions de D.T.S. Enfin, au cours de l'exercice 1983-1984, les trois États de l'Union, disposant d'une position créditrice auprès du Fonds résultant de l'utilisation de leur monnaie nationale par d'autres pays membres du F.M.I., ont reçu de cette institution une somme de 0,8 million de D.T.S. à titre de rémunération.

POSITION GLOBALE DES ÉTATS DE L'UNION ENVERS LE F.M.I.

30 septembre				
	1981	1982	1983	1984*
Millions de D.T.S				
Département général				
- Quotes-parts	277,5	277,5	277,5	436,4
- Positions de réserve	13,6	16,2	14,8	28,0
- Encours des tirages	373,8	577,7	807,9	966,0
• Tranches de crédit	46,1	73,2	90,7	195,4
• Financement compensatoire	156,0	169,1	170,6	181,3
• Mécanismes pétroliers	4,4	-	-	-
• Facilité élargie	78,3	147,3	180,1	180,1
• Financement supplémentaire	89,0	188,1	347,7	340,6
• Accès élargi	-	-	17,8	67,6
• Financement des stocks régulateurs	-	-	1,0	1,0
Département des D.T.S.				
- Allocations	101,5	101,5	101,5	117,4
- Disponibilités	29,7	23,3	21,4	9,3
Fonds fiduciaire				
Encours des prêts	136,8	136,8	135,4	143,2
*Y compris les données du Mali.				
Source : B.C.E.A.O.				

3. RELATIONS INTERNATIONALES

Compte tenu de l'évolution de l'environnement international et de la conjoncture intérieure en 1984, les États membres de l'U.M.O.A. ont centré leurs efforts sur le renforcement des moyens financiers et l'amélioration des mécanismes d'intervention des organisations existantes, afin de promouvoir tant au plan sous-régional que régional la coopération économique et financière.

3.1. Coopération économique et financière

En matière de coopération économique et financière, l'accent a été mis, aussi bien au niveau des concertations régionales que dans les négociations internationales, sur la lutte contre la désertification et sur les politiques visant à assurer l'autosuffisance alimentaire des pays situés au sud du Sahara.

3.1.1. Afrique de l'Ouest

Le dixième sommet des Chefs d'État de la *Communauté Économique de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.A.O.), tenu à Bamako en octobre 1984, a procédé au renouvellement des instances dirigeantes de cette institution. Il a adopté le programme de deuxième génération portant essentiellement sur l'hydraulique villageoise et pastorale ainsi que la politique agricole commune.

Par ailleurs, les actions visant la mobilisation de financements extérieurs en vue de la poursuite des projets communautaires ont été intensifiées. Ainsi, la C.E.A.O. a obtenu auprès de la *Communauté Économique Européenne* (C.E.E.) 7,0 millions d'ÉCU, soit 2,4 milliards de francs c.f.a., dans le cadre de la réalisation de l'*École des Mines et de la Géologie* (E.M.I.G.). Dans le domaine industriel, elle a bénéficié d'une subvention de l'*Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel* (O.N.U.D.I.) de 106 400 dollars E.U. représentant environ 46,5 millions de francs c.f.a., pour effectuer les études de marché relatives à la création d'entreprises communautaires de production et de distribution d'engrais et de verre. En outre, les experts ont examiné un projet de loi-type de code d'investissement et de transfert de technologie.

En matière de recherche scientifique, le *Fonds Communautaire pour la Science et la Technologie* (FO.CO.S.T.) a été institué. S'agissant des transports, les réunions organisées ont eu notamment pour thèmes l'extension et l'interconnexion des réseaux ferrés, la création d'une flotte marchande commune et le schéma de mise en œuvre du projet de *Fabrique Communautaire de Wagons* (FA.CO.WA.). Toutefois, l'essentiel des efforts a porté sur l'achèvement du programme d'hydraulique villageoise concernant le forage de 2 634 puits. Dans ce cadre, la C.E.A.O. a mobilisé auprès de la *Caisse Centrale de Coopération Économique* (C.C.C.E.) un prêt de 1,4 milliard de francs c.f.a. et pris en charge à concurrence de 6,0 milliards de francs c.f.a. les remboursements des emprunts contractés par deux pays de l'Union pour la mise en œuvre de leurs programmes nationaux. Par ailleurs, de nombreux séminaires se sont tenus dans les États membres sur l'amélioration de la collecte de statistiques et la promotion des échanges commerciaux. Dans ce dernier domaine, une étude a été entreprise sur l'incidence d'une modification éventuelle du barème de la Taxe de Coopération

Régionale (T.C.R.). Enfin, les interventions du *Fonds Communautaire de Développement* (F.C.D.) se sont élevées au cours de l'exercice 1984 à 9 972,0 millions de francs c.f.a. dont 6 381,3 millions au titre des versements compensatoires.

La septième Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la *Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.D.E.A.O.), tenue en novembre 1984 à Lomé, a approuvé le schéma de libéralisation des échanges de produits industriels au sein de la sous-région, le protocole de l'entreprise communautaire et le projet de création d'une banque régionale dénommée «Ecobank». Par ailleurs, elle a préconisé la rationalisation des actions de coopération au sein de la Communauté. En matière d'intégration économique, les experts ont eu à examiner un projet de Tarif Extérieur Commun (T.E.C.). S'agissant des financements, le Fonds de la C.E.D.E.A.O. a octroyé 575,1 millions de francs c.f.a. pour la réalisation d'infrastructures, notamment de communication, et a bénéficié d'une subvention de 220,0 millions de francs c.f.a. de l'*United States Agency for International Development* (U.S.A.I.D.).

La sixième conférence au sommet des Chefs d'État du *Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel* (C.I.L.S.S.), réunie à Niamey en janvier 1984, a centré ses travaux sur la lutte contre la sécheresse et la restructuration des organes du C.I.L.S.S. En effet, compte tenu du déficit céréalier évalué à 1,6 million de tonnes, soit le double de celui enregistré en 1983, l'accélération de la mise en œuvre du programme d'hydraulique villageoise pour lequel des États membres ont bénéficié d'un financement de 160,0 millions de dollars des États-Unis, soit près de 70 milliards de francs c.f.a., octroyé par les États membres de l'*Organisation de la Conférence Islamique* (O.C.I.) a été décidée. Au plan de la restructuration des organes du C.I.L.S.S., la création d'un fonds du Sahel ayant pour objet de garantir des ressources stables à cette institution a été préconisée. Au cours du mois de juillet 1984, un plan quadriennal d'action intégrée évalué à 2,3 milliards de dollars et intitulé «Programme d'aide d'urgence et à moyen terme en faveur des pays du Sahel» a été adopté. Les contributions extérieures obtenues au cours de la période sous revue se sont élevées à près de 222 milliards de francs c.f.a. dont 218,0 milliards provenant de l'Italie dans le cadre d'un programme plurianuel.

Le *Conseil de l'Entente* a également réalisé un programme d'hydraulique villageoise, d'un coût de 250,0 millions de francs c.f.a. Il a par ailleurs bénéficié de subventions du *Fonds Européen de Développement* (F.E.D.) et du *Fonds d'Aide et de Coopération* (F.A.C.), respectivement pour 371,0 millions de francs c.f.a. et pour 75,0 millions, destinées au *Centre Régional d'Entretien Routier* (CERFER) et au financement des études relatives à un projet de fabrication de briquettes combustibles à partir de résidus végétaux.

A sa session d'octobre 1984 à Bamako, le Conseil des Ministres de l'*Autorité de Développement Intégré du Liptako-Gourma* a décidé de la création d'un comité technique chargé d'élaborer le schéma directeur d'aménagement du bief fluvial du Niger et de ses affluents. Par ailleurs, cette institution a reçu de la *Banque Islamique de Développement* (B.I.D.) un prêt de 2,0 milliards de francs c.f.a. en vue du financement de projets communautaires.

Le Conseil des Ministres de l'*Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie* (O.M.V.G.) s'est réuni en février 1984 en vue d'actualiser le programme d'action de l'institution et de préparer la prochaine conférence des bailleurs de fonds relative au plan d'aménagement du fleuve. Dans ce cadre, l'O.M.V.G. a conclu avec l'*Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture* (F.A.O.) un accord de coopération et d'assistance techniques. En outre, elle a reçu du F.A.C. et de la F.A.O. près de 135 millions de francs c.f.a. de subventions pour la réalisation d'études.

Les dix-neuvième et vingtième sessions ministérielles de l'*Organisation de Mise en Valeur du Fleuve Sénégal* (O.M.V.S.) ont été marquées par les perspectives de l'après-barrage. A cet égard, les États-Unis ont octroyé environ 7,8 milliards de francs c.f.a. pour la réinstallation des populations déplacées. La France a accordé par l'intermédiaire de la C.C.C.E. et du F.A.C. 2,8 milliards de francs c.f.a. pour la construction des barrages de Diama et Manantali.

3.1.2. Afrique

Les interventions du groupe de la *Banque Africaine de Développement* (B.A.D.) depuis sa création en 1964 se sont élevées à 1 920,0 milliards de francs c.f.a. dont 45,0 % au profit des Pays les Moins Avancés (P.M.A.). Au cours de l'année 1984, les États membres de l'Union ont reçu environ 24,5 milliards de francs c.f.a. pour la réalisation de divers projets. Afin d'accroître ses financements, le groupe a envisagé de porter le montant de ses emprunts sur les marchés de capitaux privés de 275,0 millions de dollars des États-Unis en 1984 à 450,0 millions en 1985 puis à 650,0 millions en 1986. Bénéficiant de la bonne image de marque du groupe auprès des investisseurs étrangers, la quatrième reconstitution des ressources du *Fonds Africain de Développement* (F.A.D.) couvrant la période triennale 1985-1987 et évaluée à 1,9 milliard de dollars a atteint 1,5 milliard de dollars, en accroissement de 500,0 millions de dollars par rapport à la troisième reconstitution. Dans le domaine de la coopération bilatérale, deux accords ont été signés avec la Suède pour un montant de 1,0 milliard de francs c.f.a. destiné au recrutement d'experts et au financement d'études de préinvestissement concernant le secteur des transports et des télécommunications.

L'*Organisation Commune Africaine et Mauricienne* (O.C.A.M.) a obtenu du F.E.D. une subvention de 1,5 milliard de francs c.f.a. pour l'extension de l'*École Inter-États d'ingénieurs de l'Équipement Rural* (E.I.E.R.), implantée à Ouagadougou.

Afin de stimuler les échanges, la *Zone d'Échanges Préférentiels* (Z.E.P.) qui regroupe des pays d'Afrique Australe et Orientale a entamé le 1er juillet 1984 un processus de réduction graduelle des tarifs douaniers entre les pays membres.

3.1.3. Monde

Au cours de l'année 1984, la *Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique* (B.A.D.E.A.) a consacré 18,0 millions de dollars, soit près de 7,9 milliards de francs c.f.a., au financement de la construction de barrages et de routes dans trois pays de l'Union.

Au cours de sa huitième réunion annuelle, tenue à Djeddah, le Conseil des Gouverneurs de la *Banque Islamique de Développement* (B.I.D.) a admis la République Populaire du Bénin en qualité de membre et examiné les études relatives à la création d'un fonds de crédit en faveur des pays membres les moins développés. Par ailleurs, il a procédé au relèvement du montant des prêts destinés aux projets d'infrastructure et adopté un programme spécial de financement du commerce extérieur. Dans ce cadre, les États de l'Union ont bénéficié d'environ 37,3 milliards de francs c.f.a.

La troisième Convention de Lomé liant 65 pays d'*Afrique, des Caraïbes et du Pacifique* (A.C.P.) à la C.E.E. a été signée en décembre 1984. L'enveloppe financière qui était de 4,7 milliards d'ÉCU précédemment a été portée pour la nouvelle convention à 7,4 milliards d'ÉCU auxquels s'ajoutent 1,1 milliard d'ÉCU au titre des prêts de la *Banque Européenne d'Investissement* (B.E.I.). Au plan des structures, les mécanismes en vigueur ont été améliorés. Ainsi, le STABEX a été élargi à trois nouveaux produits, à savoir les bananes séchées, les mangues et

l'huile de karité. Par ailleurs, les ressources obtenues dans le cadre de ce système devront être affectées aux secteurs concernés. En matière de financement de projets, l'accent sera mis sur les actions de développement à long terme portant notamment sur le domaine agricole et la lutte contre la sécheresse et la désertification.

La huitième session du Conseil des Gouverneurs du *Fonds International pour le Développement de l'Agriculture* (F.I.D.A.), réunie en octobre 1984 à Paris, n'est pas parvenue à un accord sur la reconstitution des ressources de cette institution. Aussi, le programme de l'année 1984, arrêté à 310,0 millions de dollars des États-Unis, n'a pu être financé qu'aux deux tiers, tandis que celui de 1985, en l'absence de toute solution, serait ramené de 300,0 millions de dollars E.U. à 90,0 millions.

3.2. Coopération monétaire

En matière de coopération monétaire, l'examen du projet de création d'une zone monétaire unique s'est poursuivi au niveau de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, tandis qu'au plan continental la Chambre de Compensation de la Z.E.P. démarrait ses activités. Cependant, l'événement marquant aura été les négociations visant à mettre en place, sous l'égide de la *Banque Mondiale*, un programme spécial en faveur des pays africains sub-sahariens.

3.2.1. Afrique de l'Ouest

La quatorzième réunion annuelle du *Comité sous-régional de l'Afrique de l'Ouest* de l'A.B.C.A. et la neuvième réunion ordinaire du *Comité de Change et de Compensation* de la C.C.A.O. ont eu lieu à Lagos en mai 1984. Comme à l'accoutumée, les participants ont été informés de la situation économique et financière des États membres, des problèmes monétaires internationaux et des activités de la Chambre de Compensation. Les opérations de celle-ci se sont élevées au cours de l'exercice 1983-1984 à 224,4 millions d'UCAO ^(a) en progression de 41,7 % par rapport aux 158,4 millions enregistrés un an plus tôt. En dépit de cette forte hausse, la structure des échanges est restée déséquilibrée au niveau de la sous-région comme le reflète le taux de compensation qui s'est établi à 8,3 %. En effet, la seule B.C.E.A.O. a reçu au cours de la période 92,5 % des règlements effectués en faveur des banques créditrices, initiés essentiellement par les banques centrales du Nigeria, du Ghana et de la Mauritanie. Enfin, des séminaires d'information ont été organisés en collaboration avec les banques commerciales et des études entreprises en vue d'introduire de nouveaux instruments de paiement dans le mécanisme de compensation.

(a) L'Unité de Compte de l'Afrique de l'Ouest (U.C.A.O.) équivaut à un Droit de Tirage Spécial (D.T.S.).

Le Comité des Gouverneurs des banques centrales des États membres de la C.E.D.E.A.O. a eu à examiner en mai 1984 le projet de création d'une zone monétaire unique et donné des directives en vue de la poursuite de cette étude.

3.2.2. Afrique

Le *Centre Africain d'Études Monétaires* (C.A.E.M.) a organisé en avril 1984 à Bujumbura un séminaire sur le contrôle des changes et le développement économique des pays membres.

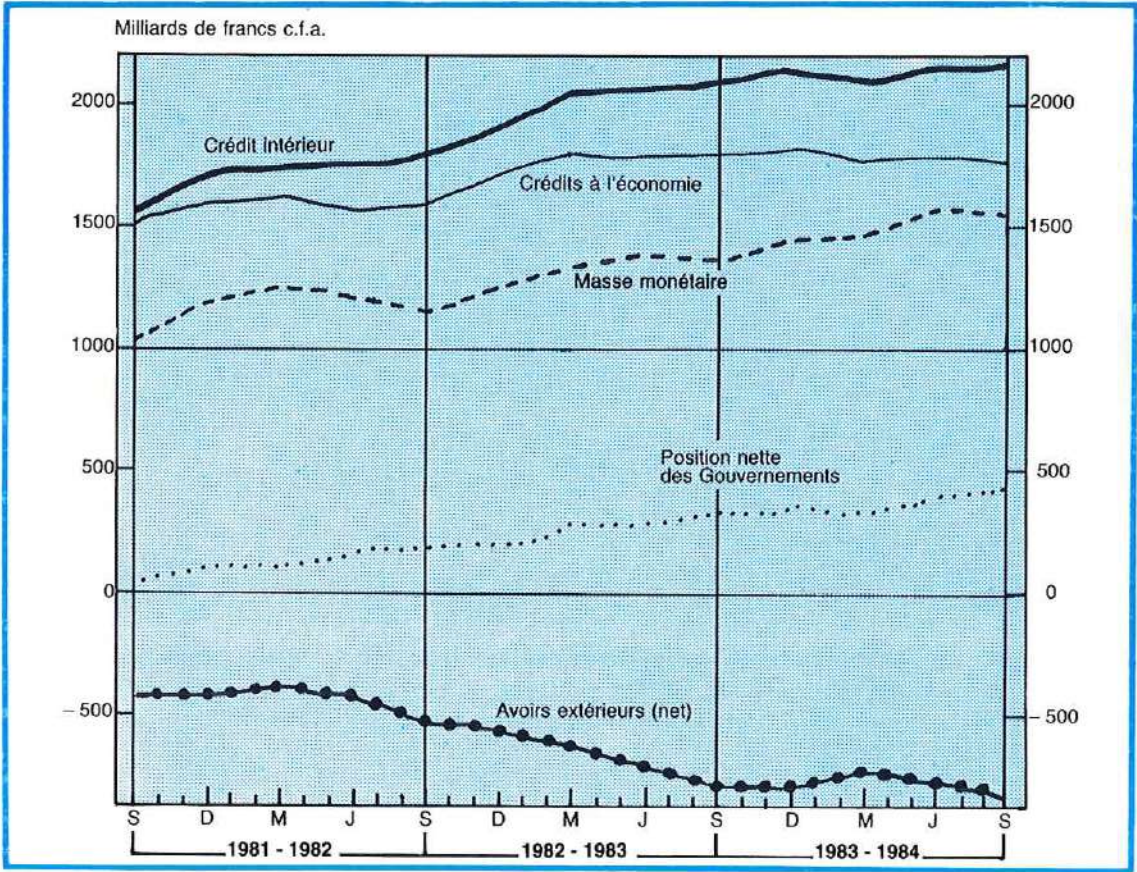
Poursuivant les objectifs du Plan d'Action de Lagos, la *Chambre de Compensation de la Zone d'Échanges Préférentiels* a démarré ses activités le 1er juillet 1984.

3.2.3. Monde

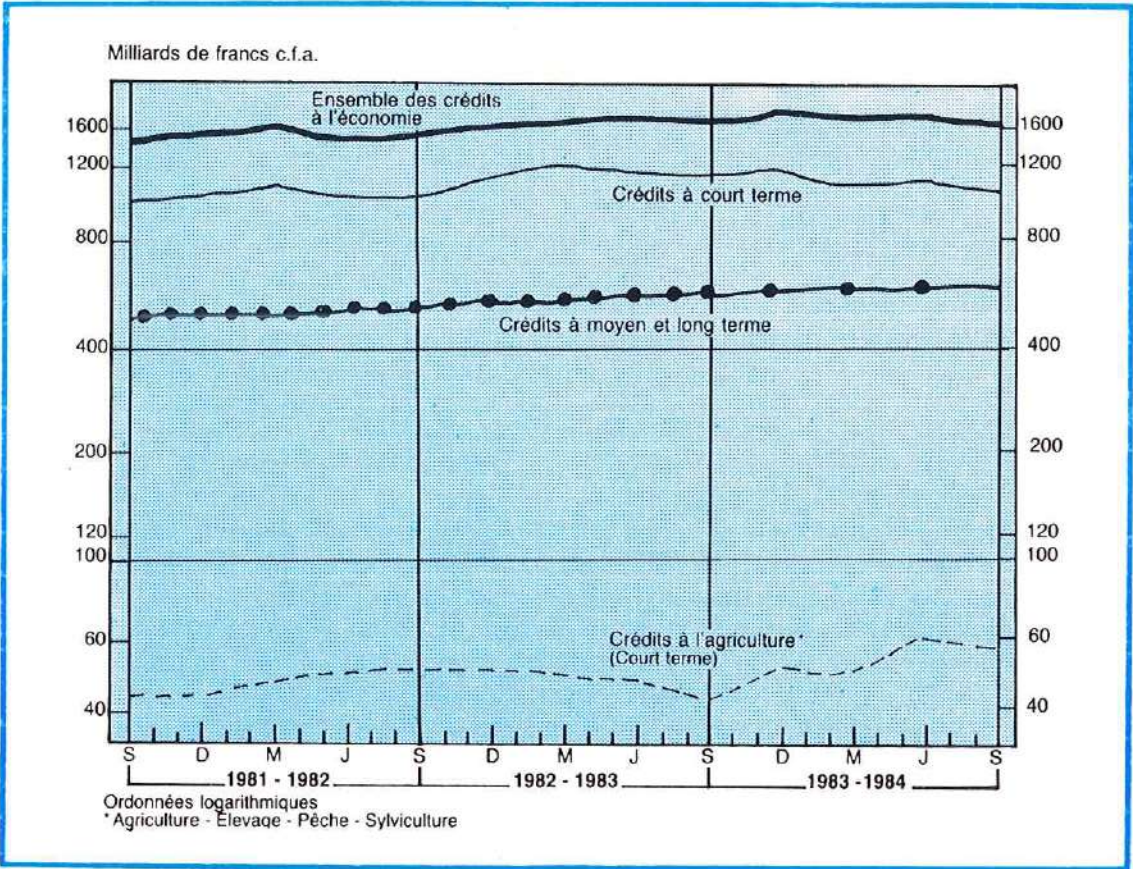
Les réunions semestrielles de la Zone Franc tenues en avril et septembre 1984 à Paris ont examiné, outre les points traditionnels relatifs à la situation économique et financière des États membres et aux problèmes monétaires internationaux, les propositions de la France concernant la mise en place, sous l'égide de la *Banque Mondiale*, d'un mécanisme de financement spécifique aux pays africains au sud du Sahara.

La crise économique et financière des pays en développement a retenu l'attention des Gouverneurs au cours des assemblées annuelles du F.M.I. et de la Banque Mondiale. Aussi, dans le cadre de la mise en application du Programme d'Action concertée pour un Développement stable de l'Afrique au sud du Sahara, la *Banque Mondiale* a-t-elle décidé de créer un office spécial pour l'Afrique et adopté le principe de la création d'un fond spécial destiné au financement de son plan d'action dans cette région du monde. Parallèlement, le groupe de la *Banque Mondiale* a enregistré un relèvement de ses ressources grâce à l'augmentation de 8,4 milliards de dollars E.U. du capital de la Banque et de 650 millions de dollars E.U. de la *Société Financière Internationale*. Par contre, la septième reconstitution des ressources de l'*Association Internationale pour le Développement* (A.I.D.) n'a porté que sur un montant de 9 milliards de dollars E.U. au lieu d'une prévision de 12 milliards.

U.M.O.A. - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



U.M.O.A. -  VOLUTION DES CR DITS A L' CONOMIE



4. ÉVOLUTION MONÉTAIRE DE L'UNION*

4.1. Situation des institutions monétaires

Malgré le niveau élevé des taux d'intérêt, les perturbations des marchés des changes et la dégradation des conditions intérieures de production, les importants efforts d'ajustement entrepris par les États pour réduire le déséquilibre de leurs paiements extérieurs se sont traduits par une atténuation de la position débitrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur, un ralentissement de la progression du crédit intérieur et une croissance modérée de la masse monétaire.

La **position débitrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur** s'est contractée de 7,3 milliards de francs c.f.a. entre septembre 1983 et septembre 1984 en revenant de 811,7 milliards à 804,4 milliards, en dépit de nombreux facteurs endogènes et exogènes défavorables, alors qu'au cours de la période correspondante de l'année précédente elle s'était dégradée de 283,4 milliards. Tout les États de l'Union ont contribué à amorcer le processus de redressement de la position extérieure. Cette évolution reflète la vigueur des mesures d'ajustement mises en œuvre notamment par le biais d'une politique monétaire rigoureuse, dans le cadre de l'objectif d'équilibre de la balance des paiements retenu pour tous les États de l'Union par le Conseil des Ministres.

U.M.O.A. - SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

30 septembre**				
	1981	1982	1983	1984
Milliards de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	- 433,2	- 528,3	- 811,7	- 804,4
- Banque centrale	- 229,9	- 328,5	- 570,0	- 605,1
- Banques	- 203,3	- 199,8	- 241,7	- 199,3
Crédit intérieur	1 562,8	1 775,5	2 107,3	2 195,7
- Gouvernements (net)	43,2	184,3	329,1	443,0
- Crédits à l'économie	1 519,6	1 591,2	1 778,2	1 752,7
Masse monétaire	1 042,3	1 161,0	1 237,6	1 448,9
Autres éléments nets	87,3	86,2	58,0	- 57,6
**Données des banques estimées.				
Source : B.C.E.A.O.				

* Agrégats monétaires du Mali inclus depuis juin 1984.

L'appréciation des cours des principales matières premières exportées par les pays de l'Union pendant le premier semestre de l'année et le réaménagement du service de la dette extérieure de certains États ont contribué à l'amélioration de la position extérieure de l'Union. Le redressement de la situation des avoirs extérieurs nets a cependant été contrarié par les paiements supplémentaires résultant d'une part, de l'appréciation continue du dollar des États-Unis et du niveau excessif des taux d'intérêt réels et, d'autre part, des importations alimentaires liées à la profonde dégradation du déficit céréalier de l'Union. La restriction des débouchés pour les exportations vers certains pays limitrophes a également été un facteur négatif.

Au plan de la répartition, les engagements extérieurs nets des banques ont été durant la période sous revue réduits de 42,4 milliards en passant de 241,7 milliards à 199,3 milliards, tandis que la position débitrice nette de la Banque centrale vis-à-vis de l'extérieur s'accroissait de 35,1 milliards pour s'établir à 605,1 milliards.

L'excédent des règlements avec l'extérieur ne s'est cependant pas accompagné d'un renforcement concomitant des *réserves officielles de change* qui, au contraire, ont diminué de 2,4 milliards pour s'établir à 75,3 milliards à fin septembre 1984. Nonobstant cette évolution, le rapport entre les engagements monétaires à vue et les réserves de change à fin septembre 1984 est demeuré, avec un niveau de 10,0 %, très voisin de celui de 10,3 % enregistré en septembre 1983. Cette stabilité du taux de couverture de l'émission monétaire est à lier à l'expansion modérée de la base monétaire.

U.M.O.A. - AVOIRS EXTÉRIEURS BRUTS DE LA BANQUE CENTRALE

	1981	1982	1983		1984		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millards de francs c.f.a.							
Or	14,0	16,2	20,0	19,3	18,3	22,5	22,2
Devises	13,9	21,0	43,2	48,3	31,2	34,4	36,8
F.M.I.							
– Position de réserve	4,3	5,1	6,0	7,7	7,7	12,2	12,2
– DTS détenus	9,3	8,0	8,5	13,4	4,8	5,5	4,1
Total	41,5	50,3	77,7	88,7	62,0	74,6	75,3
Source : B.C.E.A.O.							

L'expansion annuelle du **crédit intérieur** au cours de l'exercice clos le 30 septembre 1984 a été contenue à 4,2 % contre 18,7 % pour la période antérieure, grâce à l'application effective de la politique de rigueur préconisée par les autorités monétaires. Cette progression modérée a résulté d'une part, d'une moindre dégradation de la position débitrice nette des Gouvernements et, d'autre part, de la contraction des crédits à l'économie.

La dégradation de la *position débitrice nette des Gouvernements* s'est chiffrée à 113,9 milliards au cours de l'exercice sous revue, soit 30,9 milliards de moins que celle de 144,8 milliards observée un an plus tôt. Ce résultat s'explique par les politiques d'austérité budgétaire adoptées qui se sont traduites par une modération dans l'accroissement des engagements des États à l'égard de l'Institut d'émission. La progression des interventions nettes de la Banque centrale, constituées par ses propres concours monétaires et les ressources mises à la disposition des Trésors nationaux en contrepartie des tirages sur le F.M.I., a été limitée à 76,1 milliards contre 113,2 milliards un an auparavant, en retrait de 37,1 milliards d'une période à

l'autre. Cette situation reflète l'amenuisement d'année en année des marges de recours des États de l'Union à la Banque centrale et au F.M.I., compte tenu de leurs engagements antérieurs.

L'encours des *crédits à l'économie* a régressé de 1 778,2 milliards en septembre 1983 à 1 752,7 milliards en septembre 1984, accusant ainsi une baisse de 1,4 % au lieu d'une hausse de 11,8 % l'exercice précédent. Cette diminution découle d'une distribution restrictive des concours bancaires, d'une baisse de la production agricole et d'un ralentissement de l'activité économique. Elle a exclusivement concerné les concours à court terme, ceux à moyen et long terme ayant par contre progressé de 43,6 milliards. La part de ces derniers dans l'ensemble des crédits à l'économie s'est donc relevée de 31,9 % en septembre 1983 à 34,8 % en septembre 1984. La chute des concours à court terme est essentiellement imputable aux crédits de campagne dont l'encours a été réduit d'un tiers, en rapport avec le recul sensible de la commercialisation agricole, l'important dégonflement des stocks et le dénouement plus régulier des financements, favorisé par une surveillance plus étroite des contreparties réelles.

En s'établissant à 1 448,9 milliards à fin septembre 1984 contre 1 237,6 milliards un an plus tôt, la **masse monétaire** s'est accrue à un taux de 17,1 %, supérieur à celui de 6,6 % enregistré au terme de la période précédente. Cette accélération du taux de croissance de la liquidité reflète l'évolution de la situation en devises de l'Union et la détérioration de la position débitrice nette des Gouvernements. L'accroissement de la masse monétaire dans l'Union s'est traduit au cours de l'exercice sous revue par un gonflement de 12,2 % de la circulation fiduciaire et une progression de 18,3 % des dépôts en banque. Cette augmentation des dépôts semble liée à l'entrée de recettes extérieures, à la réduction des arriérés de paiements intérieurs des États et aux financements exceptionnels octroyés à certains États de l'Union.

4.2. Interventions de la Banque centrale

Les interventions de la Banque centrale en faveur des Trésors nationaux, des banques et établissements financiers ont baissé à fin septembre 1984, et ce pour la première fois depuis la réforme de 1975. En effet, elles se sont établies à 789,2 milliards contre 833,0 milliards un an plus tôt, soit une diminution de 43,8 milliards ou 5,3 % au lieu d'une hausse de 17,7 % l'année précédente et d'un taux moyen d'expansion annuel de 23,0 % depuis 1975.

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

	30 septembre			
	1981	1982	1983	1984
	Milliards de francs c.f.a.			
Banques et établissements				
financiers	494,8	556,1	657,4	593,8
– <i>Crédits de campagne</i>	160,8	135,3	154,1	74,1
– <i>Crédits ordinaires</i>	334,0	420,8	503,3	519,7
Trésors publics	120,2	151,7	175,6	195,4
– <i>Obligations cautionnées</i>	–	2,2	1,6	0,2
– <i>Découverts article 14</i>	76,7	98,7	124,9	149,2
– <i>Concours article 15</i>	43,5	50,8	49,1	46,0
Total	615,0	707,8	833,0	789,2
Source : B.C.E.A.O.				

La contraction des interventions de la Banque centrale constatée durant l'exercice 1983-1984 est exclusivement liée au fléchissement des concours aux établissements de crédit, les facilités aux Trésors nationaux s'étant par contre accrues.

Les interventions de la Banque centrale en faveur des banques et établissements financiers ont en effet régressé de 9,7 % au cours de l'exercice sous revue, alors qu'elles avaient progressé de 18,2 % au cours de l'exercice précédent. Cette évolution s'inscrit dans la ligne de la politique modératrice du crédit suivie par l'Institut d'émission, dans le cadre des mesures d'ajustement préconisées par les autorités monétaires en vue du rétablissement des équilibres extérieurs et intérieurs de l'U.M.O.A.

L'examen des concours par catégorie fait ressortir, au 30 septembre 1984, un renforcement de la part relative des refinancements de crédits ordinaires, en raison du recul marqué des mobilisations de crédits de campagne induit par les performances médiocres des campagnes agricoles et le dégonflement des stocks. Comme par le passé, la structure de ces concours reflète la prédominance des effets mobilisés par la procédure de réescompte et de prise en pension. Toutefois, la part relative de cette forme de mobilisation a baissé de 78,3 % à 58,9 % au profit de celles du marché monétaire et des autres avances, qui sont passées respectivement de 6,3 % et 15,4 % à 17,3 % et 23,8 %. Le renforcement de la part relative du marché monétaire fait suite aux aménagements apportés à son fonctionnement en vue d'une utilisation optimale des ressources qui y sont déposées.

U.M.O.A. - RÉPARTITION DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE AUX BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

30 septembre				
	1981	1982	1983	1984
Milliards de francs c.f.a.				
Réescompte - Pensions	376,2	405,3	514,9	349,8
Marché monétaire	32,0	34,1	41,7	102,6
Autres avances	86,6	116,7	100,8	141,4
Total	494,8	556,1	657,4	593,8
Source : B.C.E.A.O.				

En plus de la gestion rigoureuse des interventions de la Banque centrale, la baisse de celles-ci s'explique par un recul des crédits distribués par les banques, alors que dans le même temps leurs ressources se sont renforcées.

En effet, les crédits bancaires, en passant de 1 750,4 milliards de francs c.f.a. à 1 723,7 milliards entre le début et la fin de l'exercice, ont régressé de 26,7 milliards ou 1,5 % contre une progression de 12,1 % durant la période précédente. La contraction des financements bancaires est exclusivement liée à la diminution des concours à court terme du fait notamment d'une chute de 44,4 % des crédits de campagne et d'un resserrement de la distribution des crédits ordinaires. Les concours à moyen terme n'ont augmenté que de 2,9 % d'un exercice à l'autre alors que les crédits à long terme poursuivaient leur expansion à un taux de 25,3 %.

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES CRÉDITS BANCAIRES

	30 septembre*			
	1981	1982	1983	1984
Milliards de francs c.f.a.				
Court terme	1 006,3	1 033,6	1 183,8	1 113,5
– <i>Crédits de campagne</i>	169,4	146,3	161,8	90,0
– <i>Crédits ordinaires</i>	836,9	887,3	1 022,0	1 023,5
Moyen terme	412,2	437,9	444,4	457,1
Long terme	72,5	89,5	122,2	153,1
Total	1 491,0	1 561,0	1 750,4	1 723,7
* Données provisoires.				
N.B. - Données estimées pour le Bénin.				
Source : B.C.E.A.O.				

A l'opposé de l'évolution des crédits bancaires, le rythme de constitution des ressources s'est accéléré, en s'établissant à 15,1 % contre 6,1 % l'exercice précédent. L'accroissement des ressources bancaires a résulté d'une augmentation aussi bien des dépôts des particuliers et entreprises privées que de ceux des organismes publics et des Trésors nationaux.

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES RESSOURCES BANCAIRES

	30 septembre*			
	1981	1982	1983	1984
Milliards de francs c.f.a.				
Dépôts des particuliers et entreprises privées	605,3	683,3	750,4	875,4
Dépôts des organismes publics	84,7	86,1	119,7	153,7
Dépôts des Trésors nationaux	229,9	173,2	159,7	191,1
Autres ressources	12,2	8,9	– 20,0	– 57,8
Ressources totales	932,1	951,5	1 009,8	1 162,4
* Données provisoires.				
N.B. - Données estimées pour le Bénin.				
Source : B.C.E.A.O.				

Les interventions de la Banque centrale en faveur des Trésors nationaux ont suivi un mouvement inverse de celui des concours aux banques et établissements financiers. Elles se sont en effet accrues de 175,6 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1983 à 195,4 milliards un an plus tard. Toutefois, cette hausse de 11,3 % est en retrait par rapport à celle de 15,8 % enregistrée l'année précédente.

Ce ralentissement du rythme de progression des concours de l'Institut d'émission en faveur des Trésors nationaux est quelque peu lié à l'amortissement d'une partie des concours accordés dans le cadre de l'article 15 des statuts de la Banque centrale. Mais surtout, l'augmentation des découverts en compte courant au titre de l'article 14 s'est effectué à un taux de 19,6 % nettement inférieur à celui de 26,5 % observé l'exercice précédent. Cette évolution s'explique pour certains pays par une amélioration des finances publiques et, pour d'autres, par un accroissement plus faible des recettes fiscales qui servent de base de calcul pour la détermination du montant maximal des concours à l'État.

L'analyse des concours globaux de l'Institut d'émission selon les taux fait apparaître un recul aussi bien de la part relative des mobilisations au taux d'escompte normal que de celle des opérations effectuées au taux privilégié. Par contre, la part relative du marché monétaire s'est relevée de 5,0 % à 13,0 %. Cependant, les mobilisations au taux d'escompte préférentiel demeurent prépondérantes en raison de l'importance des tirages des Trésors nationaux.

U.M.O.A. - RÉPARTITION PAR TAUX DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

30 septembre				
	1981	1982	1983	1984
Pour cent				
Taux d'escompte normal (a)	38,9	41,9	40,4	32,8
– 12,5 %	-	25,2	0,6	0,2
– 10,5 %	28,2	8,2	33,0	28,5
– 8,0 %	10,7	8,5	6,8	4,1
Taux d'escompte préférentiel (a)	55,0	50,0	52,9	50,0
– Trésors nationaux	19,5	21,1	20,9	24,7
– Crédits de campagne	26,1	19,1	18,5	9,4
– Autres T.E.P.				
– 10,0 %	-	6,6	0,7	0,6
– 8,0 %	7,9	2,2	12,0	14,0
– 5,5 %	1,5	1,0	0,8	1,3
Taux des crédits				
à moyen terme 5,5 % (b)	0,7	0,5	0,4	0,4
Taux du marché monétaire	5,2	4,8	5,0	13,0
Taux majorés (c)	0,2	2,8	1,3	3,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
a) Il n'y a pas eu de modification de taux au cours de l'exercice 1983-1984. Comme l'exercice précédent, le taux d'escompte normal a été de 10,5 % l'an et le taux d'escompte préférentiel de 8,0 % l'an.				
b) Anciens crédits mobilisables accordés avant le 1er juillet 1975.				
c) Taux applicables aux soldes débiteurs des banques dans les livres de la Banque centrale.				

Au cours de l'exercice sous revue, les taux d'intérêt servis sur le **marché monétaire** ont enregistré un léger mouvement de repli. Ils sont cependant demeurés constamment supérieurs au taux d'escompte normal de la Banque centrale. Leur niveau, compétitif par rapport aux conditions pratiquées à l'étranger, a permis une importante progression des placements, notamment de ceux effectués à terme. Le volume des demandes, affecté jusqu'au 1er août 1984 par les règles d'éligibilité des supports, s'est par la suite fortement accru, en liaison avec les modifications apportées à cette date au fonctionnement du marché.

L'encours des dépôts, tous termes confondus, s'est établi à 102,6 milliards de francs c.f.a. à la fin de l'exercice sous revue contre 56,8 milliards précédemment, soit une appréciation de 80,6 %. Les compartiments à terme ont, pour le second exercice consécutif, connu un regain d'animation avec un encours de placements de 49,2 milliards à fin septembre 1984 contre 14,5 milliards à fin septembre 1983, ce qui traduit plus qu'un triplement de leur montant. Les offres au «jour le jour» ont, par contre, progressé modérément en passant de 48,3 milliards à 53,4 milliards d'une fin d'exercice à l'autre.

Compte tenu des différentiels de taux d'intérêt, les demandes avaient tendance à s'orienter de préférence vers le guichet du réescompte. Les mesures appropriées prises vers la fin du précédent exercice, complétées par de nouveaux dispositifs, ont contribué à diriger une plus grande part des besoins bancaires vers le marché. Elles ont ainsi entraîné un important redressement du niveau des demandes. Celles-ci se sont situées à 153,2 milliards à fin septembre 1984 contre 61,0 milliards à fin septembre 1983. Les banques de l'Union n'ont presque pas recouru aux avances à terme, couvrant plutôt leur déficit de trésorerie sur le marché au «jour le jour».

En conclusion, les pressions sur les concours de la Banque centrale ont été quelque peu atténuées au cours de l'exercice 1983-1984, notamment en ce qui concerne les interventions de l'institut d'émission en faveur des banques et des établissements financiers, comme en témoigne l'évolution du rapport entre les refinancements et les crédits à l'économie qui a baissé de 37,1 % au 30 septembre 1983 à 33,9 % au 30 septembre 1984.

U.M.O.A. - PART DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE FINANCÉE PAR LA BANQUE CENTRALE

30 septembre				
	1981	1982	1983	1984
Milliards de francs c.f.a.				
Bénin				
Crédits à l'économie (C.E.)*	85,5	91,5	129,0	128,6
Refinancements (R)	25,7	33,6	39,0	39,3
Rapport R/CE (pour cent)	30,1	36,7	30,2	30,6
Burkina				
Crédits à l'économie (C.E.)	66,6	69,1	76,9	74,6
Refinancements (R)	8,9	10,5	13,2	10,4
Rapport R/CE (pour cent)	13,4	15,2	17,2	13,9
Côte d'Ivoire				
Crédits à l'économie (C.E.)	916,3	936,7	1 052,4	987,8
Refinancements (R)	310,0	336,8	391,5	359,4
Rapport R/CE (pour cent)	33,8	36,0	37,2	36,4
Mali				
Crédits à l'économie (C.E.)	-	-	-	58,1
Refinancements (R)	-	-	-	9,5
Rapport R/CE (pour cent)	-	-	-	16,4
Niger				
Crédits à l'économie (C.E.)	100,7	108,7	111,2	97,2
Refinancements (R)	16,8	27,2	33,4	21,1
Rapport R/CE (pour cent)	16,7	25,0	30,0	21,7
Sénégal				
Crédits à l'économie (C.E.)	288,5	323,0	347,0	345,7
Refinancements (R)	124,9	143,2	176,3	148,2
Rapport R/CE (pour cent)	43,3	44,3	50,8	42,9
Togo				
Crédits à l'économie (C.E.)	62,0	62,2	61,6	62,4
Refinancements (R)	8,5	7,0	5,6	6,1
Rapport R/CE (pour cent)	13,7	11,3	9,1	9,8
U.M.O.A.				
Crédits à l'économie (C.E.)	1 519,6	1 591,2	1 778,1	1 754,4
Refinancements (R)	494,8	558,3	659,0	594,0
Rapport R/CE (pour cent)	32,6	35,1	37,1	33,9
*Données estimées pour le Bénin.				
Source : B.C.E.A.O.				

**L'évolution économique et financière
de la République Populaire du Bénin**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'évolution de l'économie béninoise au cours de l'année 1984 a été assez contrastée selon les secteurs. La production agricole d'exportation s'est inscrite à un niveau satisfaisant, à l'exception des produits du palmier dont la baisse a contraint les huileries à ralentir leur activité. Les cultures vivrières ont par contre enregistré un recul. La production pétrolière a poursuivi son développement, tandis que le secteur tertiaire a été affecté par la fermeture prolongée de certains débouchés extérieurs. L'évolution des prix intérieurs a été plutôt modérée. Au total, le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) se serait accru en termes nominaux de 8,2 % au lieu de 4,6 % en 1983.

1.1. La production agricole

La campagne agricole 1983-1984 a bénéficié de conditions climatiques plus favorables que la précédente. Les productions d'exportation ont progressé hormis les produits du palmier à huile qui ont souffert du vieillissement des plantations. La production vivrière a diminué en dépit de l'extension des superficies.

BÉNIN – COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Milliers de tonnes				
Cacao	-	0,4	2,9	6,0
Café	0,3	0,4	0,5	€
Coton graine	13,3	14,5	31,6	44,9
Karité	3,2	3,4	1,8	25,5
Régimes de palme	76,1	87,6	62,3	33,2
Palmistes	29,7	23,9	24,0	18,2
Source : Société Nationale pour la Promotion Agricole (SO.NA.PR.A.)				

L'augmentation de la production de **coton graine** observée en 1982-1983 a continué au cours de la campagne 1983-1984. Durant la période de commercialisation qui s'est étalée du 15 décembre 1983 au 15 décembre 1984, la SO.NA.PR.A. a acheté 44 912 tonnes de coton graine au lieu de 31 576 tonnes la campagne précédente, soit une hausse de 42,2 %. La collecte de **cacao** s'est également accrue de façon sensible pour atteindre 6 015 tonnes, soit plus qu'un doublement par rapport à celle de 2 928 tonnes obtenue en 1982-1983. L'évolution des **produits oléagineux** a été contrastée. En effet, si les achats de **régimes de palme et de palmistes** ont fléchi de 48,3 % et de 24,2 % en passant respectivement de 62 281 tonnes et 24 006 tonnes en 1982-1983 à 32 217 tonnes et 18 194 tonnes, ceux de **karité** ont bénéficié d'une augmentation considérable qui les a portés de 1 760 tonnes à 25 506 tonnes.

Contrairement aux cultures de rente, la production vivrière s'est globalement inscrite en baisse. Seule la récolte de **maïs**, avec 281 895 tonnes contre 272 913 tonnes en 1982-1983, a progressé de 3,3 %. Les productions de **mil et sorgho** ainsi que de **riz paddy** ont accusé une baisse de 8,8 % et 39,7 % pour s'établir respectivement à 62 574 tonnes et à 5 300 tonnes au lieu de 68 632 tonnes et 8 792 tonnes la saison précédente. Les récoltes de tubercules ont également fléchi pour ressortir à 580 167 tonnes pour le **manioc** et à 620 233 tonnes pour l'**igname**, ce qui traduit une régression de 4,9 % et de 7,7 % par rapport aux 609 909 tonnes et aux 671 940 tonnes enregistrées un an plus tôt pour ces deux produits. La production de **haricot** s'est stabilisée autour de 29 000 tonnes.

BÉNIN – PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho	62,7	63,6	68,6	62,6
Maïs	271,3	287,9	272,9	281,9
Riz paddy	9,1	8,5	8,8	5,3
Manioc	582,7	575,2	609,9	580,2
Igname	694,4	665,9	671,9	620,2
Haricot	28,4	28,0	29,0	28,6
Source : Ministère du Développement rural et de l'Action coopérative, Direction des Études et de la Planification.				

1.2. L'élevage

L'effectif du cheptel a été estimé en 1984 à 934 000 bovins, 1 240 000 ovins et 545 000 porcins. Par rapport à 1983, ces résultats sont en accroissement respectivement de 3,1 %, de 13,3 % et de 5,2 %.

BÉNIN – PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

	1981	1982	1983	1984
Milliers de têtes				
Bovins	846	862	906	934
Ovins	992	1 021	1 094	1 240
Porcins	403	507	518	545
Volailles	10 604	12 194	14 145	...
Source : Ministère du Développement rural et de l'Action coopérative. Direction de l'Élevage.				

1.3. Les mines

L'évolution du secteur minier a été différenciée en 1984. En effet, si la production pétrolière a poursuivi son développement pour atteindre près de 1,2 million de barils, le complexe cimentier d'Onigbolo n'a pas répondu aux espoirs qui avaient été placés en lui. En raison du manque de débouchés, son activité se serait considérablement ralentie, alors que sa production était prévue autour de 500 000 tonnes, dont l'essentiel devait être exporté.

1.4. La production industrielle

L'activité industrielle s'est d'une manière générale orientée à la baisse au cours de l'année 1984, en raison surtout du recul de la production des huileries.

BÉNIN – TRANSFORMATION DES PRODUITS DU PALMIER

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Milliers de tonnes				
Régimes collectés	76,1	87,6	62,3	33,2
Huile de palme	14,8	17,0	11,3	8,8
Huile de palmiste	12,4	11,5	10,3	7,1
Tourteaux de palmiste	13,7	13,4	11,3	7,6
Source : Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (SO.NI.CO.G.)				

La production d'huile de palme a été réduite de 21,6 % pour ne ressortir qu'à 8 835 tonnes au cours de la campagne 1983-1984 au lieu de 11 263 tonnes en 1982-1983. Des régressions plus marquées de 30,8 % et de 32,9 % ont été enregistrées pour l'huile et les tourteaux de palmiste dont les productions se sont chiffrées respectivement à 7 117 tonnes et à 7 567 tonnes contre 10 290 tonnes et 11 270 tonnes. Cependant, les ventes de la SO.NI.CO.G. se sont accrues de 67,3 % en raison d'un important relèvement des cours à l'exportation. Le chiffre d'affaires réalisé par les autres industries alimentaires s'est tassé de 18,1 % par rapport à 1982-1983 en passant de 14 598 millions de francs c.f.a. à 11 958 millions. Cette baisse est essentiellement imputable à l'activité des brasseries et des minoteries.

Dans le domaine du textile et du cuir, les ventes ont diminué de 22,7 % d'un exercice à l'autre. Elles se sont élevées à 5 309 millions de francs c.f.a. au lieu de 6 870 millions en 1982-1983.

L'évolution des industries de fabrication de matériaux de construction a été stable. Le chiffre d'affaires des cimenteries a bénéficié d'une légère reprise en s'inscrivant à 3 374 millions au lieu de 3 344 millions l'exercice précédent.

1.5. Les prix et les revenus

L'absence d'un indice officiel ne permet pas d'appréhender de façon précise l'évolution des prix à la consommation. Cependant, l'examen des prix de certains produits courants relevés sur les marchés de Cotonou indique une baisse de ceux des produits locaux liée vraisemblablement aux restrictions imposées aux échanges commerciaux par un pays voisin. En revanche, les prix des produits importés ont dans l'ensemble augmenté.

Au plan des revenus, les autorités ont décrété un relèvement notable des prix au producteur des produits agricoles afin d'encourager le développement de la production.

BÉNIN – PRIX A LA PRODUCTION

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Francs c.f.a. le kilo				
Café courant	200,0	210,0	215,0	235,0
Coton graine (Allen, 1 ^{er} choix)	60,0	80,0	85,0	100,0
Karité	35,0	35,0	40,0	55,0
Palmistes	37,5	40,0	42,0	45,0
Source : Journaux officiels de la République Populaire du Bénin.				

2. FINANCES PUBLIQUES

Le budget de l'exercice 1983, arrêté initialement en équilibre à 60,6 milliards de francs c.f.a., a été ramené par une loi de finances rectificative à 52,9 milliards aussi bien pour les recettes que pour les dépenses. Il a été réalisé à hauteur de 36,5 milliards pour les recettes et de 30,2 milliards pour les dépenses, ce qui correspond à un excédent de 6,3 milliards à comparer à celui de 13,9 milliards dégagé l'exercice précédent.

La faiblesse du taux de recouvrement des recettes qui s'est situé à 69,0 % en 1983 contre 86,2 % un an plus tôt traduit les difficultés financières de l'État au cours de l'exercice sous revue. La modicité des recettes d'origine fiscale qui se sont élevées à 35,4 milliards de francs c.f.a. pour des prévisions de 47,8 milliards a été le signe le plus perceptible de la dégradation des finances publiques en 1983. Les droits de douane qui représentent la majeure partie de cette catégorie de recettes ont connu un recul sensible en s'établissant à 20,5 milliards contre 28,8 milliards en 1982.

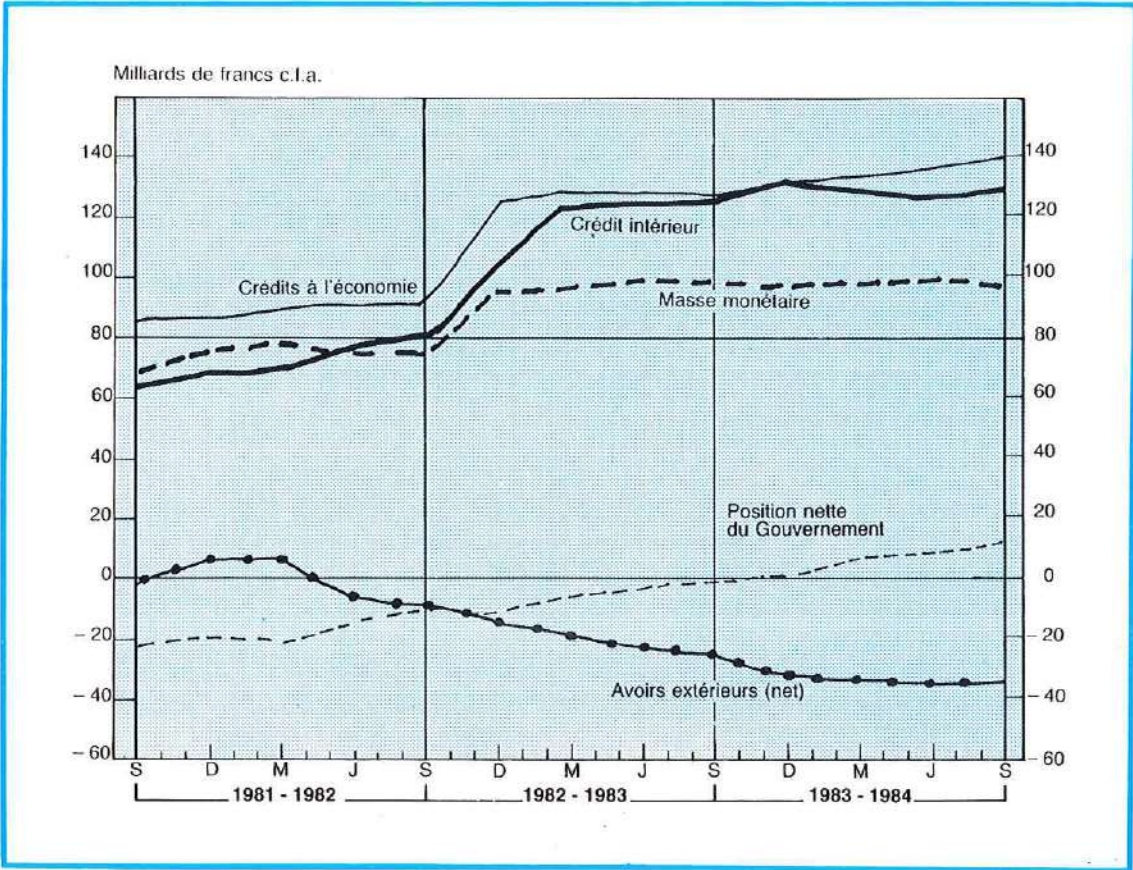
Le budget national pour l'exercice 1984 a été équilibré en recettes et en dépenses à 55,9 milliards de francs c.f.a., soit une hausse de 5,7 % par rapport à l'exercice précédent. Les prévisions de recettes fiscales ont été arrêtées à 51,3 milliards, en augmentation de 7,3 % d'une année à l'autre. Les droits de douanes ont été évalués à 28,5 milliards au lieu de 25,5 milliards en 1983. Les autres recettes ont diminué de 0,5 milliard en se fixant à 5,1 milliards en 1984. Les dépenses n'ont enregistré aucune inscription au titre du programme national d'investissement et des dépenses d'équipement, les dotations pour les dépenses de personnel et de matériel se subdivisant dans les proportions de 70,8 % et 29,2 %.

Les données disponibles sur l'exécution du budget 1984 font ressortir à fin septembre 1984 des recouvrements de 22,9 milliards de francs c.f.a., soit 41,0 % des prévisions contre 54,2 % au cours de la même période en 1983. Les recettes fiscales se sont élevées à 22,2 milliards, soit 96,9 % du total des recettes effectivement perçues pour les neuf premiers mois de l'exercice. Cependant, le taux de recouvrement des ressources fiscales à fin septembre 1984 est en deçà du niveau de l'exercice précédent en se situant à 43,3 % des prévisions contre 58,4 %. S'agissant des dépenses, les données provisoires font état d'un montant de 19,4 milliards dont 16,7 milliards au titre du budget national de fonctionnement, d'où un excédent de 3,5 milliards.

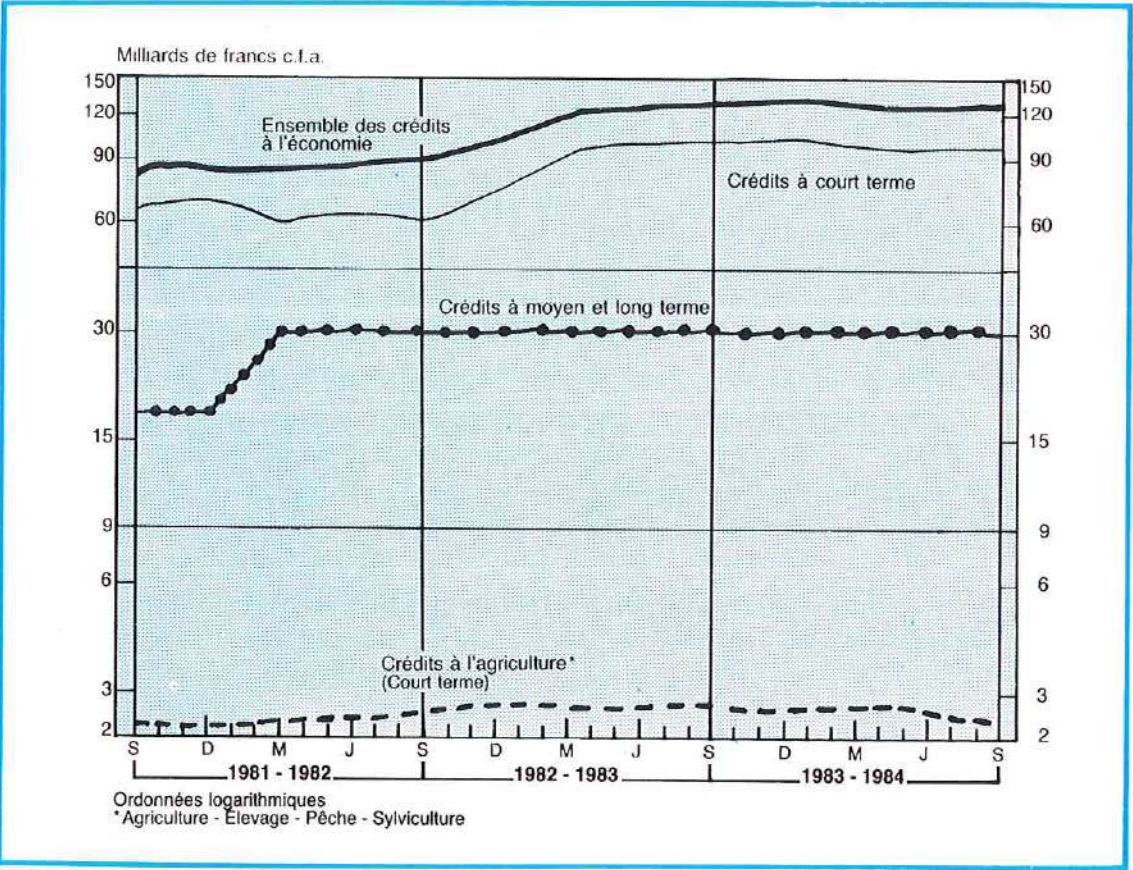
BÉNIN - BUDGET NATIONAL *

	1982	1983	1983	1984
	Réalisations		Prévisions	
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	43,9	36,5	52,9	55,9
- Recettes fiscales	42,7	35,4	47,8	51,3
dont : <i>Douanes</i>	28,8	20,5	25,5	28,5
- Autres recettes	1,2	1,1	5,1	4,6
Dépenses	30,0	30,2	52,9	55,9
- Budget de fonctionnement	30,0	...	52,9	55,9
- Budget d'équipement	-	...	-	-
Déficit (-) ou excédent (+)	+ 13,9	+ 6,3	-	-
* Exercice 1er janvier – 31 décembre.				
Source : Services du Trésor béninois.				

BÉNIN - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



BÉNIN - ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

La situation monétaire estimée au 30 septembre 1984 a été caractérisée par rapport à celle établie un an plus tôt par la poursuite de la dégradation de la position extérieure nette des institutions monétaires, le renversement de la position nette du Gouvernement vis-à-vis des autres institutions monétaires, une quasi-stagnation des crédits à l'économie et une contraction de la masse monétaire.

BÉNIN – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	30 septembre*			
	1981	1982	1983	1984
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	- 1 440	- 9 199	- 25 452	- 36 486
- Banque centrale	2 060	- 6 499	- 20 352	- 29 985
- Banques	- 3 500	- 2 700	- 5 100	- 6 500
Crédit intérieur	64 602	81 820	126 900	139 627
- Gouvernement (net)	- 20 898	- 9 680	- 2 100	11 027
- Crédits à l'économie	85 500	91 500	129 000	128 600
Masse monétaire	68 817	74 310	98 310	97 747
Autres éléments nets	- 5 655	- 1 689	3 138	5 394
* Estimations.				
Source : B.C.E.A.O.				

La **position extérieure débitrice nette des institutions monétaires** est passée de 25,5 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1983 à 34,2 milliards à fin mars 1984 puis à 36,5 milliards à fin septembre 1984, traduisant ainsi une détérioration continue et progressive sur tout l'exercice. La dégradation de 11,0 milliards, enregistrée au cours de l'exercice sous revue, a concerné essentiellement la Banque centrale pour 9,6 milliards, et, dans une moindre mesure, les banques primaires pour 1,4 milliard. Les facteurs explicatifs de cette baisse des avoirs extérieurs résident essentiellement dans la sensible réduction des réexportations vers certains pays limitrophes et dans le ralentissement de l'activité de certaines grandes unités exportatrices.

Les *réserves officielles de change* enregistrées au bilan de la Banque centrale qui avoisinaient 1,6 milliard en septembre 1983 se sont situées pratiquement au même niveau un an après. Le taux de couverture des engagements monétaires à vue de l'Institut d'émission par ces réserves a fléchi de 3,4 % en septembre 1983 à 3,3 % en septembre 1984.

Le **crédit intérieur** s'est élevé à 139,6 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1984 contre 126,9 milliards un an plus tôt. Cette progression de 10,0 % qui marque un ralentissement sensible par rapport à celle de 55,1 % enregistrée l'exercice précédent a résulté d'une évolution contrastée des deux composantes de cet agrégat.

En effet, la *position nette du Gouvernement* à l'égard des autres institutions monétaires s'est renversée, en ressortant à un montant débiteur de 11,0 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1984 au lieu d'un solde créditeur de 2,1 milliards douze mois plus tôt. Cette dégradation de 13,1 milliards est liée d'une part, à l'utilisation accrue par le Trésor de ses dépôts bancaires et, d'autre part, à un plus grand recours aux avances statutaires de la Banque centrale au titre de l'article 14, en raison des importantes charges qui ont pesé sur la trésorerie publique.

Dans le même temps, les *crédits à l'économie* accusaient une baisse de 0,4 milliard de francs c.f.a. Cette quasi-stabilité a été la conséquence du ralentissement de l'activité économique, plus particulièrement dans la branche des industries de transformation des produits du palmier et dans le secteur du commerce.

D'après les informations tirées de la Centrale des Risques à fin septembre 1984, le commerce et les industries ont continué à drainer plus de la moitié des crédits à court terme distribués par les banques. Par ailleurs, l'augmentation des crédits à moyen et long terme a essentiellement profité aux entreprises industrielles et aux services.

Les **interventions de la Banque centrale** se sont chiffrées à 50,4 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1984 contre 48,8 milliards un an plus tôt, soit une progression de 3,3 %, plus faible que celle de 21,4 % observée en 1983. Cette décélération a résulté essentiellement de la résorption totale des refinancements des crédits de campagne et de la modération des concours de l'Institut d'émission au titre des crédits ordinaires dont le taux d'accroissement a été ramené de 18,9 % à 9,5 %. Les avances consenties au titre du marché monétaire sur ressources locales étaient nulles à la fin de l'exercice sous revue tout comme au 30 septembre 1983.

La **masse monétaire** s'est réduite de 0,6 milliard au cours de l'exercice 1983-1984 en passant de 98,3 milliards à 97,7 milliards. Cette légère contraction est à lier à la détérioration de la position débitrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur et à l'important ralentissement de la croissance du crédit intérieur. Elle a été perceptible au niveau de la circulation fiduciaire qui a chuté de 16,2 % et à celui des dépôts en banque qui ne se sont accrus que de 5,5 % au lieu de 64,3 % un an plus tôt.

La **base monétaire** (a) s'est établie à 23,6 milliards en septembre 1984 contre 27,4 milliards un an auparavant, soit une baisse de 3,8 milliards due à la circulation fiduciaire. Le rétrécissement de la base monétaire a été induit par une dégradation des avoirs extérieurs nets et de la position nette du Gouvernement, atténuée cependant par la hausse des concours aux banques. Le multiplicateur s'est situé à 4,43 au 30 septembre 1984 alors qu'il était de 4,17 un an auparavant.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Les dernières statistiques officielles disponibles sur le commerce extérieur concernent l'année 1980. Ces données font apparaître un fort accroissement des exportations et une reprise timide des importations, d'où une légère contraction du déficit commercial ainsi qu'une nette amélioration du taux de couverture des importations par les exportations.

BÉNIN - ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1977	1978	1979	1980
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	10,1	6,1	9,8	13,3
Importations	65,8	70,2	68,1	70,0
Balance commerciale	- 55,7	- 64,1	- 58,3	- 56,7
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	15,3	8,7	14,4	19,0
Source : Ministère du Plan et de la Statistique, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique.				

La valeur des exportations est passée de 9,8 milliards de francs c.f.a. en 1979 à 13,3 milliards en 1980, soit une hausse de 35,7 % due essentiellement aux expéditions de coton, de karité, d'huile de palme et de palmiste. Ainsi, les apports en devises au titre du coton égrené ont plus que doublé en s'établissant à 2,5 milliards et ceux au titre d'huile de palme et de palmiste, estimés à 3,2 milliards en 1980, ont progressé de 23,1 % nonobstant une mauvaise tenue des cours mondiaux. Les ventes d'amandes de karité, insignifiantes en 1979, ont atteint 9 271 tonnes pour 0,8 milliard l'année sous revue, ce qui constitue pour ce produit la meilleure performance de ces dix dernières années. Les recettes tirées des exportations de cacao en fèves se sont stabilisées à 2,9 milliards, malgré une augmentation des quantités embarquées.

Les importations ont été évaluées à 70,0 milliards de francs c.f.a. en 1980 au lieu de 68,1 milliards en 1979, soit une progression de 2,8 % presque exclusivement imputable au renchérissement des produits importés, les quantités correspondantes ayant sensiblement diminué pour la plupart des rubriques. Ainsi, les achats de produits alimentaires ont été contenus à 6,8 milliards, en hausse de 0,7 milliard malgré une baisse de plus du quart des approvisionnements. Il en a été de même pour les boissons et tabacs qui ont coûté 9,8 milliards contre 9,7 milliards en 1979 en dépit d'une compression sensible du tonnage. Les acquisitions de machines et matériel de transport ont été portées de 11,0 milliards à 14,2 milliards, en liaison avec le démarrage des grands travaux tels que la réalisation du complexe sucrier de Savè et de la cimenterie d'Onigbolo, la mise en place des équipements pour l'exploitation du gisement pétrolier de Sèmè. En revanche, les importations de produits pétroliers ont notablement fléchi, surtout en volume, et leur valeur est tombée de 6,8 milliards à 4,7 milliards.

Malgré une certaine tentative de diversification, le commerce extérieur est resté orienté en majeure partie vers l'Europe et surtout vers les pays de la *Communauté Économique Européenne* (C.E.E.). En 1980, le Bénin a réalisé avec ces derniers 63,9 % de ses exportations et 55,6 % de ses achats extérieurs au lieu de 73,4 % et 54,2 % en 1979. Le déficit commercial avec ce pays est demeuré voisin de celui de l'année précédente, soit environ 30 milliards de francs c.f.a.

La part des échanges avec les autres pays d'Afrique, déjà traditionnellement faible, s'est encore réduite aussi bien à l'exportation qu'à l'importation en évoluant respectivement de 18,4 % à 14,3 % et de 11,2 % à 7,4 %. Les transactions avec les pays membres de la *Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.D.E.A.O.), principaux partenaires africains, se sont soldées par un déficit de 2,4 milliards de francs c.f.a. en 1980, en légère baisse par rapport à l'année précédente.

Les ventes aux pays du continent américain, négligeables jusque-là, ont sensiblement augmenté pour représenter 4,5 % du total des exportations en 1980. La part de ces pays dans les importations béninoises s'est relevée de 6,3 % en 1979 à 7,6 %.

Les échanges avec les pays asiatiques se sont renforcés. Le poids de ces pays dans les exportations est passé de 7,1 % en 1979 à 12,8 % en 1980 tandis qu'il se maintenait à environ 23 % en ce qui concerne les importations.

Selon les déclarations de la *Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras* (SONICOG), les ventes des produits oléagineux à l'étranger au cours de l'année 1984 ont rapporté 6,2 milliards de francs c.f.a. au lieu de 3,7 milliards en 1983. Par ailleurs, les statistiques du port autonome de Cotonou font état d'embarquements cumulés à fin septembre 1984 de 16 982 tonnes de coton égrené, de 7 620 tonnes de cacao et de 7 105 tonnes de beurre de karité contre respectivement 8 234 tonnes, 2 982 tonnes et 644 tonnes un an plus tôt.

A défaut d'estimations détaillées des importations, l'analyse faite à partir des droits liquidés par la Direction des Douanes pour obtenir un indicateur de tendance laisse apparaître un fléchissement des achats extérieurs, les droits et taxes perçus à l'importation en 1984 ayant baissé d'environ 20 % par rapport à ceux constatés en 1983.

4.2. Balance de paiements

Les paiements extérieurs se sont soldés en 1983 par un déficit de 19,2 milliards de francs c.f.a. résultant essentiellement de la baisse des entrées nettes de capitaux non monétaires.

Les opérations sur marchandises ont dégagé un solde déficitaire de 65,0 milliards de francs c.f.a. contre 71,0 milliards en 1982, en raison principalement de la contraction de 13,0 % de la valeur des importations. Les paiements nets au titre des services, bien qu'en retrait, sont demeurés positifs en 1983 avec 5,3 milliards au lieu de 6,9 milliards.

Les transferts sans contrepartie n'ont pas varié notablement d'une année à l'autre, la baisse des apports privés ayant été pratiquement compensée par un accroissement des transferts publics. Au total, le déficit du compte courant, en atténuation de 10,1 % en 1983, n'a été que partiellement couvert par les entrées nettes de capitaux, en forte diminution par rapport au niveau atteint en 1982.

En 1984, selon les estimations provisoires, la balance des paiements s'est par contre soldée par un léger excédent de 1,8 milliard de francs c.f.a. Les mesures de modération de la demande interne mises en œuvre en 1983 et poursuivies en 1984, conjuguées à un quasi-doublement de la valeur des exportations ont en effet induit une nette contraction du déficit commercial qui a été évalué à 50,0 milliards. En revanche, l'excédent des services s'est encore amenuisé de 1,6 milliard.

S'agissant des transferts sans contrepartie, l'appel à l'aide lancé à la Communauté internationale par les autorités gouvernementales au début de l'année 1984 a contribué à un accroissement de l'aide publique de 1,0 milliard de francs c.f.a. Le déficit courant s'est sensiblement réduit, en passant de 34,7 milliards en 1983 à 20,3 milliards en 1984.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires se sont établies à 22,1 milliards au lieu de 15,5 milliards un an plus tôt. Ainsi, l'objectif d'équilibre extérieur retenu pour l'année 1984 a-t-il été réalisé.

BÉNIN – BALANCE DES PAIEMENTS

	1980*	1981*	1982*	1983**	1984**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises (a)	– 57,5	– 55,0	– 71,0	– 65,0	– 50,0
dont : <i>Exportations FOB</i>	+ 47,0	+ 65,0	+ 44,0	+ 35,0	+ 65,0
<i>Importations CAF</i>	– 104,5	– 120,0	– 115,0	– 100,0	– 115,0
Services	+ 13,5	+ 4,8	+ 6,9	+ 5,3	+ 3,7
Transferts sans contrepartie	+ 21,8	+ 25,8	+ 25,5	+ 25,0	+ 26,0
dont : <i>Privés</i>	+ 9,3	+ 12,3	+ 11,5	+ 9,0	+ 9,0
<i>Publics</i>	+ 12,5	+ 13,5	+ 14,0	+ 16,0	+ 17,0
Balance des paiements courants	– 22,2	– 24,4	– 38,6	– 34,7	– 20,3
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	+ 16,0	+ 30,0	+ 25,7	+ 15,5 (b)	+ 23,3
Balance de base	– 6,2	+ 5,6	– 12,9	– 19,2 (c)	+ 3,0
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	+ 4,4	+ 5,4	– 4,0	...	– 1,2
Erreurs et omissions nettes	...	...	...	...	...
Balance globale	– 1,8	+ 11,0	– 16,9	– 19,2	+ 1,8
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe – indique un déficit.					
* Données provisoires. - ** Estimations.					
(a) Chiffres différents des données du commerce extérieur retracées dans la partie 4.1. en raison des ajustements propres à la méthodologie de la balance des paiements.					
(b) Long terme + court terme.					
(c) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux non monétaires à court terme.					
Source : B.C.E.A.O.					

**L'évolution économique et financière
du Burkina Faso**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'économie burkinabè s'est ressentie, au cours de l'année 1984, de l'irrégularité des pluies qui a occasionné en particulier un important déficit alimentaire. Au niveau des cultures de rente, la forte poussée de la production de karité et la légère hausse de celle du coton ont contrasté avec le recul des autres récoltes. Le secteur minier a été renforcé par l'entrée en activité à compter du mois d'octobre de la mine d'or de Poura. En matière d'évolution des prix intérieurs, les tensions inflationnistes se sont quelque peu atténuées. Au total, le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) a bénéficié d'une progression nominale de 6,3 % à comparer avec celle de 4,8 % enregistrée en 1983.

1.1. La production agricole

La campagne 1983-1984 a été marquée par une dégradation de la situation alimentaire, liée au recul de la production vivrière. La commercialisation des principales cultures de rente a par contre progressé.

BURKINA -- COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Milliers de tonnes				
Arachide décortiquée	0,1	0,4	1,4	6
Coton graine	62,5	57,5	75,6	79,3
Karité	49,6	26,6	24,3	66,7
Sésame	2,4	3,7	4,0	3,7
Sources : Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles (C.S.P.P.A.) - Société des Fibres Textiles (SOFITEX).				

La **production cotonnière** a bénéficié d'une hausse de 4,9 % pour s'inscrire à 79 287 tonnes en 1983-1984 contre 75 572 tonnes un an plus tôt. Cette amélioration provient essentiellement d'un accroissement des superficies ensemencées, d'une intensification des traitements phytosanitaires et d'une incitation à la production grâce à un relèvement des prix au producteur. La collecte de **karité** a plus que doublé pour ressortir à 66 675 tonnes au lieu de 24 329 tonnes, tant en raison du cycle végétatif de ce produit que de l'attrait d'un prix plus rémunérateur. Les achats d'**arachide décortiquée** n'ont par contre atteint que 49 tonnes au lieu de 1 366 tonnes la saison précédente. Ceux de **sésame** ont également fléchi pour se chiffrer à 3 717 tonnes contre 3 990 tonnes il y a un an.

La production de **fruits et légumes** commercialisée par l'*Union des Coopératives Burkinabè Agricoles et Maraîchères* (UCOBAM) a enregistré une baisse de 10,8 % en 1983-1984 par rapport à l'année précédente en se situant à 3 037 tonnes au lieu de 3 406 tonnes. Le résultat aurait pu être meilleur n'eussent été les difficultés de transports rencontrées pour l'écoulement des produits concernés à l'extérieur.

La **production vivrière** s'est de nouveau réduite en 1983-1984, occasionnant ainsi l'aggravation du déficit céréalier, évalué à 117 700 tonnes pour la campagne sous revue. En effet, la **production céréalière** est passée de 1 188 445 tonnes en 1982-1983 à 1 129 949 tonnes à la suite d'un recul généralisé des principales récoltes. Celles de *maïs* et de *riz paddy* n'ont atteint que 71 874 tonnes et 19 300 tonnes au lieu de 111 294 tonnes et 27 061 tonnes la campagne précédente. Les résultats pour le *mil et sorgho* ont connu un recul plus modéré pour s'établir à 1 038 775 tonnes contre 1 059 090 tonnes un an plus tôt.

BURKINA - PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho	889	1 114	1 050	1 039
Maïs	98	132	111	72
Riz paddy	29	29	27	19
Total	1 016	1 275	1 188	1 130
Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.				

1.2. L'élevage

Les effectifs du cheptel ont augmenté dans leur ensemble en 1983 par rapport à 1982. Les bovins ont totalisé 2 928 milliers de têtes en 1983 au lieu de 2 871 milliers en 1982, soit un accroissement de 2,0 %. Tout comme en 1982, les ovins et les caprins ont enregistré un croît de 3,5 %. Leur nombre a été estimé respectivement à 2 039 milliers et 2 545 milliers en 1983.

BURKINA - PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

	1980	1981	1982	1983
Milliers de têtes				
Bovins	2 760	2 815	2 871	2 928
Ovins	1 854	1 905	1 970	2 039
Caprins	2 793	2 376	2 459	2 545
Porcins	173	226	226	206
Volailles	11 031	12 000	20 000	30 000
Source : Direction des Services de l'Élevage et des Industries animales.				

1.3. L'activité minière

La mine d'or de Poura est entrée en production dans le courant du mois d'octobre 1984. Elle a nécessité un investissement de plus de 17 milliards de francs c.f.a. et produira en année pleine environ 2 tonnes d'or. La durée de vie de la mine est estimée à 10 ans, les réserves étant évaluées à 22 tonnes. Il existerait toutefois une forte probabilité de découverte de nouveaux filons sur le site de Poura, ce qui pourrait contribuer à allonger la période d'exploitation de cette unité.

Par ailleurs, les autorités burkinabè ont organisé depuis le quatrième trimestre 1984 l'orpaillage dans la région de Sebba et la production d'or à ciel ouvert.

1.4. L'industrie

Grâce à l'amélioration de la production cotonnière, les usines d'égrenage ont bénéficié d'un meilleur rythme d'activité. La production de fibre a, en effet, atteint 30 074 tonnes au cours de la campagne 1983-1984, soit une hausse de 4,4 % par rapport aux 28 817 tonnes obtenues en 1982-1983.

La production de sucre s'est chiffrée à 26 307 tonnes au lieu de 27 703 tonnes la campagne précédente. Cette régression de 5,0 % est due au recul de 297 925 tonnes à 274 731 tonnes de la récolte de canne.

En vue de promouvoir en particulier le développement industriel, un nouveau code des investissements a été promulgué en 1984 et mis en vigueur à compter du 7 août de cette même année.

1.5. Les prix et les revenus

En dépit de l'aggravation du déficit céréalier, les pressions inflationnistes se sont quelque peu atténuées au cours de l'année 1984. L'indice des prix à la consommation africaine n'a en effet progressé que de 4,8 % en moyenne au lieu de 8,4 % un an plus tôt.

OUAGADOUGOU - ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION AFRICAINE

	1981	1982	1983	1984
Base 100 : Année 1970				
Janvier	234,1	253,9	288,6	299,0
Février	225,2	257,8	288,6	299,3
Mars	241,1	263,9	296,6	306,7
Avril	227,6	269,1	299,3	301,1
Mai	255,4	269,0	303,5	306,4
Juin	272,8	279,5	303,0	305,6
Juillet	274,8	284,4	296,3	317,6
Août	271,6	277,6	304,0	318,4
Septembre	247,8	283,2	304,5	326,1
Octobre	248,9	291,5	307,5	329,0
Novembre	252,2	291,7	299,0	333,3
Décembre	258,5	290,1	298,2	320,5
Moyenne annuelle	250,8	276,0	299,1	313,6
N.B. - Indices établis par la B.C.E.A.O. à partir de ceux calculés sur les bases 100 : 1958 jusqu'en juillet 1982 et juillet 1981 - juin 1982 à compter d'août 1982				

S'agissant des revenus, les producteurs ont bénéficié d'un relèvement appréciable des prix des produits agricoles, destiné à améliorer leur pouvoir d'achat et à donner une nouvelle impulsion à la production.

BURKINA – PRIX A LA PRODUCTION

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Francs c.f.a. le kilo				
Arachide decortiquee	81.93	130,78	138,758	138,758
Coton graine	55.00	62.00	62.00	70,00
Karité	27.50	43,00	46.00	58,00
Sésame	75.00	83,75	89,00	96,00
Source : Journaux officiels du Burkina Faso				

2. FINANCES PUBLIQUES

Les prévisions budgétaires de l'exercice 1983 ont été arrêtées en recettes à 54,2 milliards de francs c.f.a. et en dépenses à 57,9 milliards, dégageant une impasse de 3,7 milliards. A la clôture de l'exercice, les recettes encaissées ont atteint 52,9 milliards et les paiements effectués à 53,5 milliards, soit un déficit réel de 0,6 milliard. Les recettes ont été recouvrées à hauteur de 97,6 %. Les recettes fiscales prévues pour 47,0 milliards se sont effectivement élevées à 44,6 milliards dont 45,1 % de droits de douane. Par ailleurs, des financements extérieurs ont été obtenus pour un montant de 4,5 milliards. Les dépenses de fonctionnement et d'équipement, qui étaient attendues respectivement à 53,7 milliards et 4,2 milliards, se sont chiffrées finalement à 50,1 milliards et 3,4 milliards, traduisant ainsi une meilleure maîtrise des charges publiques.

Pour 1984, les masses budgétaires ont été arrêtées en recettes à 57,6 milliards de francs c.f.a. et en dépenses à 62,7 milliards, soit en augmentation respectivement de 6,3 % et 8,3 % par rapport aux prévisions de 1983. Le déficit projeté ressort ainsi à 5,1 milliards mais des contributions extérieures susceptibles d'assurer l'équilibre financier du budget devraient être recherchées.

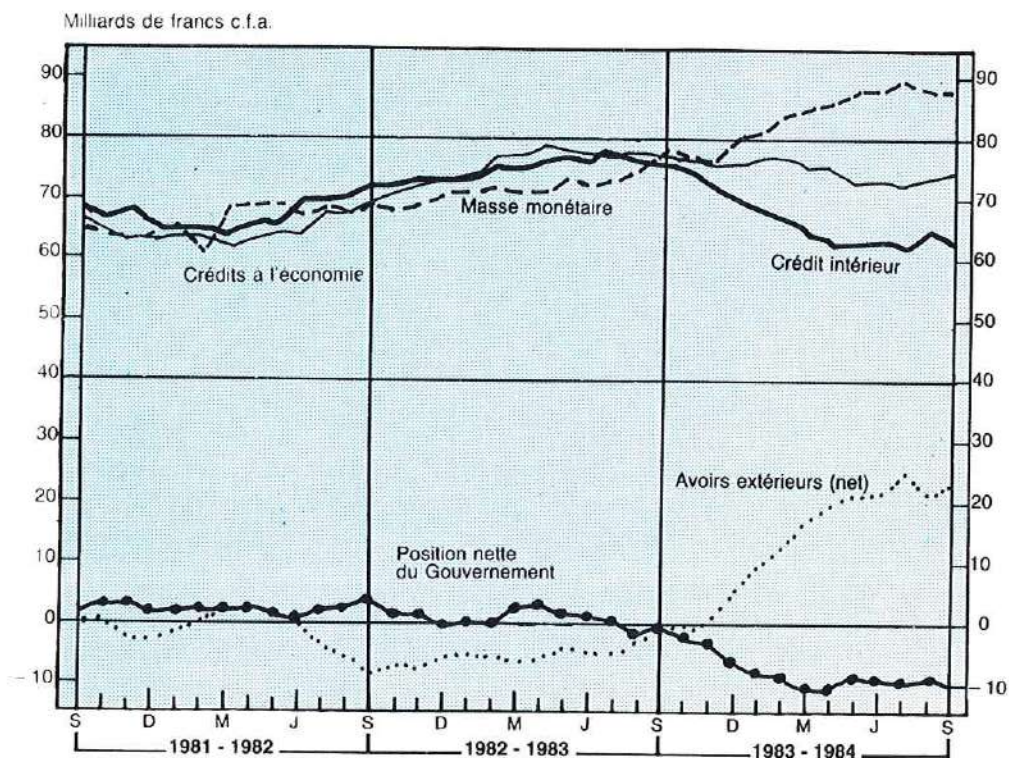
Les ressources fiscales, prévues pour 50,3 milliards de francs c.f.a., sont en accroissement de 7,0 % et représentent 87,3 % du total des recettes. Elles se répartissent entre les impôts directs, les impôts indirects et les droits d'enregistrement et de timbre pour respectivement 11,2 milliards, 38,1 milliards et 1,0 milliard. Les recettes douanières ont été estimées à 24,9 milliards, montant identique à celui de l'exercice précédent. Les autres ressources ont été évaluées à 7,3 milliards, pratiquement au même niveau qu'en 1983.

Globalement fixées à 62,7 milliards de francs c.f.a., les dépenses se subdivisent en dépenses de fonctionnement pour 59,8 milliards et en dépenses d'équipement pour 2,9 milliards. La hausse de 4,8 milliards provient essentiellement de la dette publique dont les dotations ont été portées de 8,2 milliards en 1983 à 14,7 milliards l'exercice sous revue, du fait d'un quasi-doublement des remboursements des emprunts et avances dont le montant est passé de 6,3 milliards à 12,1 milliards. Les dépenses de matériel ont été arrêtées à 7,2 milliards et celles de personnel à 31,6 milliards, demeurant stables par rapport à l'année précédente.

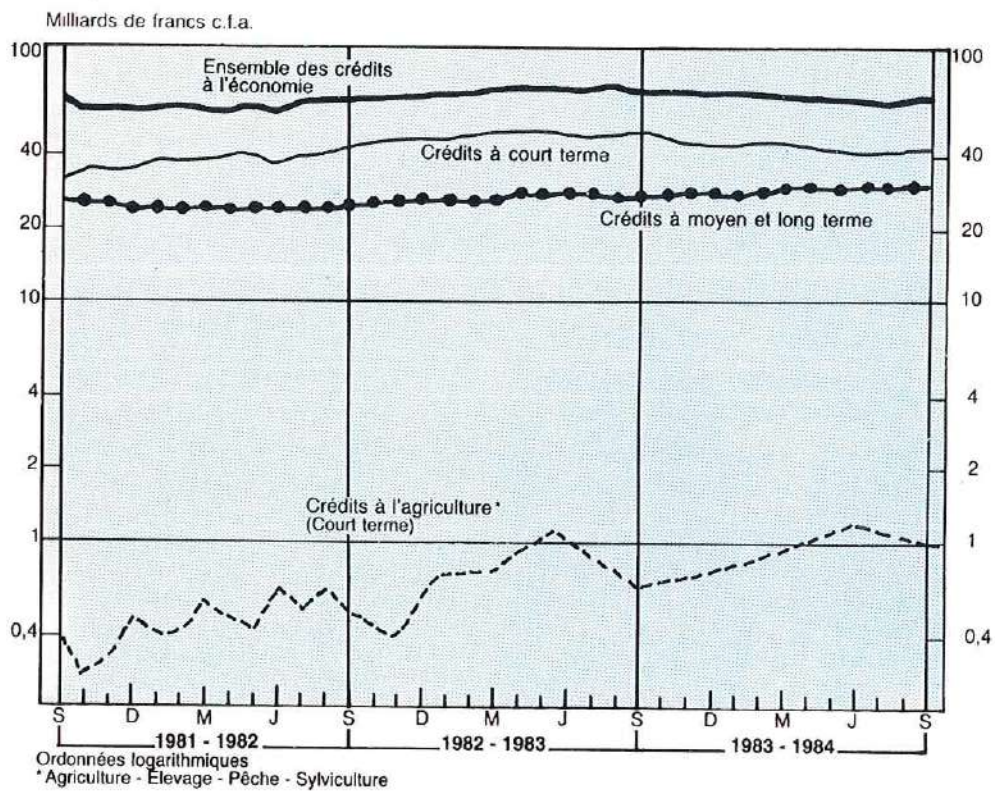
BURKINA – BUDGET NATIONAL *

	1982	1983	1983	1984
	Réalisations		Prévisions	
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	53,2	52,9	54,2	57,6
- Recettes fiscales	43,1	44,6	47,0	50,3
dont : <i>Douanes</i>	22,6	20,1	24,9	24,9
- Autres recettes	6,6	3,8	7,2	7,3
- Financements extérieurs	3,5	4,5	—	—
Dépenses	56,7	53,5	57,9	62,7
- Budget de fonctionnement	48,8	50,1	53,7	59,8
- Budget d'équipement	7,9	3,4	4,2	2,9
Déficit (–) ou excédent (+)	– 3,5	– 0,6	– 3,7	– 5,1
* Exercice 1 ^{er} janvier – 31 décembre.				
Source : Services du Trésor burkinabè.				

BURKINA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



BURKINA - ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

La situation monétaire arrêtée au 30 septembre 1984, comparée à celle au 30 septembre 1983, a été marquée par une amélioration très sensible de la position extérieure nette des institutions monétaires, un renforcement de la position créditrice nette du Trésor, une baisse des crédits à l'économie et un important accroissement de la masse monétaire.

BURKINA – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	30 septembre			
	1981	1982	1983	1984
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	– 45	– 8 775	– 6 443	23 904
- Banque centrale	11 750	7 721	10 986	37 989
- Trésor	5	-	-	-
- Banques	– 11 800	– 16 496	– 17 429	– 14 085
Crédit intérieur	68 520	72 881	76 156	63 926
- Gouvernement (net)	1 936	3 827	– 744	– 10 684
- Crédits à l'économie	66 584	69 054	76 900	74 610
Masse monétaire	64 924	68 852	74 138	88 463
Autres éléments nets	3 551	– 4 746	– 4 425	– 633

Source : B.C.E.A.O.

La **position extérieure nette des institutions monétaires** qui affichait un déficit de 6,4 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1983 s'est fortement améliorée durant l'exercice 1983-1984 pour devenir créditrice de 23,9 milliards, soit une progression de 30,3 milliards résultant d'un accroissement des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale pour 27,0 milliards et d'une réduction des engagements extérieurs nets des banques pour 3,3 milliards. Cette performance remarquable a eu pour origines principales une hausse notable des recettes d'exportation de fibres de coton et de karité, une augmentation des entrées nettes au titre des capitaux et des transferts et un ralentissement des importations.

Les *réserves officielles de change* sont passées de 20,4 milliards de francs c.f.a. en septembre 1983 à 47,3 milliards douze mois plus tard. La progression des réserves ayant été plus forte que celle des engagements monétaires à vue, le taux de couverture de ceux-ci par les avoirs bruts a évolué de 53,4 % à 73,5 % au cours de l'exercice sous revue.

Le **crédit intérieur** a diminué de 16,1 % en se chiffrant à 63,9 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1984 contre 76,2 milliards un an plus tôt. Cette contraction est due à l'évolution de la position nette du Gouvernement et, dans une moindre mesure, à celle des crédits à l'économie.

La *position créditrice nette du Gouvernement* s'est sensiblement renforcée en passant de 0,7 milliard de francs c.f.a. à fin septembre 1983 à 10,7 milliards à fin septembre 1984, en liaison avec un accroissement des dépôts de l'État auprès de la Banque centrale et des banques, en contrepartie des concours extérieurs, et un retard dans l'exécution de certains programmes d'investissements publics.

Les *crédits à l'économie* se sont situés à 74,6 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1984 contre 76,9 milliards un an auparavant. L'analyse des crédits selon l'échéance révèle cependant une évolution contrastée. En effet, les crédits à court terme, malgré la progression de 3,5 % des crédits ordinaires, ont enregistré un recul de 10,9 % du fait d'une résorption presque totale des crédits de campagne. Les concours à moyen et long terme ont, pour leur part, augmenté de 11,0 %.

Les **concours de l'Institut d'émission** se sont inscrits en baisse de 6,0 %, régressant de 21,5 milliards de francs c.f.a. en septembre 1983 à 20,2 milliards en septembre 1984. Cette variation est imputable au remboursement de tous les refinancements de crédits de campagne et au repli des interventions au titre des crédits ordinaires. Les avances consenties au titre du marché monétaire sur ressources locales se sont élevées à 2,4 milliards à la fin de l'exercice sous revue au lieu de 2,5 milliards un an plus tôt. Le montant des facilités accordées par la Banque centrale à l'État, principalement sous forme de découvert au titre de l'article 14, s'est accru de 1,5 milliard durant l'exercice. Le Trésor a par ailleurs réescompté auprès de l'Institut d'émission des obligations cautionnées de manière épisodique au cours de l'exercice 1983-1984.

La **masse monétaire** s'est chiffrée à 88,5 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1984 contre 74,1 milliards douze mois plus tôt, soit une hausse de 19,4 % au lieu de 7,5 % l'exercice précédent. Cette expansion a eu pour origine le renforcement des avoirs extérieurs nets. Elle s'est traduite au niveau des composantes par une augmentation de 22,9 % de la circulation fiduciaire, passée de 24,9 milliards à 30,6 milliards, et un accroissement de 16,9 % des dépôts en banque qui ont évolué de 47,9 milliards à 56,0 milliards.

La **base monétaire** ^(a) s'est établie à 54,4 milliards à fin septembre 1984 contre 32,7 milliards un an plus tôt. Cette progression de 21,7 milliards est essentiellement imputable à l'augmentation des avoirs extérieurs nets. Le multiplicateur a été ramené de 2,14 à 1,63 entre le 30 septembre 1983 et le 30 septembre 1984.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Les échanges commerciaux avec l'extérieur ont été marqués en 1983 par une légère contraction des importations et une reprise des exportations. Il en est résulté une réduction du déficit de la balance commerciale et une amélioration du taux de couverture des importations par les exportations.

BURKINA - ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1980	1981	1982	1983
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	19,1	19,9	18,1	21,7
Importations	75,6	91,4	114,0	109,6
Balance commerciale	- 56,5	- 71,5	- 95,9	- 87,9
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	25,3	21,8	15,9	19,8
Source : Ministère du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple, Direction générale du Commerce.				

Les exportations sont passées de 18,1 milliards de francs c.f.a. en 1982 à 21,7 milliards, soit une progression de 19,9 % contre une baisse de 9,0 % l'année précédente. Les recettes au titre des ventes de coton se sont élevées à 11,9 milliards, en hausse de 4,3 milliards, sous l'effet conjugué d'un relèvement des prix moyens de réalisation et d'une augmentation du volume des expéditions, ce dernier facteur étant à lier aux bons résultats obtenus pour le coton graine au cours de la campagne 1982-1983. Les exportations d'amandes de karité se sont inscrites à 2,6 milliards au lieu de 2,3 milliards en 1982. En revanche, les apports en devises des produits de l'élevage ont notablement fléchi. Les ventes d'animaux vivants en particulier ne se sont établies qu'à 1,2 milliard, soit un peu plus de la moitié des recettes de 1982, du fait des difficultés d'écoulement sur les marchés des pays voisins et d'une baisse corrélative des prix de cession. Les exportations de peaux et cuirs bruts, estimées à 0,2 milliard en 1983, se sont également situées en net retrait par rapport à leur niveau de 0,7 milliard de l'année précédente.

La valeur globale des importations a fléchi de 114,0 milliards de francs c.f.a. en 1982 à 109,6 milliards l'année sous revue, soit de 3,9 %, alors que les quantités correspondantes ont baissé de 14,3 %. Les achats de produits alimentaires ont été contenus à 21,1 milliards contre 23,0 milliards en 1982, grâce notamment à une réduction des prix moyens de ces approvisionnements constitués en grande partie de dons et d'aides. La facture énergétique s'est stabilisée à 18,8 milliards malgré une légère contraction des importations d'hydrocarbures, traduisant

ainsi le renchérissement continu de ces produits en raison de l'appréciation du dollar des États-Unis. Les acquisitions de biens d'équipement ont nécessité 25,7 milliards en 1983, soit pratiquement le même montant que l'année précédente.

La ventilation géographique des échanges a subi entre 1982 et 1983 de profondes modifications, caractérisées surtout par un effritement de l'importance relative des pays membres de la *Communauté Économique Européenne* (C.E.E.) en faveur des pays du continent asiatique.

La part relative de la C.E.E. a sensiblement diminué surtout dans les exportations où elle est tombée de 42,0 % en 1982 à 27,8 %. En ce qui concerne les importations, elle s'est établie à 43,6 % au lieu de 47,5 % l'année précédente. Le déficit global avec les pays de la Communauté a été ramené de 46,5 milliards de francs c.f.a. à 41,8 milliards en 1983.

Les échanges avec les pays africains restent concentrés sur les pays de la *Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.D.E.A.O.) qui ont été destinataires de 23,2 % des exportations et assuré 28,1 % des importations contre respectivement 31,1 % et 27,1 % en 1982. En raison d'une quasi-stabilité du commerce dans les deux sens, le déficit enregistré avec ce groupe de pays est demeuré voisin de 25 milliards.

Les transactions avec les pays du continent américain ont été insignifiantes à l'exportation. Elles ont représenté 13,7 % des importations contre 11,0 % l'année précédente. Le solde négatif des échanges avec ces pays s'est par conséquent sensiblement aggravé en se situant à 14,8 milliards contre 12,5 milliards en 1982.

Les pays d'Asie ont été les principaux bénéficiaires des changements intervenus dans l'orientation du commerce extérieur. En effet, leur importance dans les exportations s'est considérablement relevée, passant de 23,9 % en 1982 à 43,2 % en 1983, tandis qu'elle est demeurée relativement stable dans les importations avec 11,0 %. Cette évolution a permis de réduire le déficit des échanges avec ces pays de 8,1 milliards à 2,7 milliards d'une année à l'autre.

Pour 1984, les statistiques officielles du commerce spécial ne sont pas encore publiées. Sur la base des renseignements recueillis auprès des sociétés de commercialisation des grands produits agricoles, les recettes d'exportation du coton au titre de l'année se sont élevées à 19,7 milliards de francs c.f.a. contre 15,7 milliards l'année précédente. Par ailleurs, les expéditions d'amandes de karité ont presque triplé en se situant à fin septembre 1984 à 59 599 tonnes au lieu de 20 491 tonnes un an plus tôt, ce qui devrait se traduire par un accroissement sensible des encaissements correspondants.

En ce qui concerne les importations, aucune estimation détaillée n'est disponible pour 1984. Néanmoins, la tendance à la baisse affichée par les droits et taxes liquidés laisse supposer une nouvelle contraction des achats extérieurs, les droits et taxes perçues à ce titre ayant baissé de 7,0 % par rapport à l'année précédente.

4.2. Balance des paiements

Les transactions extérieures ont dégagé en 1983 un excédent de 11,7 milliards de francs c.f.a. contre un déficit de 4,2 milliards en 1982.

Le déficit de la balance commerciale s'est réduit de 7,7 milliards de francs c.f.a. en raison d'une hausse de 19,3 % des exportations et d'une stabilité des importations. Le solde négatif des services s'est contracté de 44,7 milliards en 1982 à 42,5 milliards. Les transferts sans contrepartie ont enregistré une hausse de 1,6 milliard. En liaison avec la contraction du déficit commercial, le solde négatif du compte courant s'est fortement réduit en s'établissant à 18,8 milliards de francs c.f.a. en 1983 au lieu de 30,3 milliards précédemment.

L'excédent traditionnel des mouvements de capitaux a progressé de 20,9 milliards en 1982 à 30,5 milliards en 1983, par suite de la mobilisation d'importants financements extérieurs.

En 1984, sur la base des estimations préliminaires, les paiements extérieurs se sont soldés par un excédent de 18,8 milliards de francs c.f.a.

Le déficit au titre des biens et services a diminué de 12,0 %, en relation avec un net recul du solde négatif des opérations sur marchandises. Celui-ci a été ramené de 69,0 milliards à 54,8 milliards, en raison d'une baisse des importations et d'un accroissement des exportations, soutenues par la fermeté des cours, l'appréciation du dollar des États-Unis et le démarrage des ventes d'or au cours du dernier trimestre. Les transferts unilatéraux ont continué d'enregistrer des apports publics et privés particulièrement élevés. Au total, ces mouvements ont généré un compte courant négatif de seulement 4,4 milliards, en nette atténuation par rapport aux résultats de l'année 1983.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires ont fléchi de 23,9 %, à la suite du ralentissement des investissements publics et de l'activité économique, notamment commerciale. Elles se sont établies à 23,2 milliards au lieu de 30,5 milliards mais ont plus que couvert le déficit du compte courant.

BURKINA -- BALANCE DES PAIEMENTS

	1980	1981	1982	1983*	1984*
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises (a)	- 43,9	- 51,4	- 76,7	- 69,0	- 54,8
dont : <i>Exportations FOB</i>	+ 33,9	+ 43,3	+ 41,5	+ 49,5	+ 60,2
<i>Importations FOB</i>	- 77,8	- 94,7	- 118,2	- 118,5	- 115,0
Services	- 34,5	- 41,8	- 44,7	- 42,5	- 43,3
Transferts sans contrepartie	+ 68,1	+ 81,8	+ 91,1	+ 92,7	+ 93,7
dont . <i>Privés</i>	+ 29,3	+ 42,1	+ 38,7	+ 40,7	+ 42,5
<i>Publics</i>	+ 38,8	+ 39,7	+ 52,4	+ 52,0	+ 51,2
Balance des paiements courants	- 10,3	- 11,4	- 30,3	- 18,8	- 4,4
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	+ 13,1	+ 10,1	+ 19,2	+ 30,5 (b)	+ 23,2 (b)
Balance de base	+ 2,8	- 1,3	- 11,1	+ 11,7 (c)	+ 18,8 (c)
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	+ 1,6	+ 1,2	+ 1,7	...	...
Erreurs et omissions nettes	- 1,7	+ 1,9	+ 5,2	...	...
Balance globale	+ 2,7	+ 1,8	- 4,2	+ 11,7	+ 18,8
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - indique un déficit.					
* Estimations.					
(a) Chiffres différents des données du commerce extérieur retracées dans la partie 4.1. en raison des ajustements propres à la méthodologie de la balance des paiements.					
(b) Long terme + court terme.					
(c) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux non monétaires à court terme.					
Source : B.C.E.A.O.					

4.3. Dette extérieure

Selon les premières estimations, les engagements contractés au cours de l'année 1983 se sont élevés à 31,4 milliards de francs c.f.a., marquant ainsi un recul par rapport à l'année antérieure au cours de laquelle ils avaient atteint 55,1 milliards. La contribution des institutions internationales et des gouvernements étrangers s'est chiffrée à 30,8 milliards, soit 98,1 % du total. En moyenne, ces nouveaux crédits ont été accordés à un taux d'intérêt de 3,7 % l'an pour une durée d'amortissement de 22 ans, y compris un délai de grâce de près de 6 ans.

Les tirages effectués se sont situés à 28,8 milliards de francs c.f.a., soit une hausse de 7,1 % d'une année à l'autre. Ils proviennent à hauteur de 92,4 % de créanciers publics, le solde émanant des banques et des crédits des fournisseurs. Les principales devises sur lesquelles les tirages ont porté sont le franc français avec 35,6 % du total, le dollar des États-Unis avec 34,0 %. Viennent ensuite le florin hollandais et le dinar islamique avec respectivement 6,9 % et 6,6 %.

Le service de la dette s'est établi à 6,8 milliards de francs c.f.a., soit une progression de 17,2 % par rapport à 1982. Ces charges se répartissent à peu près à égalité entre les remboursements du principal et les paiements des intérêts et commissions.

Les transferts nets de ressources, qui résultent des opérations sur la dette, se sont chiffrés à 22,0 milliards de francs c.f.a., en hausse de 4,3 % d'une année à l'autre.

Au 31 décembre 1983, le total des engagements extérieurs de l'État a été évalué à 279,3 milliards de francs c.f.a. dont 107,2 milliards pour la partie non encore prélevée. Ces montants étaient respectivement de 182,6 milliards et 63,1 milliards un an plus tôt.

L'encours de la dette publique extérieure s'est ainsi élevé à 172,1 milliards de francs c.f.a., réparti à concurrence de 158,4 milliards d'engagements envers les créanciers publics et de 13,7 milliards pour ce qui concerne les bailleurs privés.

Au plan multilatéral, les principaux créanciers sont le groupe de la *Banque Mondiale* pour un encours de 55,2 milliards, le groupe de la *Banque Africaine de Développement* avec 16,6 milliards, le *Fonds de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole pour le Développement International* pour 13,4 milliards, le *Fonds Monétaire International* avec 10,7 milliards, la *Banque Européenne d'Investissement* pour 9,5 milliards, les organismes arabes d'aide multilatérale avec 9,5 milliards et la *Banque Ouest Africaine de Développement* (B.O.A.D.) pour 3,5 milliards.

Les engagements bilatéraux dont les encours se sont chiffrés à 39,1 milliards sont constitués de prêts octroyés notamment par la *Caisse Centrale de Coopération Économique* (C.C.C.E.) pour 26,3 milliards, la République Populaire de Chine pour 5,3 milliards, l'Algérie pour 2,4 milliards, les Pays-Bas pour 2,0 milliards et le Danemark pour 1,8 milliard.

BURKINA - DETTE EXTÉRIEURE*

		Opérations de la période				Dettes en fin de période	
		Service de la dette				Partie	
Origine des prêts		Tirages	Amortis- sements	Intérêts	Total	Encours	non encore prélevée
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1979	8 359,4	20,5	234,7	255,2	25 737,0	12 239,9
	1980	10 984,4	242,0	498,7	740,7	38 428,0	12 378,3
	1981	5 621,7	786,0	218,4	1 004,4	24 581,1	9 935,7
	1982	16 741,1	1 059,1	1 349,8	2 408,9	87 571,9	27 616,1
	1983**	13 120,0	1 769,3	1 558,6	3 327,9	119 270,4	71 712,8
Gouvernements	1979	2 025,6	512,2	292,9	805,1	19 957,6	16 706,4
	1980	6 680,2	572,7	218,3	791,0	25 137,5	21 010,6
	1981	4 759,8	189,1	462,7	651,8	22 067,2	31 743,3
	1982	7 786,0	293,5	596,6	890,2	24 339,1	27 974,9
	1983**	13 538,8	275,8	1 074,6	1 350,4	39 112,9	34 508,7
Banques et autres établissements financiers	1979	5 577,0	120,2	311,4	431,6	6 072,9	-
	1980	292,3	907,1	708,1	1 615,2	6 129,9	-
	1981	-	846,7	582,4	1 429,1	4 602,2	1 250,0
	1982	1 290,9	1 169,0	760,1	1 929,1	4 972,0	4 704,1
	1983**	1 792,4	770,6	499,1	1 269,7	5 940,5	934,3
Crédits fournisseurs	1979	-	133,2	21,2	160,4	369,7	-
	1980	165,3	91,1	43,0	134,1	443,9	-
	1981	-	112,0	104,3	216,3	331,9	-
	1982	1 042,0	391,7	159,0	550,7	2 645,0	2 818,6
	1983**	344,3	630,3	258,1	888,4	7 794,5	-
Autres origines	1979	-	-	-	-	-	-
	1980	-	-	-	-	-	-
	1981	-	-	-	-	-	-
	1982	-	-	-	-	-	-
	1983	-	-	-	-	-	-
Total	1979	15 962,4	786,0	866,4	1 652,4	52 137,2	28 944,3
	1980	18 122,2	1 812,9	1 468,2	3 281,1	71 054,5	33 388,9
	1981	10 381,5	1 933,8	1 367,8	3 301,6	51 582,4	42 929,0
	1982	26 860,0	2 913,4	2 865,5	5 778,9	119 528,0	63 115,8
	1983**	28 795,5	3 446,0	3 390,4	6 836,4	172 118,3	107 155,8

* Dette de l'État et dette garantie par l'État. - ** Chiffres provisoires.

Source : Rapports à la B.I.R.D.

**L'évolution économique et financière
de la République de Côte d'Ivoire**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'économie ivoirienne a été de nouveau confrontée, au cours de l'année 1984, à une situation difficile, liée notamment à la sécheresse, qui a entraîné la chute des revenus et de la consommation. Cette évolution s'est accompagnée d'une baisse des investissements et d'une aggravation du chômage. Selon les estimations, le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) nominal se serait néanmoins accru de 11,8 % au lieu de 5,1 % en 1983. En volume, le P.I.B. aurait enregistré une baisse de 3,7 %, moins prononcée que celle de 5,1 % constatée un an plus tôt.

1.1. La production agricole

En raison d'une grave sécheresse, les résultats de la campagne 1983 - 1984 se sont dans l'ensemble inscrits en retrait par rapport à ceux de 1982 - 1983, à l'exception de la production de cacao.

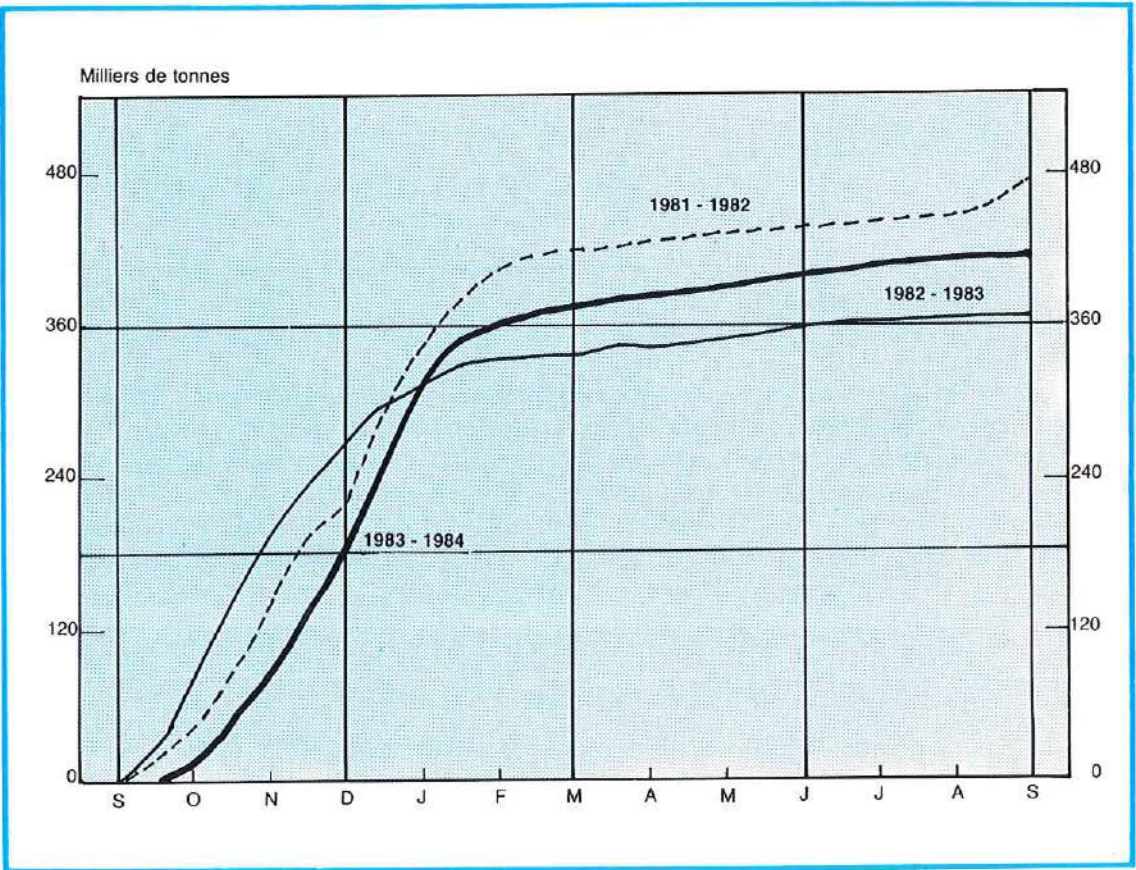
CÔTE D'IVOIRE - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1980 - 1981	1981 - 1982	1982 - 1983	1983 - 1984
Milliers de tonnes				
Cacao (a)	418,3	471,7	365,9	417,7
Café vert	366,8	246,8	267,5	85,2
Coton graine	136,6	135,4	157,0	142,3
(a) Achat bruts, y compris sacherie et freintes.				
Source : Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles (C.S.S.P.P.A.)				

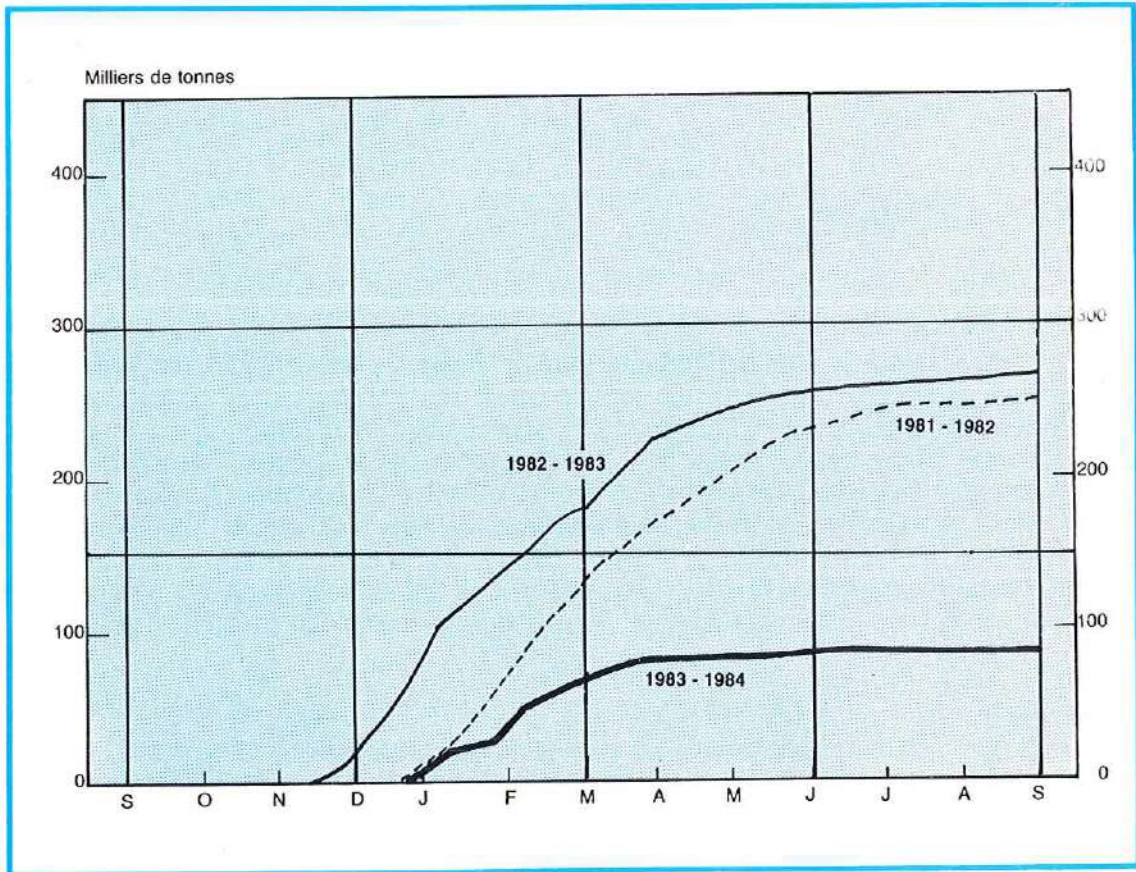
La commercialisation du **café** a fortement chuté pour ne se chiffrer qu'à 85 203 tonnes, en recul de 68,1 % par rapport aux 267 460 tonnes collectées un an plus tôt. La cueillette de **coton graine** a pour sa part été réduite de 9,3 % pour tomber de 156 983 tonnes à 142 347 tonnes. De même, une baisse de 30,4 % a été enregistrée pour la **canne à sucre** dont la récolte s'est située à 1 266 000 tonnes en 1984 au lieu de 1 818 640 tonnes. A l'issue des huit premiers mois de l'année, la collecte de **régimes de palme** s'est établie à 601 085 tonnes, en progression d'environ 7 % par rapport à la même période de l'année précédente. La commercialisation du **cacao** a augmenté de 14,2 % en passant de 365 898 tonnes à 417 679 tonnes. La production de **caoutchouc** s'est également améliorée en s'élevant de 30 547 tonnes en 1983 à 35 508 tonnes.

Contrairement à l'année précédente, les **exportations fruitières** ont bénéficié d'une évolution favorable. Selon la *Coopérative de Producteurs pour la Commercialisation de Fruits et Légumes* (COFRUITEL), elles ont porté sur 114 987 tonnes pour l'ananas et 97 346 tonnes pour la banane contre respectivement 80 414 tonnes et 80 382 tonnes en 1983.

COMMERCIALISATION DU CACAO EN CÔTE D'IVOIRE



COMMERCIALISATION DU CAFÉ EN CÔTE D'IVOIRE



Les dernières statistiques disponibles pour les **productions vivrières** se rapportent à l'année 1983. Cependant, dans le cadre d'une politique d'autosuffisance alimentaire, les autorités ont pris des mesures incitatives en vue d'impulser une relance notable des cultures.

CÔTE D'IVOIRE – PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

	1981	1982	1983	1984
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho	51,0	48,3	43,0	...
Maïs	375,0	423,0	410,0	...
Riz paddy	390,0	450,0	360,0	...
Manioc	1 218,0	1 230,0	1 060,0	...
Igname	2 220,0	2 540,0	2 280,0	...
Banane "plantain"	1 278,0	1 320,0	980,0	...

Source : Ministère de l'Agriculture et des Eaux et Forêts.

1.2. L'exploitation forestière

Les exportations de bois en grumes ont de nouveau fléchi en 1984. Elles se sont fixées à 2 233 858 m³ contre 2 278 723 m³ pour 1983, soit un recul de 2,0 %. En revanche, les exportations de bois débités ont connu une hausse de 3,2 % avec 447 908 m³ au lieu de 433 946 m³ un an plus tôt. Les mouvements divergents observés sont dus à la volonté des pouvoirs publics de continger les exportations de bois en grumes. Une nouvelle mesure allant dans le même sens a été prise en 1984 avec l'augmentation des valeurs mercuriales du bois à l'exportation.

1.3. L'élevage

L'élevage reste peu développé en Côte d'Ivoire. De ce fait, la production locale de viande ne couvre que partiellement la consommation nationale. Cette production s'est située en 1983 à 48 662 tonnes contre 44 820 tonnes en 1982 pour des besoins évalués respectivement à 100 589 tonnes et 91 934 tonnes. Pour 1984, il est prévu une consommation de 101 400 tonnes pour une production de 48 200 tonnes. La consommation porte surtout sur les bovins et la volaille qui en représentent 85 % environ.

1.4. La pêche

La production halieutique, déjà modeste, a souffert en 1984 de la cessation d'activité de certaines sociétés au port de pêche d'Abidjan. Les mises à terre de la pêche industrielle pour les six premiers mois de l'année ont régressé de 30,9 % pour s'établir à 13 357 tonnes au lieu de 19 325 tonnes pour la même période de l'année précédente.

1.5. La production minière

Le développement de l'**extraction pétrolière** a été plus lent que prévu. Alors que les prévisions initiales tablaient sur l'autosuffisance dès l'année 1985, la production n'aurait atteint que 1,4 million de tonnes en 1984, en hausse néanmoins de 300 000 tonnes par rapport à celle de 1983.

La prospection de l'**or** s'est poursuivie sur plusieurs sites. Le plus important projet demeure cependant l'exploitation du gisement d'or d'Iti dans la région de Danané. La durée de vie de la mine serait de 13 ans avec un rythme annuel de production de 1,5 tonne à partir de la troisième année d'activité. S'agissant du diamant, un décret pris en 1984 soumet à autorisation l'exploitation de ce minéral.

1.6. La production industrielle

L'évolution de l'indice de la production industrielle au cours des trois premiers mois de l'année 1984 traduit la poursuite du ralentissement observé en 1983, malgré la reprise habituelle du début de l'année. La forte relance de l'activité durant le quatrième trimestre a toutefois permis une progression annuelle moyenne de l'indice de 8,4 % après la baisse de 14,9 % enregistrée en 1983.

CÔTE D'IVOIRE – INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	1981	1982	1983	1984
Base 100 : Année 1978				
1er trimestre	166,5	135,2	133,4	120,5
2ème trimestre	133,5	134,8	125,1	112,0
3ème trimestre	108,5	129,2	101,5	100,3
4ème trimestre	113,7	109,6	98,1	120,0
Année	129,7	124,7	106,1	115,0

Source : Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction de la Statistique.

Cette évolution est à lier notamment aux perturbations prolongées survenues au premier semestre 1983 dans l'alimentation des unités de production en énergie hydroélectrique. Par ailleurs, certaines agro-industries, surtout les sucreries, ont dû réduire leur cadence de production, du fait de l'insuffisance de leurs approvisionnements en matières premières. La production de sucre a chuté de 38,1 % pour se fixer à 126 425 tonnes au lieu de 204 123 tonnes en 1983. Deux complexes sucriers ont été reconvertis dans la culture du riz, renforçant ainsi les moyens mis en œuvre dans le cadre de la politique d'autosuffisance alimentaire. A l'inverse de la tendance générale, l'extraction d'huile de palme a enregistré au cours des huit premiers mois de 1984 des résultats en hausse de 8,0 % par rapport à la même période de l'année précédente.

1.7. Les prix et les revenus

Nonobstant le relèvement de divers prix et tarifs publics, les tensions inflationnistes se sont légèrement atténuées en 1984. L'indice des prix à la consommation familiale africaine ne s'est en effet accru que de 4,3 % au lieu de 5,9 % en 1983.

ABIDJAN – ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1981	1982	1983	1984
Base 100 : Année 1970				
Janvier	328,0	360,2	370,6	386,7
Février	328,0	358,2	375,6	394,7
Mars	332,2	361,4	376,2	401,1
Avril	338,7	368,5	386,7	401,1
Mai	346,0	371,2	392,8	406,9
Juin	332,4	377,0	393,1	416,5
Juillet	327,6	368,7	383,2	416,0
Août	344,9	362,9	397,2	404,1
Septembre	355,3	364,5	397,6	403,8
Octobre	353,0	363,7	391,1	406,1
Novembre	357,5	367,7	387,9	397,6
Décembre	343,9	363,6	393,9	410,0
Moyenne annuelle	340,6	365,6	387,2	403,7

N.B. – Indices établis par la B.C.E.A.O. à partir de ceux calculés sur la base 100 : février 1960.

Les prix au producteur des produits agricoles ont été sensiblement revalorisés. Les revenus versés au monde rural ont pu être ainsi améliorés, sauf pour le café en raison de la forte chute de la production.

CÔTE D'IVOIRE – PRIX A LA PRODUCTION

	1980 - 1981	1981 - 1982	1982 - 1983	1983 - 1984
Francs c.f.a. le kilo				
Cacao	300	300	300	350
Café ^(a)	300	300	300	350
Coton	80	80	80	100
Maïs	30	40	40	50
Régimes de palme	15	15	15	15
Riz paddy	65	60	75	80

(a) Depuis 1981 - 1982, le prix officiel concerne le café en censes, soit la moitié du prix indiqué.

Source : Journaux officiels de la République de Côte d'Ivoire.

2. FINANCES PUBLIQUES

En 1983, le budget de l'État avait été arrêté en recettes et en dépenses à 675,9 milliards de francs c.f.a. A la clôture de l'exercice, les recettes recouvrées se sont établies à 575,6 milliards alors que les décaissements effectués se sont chiffrés à 637,0 milliards, d'où un déficit de 61,4 milliards.

Malgré les nouvelles mesures prises en 1983 pour élargir l'assiette et améliorer le recouvrement des impôts, la baisse de l'activité économique a eu une incidence négative sur les recettes fiscales. Celles-ci ont diminué de 15,4 milliards de francs c.f.a. d'une année à l'autre en se situant à 394,0 milliards du fait essentiellement de la baisse de 12,8 milliards des droits de douane. Au cours de la même période, les financements extérieurs ont été ramenés de 190,6 milliards à 143,4 milliards, soit une chute de 24,8 %.

Les dépenses globales ont finalement été réalisées à hauteur de 637,0 milliards de francs c.f.a., soit à un niveau inférieur de 38,9 milliards aux prévisions. Grâce à un contrôle rigoureux des dépenses au titre des transferts et au gel des traitements dans la fonction publique, les dépenses de fonctionnement ont été contenues à 427,2 milliards pour des prévisions de 435,3 milliards. La tendance à la compression des dépenses d'équipement s'est poursuivie en 1983, puisqu'elles ont été limitées à 209,8 milliards. Cette réduction est à lier à une politique de modération en matière d'emprunts extérieurs. Dans ce cadre, des aménagements ont dû être apportés aux projets qui devaient être financés par la *Caisse Autonome d'Amortissement* (C.A.A.) de sorte que celle-ci n'a contribué au budget d'investissement que pour 143,4 milliards au lieu des 191,6 milliards prévus.

Pour l'année 1984, les prévisions budgétaires initiales ont été ramenées à 668,0 milliards de francs c.f.a. tant pour les recettes que pour les dépenses. Les masses ainsi arrêtées se sont situées en baisse de 1,2 % par rapport à celles du budget précédent.

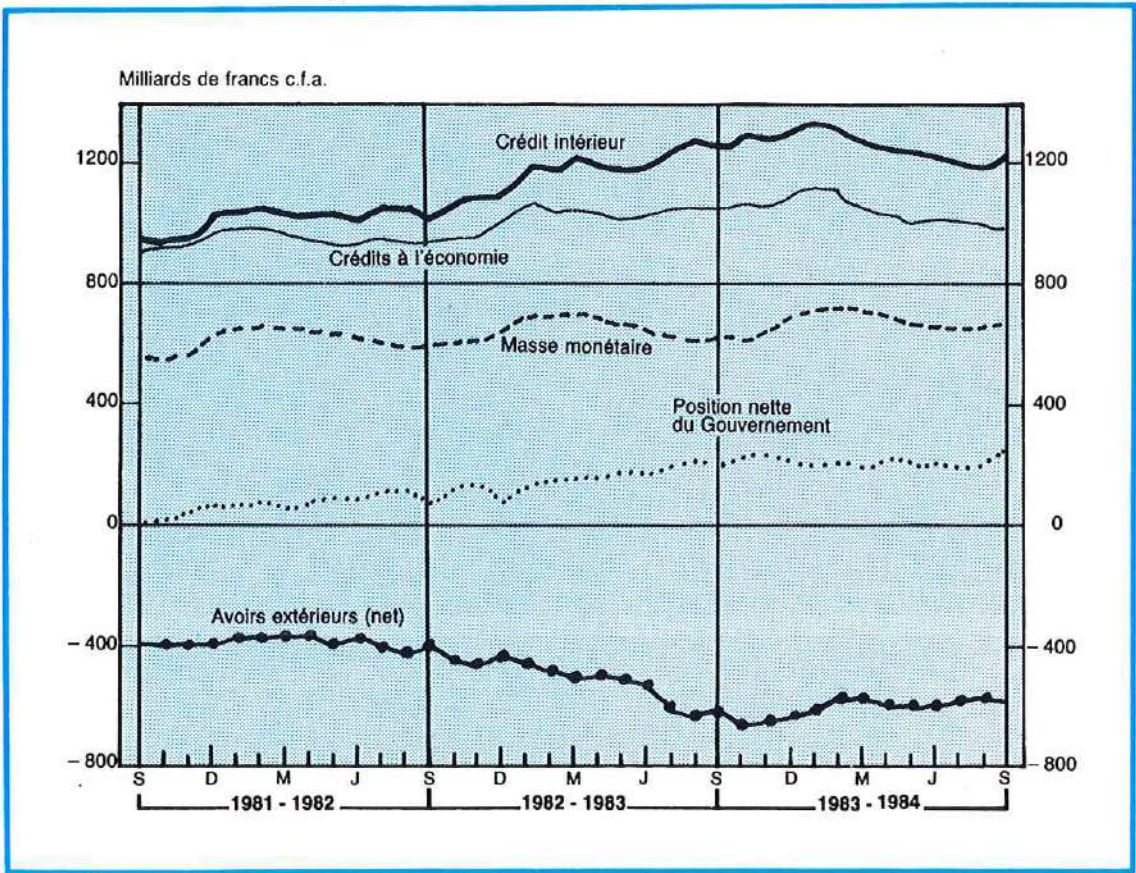
Les inscriptions au titre des recettes fiscales et des autres recettes ont été réduites de 454,7 milliards de francs c.f.a. et 29,6 milliards en 1983 à respectivement 447,6 milliards et 27,4 milliards en 1984. Par contre, les mobilisations de financements extérieurs sont attendues à 193,0 milliards au lieu des 191,6 milliards prévus l'année antérieure.

Le budget général de fonctionnement a été fixé à 428,9 milliards de francs c.f.a., en recul de 6,4 milliards seulement malgré une réduction de 24,0 milliards des crédits de personnel qu'a partiellement compensée la hausse des inscriptions au titre du service de la dette. Les dotations du budget spécial d'investissement sont demeurées pratiquement stables en passant de 240,6 milliards à 239,1 milliards.

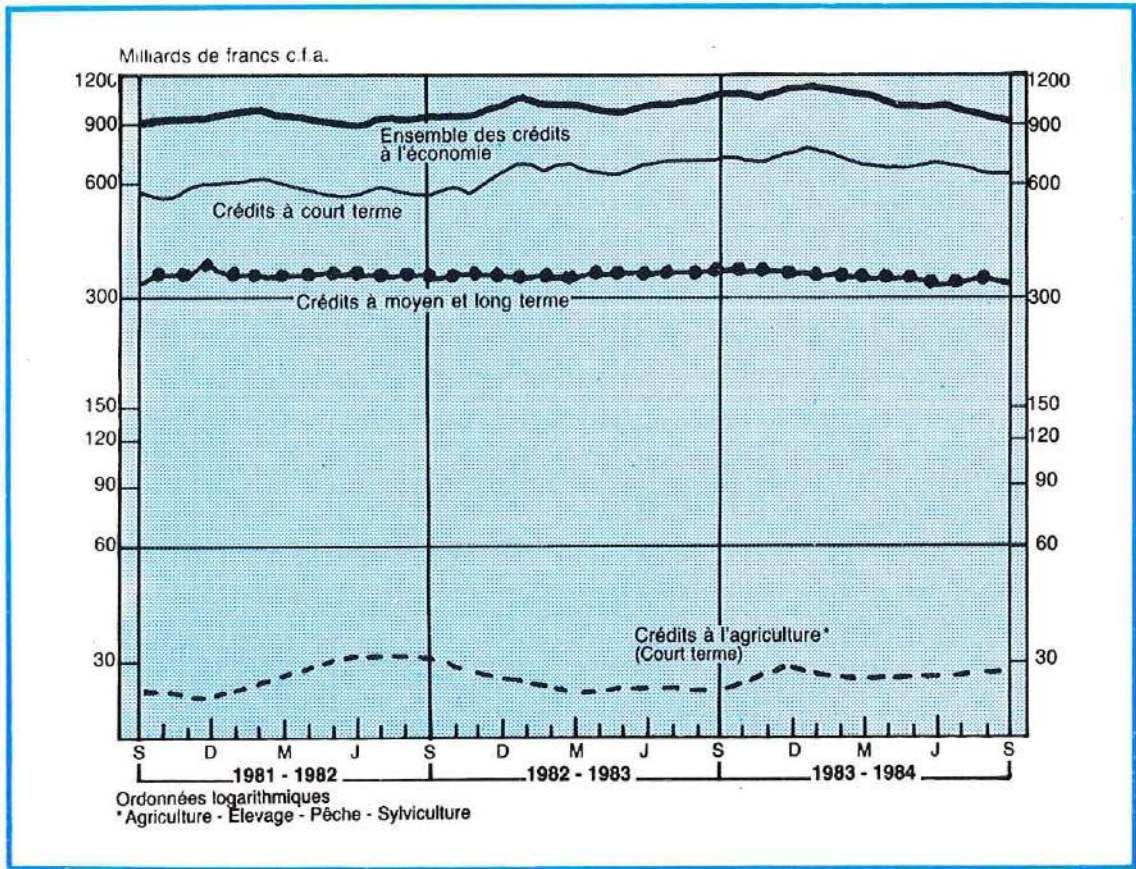
CÔTE D'IVOIRE – BUDGET NATIONAL *

	1982	1983	1983**	1984**
	Réalisations		Prévisions	
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	641,5	575,6	675,9	668,0
– Recettes fiscales	409,4	394,0	454,7	447,6
dont : <i>Douanes</i>	198,8	186,0	220,9	221,1
– Autres recettes	41,5	38,2	29,6	27,4
– Financements extérieurs	190,6	143,4	191,6	193,0
Dépenses	639,3	637,0	675,9	668,0
– Budget de fonctionnement	404,1	427,2	435,3	428,9
– Budget d'équipement	235,2	209,8	240,6	239,1
Déficit (–) ou excédent (+)	+ 2,2	– 61,4	–	–
* Exercice : 1er janvier – 31 décembre.				
** Budget rectifié.				
Source : Services du Trésor ivoirien.				

CÔTE D'IVOIRE - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



CÔTE D'IVOIRE - ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

La situation monétaire arrêtée au 30 septembre 1984, comparée à celle au 30 septembre 1983, se caractérise par une amélioration de la position extérieure nette des institutions monétaires, une contraction du crédit intérieur et une expansion de la masse monétaire.

CÔTE D'IVOIRE - SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	30 septembre			
	1981	1982	1983	1984
Millions de francs c.f.a				
Avoirs extérieurs nets	- 397 108	- 390 916	- 610 591	- 597 198
- Banque centrale	- 268 798	- 289 344	- 471 196	- 496 905
- Banques	- 128 310	- 101 572	- 139 395	- 100 293
Crédit intérieur	930 862	1 008 686	1 255 438	1 238 772
- Gouvernement (net)	14 593	72 024	202 999	250 979
- Crédits à l'économie	916 269	936 662	1 052 439	987 793
Masse monétaire	550 997	601 284	632 612	688 907
Autres éléments nets	- 17 243	16 486	12 235	- 47 333
Source : B.C.E.A.O.				

Entre le 30 septembre 1983 et le 30 septembre 1984, la **position extérieure débitrice nette des institutions monétaires** s'est atténuée de 13,4 milliards de francs c.f.a. en passant de 610,6 milliards à 597,2 milliards, contrairement à la dégradation de 219,7 milliards observée au cours de l'exercice précédent. Cette évolution résulte essentiellement d'une baisse des règlements au titre des importations, d'une réduction des sorties afférentes aux transferts privés sans contrepartie et d'un alourdissement du service de la dette à la suite du réaménagement intervenu en cours de période. Le redressement des avoirs extérieurs nets a concerné uniquement la position des banques, puisque celles-ci ont ramené leurs engagements extérieurs nets de 139,4 milliards à 100,3 milliards. Par contre, la situation débitrice de la Banque centrale vis-à-vis de l'extérieur s'est détériorée de 25,7 milliards pour s'établir à 496,9 milliards.

Les *réserves officielles de change* se sont chiffrées à 1,8 milliard de francs c.f.a. à fin septembre 1984 au lieu de 2,9 milliards un an plus tôt. Le taux de couverture des engagements monétaires à vue de l'Institut d'émission par ses propres réserves a diminué de 0,6 % à 0,4 %.

Le **crédit intérieur** a fléchi de 1,3 % au cours de l'exercice 1983-1984, en se situant à 1 238,8 milliards de francs c.f.a. au lieu de 1 255,4 milliards, alors qu'il avait augmenté de 24,5 % l'exercice précédent. Cette baisse est due à une contraction des crédits à l'économie puisque, dans le même temps, la position débitrice nette du Gouvernement vis-à-vis des autres institutions monétaires s'est creusée.

La position débitrice nette du Gouvernement s'est accentuée au cours de la période sous revue en passant de 203,0 milliards de francs c.f.a. à 251,0 milliards. Cette aggravation de 48,0 milliards, qui est cependant moindre que celle de 131,0 milliards enregistrée au cours de l'exercice précédent, a résulté d'une réduction importante des dépôts publics auprès de la Banque centrale, d'un recours accru du Trésor aux facilités de l'Institut d'émission et de l'utilisation par le Gouvernement des contreparties de ses tirages sur le F.M.I. Par contre, l'État a renforcé ses dépôts dans les banques primaires.

Les crédits à l'économie se sont établis à 987,8 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1984 contre 1 052,4 milliards un an auparavant, soit un fléchissement de 6,1 % comparé à la hausse de 12,4 % relevée en 1982-1983. Cette diminution a concerné aussi bien les concours bancaires à court terme que ceux à moyen et long terme. S'agissant des financements bancaires à court terme, leur chute est essentiellement imputable aux crédits de campagne dont le niveau a baissé de 116,4 milliards à 72,0 milliards en liaison avec l'épuisement des stocks de café. Les concours ordinaires à court terme ont fléchi de 5,4 milliards en rapport avec le ralentissement général de l'activité économique. L'encours des crédits à moyen et long terme a également diminué de 14,9 milliards au cours de l'exercice sous revue compte tenu de la contraction des investissements.

Les interventions de la Banque centrale au 30 septembre 1984 se sont chiffrées à 466,9 milliards de francs c.f.a., en retrait de 5,1 % par rapport aux 491,8 milliards atteints à fin septembre 1983. Ce mouvement de repli a été impulsé par une réduction de 44,5 % des refinancements de crédits de campagne du fait de résultats plus modestes de la commercialisation agricole et du dégonflement plus régulier de ces crédits. Par ailleurs, le mouvement de décélération amorcé ces dernières années au niveau des mobilisations de crédits ordinaires s'est sensiblement accentué en 1984 où le taux de progression est ressorti à 6,7 % au lieu de 21,1 % l'exercice précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par l'amélioration de la trésorerie des banques, induite notamment par l'accroissement des recettes d'exportation. Les avances au titre du marché monétaire, consenties sur ressources locales, qui étaient nulles au 30 septembre 1983 se sont inscrites à 2,1 milliards un an plus tard. Les concours à l'État ont progressé de 7,2 % en 1983-1984 contre 15,2 % en 1982-1983.

La masse monétaire a augmenté de 632,6 milliards de francs c.f.a. à fin septembre 1983 à 688,9 milliards à fin septembre 1984, soit une hausse de 8,9 % au lieu de 5,2 % un an plus tôt. Cette accélération du taux d'expansion de la masse monétaire est à lier au redressement des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires et à la détérioration de la position débitrice nette du Gouvernement. La variation du stock monétaire s'est surtout reflétée au niveau des dépôts en banque. En effet, ceux-ci se sont élevés à 504,5 milliards à fin septembre 1984 au lieu de 456,4 milliards un an plus tôt, tandis que la monnaie fiduciaire enregistrerait une hausse de 8,2 milliards après la baisse constatée au 30 septembre 1983.

La base monétaire ^(a) a évolué de 183,0 milliards de francs c.f.a. à fin septembre 1983 à 212,2 milliards à fin septembre 1984. L'augmentation de 29,2 milliards ainsi observée a concerné pour 8,1 milliards la circulation fiduciaire et pour 21,1 milliards les réserves des banques. Cet élargissement de la base monétaire a résulté d'un accroissement de 58,8 milliards des concours nets au Gouvernement et d'une augmentation de 28,3 milliards des autres éléments nets. L'impact de ces deux facteurs a été cependant atténué par la réduction de 25,7 milliards des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'émission et de 32,2 milliards des refinancements en faveur des banques et établissements financiers. Le multiplicateur est passé de 3,46 à 3,08 entre le début et la fin de l'exercice sous revue.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du multiplicateur. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

L'expansion des échanges extérieurs s'est ralentie en 1983 par suite d'un léger fléchissement des importations. Les exportations ayant par contre augmenté, l'excédent de la balance commerciale s'est amélioré de manière appréciable en s'établissant à 92,6 milliards de francs c.f.a. au lieu de 28,9 milliards en 1982, et le ratio de couverture des importations s'est relevé de 104,0 % à 113,1 %.

CÔTE D'IVOIRE - ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1980	1981	1982	1983
Milliards de francs c.f.a				
Exportations	663,9	689,3	747,5	796,8
Importations	631,9	653,3	718,6	704,2
Balance commerciale	+ 32,0	+ 36,0	+ 28,9	+ 92,6
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	105,1	105,5	104,0	113,1
Source : Ministère de l'Economie et des Finances. Direction générale des Douanes. Service des Statistiques douanières.				

Les recettes d'exportation se sont globalement élevées à 796,8 milliards de francs c.f.a. en 1983, marquant ainsi une hausse de 6,6 %. Les exportations de produits agricoles ont dans l'ensemble favorablement évolué. En particulier, celles de coton égrené qui avaient relativement stagné en 1982 avec 18,0 milliards ont fortement progressé pour s'inscrire à 31,9 milliards, grâce à une augmentation à la fois du volume des expéditions et du prix de réalisation. Les ventes de bois bruts ont atteint 102,2 milliards en 1983 contre 90,1 milliards l'année précédente, soit un accroissement de 13,4 % imputable essentiellement aux exportations de grumes qui ont bénéficié d'une reprise des cours sur les marchés internationaux de bois tropicaux. Les recettes au titre du café vert se sont également accrues d'environ 5 %, en passant de 152,2 milliards à 159,5 milliards, du fait exclusivement d'une amélioration du prix moyen à l'exportation, les embarquements ayant diminué d'une année à l'autre. Les ventes de cacao en fèves, avec 162,7 milliards, ont enregistré une quasi-stabilité, liée surtout à des difficultés d'écoulement sur les marchés extérieurs. Les livraisons de produits pétroliers qui ont également diminué n'ont rapporté que 91,2 milliards au lieu de 97,4 milliards un an plus tôt.

Les importations se sont contractées de 14,4 milliards de francs c.f.a. en se situant à 704,2 milliards en 1983. Cette inversion de tendance, la première depuis 1960, a été enregistrée par suite de la réduction sensible de la facture pétrolière et de la modération de la demande intérieure du fait des mesures adoptées dans le cadre du programme d'ajustement et de restructuration de l'économie. Ainsi, les achats de produits pétroliers sont tombés de 154,4 milliards à 130,8 milliards grâce notamment à la substitution de la production nationale à une grande partie des approvisionnements extérieurs en brut. Les importations de produits alimentaires ont progressé de 123,3 milliards à 129,9 milliards, soit au taux de 5,4 %, en raison d'une hausse des achats de céréales. Les acquisitions de biens d'équipement ont également augmenté en passant de 165,7 milliards à 172,7 milliards, en liaison avec la mise en place des installations nécessaires à l'exploitation des gisements de pétrole. Les achats de produits chimiques et d'articles manufacturés divers ont été réduits de 245,2 milliards en 1982 à 240,2 milliards par suite notamment d'une révision du tarif douanier applicable aux importations de fils et tissus de coton.

La répartition géographique des échanges a évolué en 1983 en rapport avec la tendance suivie par les importations, aucune modification sensible n'ayant été observée dans la structure des exportations.

La part des pays de la *Communauté Économique Européenne* (C.E.E.) dans les échanges s'est établie en 1983 à 51,5 % pour les exportations, soit à peu près au même niveau qu'en 1982, alors qu'elle s'est relevée de 47,3 % à 51,1 % pour les importations. L'excédent habituellement réalisé avec ces pays est passé de 48,1 milliards de francs c.f.a. à 50,0 milliards.

Le poids des autres pays africains a peu varié pour ce qui concerne les exportations en se situant à 18,2 % en 1983 au lieu de 18,7 % en 1982, mais il a augmenté du côté des importations en s'inscrivant à 17,0 % contre 12,0 %. Les relations avec les partenaires de la *Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.D.E.A.O.) demeurent prépondérantes malgré une intensification des échanges avec les autres pays du continent. En raison d'une croissance plus forte des achats que des ventes, l'excédent dégagé au niveau des transactions sous-régionales a fléchi de 53,6 milliards de francs c.f.a. à 25,5 milliards. S'agissant du commerce avec les autres pays de l'*Union Monétaire Ouest Africaine* (U.M.O.A.), les exportations ont représenté 7,7 % et les importations 2,9 % du total au lieu de 8,7 % et 2,3 % en 1982.

Les échanges avec les pays d'Amérique se sont, en termes relatifs, contractés en 1983 aussi bien à l'exportation qu'à l'importation puisqu'ils ont constitué 13,4 % des recettes et 7,2 % des dépenses contre respectivement 14,8 % et 11,4 % en 1982. D'une année à l'autre, l'excédent commercial a presque doublé pour s'établir à 55,8 milliards.

Les exportations vers les pays d'Asie ont représenté 5,8 % du total au lieu de 4,5 % en 1982. Ce renforcement de la part relative des ventes contraste avec la chute de 20,5 % à 14,9 % de celle des importations. Ces évolutions se sont traduites par une réduction de près de moitié du déficit commercial, ramené de 113,6 milliards de francs c.f.a. à 58,6 milliards en 1983.

Pour l'année 1984, les données officielles du commerce spécial ne sont disponibles que pour les onze premiers mois. Sur cette base, les échanges commerciaux avec l'extérieur se sont soldés par un excédent de 470,5 milliards de francs c.f.a. contre 78,8 milliards pour la période correspondante de 1983.

Les exportations cumulées à fin novembre 1984 se sont élevées à 1 040,4 milliards de francs c.f.a. au lieu de 684,3 milliards un an plus tôt, soit une progression de 52,0 %. Les recettes au titre du café vert et du cacao en fèves, à la faveur de meilleures opportunités de placement, surtout en ce qui concerne les cours de réalisation, se sont considérablement accrues en évoluant respectivement de 146,9 milliards et 117,7 milliards à 177,6 milliards et 318,0 milliards. Les ventes de bois bruts ont rapporté pour les onze premiers mois de 1984 l'équivalent de 103,0 milliards en devises, soit 12,1 milliards de plus que pour la même période de l'année précédente. Les exportations de produits pétroliers ont bénéficié d'une augmentation en volume et d'une amélioration des prix de vente, ce qui a permis d'encaisser 121,8 milliards contre 72,2 milliards. Les résultats se sont également inscrits en hausse pour la plupart des autres produits, notamment pour le coton égrené, le cacao en masse et en beurre dont les apports, estimés respectivement à 31,9 milliards et à 65,0 milliards à fin novembre 1984, sont en nette amélioration par rapport aux 27,9 milliards et 35,8 milliards observés à fin novembre 1983.

La valeur globale des importations au terme des onze premiers mois s'est chiffrée à 569,9 milliards de francs c.f.a. en 1984 au lieu de 605,6 milliards en 1983, soit une baisse de 5,9 %. Les achats de céréales, composés surtout de riz, se sont accrus de 5,7 % en s'établissant à 42,7 milliards contre 40,4 milliards et ceux de produits laitiers de 3,9 %, en passant de 17,9 milliards à 18,6 milliards. Les importations de pétrole brut ont progressé de 64,2 milliards à 67,5 milliards malgré une baisse des approvisionnements. Les acquisitions de biens d'équipement, évaluées à 130,9 milliards, ont accusé un repli de 30,0 milliards, en relation surtout avec la baisse des investissements en matériel de transport aérien.

4.2. Balance des paiements

La balance des paiements s'est considérablement détériorée en 1983, accusant un déficit de 196,2 milliards de francs c.f.a. contre 50,9 milliards l'année précédente.

Nonobstant une légère diminution des exportations, l'excédent commercial s'est accru en 1983, ressortant à 223,0 milliards de francs c.f.a. contre 199,0 milliards en 1982. Le solde négatif de la balance des services s'est creusé de 33,0 milliards en liaison avec d'importantes sorties nettes au titre des revenus des investissements. Par contre, le solde des paiements unilatéraux, toujours déficitaire, a régressé de 10,2 % en 1983 par rapport à 1982 à la suite d'une baisse des transferts privés.

En définitive, malgré la faible variation d'une année à l'autre du déficit des opérations courantes, le solde global des paiements extérieurs s'est fortement dégradé, les entrées nettes de capitaux ayant chuté de moitié en raison d'une part, de la contraction du volume des tirages publics sur emprunts extérieurs et, d'autre part, de l'accroissement des amortissements au titre de la dette.

En 1984, les efforts des Pouvoirs publics soutenus par un rééchelonnement du service de la dette extérieure ont permis de dégager au plan des transactions extérieures un excédent évalué provisoirement à 124,0 milliards de francs c.f.a.

Selon les estimations, le solde positif de la balance commerciale a atteint le niveau remarquable de 651,0 milliards de francs c.f.a. soit presque un triplement par rapport à l'année précédente.

Le déficit des paiements au titre des services s'est alourdi en se fixant à 468,0 milliards de francs c.f.a. du fait notamment de la progression des intérêts et commissions sur la dette publique qui ont été estimés, avant rééchelonnement, à 230,0 milliards en 1984 au lieu de 207,0 milliards en 1983. Les transferts sans contrepartie ont de nouveau fléchi pour s'établir à 124,0 milliards. Ainsi, le compte courant qui était déficitaire de 351,2 milliards en 1983 est devenu excédentaire de 59,0 milliards.

Malgré le rééchelonnement de la dette publique extérieure intervenu au cours de la période, l'excédent de la balance des capitaux non monétaires s'est contracté de 90,0 milliards, en relation avec la forte chute des tirages sur emprunts publics.

CÔTE D'IVOIRE – BALANCE DES PAIEMENTS

	1980	1981	1982*	1983**	1984**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises (a)	+ 84,3	+ 99,7	+ 199,0	+ 223,0	+ 651,0
dont : Exportations FOB	+ 636,5	+ 661,6	+ 806,0	+ 797,0	+ 1 181,0
Importations FOB	- 552,2	- 561,9	- 607,0	- 574,0	- 530,0
Services	- 320,8	- 352,7	- 409,2	- 442,2	- 468,0
Transferts sans contrepartie	- 149,1	- 130,2	- 147,0	- 132,0	- 124,0
dont : Privés	- 149,1	- 132,5	- 148,0	- 134,0	- 127,0
Publics	-	+ 2,3	+ 1,0	+ 2,0	+ 3,0
Balance des paiements courants	- 385,6	- 383,2	- 357,2	- 351,2	+ 59,0
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	+ 206,7	+ 245,1	+ 306,3 ^(b)	+ 155,0 ^(b)	+ 65,0 ^(b)
Balance de base	- 178,9	- 138,1	- 50,9^(c)	- 196,2^(c)	+ 124,0^(b)
Mouvements de capitaux					
non monétaires à court terme	+ 16,1	+ 9,8	...	...	...
Erreurs et omissions nettes	- 9,7	+ 9,1	-	-	-
Balance globale	- 172,5	- 119,2	- 50,9	- 196,2	+ 124,0
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - indique un déficit.					
* Données provisoires. - ** Estimations.					
(a) Chiffres différents des données du commerce extérieur retracées dans la partie 4.1. en raison des ajustements propres à la méthodologie de la balance des paiements.					
(a) Long terme + court terme.					
(c) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux non monétaires à court terme.					
Source : B.C.E.A.O.					

4.3. – Dette extérieure

Les engagements contractés au cours de l'année 1983 se sont chiffrés à 322,0 milliards de francs c.f.a., en baisse de 30,7 % par rapport à 1982. Les signatures au titre de la dette gérée par la *Caisse Autonome d'Amortissement* ont totalisé 270,1 milliards. Dans ce montant, la *Banque Mondiale* est intervenue à concurrence de 43,8 %, le *Fonds Monétaire International* à hauteur de 18,0 % et la *Caisse Centrale de Coopération Économique* pour 16,9 %. La part du Japon et celle des États-Unis se sont établies respectivement à 3,3 % et 3,1 %. Les financements extérieurs conclus au titre de la dette avalisée se sont élevés à 51,9 milliards.

Les tirages ont accusé une diminution de 30,4 % par rapport à la période précédente en se situant à 325,3 milliards de francs c.f.a. La hausse de 60,6 % des mobilisations au titre de la dette avalisée, passée de 49,5 milliards à 79,5 milliards, n'a pu compenser la chute des tirages au titre de la dette gérée qui ont totalisé 245,8 milliards en 1983, soit un recul de 41,2 %.

Le service de la dette a progressé de 7,3 % marquant ainsi une décélération par rapport à 1982. Les remboursements en capital se sont accrus de 4,0 % tandis que les paiements des intérêts et commissions ont augmenté de 10,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Le flux net de ressources, qui représente la différence entre les tirages et les règlements au titre du service de la dette, a dégagé un solde négatif de 19,6 milliards au lieu d'un excédent de 146,0 milliards en 1982.

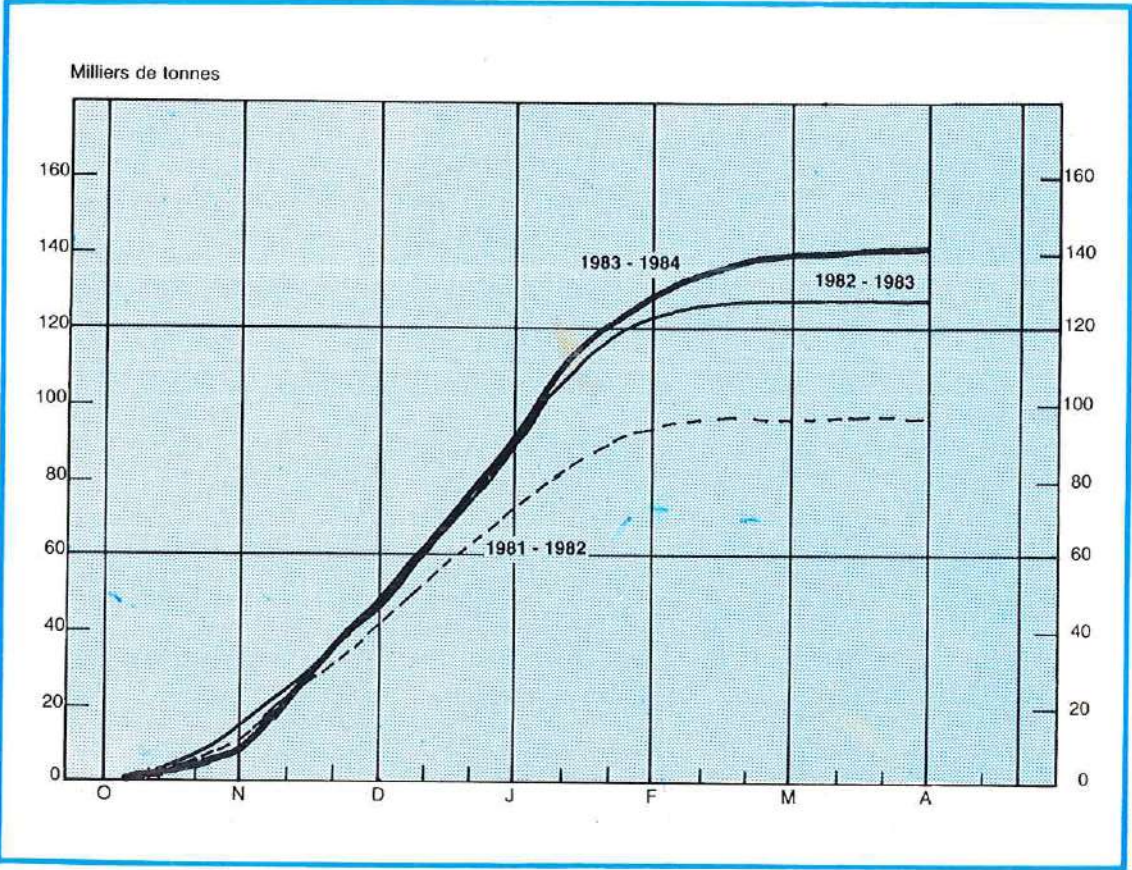
Le total des engagements extérieurs de l'État au 31 décembre 1983 s'est chiffré à 2 626,8 milliards de francs c.f.a. au lieu de 2 196,5 milliards un an plus tôt, soit une hausse de 19,6 %. En retranchant de ces engagements la partie non encore prélevée, l'encours de la dette publique en fin de période s'est établi à 2 186,4 milliards dont 1 691,2 milliards au titre de la dette gérée par la *Caisse Autonome d'Amortissement*. Il est constitué notamment de prêts en euro-dollars à concurrence de 28,7 %, de crédits accordés par les banques françaises pour 20,7 % et d'engagements envers la *Banque Mondiale* et le *Fonds Monétaire International* pour respectivement 15,2 % et 13,1 %.

CÔTE D'IVOIRE – DETTE EXTÉRIEURE*

Opérations de la période				Dette en fin de période		
Années	Tirages	Amortis- sements	Intérêts	Service de la Dette		Partie non encore prélevée
				Total	Encours	
Millions de francs c.f.a.						
1977	202 230,3	46 899,3	24 552,2	71 451,5	450 047,0	492 228,4
1978	236 311,0	55 069,8	38 655,5	93 726,3	601 813,5	366 799,6
1979	221 258,0	67 593,4	53 205,7	120 799,1	745 253,1	329 227,1
1980	318 006,1	115 636,1	74 148,4	189 784,5	971 647,9	293 413,7
1981	381 497,9	140 134,7	108 311,7	248 446,4	1 368 977,9	460 869,8
1982	467 251,5	158 879,5	162 451,0	320 330,5	1 815 263,2	381 241,7
1983	325 330,4	165 312,5	179 602,8	344 915,3	2 186 409,2	440 354,9
* Dette de l'État et Dette garantie par l'État.						
Source : Rapport à la BIRD.						

**L'évolution économique et financière
de la République du Mali**

COMMERCIALISATION DU COTON AU MALI



1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'économie malienne a été affectée au cours de l'année 1984 par la détérioration des conditions climatiques qui a entraîné un recul d'ensemble des récoltes et une forte aggravation du déficit vivrier. Toutefois, la commercialisation du coton s'est inscrite en hausse. Sur le plan industriel, la production a enregistré une croissance significative. La progression du Produit Intérieur Brut (P.I.B.) est passée, en termes nominaux, de 1,6 % en 1983 à 10,2 %.

1.1. La production agricole

La production agricole a encore gravement souffert de la mauvaise pluviométrie et des effets de la sécheresse qui ont eu comme conséquence une baisse importante des récoltes céréalières. En ce qui concerne les cultures de rente, seule la production cotonnière s'est accrue.

MALI - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
	Milliers de tonnes			
Arachide en coque	27,7	14,5	10,7	...
Coton graine	108,4	96,5	127,6	140,7
Karité	...	20,0	19,0	14,9
Source : Direction nationale de l'Agriculture.				

La commercialisation de **coton graine** s'est chiffrée à 140 658 tonnes au lieu de 127 615 tonnes la campagne précédente, soit une hausse de 10,2 % due aussi bien à l'amélioration des rendements qu'à l'extension des superficies cultivées. La production de **canne à sucre** a amorcé une reprise de 23,1 % pour s'établir à 98 296 tonnes au lieu de 79 854 tonnes. Par ailleurs, 14 895 tonnes de **karité** et 251 tonnes de **tabac** ont été collectées au cours de la campagne sous revue. Enfin, la commercialisation de l'arachide n'est plus effectuée par les circuits officiels.

La production vivrière a subi une forte diminution, occasionnant l'aggravation du déficit céréalier évalué à 330 000 tonnes environ en 1984.

MALI – PRODUCTION DES CULTURES VIVRIÈRES

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho	654,0	871,0	793,0	670,0
Riz paddy	164,9	175,0	129,7	129,2
Maïs	73,0	70,0	95,0	75,0
Source : Direction nationale de l'Agriculture.				

L'essentiel du déficit alimentaire enregistré en 1983-1984 est imputable au recul de la production de **mil et sorgho**. En effet, celle-ci n'a atteint que 670 000 tonnes, en retrait de 15,5 % par rapport aux 793 000 tonnes obtenues en 1982-1983. La récolte de **maïs** a fléchi de 21,1 %, pour passer de 95 000 tonnes à 75 000 tonnes d'une campagne à l'autre. La production de **riz paddy** a été quasi stable avec 129 200 tonnes au lieu de 129 700 tonnes il y a un an. La commercialisation des principales céréales s'est réduite, à l'instar de la production. Elle ne s'est située qu'à 3 700 tonnes pour le mil, le sorgho et le maïs contre 18 200 tonnes en 1982-1983. Les achats de riz paddy ont cependant augmenté pour s'élever à 55 900 tonnes au lieu de 53 200 tonnes la saison précédente.

1.2. L'élevage

La dégradation des pâturages en 1983, liée à la sécheresse, a conduit à un déstockage accéléré du cheptel, surtout pour les bovins, les ovins et les caprins. Les résultats pour 1984 confirment cette tendance pour les ovins et caprins tandis que pour les bovins les effectifs du troupeau n'auraient pratiquement pas varié.

MALI – ÉVOLUTION DU CHEPTEL

	1981	1982	1983	1984
Milliers de têtes				
Bovins	6 396	6 663	5 676	5 688
Ovins et caprins	12 483	12 437	11 244	10 382
Asins	596	600	615	644
Camelins	438	300	217	285
Source : Direction nationale de l'Élevage.				

Les données relatives à l'exploitation contrôlée font état de 66 087 bovins et de 141 720 ovins et caprins abattus au terme des cinq premiers mois de l'année 1984, soit une progression de 24,1 % et de 8,9 % par rapport aux 53 250 bovins et aux 130 126 ovins et caprins enregistrés au cours de la même période de l'année précédente.

1.3. L'activité minière

Le secteur minier a été renforcé par l'entrée en activité à la fin de l'année 1984 de la mine d'or de Kalana qui a nécessité des investissements de l'ordre de 8 milliards de francs c.f.a. Celle-ci devrait assurer, en vitesse de croisière, une production annuelle de près de 2 tonnes d'or pendant 15 ans. La production minière pourrait en outre bénéficier dans un proche avenir de l'apport des gisements d'or de Loulo dans la région de Kayes et de ceux de phosphates de Bourem.

1.4. La production industrielle

L'activité des industries a été soutenue en 1984. En effet, l'indice moyen annuel de la production industrielle a progressé de 24,1 % par rapport à l'année précédente. Toutes les branches d'activité ont été concernées par cette hausse. Ainsi, l'industrie cotonnière a-t-elle accru sa production de fibre de 8,8 % pour la porter de 49 876 tonnes à 54 241 tonnes en 1983-1984. Le niveau élevé des récoltes de canne à sucre et le redémarrage de l'usine de Séribaba ont permis l'augmentation de 70,0 % de la production sucrière qui s'est établie à 10 200 tonnes en 1983-1984 au lieu de 6 000 tonnes un an plus tôt.

MALI - ÉVOLUTION DE L'INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	1983	1984
Base 100 : Année 1981		
1er trimestre	142,4	166,1
2ème trimestre	87,7	126,7
3ème trimestre	61,6	67,7
4ème trimestre	121,4	152,4
Année	103,3	128,2
Source : Direction nationale de la Statistique et de l'Informatique.		

1.5. Les prix et les revenus

L'évolution de l'indice des prix des produits alimentaires, relevés sur les marchés de Bamako au cours de l'année 1984, traduit une accélération de la hausse du coût de la vie. Cet indice s'est en effet accru, en moyenne, de 12,4 % contre 9,8 % en 1983.

BAMAKO - INDICE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES*

	1981	1982	1983	1984
Base 100 : Année 1970				
Janvier	413,7	448,8	429,1	503,1
Février	381,7	407,8	443,5	515,2
Mars	388,4	405,3	439,0	519,1
Avril	390,9	401,9	455,3	521,1
Mai	437,7	402,8	460,4	537,0
Juin	429,2	420,6	481,2	556,8
Juillet	417,8	494,1	509,3	562,5
Août	472,7	440,2	509,2	555,4
Septembre	435,8	481,7	515,6	558,8
Octobre	463,3	461,5	513,0	608,3
Novembre	470,9	469,9	519,1	529,1
Décembre	456,6	437,9	516,8	540,9
<i>Moyenne annuelle</i>	<i>429,9</i>	<i>439,4</i>	<i>482,6</i>	<i>542,3</i>
* Prix relevés sur les marchés.				
N.B. - Indices établis par la B.C.E.A.O. à partir de ceux calculés sur la bases 100 : 1er juillet 1962 - 1er juillet 1963.				

Dans le cadre de la politique visant à réaliser l'autosuffisance alimentaire, les prix au producteur des produits vivriers ont fait l'objet d'un relèvement au cours de la campagne 1983-1984.

MALI - PRIX A LA PRODUCTION

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Francs c.f.a. le kilo				
Arachide	40,00	45,00	45,00	-
Coton graine	55,00	65,00	65,00	74,65
Mil et sorgho	35,00	42,50	45,00	50,00
Maïs	35,00	45,00	47,50	50,00
Riz paddy	37,50	50,00	55,00	60,00
Source : Journaux officiels de la République				

2. FINANCES PUBLIQUES

Évalué en 1983 à 43,8 milliards de francs c.f.a. pour les recettes et à 48,2 milliards pour les dépenses, le budget d'État faisait ressortir un déficit prévisionnel de 4,4 milliards. A la clôture de l'exercice, les recettes et les dépenses se sont chiffrées respectivement à 42,8 milliards et à 47,6 milliards, d'où un déficit de 4,8 milliards.

Comme les années précédentes, le budget de l'État pour 1984 a été le reflet de la volonté des autorités d'assainir les finances publiques dans le cadre du programme d'ajustement économique et financier. Pour atteindre cet objectif, les mesures annoncées visent d'une part, une amélioration des recouvrements et une meilleure répartition des charges fiscales et, d'autre part, une réduction progressive des arriérés de paiements du Trésor public.

Les masses budgétaires de l'exercice sous revue se sont établies en recettes et en dépenses respectivement à 47,1 milliards de francs c.f.a. et 50,3 milliards, ce qui correspond à un déficit prévisionnel de 3,2 milliards, en légère atténuation par rapport à celui de l'année précédente.

Les recettes fiscales qui représentent la quasi-totalité des recettes devaient atteindre 45,0 milliards de francs c.f.a. en 1984 contre 42,3 milliards un an plus tôt. Compte tenu des aménagements apportés à la fiscalité, les contributions indirectes ont été estimées à 27,0 milliards au lieu de 25,5 milliards en 1983. Le revenu du domaine et le produit des services de l'État ont été inscrits pour 2,1 milliards, en liaison avec les versements attendus de l'*Office de Régulation et de Stabilisation des Prix* (O.R.S.P.) pour 1,1 milliard.

Le total des dépenses, arrêté à 50,3 milliards de francs c.f.a., se répartit en crédits de fonctionnement et en crédits d'investissement à hauteur respectivement de 46,3 milliards et de 4,0 milliards. Une meilleure maîtrise des frais de personnel, prévus en baisse de 35,3 milliards en 1983 à 32,6 milliards, devait permettre de ramener le taux de progression des dépenses de fonctionnement de 8,8 % en 1983 à 3,8 % au cours de la période sous revue. Les dépenses d'investissement, essentiellement consacrées au financement des projets de développement et de leurs charges récurrentes, ont été évaluées en hausse de 0,4 milliard par rapport aux prévisions de l'exercice précédent.

A fin septembre 1984, les recettes se sont chiffrées à 28,6 milliards de francs c.f.a., soit à 60,7 % des prévisions, en raison d'une tendance à la baisse des recettes douanières. Les dépenses se sont établies à 34,6 milliards, ce qui représente un taux de réalisation de 68,8 %. Le déficit à cette date est ainsi ressorti à 6,0 milliards, à comparer avec l'objectif de 3,3 milliards pour toute l'année.

MALI - BUDGET D'ÉTAT*

	1982	1983	1983	1984
	Réalisations		Prévisions	
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	39,2	42,8	43,8	47,1
- Recettes fiscales	38,3	41,5	42,3	45,0
dont : <i>Douanes</i>	7,4	8,9	8,1	9,6
- Autres recettes	0,9	1,3	1,5	2,1
Dépenses	44,1	47,6	48,2	50,3
- Budget de fonctionnement	40,8	44,2	44,6	46,3
- Budget d'investissement	3,3	3,4	3,6	4,0
Déficit (-) ou excédent (+)	- 4,9	- 4,8	- 4,4	- 3,2
* Exercice 1er janvier - 31 décembre.				
Source : Services du Trésor malien.				

3. MONNAIE ET CRÉDIT

Le Mali est devenu membre de l'U.M.O.A. à compter du 1er juin 1984. L'analyse monétaire dans le cadre de ce rapport annuel ne couvrira donc, pour des raisons d'homogénéité des statistiques, que la période allant du 30 juin au 30 septembre 1984.

Au cours de cette période, la situation monétaire du Mali a été caractérisée par une aggravation de la position débitrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur, une quasi-stagnation du crédit intérieur et une contraction de la masse monétaire.

MALI – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	1984			
	Juin	Juillet	Août	Septembre
	Millions de francs c.f.a.			
Avoirs extérieurs nets	- 46 148	- 45 266	- 48 256	- 52 216
- Banque centrale	- 40 522	- 39 657	- 42 541	- 46 771
- Banques	- 5 626	- 5 609	- 5 715	- 5 445
Crédit intérieur	95 726	94 905	96 028	96 507
- Gouvernement (net)	37 435	36 144	37 496	38 414
- Crédits à l'économie	58 291	58 761	58 532	58 093
Masse monétaire	103 355	101 219	98 602	96 409
Autres éléments nets	- 53 777	- 51 580	- 50 830	- 52 118
Source : B C E A O				

La **position extérieure débitrice nette des institutions monétaires** est passée de 46,1 milliards de francs c.f.a. en juin 1984 à 52,2 milliards à fin septembre de la même année, soit une dégradation de 6,1 milliards ou 13,2 %. Cette détérioration a affecté exclusivement les avoirs extérieurs nets de la Banque centrale qui ont baissé de 6,3 milliards sur la période.

Les *réserves officielles de change* comptabilisées au bilan de l'Institut d'émission ont évolué de 4,7 milliards de francs c.f.a. à 6,2 milliards. Le taux de couverture des engagements monétaires à vue de la Banque centrale par ces réserves s'est relevé de 7,6 % en juin 1984 à 10,5 % à fin septembre.

Le **crédit intérieur** a progressé de 95,7 milliards de francs c.f.a. à fin juin 1984 à 96,5 milliards trois mois plus tard. L'accroissement ainsi enregistré est le seul fait de la position nette du Gouvernement vis-à-vis des autres institutions monétaires puisque, dans le même temps, les crédits à l'économie ont légèrement fléchi.

La *position débitrice nette du Gouvernement* s'est creusée de 1,0 milliard de francs c.f.a. pour se fixer à 38,4 milliards à la fin de la période sous revue, en raison d'une augmentation des concours de la Banque centrale au Trésor et d'une utilisation des dépôts publics auprès de l'Institut d'émission et des banques.

Les *crédits à l'économie* se sont chiffrés à 58,1 milliards au lieu de 58,3 milliards en juin 1984. Cette quasi-stagnation est à lier au faible niveau de l'activité économique et au processus d'assainissement de l'économie. Elle résulte en fait d'une baisse de 2,6 milliards des crédits ordinaires à court terme, compensée par une hausse de 1,0 milliard des crédits de campagne et de 1,4 milliard des concours à moyen et long terme.

Les **interventions de la Banque centrale** en faveur des établissements de crédit et du Trésor ont progressé de 14,4 milliards de francs c.f.a. en juillet 1984 à 18,1 milliards en septembre. Cette poussée, particulièrement sensible à la fin de l'exercice a résulté de l'effet conjugué d'un accroissement des facilités accordées par l'Institut d'émission au Trésor et des refinancements de crédits ordinaires. Le montant des avances consenties, sur ressources locales, au titre du marché monétaire s'est situé à 3,9 milliards au 30 septembre 1985.

La **masse monétaire** s'est établie à 96,4 milliards de francs c.f.a. en septembre 1984 contre 103,4 milliards trois mois plus tôt. Cette diminution de 7,0 milliards ou 6,8 % est la conséquence de l'évolution des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires. Au niveau des composantes de la masse monétaire, l'opération de conversion monétaire qui s'est déroulée du 1er juin au 31 août a conduit à une réduction de 15,0 % de la circulation fiduciaire au profit des dépôts en banque.

La **base monétaire** ^(a) a été ramenée de 53,1 milliards de francs c.f.a. à fin juin à 45,3 milliards à fin septembre 1984, soit une baisse de 7,8 milliards qui a intéressé la circulation fiduciaire pour 6,2 milliards et les réserves des banques pour 1,7 milliard. Cette contraction a résulté d'une détérioration de la position extérieure de l'Institut d'émission et d'une baisse des refinancements des banques et établissements financiers, les concours nets au Trésor s'étant par contre accrus. Le multiplicateur s'est relevé de 1,94 en juin 1984 à 2,13 à la clôture de l'exercice sous revue.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Les données officielles détaillées les plus récentes sur le commerce extérieur se rapportent à l'année 1980. Sur cette base, les échanges commerciaux ont globalement atteint 76,7 milliards de francs c.f.a. avec une balance commerciale déficitaire de 27,1 milliards, les exportations ne couvrant que 47,8 % des importations.

MALI – ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1977	1978	1979	1980
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	30,6	21,2	22,3	24,8
Importations	39,0	44,4	64,9	51,9
Balance commerciale	- 8,4	- 23,2	- 42,6	- 27,1
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	78,5	47,7	34,4	47,8
Source : Direction des Douanes. - Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.				

Les exportations se sont établies en 1980 à 24,8 milliards de francs c.f.a. Près de 53 000 tonnes de coton ont été expédiées pour 16,6 milliards de francs c.f.a., soit 66,9 % du total des recettes. Les apports des autres grands produits se sont élevés à 4,7 milliards pour les animaux vivants, 1,0 milliard pour les produits arachidières, 0,6 milliard pour les amandes de karité et 0,4 milliard pour les produits de la pêche.

La valeur des importations s'est située à 51,9 milliards de francs c.f.a. La facture pétrolière qui grève considérablement les dépenses a représenté à elle seule plus du tiers de ce montant en s'établissant à 18,0 milliards. Les acquisitions de machines et appareils ont coûté 6,7 milliards et celles de matériel de transport routier près de 5 milliards. Les importations de produits alimentaires ont porté notamment sur 25 210 tonnes de riz et 9 921 tonnes de farines, évaluées respectivement à 2,1 milliards et 0,9 milliard.

La ventilation géographique des échanges en 1980 révèle que les pays européens sont les partenaires commerciaux privilégiés du Mali avec plus de la moitié des échanges. Les pays de la *Communauté Économique Européenne* (C.C.E.) en particulier ont absorbé 56,5 % des exportations et assuré 47,2 % des importations. La France occupe la position de principal fournisseur du Mali et également celle de premier client.

La part des pays africains dans les échanges est relativement importante, du fait essentiellement des transactions avec la Côte d'Ivoire qui est intervenue pour 4,8 milliards de francs c.f.a. ou 19,4 % dans les exportations et pour 15,2 milliards ou 29,3 % dans les importations.

Les échanges avec les pays d'Asie ont totalisé 9,4 milliards de francs c.f.a. et dégagé une balance quasiment équilibrée alors qu'avec ceux d'Amérique ils n'ont été vraiment actifs qu'à l'importation où ils se sont chiffrés à 2,3 milliards.

Sur la base des déclarations des sociétés de commercialisation des grands produits de rente, les expéditions de coton ont porté sur 51 309 tonnes pour des recettes de 38,7 milliards de francs c.f.a. en 1984 contre 47 130 tonnes pour une valeur de 25,9 milliards en 1983. Les embarquements d'amandes de karité ont plus que doublé d'une année à l'autre en passant de 8 406 tonnes à 17 021 tonnes, rapportant ainsi 3,2 milliards au lieu de 1,3 milliard un an plus tôt.

En ce qui concerne les importations, les droits et taxes perçues à ce titre par la Direction des Douanes en 1984 ont été supérieurs de 19,6 % à ceux de l'année précédente. De plus, certaines estimations tablent sur une forte hausse des importations de produits alimentaires en raison de l'aggravation du déficit céréalier.

4.2. Balance des paiements

Les paiements extérieurs se sont nettement améliorés en 1983, le déficit ayant été ramené de 20,4 milliards de francs c.f.a. en 1982 à 6,4 milliards.

Le solde négatif des opérations commerciales s'est creusé de 17,5 % pour s'établir à 33,6 milliards de francs c.f.a. en raison d'un accroissement plus marqué des importations que des exportations. De même, le déficit des services a atteint 55,1 milliards, en dégradation de 17,7 % à la suite des paiements supplémentaires au titre du fret et de l'assurance.

L'excédent des transferts sans contrepartie est passé de 38,3 milliards de francs c.f.a. à 49,1 milliards, en liaison avec une progression des dons et aides reçus des organismes et gouvernements étrangers. Au total, le déficit des opérations courantes a seulement augmenté de 6,7 % pour atteindre 39,6 milliards.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires se sont élevées de 18,0 milliards de francs c.f.a. à 34,3 milliards sous l'effet d'une hausse des tirages nets de l'État sur emprunts extérieurs.

Sur la base des données préliminaires, la balance des paiements s'est soldée en 1984 par un excédent de 58,3 milliards de francs c.f.a. en raison de la consolidation du déficit enregistré en compte d'opérations avant l'adhésion du Mali à l'U.M.O.A.

Le solde négatif des opérations commerciales est demeuré pratiquement stable avec 33,8 milliards. Par contre, le déficit des services s'est détérioré de 25,6 % pour se situer à 69,2 milliards, sous l'effet d'un alourdissement du coût du fret et de l'assurance. L'excédent des transferts sans contrepartie a atteint 63,2 milliards de francs c.f.a. en amélioration de 28,7 %, du fait d'un accroissement de 34,6 % des entrées nettes au titre des transferts publics. En définitive, le déficit des transactions courantes a peu varié d'une année à l'autre en se fixant à 39,8 milliards.

Le solde positif des mouvements de capitaux non monétaires a presque triplé pour s'établir à 98,1 milliards, en liaison avec une forte augmentation des engagements nets du secteur public vis-à-vis de l'étranger, résultant notamment de la consolidation du déficit en compte d'opérations.

MALI - BALANCE DES PAIEMENTS

	1980*	1981*	1982*	1983**	1984**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises (a)	- 21,9	- 31,5	- 28,6	- 33,6	- 33,8
dont : Exportations FOB	+ 43,3	+ 41,9	+ 47,9	+ 62,8	+ 77,4
Importations FOB	- 65,2	- 73,4	- 76,5	- 96,4	- 111,2
Services	- 35,1	- 37,4	- 46,8	- 55,1	- 69,2
Transferts sans contrepartie	+ 30,6	+ 37,9	+ 38,3	+ 49,1	+ 63,2
dont : Privés	+ 8,0	+ 8,4	+ 8,2	+ 8,9	+ 9,1
Publics	+ 22,6	+ 29,5	+ 30,1	+ 40,2	+ 54,1
Balance des paiements courants	- 26,4	- 31,0	- 37,1	- 39,6	- 39,8
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	+ 24,1	+ 27,2	+ 21,9	+ 34,3 (b)	+ 98,1 (b)
Balance de base	- 2,3	- 3,8	- 15,2	- 5,3 (c)	+ 58,3 (c)
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	-	- 2,0	- 3,9	...	...
Erreurs et omissions nettes	- 0,3	+ 1,0	- 1,3	- 1,1	-
Balance globale	- 2,6	- 4,8	- 20,4	- 6,4	+ 58,3
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - indique un déficit.					
* Données provisoires. - ** Estimations.					
(a) Chiffres différents des données du commerce extérieur retracées dans la partie 4.1. en raison des ajustements propres à la méthodologie de la balance des paiements.					
(b) Long terme + court terme.					
(c) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux à court terme.					
Source : B.C.E.A.O.					

**L'évolution économique et financière
de la République du Niger**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'économie nigérienne a été de nouveau affectée au cours de l'année 1984 par le marasme persistant du marché international de l'uranium, les irrégularités d'une pluviométrie mal répartie et la fermeture prolongée des frontières de certains pays voisins. Le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) n'aurait progressé que de 2,1 % en termes nominaux au lieu de 5,9 % en 1983 bien que la hausse des prix intérieurs se soit quelque peu accélérée.

1.1. La production agricole

La reprise de la production agricole constatée au cours de la campagne 1982-1983 ne s'est pas confirmée en 1983-1984, en raison de la dégradation des conditions climatiques.

NIGER - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Milliers de tonnes				
Arachide décortiquée	1,8	1,7	4,2	2,0
Coton graine	2,9	1,8	2,0	3,9
Niébé	4,4	4,2	14,7	11,8
Sources : Société Nigérienne de Commercialisation de l'Arachide (SONARA). - Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles (C.F.D.T.).				

Seule la commercialisation de **coton graine** a bénéficié d'une évolution favorable en s'établissant à 3 902 tonnes au lieu de 2 009 tonnes en 1982-1983. La collecte d'**arachide décortiquée** a fléchi de moitié en passant de 4 155 tonnes à 2 001 tonnes d'une campagne à l'autre. Les achats de **niébé** ont totalisé 11 774 tonnes au lieu de 14 708 tonnes, soit un recul de 19,9 %.

En ce qui concerne les cultures vivrières, malgré l'augmentation de 2,1 % de la production de **mil et sorgho**, évaluée à 1 687 000 tonnes contre 1 652 000 tonnes en 1982-1983, la campagne s'est soldée par un déficit céréalier estimé à 31 000 tonnes. Ce déficit résulte pour l'essentiel du **niébé** et du **riz paddy** dont les productions, ramenées respectivement de 290 500 tonnes à 268 900 tonnes et de 51 500 tonnes à 45 300 tonnes, ont régressé de 7,4 % et de 12,0 %.

NIGER - ÉVOLUTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

	1980 - 1981	1981 - 1982	1982 - 1983	1983 - 1984
Milliers de tonnes				
Production				
Mil et sorgho	1 731,7	1 635,4	1 652,0	1 687,0
Niébé	266,3	267,1	290,5	268,9
Riz paddy	30,7	38,3	51,5	45,3
Commercialisation				
Mil	15,2	26,9	50,1	27,1
Sorgho	12,4	4,7	38,1	2,9

Sources : Ministère du Développement rural. - Office des Produits Vivriers du Niger (O.P.V.N.).

La commercialisation des principales productions vivrières a fortement baissé en 1983-1984, contrairement à la saison précédente où sa forte hausse avait permis à l'*Office des Produits Vivriers du Niger* (O.P.V.N.) de constituer d'importants stocks. Les achats de **mil** en particulier ne se sont élevés qu'à 27 117 tonnes, en retrait de 45,9 % par rapport aux 50 135 tonnes de la campagne précédente. Une chute encore plus marquée a été observée pour le **sorgho** dont la collecte est tombée de 38 077 tonnes à 2 883 tonnes.

1.2. L'élevage

La dégradation progressive des pâturages a continué d'affecter le cheptel bovin dont le taux de croît s'est toutefois stabilisé en 1984. Les autres espèces ont été moins éprouvées, notamment les ovins et caprins dont l'effectif s'est accru de 3,0 %.

NIGER - ÉVOLUTION DU CHEPTEL

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Milliers de têtes				
Bovins	3 419	3 487	3 539	3 592
Ovins et caprins	10 306	10 610	10 926	11 251
Camelins	471	407	415	...

Source : Ministère du Développement rural.

1.3. La production minière

La production d'uranium continue de se ressentir de la réduction des programmes électro-nucléaires dans les pays industrialisés. Elle s'est contractée de 4,1 % en passant de 3 416 tonnes à 3 276 tonnes.

NIGER - PRODUCTION ET EXPORTATIONS D'URANIUM

	1981	1982	1983	1984
Tonnes				
Production	4 366	4 259	3 416	3 276
Ventes	4 585	3 675	4 095	3 345
Millions de francs c.f.a.				
Recettes	91 646	88 200	111 208	97 712
Sources : Société des Mines de l'Air (SOMAIR) - Compagnie Minière d'Akouta (COMINAK).				

Les exportations ont fléchi de 4 095 tonnes à 3 345 tonnes, soit une diminution de 18,3 %, nettement plus marquée que celle de la production. Les recettes d'exportation ont néanmoins accusé une régression moindre du fait du relèvement de 27 500 francs c.f.a. à 29 250 francs du prix du kilo d'uranate.

1.4. La production industrielle

Les contre-performances du secteur rural ont eu des effets défavorables sur le secteur industriel, notamment l'agro-industrie. Ainsi, la seule huilerie encore fonctionnelle n'a pu utiliser pleinement sa capacité de trituration compte tenu de la faiblesse des approvisionnements en arachide. L'industrie textile a accusé, en raison notamment de la fermeture de certains débouchés extérieurs, un recul de 2,7 % de son chiffre d'affaires. Par contre, l'offre intérieure de produits chimiques et de ciment a été stimulée en 1984 par la réduction des sources d'approvisionnement extérieures. Ainsi, la *Société des Produits Chimiques du Niger* (S.P.C.N.) a pu améliorer son chiffre d'affaires de 17,6 % et la *Société Nigérienne de Cimenterie* (S.N.C.) le volume de ses ventes de 18,8 %.

1.5. Les prix et les revenus

Les pressions inflationnistes se sont renforcées au cours de l'année 1984, contrairement à l'année précédente. En raison notamment de la hausse des prix des produits alimentaires, l'indice des prix à la consommation familiale africaine s'est accru de 8,4 % en moyenne en 1984, alors qu'il avait diminué de 2,5 % en 1983.

NIAMEY - ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1981	1982	1983	1984
Base 100 : Année 1970				
Janvier	306,6	378,0	364,8	400,6
Février	304,0	379,1	369,6	403,7
Mars	308,8	380,4	365,7	404,5
Avril	318,3	390,0	365,6	407,1
Mai	329,5	392,7	377,6	413,3
Juin	352,8	394,7	381,1	431,0
Juillet	403,3	400,1	386,3	431,6
Août	403,9	401,3	387,1	450,2
Septembre	405,1	403,4	387,6	433,1
Octobre	337,0	406,0	403,9	406,2
Novembre	373,1	409,2	403,6	393,5
Décembre	377,9	376,6	401,3	403,6
<i>Moyenne annuelle</i>	<i>351,7</i>	<i>392,6</i>	<i>382,9</i>	<i>414,9</i>
N.B. - Indices établis par la B.C.E.A.O. à partir de ceux calculés sur la base 100 : 1er juillet 1962 - 30 juin 1963.				

Après les relèvements substantiels décidés en 1982-1983, les prix au producteur ont été stabilisés pour la campagne sous revue.

NIGER - PRIX A LA PRODUCTION

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Francs c.f.a. le kilo				
Arachide décortiquée	75	85	100	100
Coton graine (1ère qualité)	62	80	120	120
Niébé	45	155 ^(b)	85	90
Mil	50 ^(a)	70	80	80
Sorgho blanc	50 ^(a)	60	70	70
Riz paddy	55	70	85	85
(a) Au cours de la campagne, le prix a été porté de 40 francs à 50 francs le kilo. - (b) Au cours de la campagne, le prix a été relevé successivement à 55 francs, à 65 francs et à 155 francs le kilo.				
Source : Journaux officiels de la République du Niger.				

NIGER - BUDGET GÉNÉRAL*

	1981-1982	1982-1983**	1982-1983	1983-1984
	Réalizations		Prévisions	
	Milliards de francs c.f.a.			
Recettes	79,1	83,3	81,3	80,2
– Recettes fiscales	67,0	62,1	67,1	67,1
dont : <i>Douanes</i>	32,0	29,7	32,1	30,0
– Autres recettes	12,1	21,2	14,2	13,1
– Financements extérieurs	-	-	-	-
Dépenses	79,0	84,7	81,3	80,2
– Budget de fonctionnement	70,7	77,3	74,3	73,2
– Budget d'équipement	8,3	7,4	7,0	7,0
Déficit (–) ou excédent (+)	+ 0,1	– 1,4	-	-
* - Exercice 1er octobre - 30 septembre.				
** - Exécution provisoire.				
Source : Services du Trésor nigérien.				

2. FINANCES PUBLIQUES

L'exécution provisoire du budget à la clôture de l'exercice 1982-1983 fait ressortir au total, des recouvrements de 83,3 milliards de francs c.f.a. et des décaissements de 84,7 milliards pour des prévisions de 81,3 milliards en recettes et en dépenses. Il en est résulté un déficit de 1,4 milliard contre un excédent de 0,1 milliard l'exercice précédent.

La majeure partie des recettes reste constituée de ressources fiscales avec 74,5 % du total au lieu de 84,7 % un an plus tôt. Les performances attendues d'un meilleur rendement du recouvrement des impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux ainsi que de l'impôt général sur le revenu n'ont pas encore été réalisées, ce qui explique en partie la chute du taux de réalisation des ressources fiscales de 108,8 % à 92,5 % d'un exercice à l'autre.

L'alourdissement du service de la dette publique, dont les règlements ont atteint 24,2 milliards de francs c.f.a. pour des inscriptions budgétaires de 19,9 milliards, a entraîné au niveau des dépenses un dépassement de 3,4 milliards par rapport aux prévisions. Les dépenses de fonctionnement ont été exécutées à concurrence de 77,3 milliards et celles d'investissement à hauteur de 7,4 milliards.

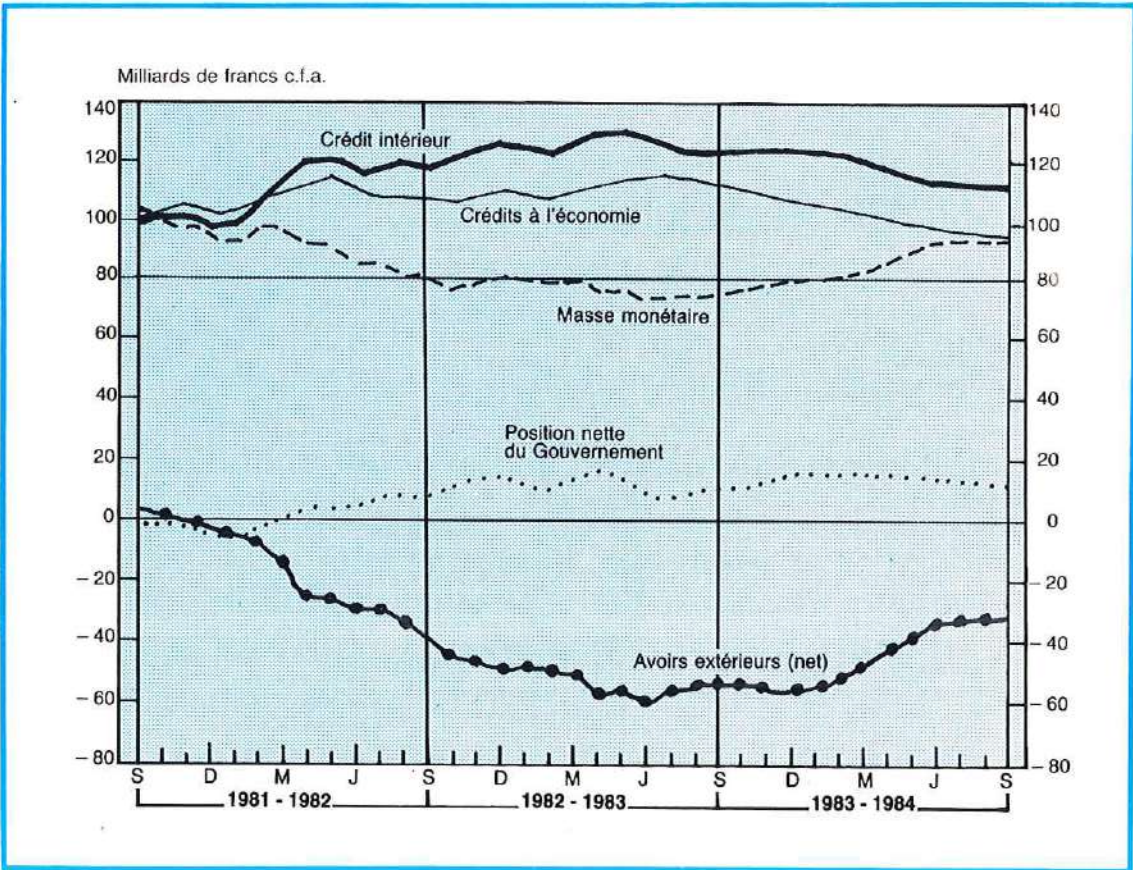
Pour l'exercice 1983-1984, les masses budgétaires ont été arrêtées en recettes et en dépenses à 80,2 milliards de francs c.f.a., soit une régression de 1,4 % par rapport à l'exercice précédent.

La diminution des recettes provient d'une baisse de 19,6 % des produits divers. Les ressources fiscales sont demeurées au même niveau qu'en 1982-1983 mais leur part relative dans le total des recettes est passée de 82,5 % à 83,7 %. Les droits de douanes, principale composante des recettes fiscales, avec 30,0 milliards de francs c.f.a., sont prévus en recul de 2,1 milliards.

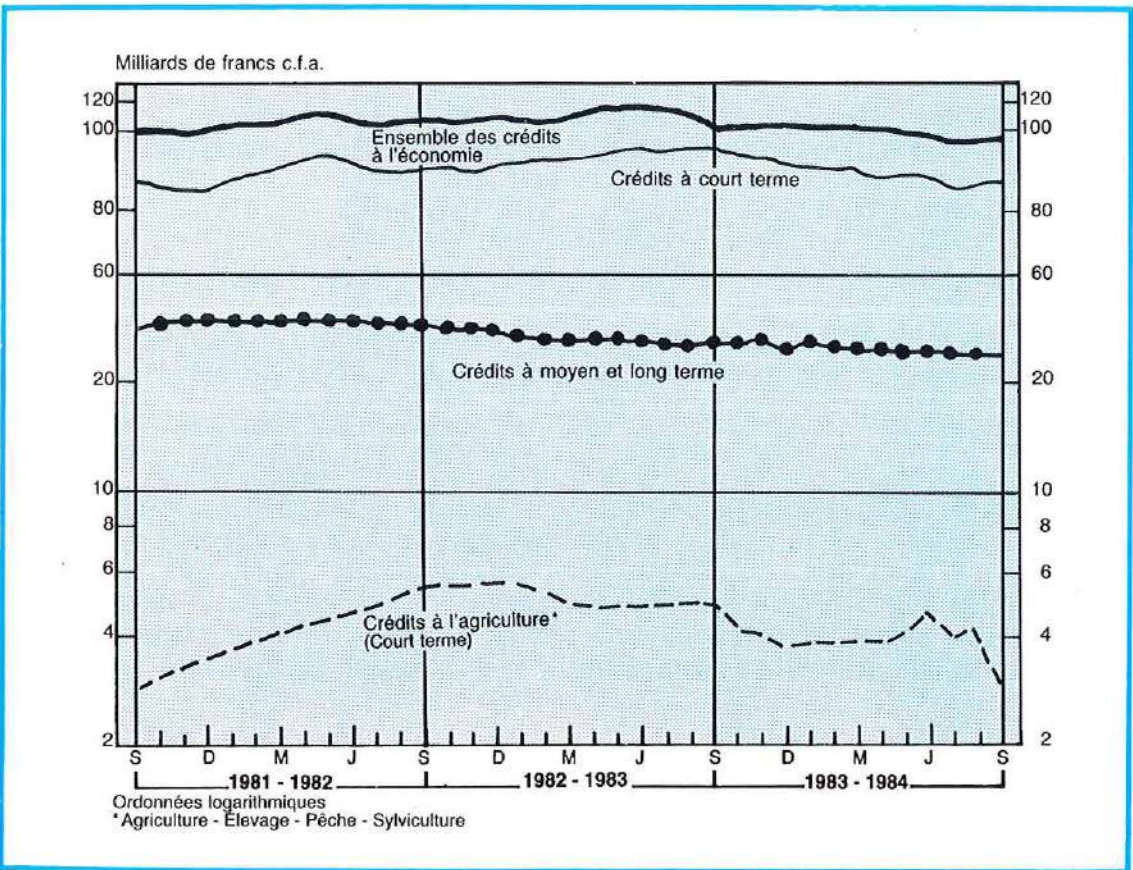
Le budget de fonctionnement a diminué de 1,1 milliard de francs c.f.a., en raison de la réduction des crédits ouverts au titre du service de la dette publique qui ont été ramenés de 19,9 milliards à 17,2 milliards. Les dépenses de personnel et celles de matériel représentent 35,2 % et 23,6 % des crédits de fonctionnement contre 33,1 % et 21,4 % en 1982-1983. Le budget d'investissement, évalué comme pour l'année précédente à 7,0 milliards de francs c.f.a., est destiné principalement à l'achèvement des projets déjà engagés.

A un mois de la fin de l'exercice 1983-1984, les données provisoires de la balance du Trésor font ressortir un déficit de 1,5 milliard de francs c.f.a. résultant d'un recouvrement de recettes pour 69,0 milliards et de décaissements au titre des dépenses de fonctionnement et d'équipement pour des montants respectifs de 66,0 milliards et de 4,5 milliards.

NIGER - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



NIGER - ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

Au cours de l'exercice 1983-1984, la situation monétaire a été caractérisée par une forte contraction de la position débitrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur, une diminution du crédit intérieur et une augmentation de la masse monétaire.

NIGER - SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	30 septembre			
	1981	1982	1983	1984
	Millions de francs c.f.a.			
Avoirs extérieurs nets	5 881	- 35 692	- 50 848	- 30 834
- Banque centrale	29 522	8 039	- 3 107	12 268
- Banques	- 23 641	- 43 731	- 47 741	- 43 102
Crédit intérieur	99 360	118 703	123 808	112 095
- Gouvernement (net)	- 1 409	9 957	12 585	16 082
- Crédits à l'économie	100 769	108 746	111 223	96 013
Masse monétaire	97 641	83 653	77 257	96 294
Autres éléments nets	600	- 642	- 4 297	- 15 033
Source : B.C.E.A.O.				

La **position extérieure débitrice nette des institutions monétaires** qui ressortait à 50,8 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1983 s'est fortement réduite pour s'établir à 30,8 milliards à la fin de l'exercice. L'amélioration de 20,0 milliards est la résultante d'un accroissement de 15,4 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale et d'une atténuation de 4,6 milliards de l'endettement extérieur net des banques primaires. Cette performance est à lier au rapatriement plus régulier des recettes d'exportation, notamment d'uranium, à la réduction des importations et à d'importants apports de ressources extérieures.

Les *réserves officielles de change* figurant au bilan de la Banque centrale sont passées de 13,1 milliards de francs c.f.a. en septembre 1983 à 37,8 milliards en septembre 1984. L'expansion des engagements monétaires à vue s'étant effectuée à un rythme moindre, leur taux de couverture par les avoirs extérieurs bruts s'est relevé de 23,7 % à 56,5 % au cours de la période.

Le **crédit intérieur** s'est situé à 112,1 milliards de francs c.f.a. en septembre 1984 contre 123,8 milliards douze mois plus tôt. La baisse de 11,7 milliards, enregistrée malgré la dégradation de la position débitrice nette du Gouvernement, est imputable à un repli sensible des crédits à l'économie.

La *position débitrice nette du Gouvernement* s'est en effet accentuée de 3,5 milliards de francs c.f.a. en se fixant à 16,1 milliards en septembre 1984 contre 12,6 milliards un an auparavant. Cette détérioration est à lier à la résorption partielle des arriérés de paiements de l'État qui a utilisé à cet effet une fraction de ses dépôts en sus de concours extérieurs.

Les *crédits à l'économie* ont régressé de 111,2 milliards de francs c.f.a. à 96,0 milliards entre le début et la fin de l'exercice. La contraction ainsi constatée a eu pour causes essentielles un ralentissement de l'activité économique, le rapatriement plus régulier des recettes d'exportation et la réduction des arriérés de l'État à l'égard de certaines entreprises.

Les *interventions de la Banque centrale* se sont élevées à 31,6 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1984 au lieu de 45,6 milliards douze mois auparavant. Cette diminution des concours de l'Institut d'émission a concerné aussi bien les banques et établissements financiers que l'État. Ainsi, les refinancements des crédits de campagne ont fléchi de 57,6 % du fait des modestes performances de la commercialisation des produits agricoles. Les mobilisations de crédits ordinaires ont été inférieures de 28,9 % à leur encours au 30 septembre 1983. Cette évolution est liée à l'amélioration de la trésorerie des banques, dont certaines ont notamment bénéficié de règlements effectués par l'État. Les avances au titre du marché monétaire consenties sur ressources locales ont représenté 5,3 milliards contre 3,4 milliards à la fin de l'exercice précédent. L'arrivée à échéance d'une partie des effets publics escomptés au titre de l'article 15 des statuts de la Banque centrale a entraîné une réduction de 13,9 % des concours à l'État entre septembre 1983 et septembre 1984.

La *masse monétaire* s'est chiffrée à 96,3 milliards de francs c.f.a. au lieu de 77,3 milliards un an plus tôt. Cet accroissement de 24,6 % qui fait suite à une baisse de 7,6 % en 1982-1983 a eu pour principale origine l'atténuation de la position extérieure débitrice nette. L'augmentation de la masse monétaire a concerné essentiellement les dépôts bancaires, alimentés par les encaissements des recettes d'exportation et les remboursements d'arriérés à certaines sociétés par l'État. La circulation fiduciaire s'est établie à un niveau proche de celui relevé l'exercice précédent.

La *base monétaire* ^(a) est passée de 34,3 milliards de francs c.f.a. à 43,5 milliards entre septembre 1983 et septembre 1984. La hausse de 9,2 milliards ainsi constatée provient d'un renforcement de 9,0 milliards des réserves des banques et d'un relèvement de 0,2 milliard de la circulation fiduciaire. Elle a eu pour contreparties une amélioration de la situation des avoirs extérieurs nets et une aggravation de la position débitrice nette du Gouvernement, dont les effets ont été cependant atténués par une baisse des concours aux banques et établissements financiers. Le multiplicateur s'est situé à 2,21 en septembre 1984 au lieu de 2,25 en septembre 1983.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Selon les données provisoires disponibles, les échanges extérieurs ont progressé en 1982 de 7,0 % par rapport à 1981, exclusivement sous l'effet des importations, les exportations ayant légèrement diminué. Il en est résulté une aggravation du déficit de la balance commerciale qui s'est chiffré à 55,5 milliards de francs c.f.a. au lieu de 14,9 milliards. Aussi, le taux de couverture des importations par les exportations a-t-il été ramené de 89,2 % en 1981 à 67,0 % en 1982.

NIGER - ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1979	1980	1981	1982
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	95,2	119,5	123,6	112,5
Importations	98,1	125,4	138,5	168,0
Balance commerciale	-2,9	- 5,9	-14,9	-55,5
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	97,0	95,3	89,2	67,0
Source : Ministère du Plan, Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.				

Les exportations ont été évaluées à 112,5 milliards de francs c.f.a. en 1982 contre 123,6 milliards en 1981, soit une baisse de 9,0 % due en grande partie à la réduction des recettes tirées des ventes d'uranium. Celles-ci ont en effet diminué de 7,3 % d'une année à l'autre en passant de 98,0 milliards à 90,8 milliards malgré un relèvement de 20,0 % du prix de vente. Les exportations d'animaux vivants se sont également contractées en s'établissant à 11,0 milliards en 1982 contre 15,1 milliards en 1981.

La valeur des importations s'est inscrite à 168,0 milliards de francs c.f.a. en 1982 au lieu de 138,5 milliards l'année précédente, d'où une augmentation de 21,3 % contre 10,4 % en 1981. Cette accélération du rythme d'expansion a été occasionnée surtout par les dépenses au titre de produits alimentaires qui se sont fixées à 46,6 milliards au lieu de 26,8 milliards en 1981. En particulier, les achats de céréales se sont élevés de 12,5 milliards à 23,3 milliards. Les importations de biens d'équipement ont coûté 41,0 milliards et celles des autres produits industriels 52,8 milliards en 1982 contre respectivement 37,5 milliards et 44,9 milliards un an plus tôt. A l'inverse, la facture pétrolière s'est sensiblement allégée en évoluant de 20,6 milliards en 1981 à 15,7 milliards.

La répartition géographique des échanges n'est pas disponible pour l'année sous revue.

NIGER - BALANCE DES PAIEMENTS

	1980	1981*	1982**	1983**	1984**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises (a)	- 46,1	- 48,4	- 72,8	- 19,5	- 14,2
dont : <i>Exportations FOB</i>	+ 121,7	+ 131,7	+ 121,3	+ 141,2	+ 132,6
<i>Importations CAF</i>	- 167,8	- 180,1	- 194,1	- 160,7	- 148,8
Services	- 34,8	- 30,4	- 32,7	- 35,6	- 40,4
Transferts sans contrepartie	+ 19,8	+ 29,5	+ 32,5	+ 30,5	+ 32,0
dont : <i>Privés</i>	- 10,5	- 12,6	- 15,0	- 15,0	- 14,0
<i>Publics</i>	+ 30,3	+ 42,1	+ 47,5	+ 45,5	+ 46,0
Balance des paiements courants	- 61,1	- 49,3	- 73,0	- 24,6	- 22,6
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	+ 53,0	+ 58,3	+ 12,1	+ 14,5	+ 15,3
Balance de base	- 8,1	+ 9,0	- 60,9	- 10,1	- 7,3
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	- 1,8	- 6,2	+ 18,5	+ 2,6	- 2,4
Erreurs ou omissions nettes	- 5,1	- 1,1	- 5,0	-	+ 6,0
Balance globale	- 15,0	+ 1,7	- 47,4	- 7,5	- 3,7
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - indique un déficit.					
* Données provisoires. - ** Estimations.					
(a) Chiffres différents des données du commerce extérieur retracées dans la partie 4.1. en raison des ajustements propres à la méthodologie de la balance des paiements.					

Les statistiques officielles du commerce extérieur des années 1983 et 1984 n'ont pas encore été publiées. D'après les déclarations des principales sociétés exportatrices, 3 345 tonnes d'uranium ont été expédiées en 1984 pour une valeur de 97,7 milliards de francs c.f.a. contre 4 095 tonnes et 111,2 milliards en 1983. A défaut d'estimations détaillées des importations, l'analyse des droits et taxes liquidés par la Direction des Douanes en tant qu'indicateur de tendance laisse apparaître une légère diminution de la valeur des importations en 1984 par rapport à l'année précédente.

4.2 Balance des paiements

La balance des paiements a accusé en 1983 un déficit de 7,5 milliards de francs c.f.a., en forte baisse par rapport à l'année 1982.

Le solde négatif des transactions sur marchandises a été ramené à 19,5 milliards de francs c.f.a., en raison d'une augmentation de 16,4 % des exportations, conjuguée à une régression de 17,2 % des importations, induite par la pause des investissements publics et l'achèvement des grands projets miniers. Les sorties nettes au titre des services ont légèrement progressé pour se situer à 35,6 milliards. Par contre, les transferts sans contrepartie ont fléchi de 2,0 milliards. En définitive, le déficit des transactions courantes s'est considérablement réduit d'une année à l'autre.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires ont chuté de 44,1 % en s'établissant à 17,1 milliards de francs c.f.a. Cette baisse importante a résulté d'une moindre mobilisation de ressources extérieures ainsi que d'un niveau élevé des remboursements d'emprunts antérieurs et ce, malgré le réaménagement de la dette extérieure intervenu en 1983.

Selon les estimations, les transactions extérieures se sont soldées en 1984 par un déficit de 3,7 milliards de francs c.f.a., en liaison avec la poursuite des efforts d'ajustement.

Le déficit de la balance commerciale s'est de nouveau atténué. La contraction de 6,6 milliards de francs c.f.a. des exportations, essentiellement déterminée par celle des ventes d'uranium, a été plus que compensée par la diminution de 11,9 milliards des importations. Les sorties nettes au titre des services ont par contre augmenté de 13,5 % en 1984 en raison de l'importance des revenus d'investissements versés à l'extérieur. Les paiements unilatéraux nets se sont accrus de 1,5 milliard. Ainsi, le déficit du compte courant a été ramené de 24,6 milliards en 1983 à 22,6 milliards en 1984.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires se sont chiffrées à 12,9 milliards de francs c.f.a., en retrait de 24,6 % par rapport à l'année précédente.

NIGER - DETTE EXTÉRIEURE*

		Opérations de la période				Dettes en fin de période	
		Service de la dette				Partie	
Origine des prêts	Tirages	Amortis- sements	Intérêts	Total	Encours	non encore prélevée	
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1979	9 360,4	73,2	345,3	418,5	23 417,1	24 376,2
	1980	16 176,5	3 085,1	736,4	3 821,5	35 874,1	27 901,0
	1981	22 465,4	7 342,4	1 213,8	8 556,2	65 540,4	42 116,5
	1982	8 046,4	7 336,1	2 155,2	9 491,3	65 904,2	55 595,3
	1983	29 289,5	1 532,1	1 688,3	3 220,4	107 075,1	67 793,0
Gouvernements	1979	3 462,8	516,0	666,8	1 182,8	17 247,0	17 265,7
	1980	6 548,8	567,5	891,1	1 458,6	23 252,6	31 948,9
	1981	23 669,0	539,2	1 671,9	2 211,1	48 420,1	36 325,4
	1982	14 673,9	1 078,8	3 012,8	4 091,6	60 191,0	44 491,1
	1983	15 751,3	1 067,8	3 483,3	4 551,1	82 820,2	45 629,8
Banques et autres établissements financiers	1979	8 418,1	475,6	289,9	765,5	12 059,1	11 505,7
	1980	14 571,7	494,4	1 927,7	2 422,1	26 228,6	29 714,9
	1981	33 461,5	1 486,6	7 088,3	8 574,9	67 503,2	11 612,1
	1982	16 030,8	12 116,5	9 294,3	21 410,8	72 050,9	9 783,8
	1983	14 400,7	9 289,9	7 381,6	16 671,5	77 194,9	4 508,4
Crédits fournisseurs	1979	-	557,8	215,3	773,1	2 095,9	-
	1980	-	514,4	195,5	709,9	1 329,8	-
	1981	3 964,2	430,4	117,4	547,8	5 079,0	-
	1982	204,8	770,6	172,7	943,3	4 321,7	-
	1983	-	1 719,1	629,3	2 348,4	7 449,4	-
Autres origines	1979	-	-	-	-	-	-
	1980	-	-	-	-	-	-
	1981	-	-	-	-	-	-
	1982	-	-	-	-	-	-
	1983	-	-	-	-	-	-
Total	1979	21 241,3	1 622,6	1 517,3	3 139,9	54 719,1	53 147,7
	1980	37 297,0	4 661,4	3 750,7	8 412,1	86 685,1	89 564,8
	1981	83 560,0	9 798,6	10 091,4	19 890,0	183 542,7	90 054,0
	1982	38 955,9	21 302,0	14 635,0	35 937,0	202 467,8	109 870,2
	1983	59 441,5	13 608,9	13 182,5	26 791,4	274 539,6	117 931,2
* Dette de l'Etat et dette garantie par l'Etat.							
Source : Rapports à la B.I.R.D.							

4.3. Dette extérieure

Les nouveaux engagements contractés au cours de l'année 1983 ont totalisé 51,7 milliards de francs c.f.a., en baisse de 10,2 % par rapport aux 57,6 milliards obtenus en 1982. Ces concours proviennent pour l'essentiel des prêteurs officiels et ont été souscrits auprès des institutions internationales pour 64,2 % et des gouvernements étrangers à concurrence de 21,7 %. Le solde est constitué de financements octroyés par les banques. La répartition des nouveaux crédits selon l'objet montre que les prêts non classés occupent le premier rang avec 36,3 % du total, suivis de ceux orientés vers le développement des transports et communications avec 21,8 %. Viennent ensuite les bâtiments et travaux publics avec 19,9 % et l'énergie thermique avec 12,4 %. En moyenne, ces nouveaux emprunts ont été accordés à un taux d'intérêt de 7,0 % pour une durée de 17 ans, y compris un délai de grâce de 5 ans.

Les tirages effectués en 1983 ont atteint 59,4 milliards de francs c.f.a. dont 29,3 milliards en provenance des institutions internationales. Le solde a été mobilisé auprès des gouvernements étrangers pour 15,7 milliards et des banques pour 14,4 milliards.

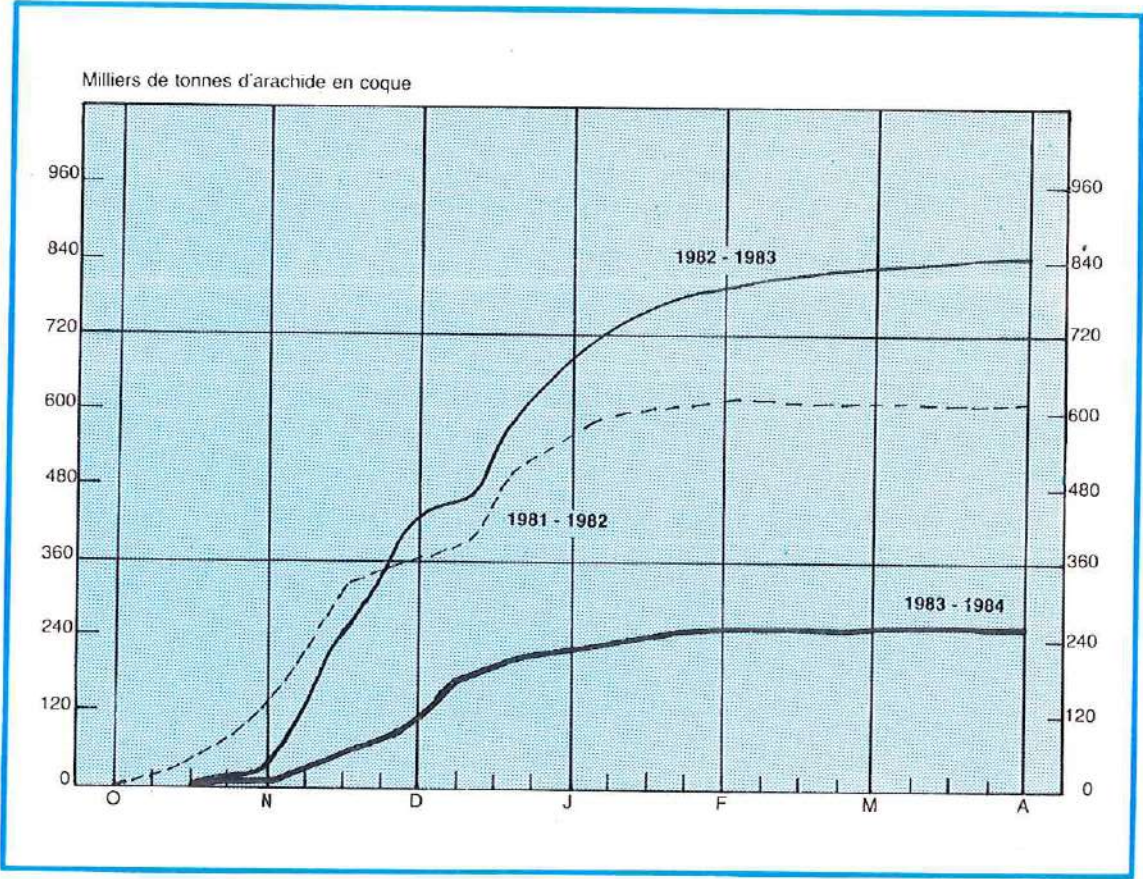
Le service de la dette s'est réduit de 25,3 % par rapport à 1982 en se situant à 26,8 milliards de francs c.f.a. contre 35,9 milliards un an plus tôt. Cet allègement est lié au rééchelonnement d'une partie de la dette publique extérieure. Les remboursements en principal se sont élevés à 13,6 milliards, en baisse de 36,2 % par rapport à l'année antérieure, alors que les paiements d'intérêts et commissions se sont chiffrés à 13,2 milliards, soit un recul de 9,6 %. Ces règlements ont essentiellement bénéficié aux banques qui ont reçu 62,3 % du total.

Compte tenu des tirages effectués, les apports nets de ressources sont ressortis à 32,6 milliards de francs c.f.a., soit un peu plus de la moitié des recettes fiscales perçues en 1983.

L'encours de la dette au 31 décembre 1983 s'est établi à 274,5 milliards de francs c.f.a. Il est constitué à hauteur de 69,2 % d'emprunts auprès des sources officielles, le solde provenant des créanciers privés. La dette multilatérale, estimée à 107,1 milliards, a été principalement contractée vis-à-vis de l'*Agence Internationale pour le Développement* (A.I.D.) à concurrence de 41,0 %, du *Fonds Monétaire International* (F.M.I.) pour 17,9 % et du groupe de la *Banque Africaine de Développement* (B.A.D.) à hauteur de 14,6 %. L'encours des engagements bilatéraux, évalué à 82,8 milliards, est essentiellement dû dans des proportions de 55,1 % à la *Caisse Centrale de Coopération Économique* (C.C.C.E.), de 30,3 % aux bailleurs arabes et de 6,3 % à la République Populaire de Chine. La dette à l'égard des banques privées s'est située à 77,2 milliards dont 66,8 % envers trois consortiums bancaires. Les crédits fournisseurs ont représenté 7,4 milliards, essentiellement octroyés à peu près à parts égales par deux compagnies privées.

**L'évolution économique et financière
de la République du Sénégal**

ACHATS DÉCLARÉS D'ARACHIDE D'HUILERIE AU SÉNÉGAL



1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

La reprise économique amorcée depuis 1982 a connu en 1984 un net ralentissement à la suite des mauvaises conditions pluviométriques observées un an plus tôt. Les résultats modestes de la campagne agricole qui en ont découlé ont eu un impact négatif particulièrement sur l'activité des huileries. Ainsi, la situation économique s'est traduite par une baisse en volume de 4,1 % du Produit Intérieur Brut (P.I.B.). Compte tenu de l'évolution des prix, la croissance nominale est néanmoins ressortie à 7,6 % contre 11,9 % en 1983.

1.1. La production agricole

La campagne 1983-1984 a été caractérisée par une dégradation sensible des conditions climatiques. Le déficit pluviométrique enregistré dans les principales régions de culture a occasionné une aggravation notable de la situation alimentaire et une chute des productions de rente.

SÉNÉGAL – COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Milliers de tonnes				
Arachide en coque	192,5	692,3	912,7	352,0
dont : Arachide de bouche	1,6	4,6	13,7	4,6
Coton graine	20,6	41,0	47,1	30,5
Sources : Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS). – Société Nationale d'Approvisionnement du Monde Rural (SONAR). – Société Électrique et Industrielle du Baol (S.E.I.B.). – Société de Développement des Fibres Textiles (SODEFITEX).				

La commercialisation de l'**arachide d'huilerie** a diminué de 61,4 % en passant de 898 994 tonnes en 1982-1983 à 347 371 tonnes. Celle d'**arachide de bouche** a fléchi de 66,3 % pour tomber à 4 601 tonnes au lieu de 13 658 tonnes. La production de **coton graine** s'est établie à 30 461 tonnes, en retrait de 35,3 % par rapport aux 47 081 tonnes réalisées un an plus tôt.

SÉNÉGAL – PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho	545,1	986,1	585,2	351,8
Maïs	56,8	94,8	82,3	60,6
Riz paddy	64,7	127,0	95,0	108,5
Niébé	17,1	28,8	13,2	12,9
Source : Ministère du Développement rural.				

S'agissant de la production vivrière, les résultats médiocres de la campagne 1983-1984 se sont traduits par un déficit céréalier de 337 000 tonnes, soit un quasi-doublement par rapport à celui de 170 000 tonnes observé la campagne précédente.

L'essentiel du déficit céréalier est imputable à la chute de 39,9 % de la récolte de **mil et sorgho** évaluée à 351 812 tonnes contre 585 223 tonnes en 1982-1983. La production de **maïs** a également régressé de 82 268 tonnes à 60 594 tonnes, soit de 26,3 %. Une relative stabilité a été enregistrée pour le **niébé**, tandis que la récolte de **riz paddy** a augmenté de 14,2 % en se chiffrant à 108 540 tonnes au lieu de 95 025 tonnes en 1982-1983.

1.2. La pêche

La campagne thonière a été plus favorable en 1984 que l'année précédente. Les mises à terre ont en effet amorcé une vive reprise à partir du second trimestre, interrompant ainsi la tendance à la baisse constatée depuis un an. Elles ont ainsi atteint 13 555 tonnes au lieu de 9 930 tonnes en 1983, soit un accroissement de 36,5 %. Cette évolution s'est accompagnée d'un relèvement de la part des armements nationaux dont les prises sont passées de 24,6 % du total à 34,8 %.

SÉNÉGAL - ÉVOLUTION DE LA PÊCHE THONIÈRE

	Mises à terre			
	1981	1982	1983	1984
	Tonnes			
Armements nationaux	2 323	2 373	2 476	4 716
Armements étrangers	8 325	8 861	7 454	8 839
Total	10 648	11 234	9 930	13 555

Le secteur de la pêche devrait bénéficier au cours des prochaines années d'une impulsion nouvelle, avec l'entrée en activité du complexe intégré *African Sea Food* qui nécessitera un investissement de 4,8 milliards de francs c.f.a. et traitera en vitesse de croisière 300 tonnes de poisson par jour.

1.3. La production minière

La reprise notable de la production de phosphate de calcium constatée en 1983 s'est poursuivie au cours de l'année 1984. Un volume de 1 931 782 tonnes a en effet été extrait, ce qui traduit une amélioration de 44,5 % par rapport à celui de 1 337 031 tonnes enregistré un an plus tôt. Les exportations ont connu une progression de 6,7 %, en passant de 1 267 190 tonnes à 1 352 488 tonnes, une partie de la production ayant servi à satisfaire les besoins des *Industries Chimiques du Sénégal* (I.C.S.).

L'évolution de la production de phosphate d'alumine a également été relativement satisfaisante, puisque celle-ci a augmenté de 11,2 % pour s'établir à 279 426 tonnes au lieu de 251 274 tonnes un an auparavant. Les exportations se sont réduites de 68 518 tonnes à 66 346 tonnes, soit de 3,2 %.

1.4. L'activité industrielle

La production industrielle, malgré l'entrée en activité des *Industries Chimiques du Sénégal*, s'est ressentie du ralentissement général de l'activité économique. Sur la base des données relatives aux neuf premiers mois de l'année 1984, l'indice d'ensemble de la production industrielle a accusé une baisse de 0,7 % par rapport à la même période de l'année 1983. Cette évolution a été induite en particulier par les contre-performances des huileries, l'indice sectoriel de ce groupe ayant chuté de 41,5 %.

SÉNÉGAL - ÉVOLUTION DE L'INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	Années		9 mois	
	1982	1983	1983	1984
Base mobile 100 : Année 1976				
Indice d'ensemble	103,3	107,1	107,0	106,2
dont : <i>Industries extractives</i>	67,8	84,3	84,1	99,4
<i>Industries alimentaires</i>	109,4	109,7	113,6	98,2
<i>Textiles, habillement, cuir</i>	147,3	139,9	135,7	149,9
<i>Industries chimiques</i>	79,4	73,1	68,0	68,0
Indice d'ensemble sans huileries	108,0	111,4	109,4	113,6
Source : Ministère de l'Économie et des Finances. Direction de la Statistique.				

La production des *Salins du Sine Saloum* s'est inscrite en 1984 à 165 000 tonnes contre 170 000 tonnes l'année précédente. Comme chaque année, la société a réalisé l'ensemble de sa production durant les mois de janvier à juillet, période la plus favorable pour l'exploitation du sel marin.

1.5. Le tourisme

L'activité touristique a poursuivi en 1984 son expansion sous l'impulsion en particulier du tourisme international qui fournit plus de 80 % des recettes brutes de cette branche.

Le nombre des arrivées dans les unités hôtelières s'est chiffré à 282 549 en 1984 contre 268 365 l'année précédente, soit une hausse de 5,3 %. Les non-résidents ont représenté 87,5 % de ce total. Les nuitées ont progressé de 6,9 % pour s'établir à 1 204 230 dont 93,0 % au titre des non-résidents. Les recettes brutes en devises ont ainsi atteint 33,2 milliards de francs c.f.a. au lieu de 29,2 milliards en 1983.

Au cours de l'année, deux unités touristiques nouvelles ont été réceptionnées et une autre a procédé à l'extension de sa capacité d'accueil.

1.6. Les prix et les revenus

En dépit du relèvement des prix de certains produits de consommation courante, les pressions inflationnistes ne se sont pas intensifiées au cours de l'année 1984. L'indice des prix à la consommation familiale africaine s'est en effet accru de 11,8 % au lieu de 11,7 % en 1983.

DAKAR – ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

Mois	1981	1982	1983	1984
Base 100 : Année 1970				
Janvier	264,0	303,0	332,8	373,1
Février	264,6	315,3	342,4	368,3
Mars	266,9	322,9	341,0	374,0
Avril	267,7	323,2	343,0	381,8
Mai	268,1	315,2	341,5	396,2
Juin	268,0	319,9	349,2	407,0
Juillet	272,7	327,5	365,6	410,3
Août	283,9	328,9	383,8	421,7
Septembre	286,7	329,5	386,8	438,3
Octobre	288,3	333,0	386,0	431,7
Novembre	290,6	330,6	388,6	432,9
Décembre	295,2	341,8	384,5	421,8
Moyenne annuelle	276,4	324,2	362,1	404,8
N.B. - Indices établis par la B.C.E.A.O. à partir de ceux calculés sur la base mobile 100 - Année 1967.				

S'agissant des revenus, le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (S.M.I.G.) est resté fixé à 175 francs c.f.a. l'heure, niveau auquel il a été porté pour compter du 1^{er} avril 1983. Toutefois, dans le cadre de la politique visant à augmenter les revenus du monde rural et à réaliser l'autosuffisance alimentaire, les prix au producteur des cultures vivrières ont été relevés au cours de la campagne 1983-1984.

SÉNÉGAL – PRIX A LA PRODUCTION

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Francs c.f.a. le kilo				
Arachide d'huilerie (a)	50,0	70,0	70,0	70,0
Coton graine	60,0	68,0	70,0	70,0
Mil et sorgho	40,0	50,0	50,0	55,0
Riz paddy	41,5	51,5	51,5	60,0
(a) Prix brut.				
Source : Journaux officiels de la République du Sénégal.				

2. FINANCES PUBLIQUES

Les Pouvoirs publics ont arrêté le budget 1984-1985 en équilibre à 202,4 milliards de francs c.f.a. contre 186,9 milliards l'exercice précédent, soit un accroissement de 8,3 % dont le niveau reflète la poursuite des efforts d'ajustement entrepris ces dernières années.

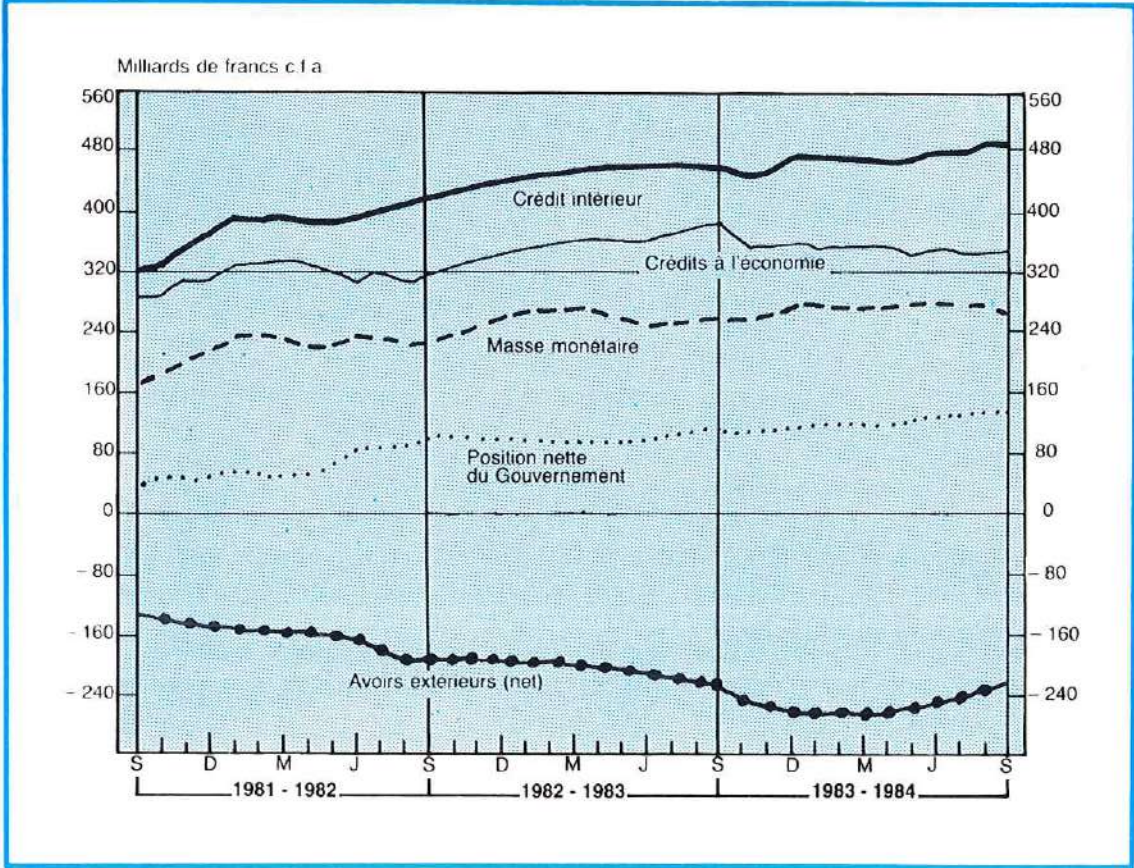
Les recettes fiscales sont prévues en hausse de 10,9 % par rapport au budget 1983-1984, en raison principalement des effets attendus de l'amélioration du système de recouvrement, de la lutte contre la fraude et des dispositions restrictives adoptées en matière d'exonération. En particulier, les droits de douane devront être favorisés par ces mesures et se situer ainsi à 80,0 milliards de francs c.f.a. au lieu de 69,0 milliards un an plus tôt. Les autres recettes et les financements extérieurs ont été chiffrés à 10,3 milliards et 14,0 milliards contre respectivement 9,3 milliards et 10,0 milliards.

Le budget de fonctionnement a été évalué à 186,4 milliards de francs c.f.a., soit 11,7 % de plus que les 166,9 milliards votés un an plus tôt. Les frais de personnel, inscrits pour 108,9 milliards, ont représenté 53,8 % des dépenses globales. Leur progression d'un exercice à l'autre s'est établie à 11,6 % alors que celle des dépenses de matériel a été limitée à 3,7 % avec des crédits ouverts de 27,8 milliards. Le budget d'investissement a diminué de 20,0 % en passant de 20,0 milliards à 16,0 milliards. Cette réduction des dotations pour l'équipement résulte d'un amenuisement des possibilités budgétaires et des difficultés de mobilisation de ressources extérieures compte tenu du niveau de la dette publique.

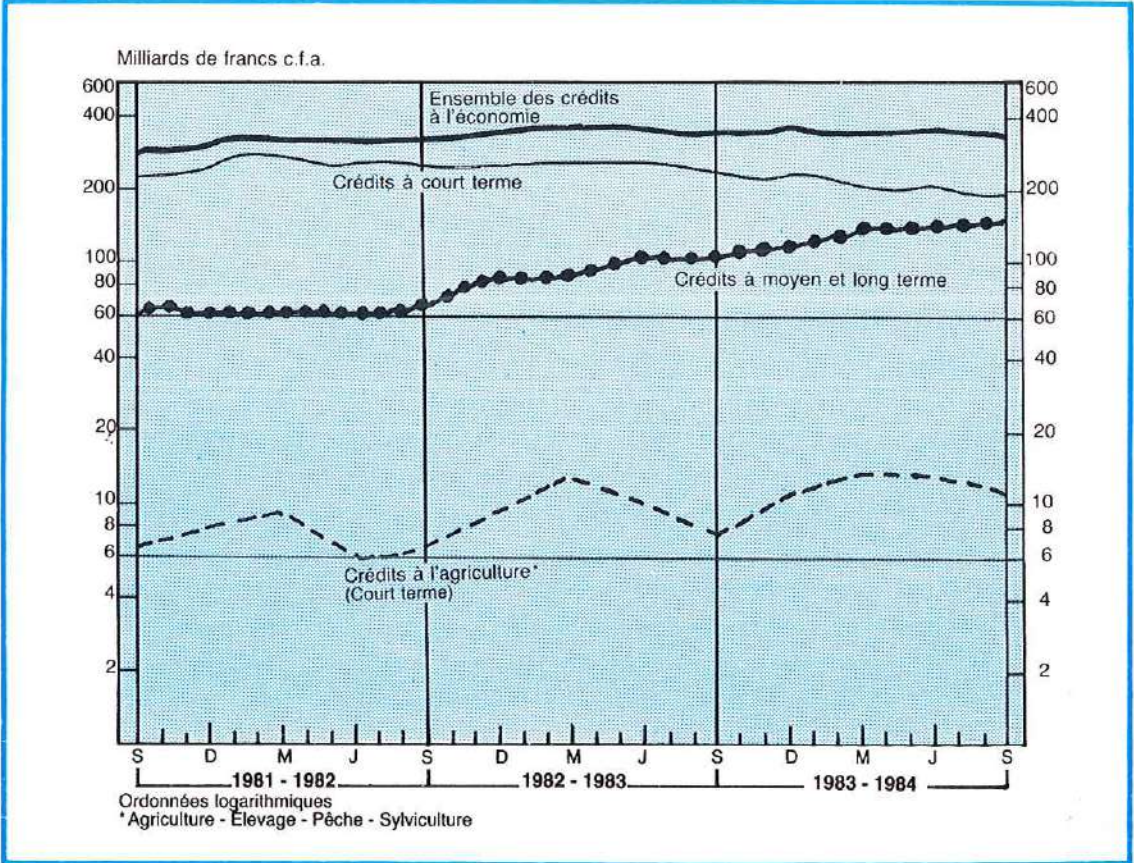
SÉNÉGAL - BUDGET NATIONAL*

	1982-1983**	1983-1984	1983-1984	1984-1985
	Réalizations		Prévisions	
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	175,7	...	186,9	202,4
- Recettes fiscales	164,5	...	160,6	178,1
dont : <i>Douanes</i>	71,2	...	69,0	80,0
- Autres recettes	11,2	...	9,3	10,3
- Financements extérieurs	...	...	17,0	14,0
Dépenses	173,1	...	186,9	202,4
- Budget de fonctionnement	159,9	...	166,9	186,4
- Budget d'équipement	13,2	...	20,0	16,0
Déficit (-) ou excédent (+)	+ 2,6	...	-	-
* Exercice : 1er juillet - 30 juin. - ** Données provisoires.				
Source : Services du Trésor sénégalais.				

SÉNÉGAL - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



SÉNÉGAL - ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

Au cours de l'exercice 1983-1984, la situation monétaire a été caractérisée par une persistance de la dégradation de la position extérieure des institutions monétaires ainsi qu'une nette décélération du rythme d'expansion du crédit intérieur et de la masse monétaire.

SÉNÉGAL - SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	30 septembre			
	1981	1982	1983	1984
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	- 135 923	- 191 749	- 224 684	- 256 417
- Banque centrale	- 99 563	- 154 298	- 188 336	- 215 830
- Banques	- 36 360	- 37 451	- 36 348	- 40 587
Crédit intérieur	326 048	417 694	454 696	483 688
- Gouvernement (net)	37 512	94 705	107 720	137 963
- Crédits à l'économie	288 536	322 989	346 976	345 725
Masse monétaire	176 391	230 337	258 405	262 818
Autres éléments nets	13 734	- 4 392	- 28 393	- 35 547
Source : B.C.E.A.O.				

La **position extérieure débitrice nette des institutions monétaires**, s'est établie à 256,4 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1984 contre 224,7 milliards à fin septembre 1983. L'ampleur de la détérioration demeure, avec un montant de 31,7 milliards, voisine de celle de 32,9 milliards constatée un an plus tôt. La baisse des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale a été moins prononcée qu'en 1982-1983, puisqu'elle s'est située à 27,5 milliards au lieu de 34,0 milliards. Par contre, les banques primaires qui avaient réduit leurs engagements extérieurs de 1,1 milliard l'exercice précédent ont accru de 4,2 milliards leur endettement net à l'étranger. L'aggravation du déséquilibre des comptes extérieurs est due principalement à l'alourdissement du service de la dette publique extérieure.

Les **réserves officielles de change** détenues par la Banque centrale sont tombées de 3,4 milliards de francs c.f.a. en septembre 1983 à 1,1 milliard à fin septembre 1984. Le taux de couverture des engagements monétaires à vue par les avoirs extérieurs bruts est ainsi passé de 1,8 % à 0,7 %.

Le **crédit intérieur** a progressé de 454,7 milliards de francs c.f.a. à 483,7 milliards entre septembre 1983 et septembre 1984, soit de 6,4 % au lieu de 8,9 % l'exercice précédent. Cette décélération est due à la quasi-stagnation des crédits à l'économie, les créances nettes du système bancaire sur l'État ayant augmenté.

La *position débitrice nette du Gouvernement* s'est dégradée de 30,3 milliards de francs c.f.a. en se chiffrant à 138,0 milliards contre 107,7 milliards à fin septembre 1983, en liaison avec l'aggravation du déficit consolidé des opérations de l'État. Ce dernier a dû, non seulement prélever sur ses dépôts à la Banque centrale, mais encore recourir davantage aux avances statutaires de l'Institut d'émission et utiliser les contreparties en francs c.f.a. de ses tirages sur le F.M.I. pour financer ses opérations.

Les *crédits à l'économie*, qui s'étaient accrus de 24,0 milliards de francs c.f.a. l'exercice précédent, ont fléchi de 1,3 milliard entre septembre 1983 et septembre 1984. L'évolution ainsi constatée a eu pour origine la chute de 79,8 % des crédits de campagne, du fait de la faible commercialisation de l'arachide et du dénouement plus régulier de ces concours. Par contre, les crédits ordinaires ont augmenté de 20,9 milliards, soit à un taux de 6,5 % proche de celui de la croissance du Produit Intérieur Brut. La part des concours à moyen et long terme dans le total s'est renforcée, en raison notamment du reclassement d'anciens crédits à court terme.

Les *interventions de la Banque centrale* ont sensiblement reculé durant l'exercice, en revenant de 205,9 milliards de francs c.f.a. en septembre 1983 à 182,4 milliards en septembre 1984, du fait de la baisse des concours aux banques et établissements financiers. En effet, ceux-ci ont diminué de 28,1 milliards par suite du dégonflement des refinancements des crédits de campagne et, dans une moindre mesure, des mobilisations au titre des crédits ordinaires. Les avances au titre du marché monétaire, consenties sur ressources locales, qui étaient de 17,3 milliards au 30 septembre 1983 se sont établies à 10,7 milliards un an plus tard. Par contre, la Banque centrale a accordé 4,6 milliards de facilités supplémentaires au Trésor.

La *masse monétaire* s'est située à 262,8 milliards de francs c.f.a. à fin septembre 1984 contre 258,4 milliards douze mois plus tôt, d'où une hausse de 1,7 % au lieu de 12,2 % pour l'exercice antérieur. La modération du rythme de l'expansion monétaire a tenu aussi bien à l'évolution du crédit intérieur qu'à celle de la position extérieure nette. Ce ralentissement a concerné, à des degrés variables, chacune des composantes de cet agrégat. La circulation fiduciaire s'est tassée de 4,7 % en liaison avec la mauvaise campagne agricole, alors que les dépôts en banque s'accroissaient de 3,3 % contre 13,8 % en 1982-1983.

La *base monétaire* ^(a) a enregistré une réduction de 10,6 milliards de francs c.f.a., imputable pour 3,2 milliards à la circulation fiduciaire et pour 6,9 milliards aux réserves des banques. En effet, l'impact expansionniste de la dégradation de la position débitrice nette du Gouvernement a été plus que compensé par la détérioration des avoirs extérieurs nets et la réduction des concours de l'Institut d'émission. Le multiplicateur s'est relevé de 2,81 en septembre 1983 à 3,20 en septembre 1984.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du multiplicateur. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

D'après les statistiques officielles disponibles, les échanges avec l'extérieur se sont notablement accrus en 1981 et en 1982 avec un rythme d'expansion de 32,5 % et 18,1 % au lieu de 3,6 % seulement en 1980. Le déficit de la balance commerciale, après s'être encore aggravé en 1981, a enregistré une légère atténuation l'année suivante, du fait d'un ralentissement dans la progression des importations. La couverture des importations par les exportations s'est située à 46,5 % en 1981 et à 55,2 % en 1982.

SÉNÉGAL - ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1979	1980	1981	1982
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	113,9	100,8	135,9	180,0
Importations	198,0	222,3	292,3	325,9
Balance commerciale	- 84,1	- 121,5	- 156,4	- 145,9
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	57,5	45,3	46,5	55,2
Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction de la Statistique.				

La valeur globale des exportations est passée de 100,8 milliards de francs c.f.a. en 1980 à 135,9 milliards l'année suivante et à 180,0 milliards en 1982, soit des augmentations relatives de 34,8 % en 1981 par rapport à l'année précédente et de 32,5 % en 1982 au lieu d'une contraction de 11,5 % en 1980. Cette évolution a été due principalement aux produits pétroliers en 1981 et aux produits arachidières en 1982. Ces derniers, fortement soumis aux conditions climatiques, ont rapporté seulement 9,1 milliards en 1981 au lieu de 17,6 milliards l'année précédente, mais par contre 42,1 milliards en 1982. Les ventes de produits pétroliers qui ont diminué en volume de 18,3 % en 1981 ont toutefois permis d'encaisser 38,3 milliards au lieu de 18,9 milliards en 1980, du fait d'une forte appréciation des produits vendus. En 1982, elles ont progressé de 19,6 % en s'établissant à 45,8 milliards, principalement sous l'effet des quantités expédiées. Les recettes tirées des produits halieutiques ont régulièrement augmenté au cours de la période en évoluant de 21,2 milliards en 1980 à 28,0 milliards l'année suivante et à 30,2 milliards en 1982. Les exportations de phosphates ont bénéficié de la bonne tenue des cours car, malgré une baisse notable des embarquements, les devises encaissées à ce titre ont légèrement progressé en passant de 16,2 milliards en 1980 à 17,7 milliards et 18,1 milliards les deux années suivantes.

Les importations se sont constamment accrues sur la période en s'établissant à 292,3 milliards de francs c.f.a. en 1981 puis à 325,9 milliards au lieu de 222,3 milliards en 1980. Toutefois, leur taux d'expansion qui s'est élevé de 12,3 % en 1980 à 31,5 % l'année suivante est revenu ensuite à 11,5 %. Cette évolution irrégulière résulte de mouvements différenciés enre-

gistrés au niveau des principales rubriques. En effet, les achats de produits alimentaires ont d'abord progressé de près de 50 % en se chiffrant à 68,2 milliards en 1981 au lieu de 45,5 milliards l'année précédente. Ils se sont ensuite repliés en 1982 en se fixant à 65,5 milliards. Dans ce groupe, les dépenses au titre des céréales ont augmenté de 24,2 milliards en 1980 à 34,3 milliards en 1981 puis ont fléchi à 32,0 milliards. Ces fluctuations ont été induites en 1981 principalement par les prix et en 1982 uniquement par les quantités importées. La facture pétrolière a connu une évolution similaire, atteignant 80,8 milliards en 1981, soit un accroissement de 38,4 % sur un an, du fait essentiellement des prix qui ont crû de 33,0 %. Elle s'est quelque peu allégée en 1982 en se repliant à 75,7 milliards, par suite d'une baisse de 17,7 % du volume débarqué. Les importations de machines et matériel de transport n'ont que modérément progressé de 1980 à 1981 en s'inscrivant pour cette dernière année à 52,7 milliards au lieu de 50,7 milliards un an plus tôt. En 1982 toutefois, elles ont atteint 67,0 milliards, soit 27,1 % de plus que l'année précédente ; les achats de machines et appareils mécaniques ont contribué pour près des deux tiers à cette hausse. Les achats des autres produits industriels se sont notablement développés sur toute la période en évoluant de 56,6 milliards à 70,7 milliards en 1981 et à 97,1 milliards en 1982, soit de 24,9 % et de 37,3 %.

La ventilation géographique des échanges demeure caractérisée par la prédominance des transactions avec les pays européens et surtout ceux de la *Communauté Économique Européenne* (C.E.E.). Ces derniers ont en effet absorbé 35,5 % et 44,9 % des exportations respectivement en 1981 et 1982 et assuré 46,5 % et 46,9 % des importations. Le déficit des échanges avec les pays de la Communauté s'est élevé de 76,8 milliards de francs c.f.a. en 1980 à 87,7 milliards un an plus tard avant de se contracter en affichant 72,6 milliards en 1982.

La part des pays africains a évolué d'une façon erratique tant pour les exportations que pour les importations. Elle est passée de 31,1 % en 1980 à 36,9 % l'année suivante et à 22,3 % en 1982 pour les ventes et de 14,5 % à 12,8 % et à 16,8 % pour les achats. La position des autres pays de l'U.M.O.A. dans les échanges du Sénégal s'est maintenue autour de 11 % pour les exportations et de 3 % pour les importations.

Les ventes aux pays d'Amérique sont demeurées marginales pendant toute la période ne dépassant pas quelques centaines de millions, tandis que les achats à ceux-ci évoluaient de 22,2 milliards de francs c.f.a. à 28,3 milliards en 1981 avant de tomber à 20,0 milliards en 1982, représentant 10,0 %, puis 9,7 % et enfin 6,1 % du total des importations.

Les échanges avec les pays d'Asie ont progressé en valeur tout au long de la période. Toutefois, la part relative des exportations est demeurée stable, avoisinant 5 % tandis que celle des importations, après avoir diminué de 18,4 % en 1980 à 16,7 % en 1981, est remontée à 20,4 % en 1982.

Pour l'année 1984, il ressort des données fournies par les principales sociétés exportatrices que les ventes de produits arachidières ont rapporté 53,4 milliards de francs c.f.a. contre 59,5 milliards en 1983. Les recettes en devises procurées par les phosphates et le sel marin sont passées respectivement de 22,7 milliards et 3,1 milliards à 28,6 milliards et 5,4 milliards. Par ailleurs, les exportations de ciment ont considérablement progressé en s'établissant à 1,5 milliard en 1984 au lieu de 0,1 milliard un an plus tôt.

En ce qui concerne les importations, les achats de pétrole brut ont été évalués à 36,5 milliards de francs c.f.a. en 1984 contre 27,0 milliards l'année précédente.

4.2. Balance des paiements

Les transactions avec l'extérieur ont enregistré en 1983 une nouvelle réduction de leur déficit qui a été limité à 25,2 milliards de francs c.f.a. contre 39,5 milliards un an plus tôt.

Le solde négatif de la balance commerciale s'est établi à 118,6 milliards de francs c.f.a., niveau voisin de celui atteint en 1982, en raison d'accroissements similaires en valeur absolue des exportations et des importations. Le déficit de la balance des services a plus que doublé en passant de 21,4 milliards à 44,1 milliards en 1983, par suite principalement d'une hausse de 58,1 % des paiements d'intérêts sur la dette extérieure. Les transferts sans contrepartie, en augmentation de 21,0 %, ont été excédentaires de 54,1 milliards. Au total, le solde négatif des paiements courants s'est cependant accentué pour se situer à 108,6 milliards contre 95,1 milliards en 1982.

Les mouvements nets de capitaux non monétaires, excédentaires de 87,4 milliards de francs c.f.a. en 1983 au lieu de 63,6 milliards l'année précédente, ont permis de couvrir le déficit du compte courant à hauteur de 80,5 %.

La tendance à une réduction du déséquilibre des comptes extérieurs, amorcée en 1982, a été interrompue en 1984 où la balance des paiements est ressortie déficitaire de 28,8 milliards de francs c.f.a.

La balance commerciale a dégagé un déficit de 112,1 milliards de francs c.f.a., en retrait de 6,5 milliards par rapport à celui de l'année précédente. Les exportations, bénéficiant de l'apport des ventes extérieures des *Industries Chimiques du Sénégal* (I.C.S.) et de l'appréciation du dollar E.U., se sont accrues de 10,5 % tandis que les importations n'ont progressé que de 4,8 %. Amplifié par les paiements au titre des revenus d'investissements, notamment les intérêts payés sur la dette extérieure, le solde négatif de la balance des services s'est détérioré de 54,9 % pour se situer à 68,3 milliards. Les transferts sans contrepartie ont augmenté en 1984 de 29,4 %, en raison d'une intensification de l'aide internationale liée à l'aggravation du déficit vivrier. La conjonction de ces mouvements a généré une dégradation de 1,8 milliard du déficit des paiements courants.

Toutefois, les entrées nettes de capitaux non monétaires ont régressé de 7,1 %. Cette évolution résulte d'un alourdissement des amortissements au titre de la dette extérieure, conjugué à une diminution des apports publics extérieurs, notamment dans le domaine de l'assistance budgétaire et du financement des investissements.

SÉNÉGAL – BALANCE DES PAIEMENTS

	1980*	1981*	1982**	1983**	1984**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises (a)	- 104,0	- 135,2	- 118,4	- 118,6	- 112,1
dont : <i>Exportations FOB</i>	+ 101,5	+ 139,0	+ 193,8	+ 216,7	+ 239,4
<i>Importations FOB</i>	- 205,5	- 274,2	- 312,2	- 335,3	- 351,5
Services	- 12,5	- 26,8	- 21,4	- 44,1	- 68,3
Transferts sans contrepartie	+ 25,3	+ 41,7	+ 44,7	+ 54,1	+ 70,0
dont : <i>Privés</i>	-	+ 8,5	+ 9,7	+ 11,1	+ 13,6
<i>Publics</i>	+ 25,3	+ 33,2	+ 35,0	+ 43,0	+ 56,4
Balance des paiements courants	- 91,2	- 120,3	- 95,1	- 108,6	- 110,4
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme (b)	+ 64,2	+ 68,0	+ 63,6	+ 87,4	+ 81,2
Balance de base (c)	- 27,0	- 52,3	- 31,5	- 21,2	- 29,2
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	...	...	...	...	...
Erreurs et omissions nettes	+ 1,4	+ 4,2	- 8,0	- 4,0	+ 0,4
Balance globale	- 25,6	- 48,1	- 39,5	- 25,2	- 28,8
N.B. Le signe + indique un excédent, le signe - indique un déficit.					
* Données provisoires. - ** Estimations.					
(a) Chiffres différents des données du commerce extérieur retracées dans la partie 4.1. en raison des ajustements propres à la méthodologie de la balance des paiements.					
(b) Long terme + court terme.					
(c) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux à court terme.					
Source : B.C.E.A.O.					

4.3. Dette extérieure

Les engagements contractés en 1983 se sont établis à 129,2 milliards de francs c.f.a. contre 147,4 milliards un an plus tôt, soit un fléchissement de 12,3 %. La part des donateurs officiels s'est améliorée en passant de 63,7 % du total à 78,1 % d'une année à l'autre. Ces financements ont été notamment orientés vers les transports et communications qui ont bénéficié de 20,9 % du total, l'agriculture de 13,0 %, les bâtiments et travaux publics de 9,6 % et les industries agro-alimentaires de 9,5 %. En moyenne, le taux d'intérêt de ces nouveaux crédits est de 4,1 % l'an, et la durée de 24 ans et 8 mois, y compris un délai de grâce de 6 ans et demi.

Au cours de la période, les tirages effectués se sont chiffrés à 115,6 milliards de francs c.f.a. et sont dans leur quasi-totalité constitués d'emprunts auprès des créanciers officiels. Les financements destinés aux I.C.S. ont représenté 21,9 % de ces mobilisations et ceux au profit du secteur rural 19,0 %. Les transports et les barrages hydro-électriques ont obtenu respectivement 9,5 % et 9,4 % des tirages.

Le service de la dette, évalué à 30,3 milliards de francs c.f.a., a progressé de 8,2 % d'une période à l'autre. Il s'est réparti entre les amortissements du principal pour 10,5 milliards et les paiements d'intérêts et commissions pour 19,8 milliards.

Les transferts nets de ressources se sont donc élevés à 85,3 milliards de francs c.f.a. en 1983, soit presque un doublement par rapport au niveau atteint un an plus tôt.

Au 31 décembre 1983, l'encours s'est inscrit à 668,0 milliards de francs c.f.a. et la partie non encore prélevée à 332,9 milliards, d'où un endettement global de 1 000,9 milliards.

La part des créanciers officiels dans l'encours s'est renforcée en évoluant de 76,4 % à 82,7 % en 1983. Au plan multilatéral, les principaux bailleurs sont le groupe de la *Banque Mondiale* à hauteur de 116,2 milliards de francs c.f.a., le *Fonds Monétaire International* pour 73,8 milliards, la *Banque Européenne d'Investissement* et le groupe de la *Banque Africaine de Développement* avec respectivement 29,7 milliards et 14,9 milliards.

L'encours des engagements bilatéraux, qui s'est fixé à 292,9 milliards de francs c.f.a. contre 137,1 milliards en 1982, est constitué notamment des prêts octroyés par la *Caisse Centrale de Coopération Économique* (C.C.C.E.) pour 83,1 milliards. Les financements des pays arabes et de la K.F.W. se sont situés à 61,9 milliards et 22,4 milliards. Parallèlement, le montant de la dette réaménagée s'est établi à 116,3 milliards pour le Club de Paris et à 43,2 milliards pour le Club de Londres.

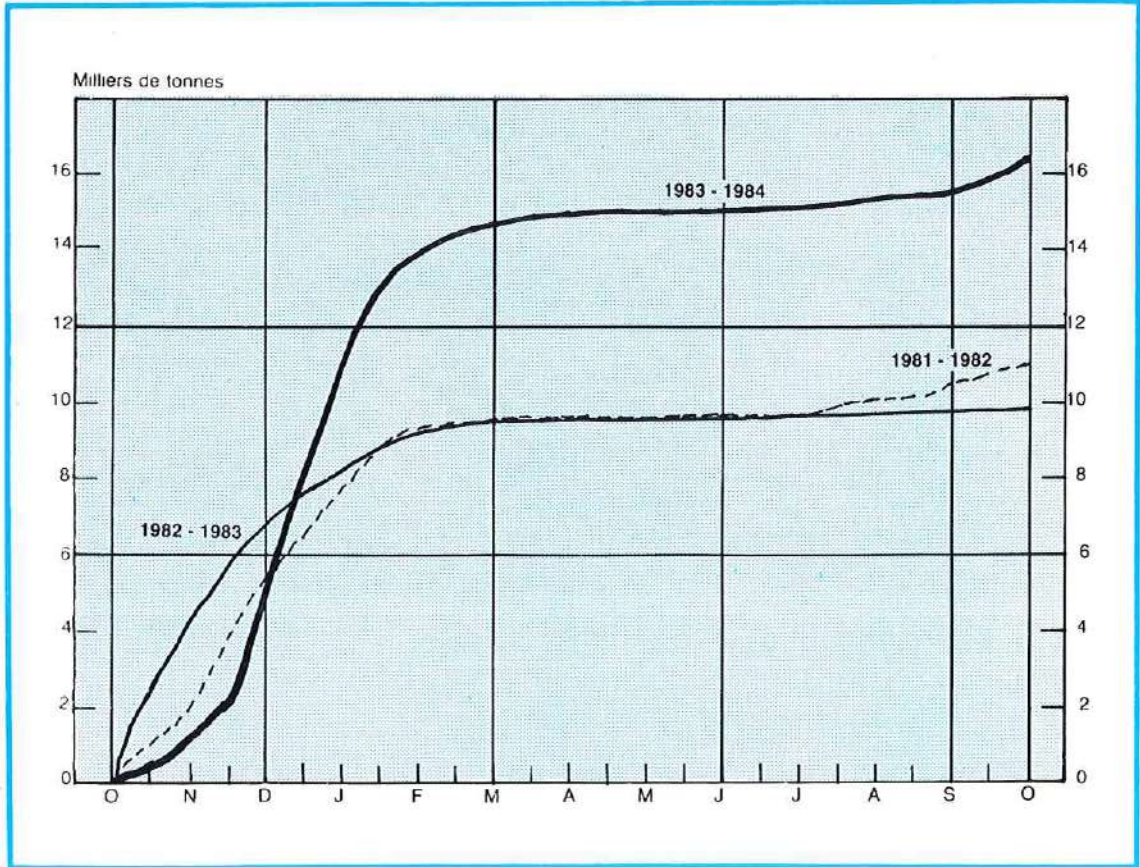
L'encours des prêts bancaires, évalué à 105,4 milliards de francs c.f.a., est surtout composé de crédits consortiaux, tandis que celui des crédits fournisseurs a atteint 10,3 milliards.

SÉNÉGAL – DETTE EXTÉRIEURE*

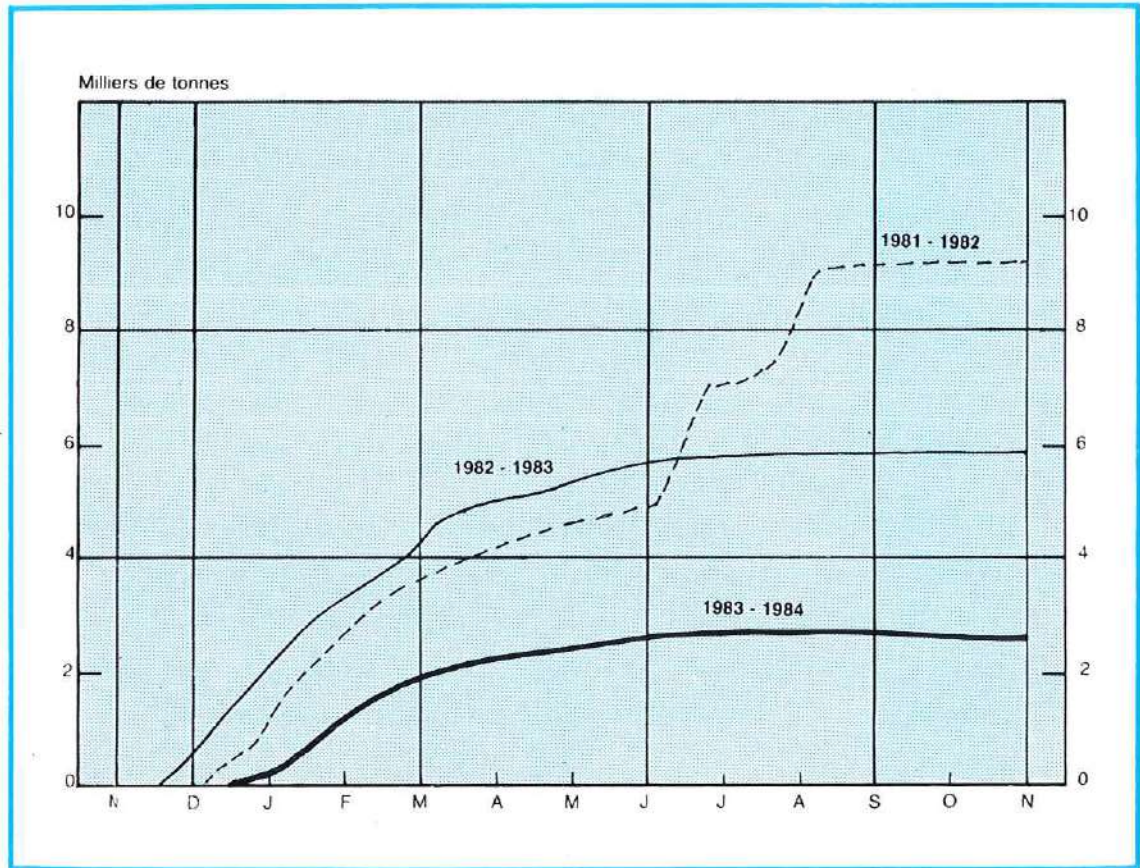
		Opérations de la période				Dettes en fin de période	
		Service de la dette				Partie	
Origine des prêts		Tirages	Amortis- sements	Intérêts	Total	Encours	non encore prélevée
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1979	6 358,7	978,0	1 632,9	2 610,0	34 526,8	31 016,6
	1980	26 053,2	533,0	514,5	1 107,5	57 562,4	50 757,1
	1981	31 721,0	796,5	2 578,8	3 375,3	100 282,6	116 201,2
	1982	33 536,2	6 107,3	3 897,3	10 004,6	188 902,7	125 364,1
	1983	51 725,4	6 994,6	4 152,1	11 146,7	259 482,4	46 873,2
Gouvernements	1979	8 792,8	2 910,4	2 123,8	5 034,2	48 687,2	45 099,3
	1980	20 192,5	3 581,5	2 938,0	6 520,4	65 669,9	64 511,5
	1981	16 689,3	1 734,2	2 159,7	3 893,9	85 824,8	79 719,2
	1982	37 076,3	2 009,9	4 495,7	6 505,6	137 067,1	148 767,7
	1983	60 858,6	2 227,1	6 499,9	8 727,0	292 917,8	155 342,1
Banques et autres établissements financiers	1979	13 523,0	9 876,0	4 375,5	14 251,5	45 762,1	21 461,2
	1980	14 907,8	15 751,7	6 181,1	21 932,8	52 985,3	16 100,2
	1981	17 256,3	7 328,2	6 220,4	13 548,6	75 708,2	19 855,7
	1982	2 472,0	4 472,0	5 249,6	9 721,6	83 850,3	29 447,2
	1983	2 993,9	14,6	8 875,8	8 890,4	105 361,2	57 091,5
Crédits fournisseurs	1979	-	313,4	40,5	353,9	316,9	-
	1980	-	2 286,8	770,3	3 057,1	10 800,7	1 500,0
	1981	197,0	1 391,0	538,7	1 929,7	11 093,7	3 129,9
	1982	-	1 423,2	389,7	1 812,9	16 750,8	-
	1983	-	1 257,2	269,7	1 526,9	10 260,9	-
Autres origines	1979	905,5	13,8	293,6	307,4	3 774,2	1 445,3
	1980	-	-	-	-	-	-
	1981	-	-	-	-	-	-
	1982	-	-	-	-	-	-
	1983	-	-	-	-	-	-
Total	1979	29 580,0	14 091,6	8 466,3	22 557,9	133 067,2	99 022,4
	1980	61 153,5	22 153,0	10 464,8	32 617,9	187 018,3	132 868,8
	1981	65 863,6	11 249,9	11 497,6	22 747,5	272 909,3	218 906,0
	1982	73 084,5	14 012,4	14 032,3	28 044,7	426 370,9	303 579,0
	1983	115 577,9	10 493,5	19 797,5	30 291,0	668 022,3	259 306,8
* Dette de l'État et dette garantie par l'État.							
Source : Rapports à la B.I.R.D. et estimations B.C.E.A.O.							

**L'évolution économique et financière
de la République Togolaise**

COMMERCIALISATION DU CACAO AU TOGO



COMMERCIALISATION DU CAFÉ AU TOGO



1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'évolution de l'économie togolaise au cours de l'année 1984 a été caractérisée par un bilan relativement modeste, en raison notamment des difficultés de certaines entreprises du secteur secondaire et du tassement du commerce frontalier. Toutefois, les pressions inflationnistes se sont sensiblement atténuées. La progression du Produit Intérieur Brut (P.I.B.) nominal a été ainsi évaluée à 4,4 % au lieu de 4,8 % en 1983.

1.1. La production agricole

La production agricole a dans l'ensemble légèrement fléchi au cours de la campagne 1983-1984, nonobstant une amélioration des conditions climatiques.

TOGO - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Milliers de tonnes				
Cacao	16,3	11,0	9,8	16,6
Café	8,9	9,2	5,9	2,7
Coton graine	24,0	21,1	27,0	24,4
Karité	9,3	6,3	4,4	12,8
Palmistes	13,2	6,8	5,5	0,3
Source : Office des Produits Agricoles du Togo (O.P.A.T)				

Les cultures d'exportation ont évolué différemment selon les produits. La collecte de **cacao** a atteint 16 560 tonnes, en hausse de 68,9 % par rapport aux 9 805 tonnes enregistrées un an plus tôt. Les achats de **karité** ont presque triplé pour se chiffrer à 12 757 tonnes au lieu de 4 403 tonnes en 1982-1983 en raison du cycle végétatif de ce produit. La production de **café** a, par contre, diminué de 5 941 tonnes à 2 701 tonnes, soit de plus de moitié. Dans le même temps, la commercialisation du **coton graine** s'est réduite de 9,6 % pour passer de 27 024 tonnes à 24 437 tonnes. La collecte de **palmistes** ne s'est établie qu'à 283 tonnes contre 5 488 tonnes la campagne précédente.

Les réalisations au titre du deuxième projet de rénovation des plantations de café et de cacao s'étendant sur la période 1981-1985 ont permis, à fin décembre 1984, de replanter 4 825 ha de caféiers sur les 6 271 ha prévus et 592 ha de cacaoyers pour un objectif de 1 446 ha.

S'agissant des cultures vivrières, la récolte d'**igname** a diminué en évoluant de 472 590 tonnes en 1982-1983 à 424 080 tonnes. La production de **manioc** a été évaluée à 345 172 tonnes, en baisse de 5,9 % par rapport aux 366 874 tonnes obtenues la saison précédente. La récolte de **maïs** a été estimée à 144 686 tonnes et celle de **mil et sorgho** à 130 756 tonnes contre respectivement 150 929 tonnes et 136 027 tonnes en 1982-1983. Les productions de **riz paddy** et de **haricot** ont régressé de 38,5 % et de 21,2 % en se situant à 10 033 tonnes et 20 643 tonnes au lieu de 16 304 tonnes et 26 200 tonnes.

TOGO – PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho	137,5	120,4	136,0	130,8
Maïs	138,4	151,0	150,9	144,7
Riz paddy	14,7	14,5	16,3	10,0
Manioc	406,7	372,1	366,9	345,2
Igname	499,4	527,8	472,6	424,1
Haricot	15,1	19,8	26,2	20,6
Source : Ministère du Développement rural. Direction des Enquêtes et Statistiques agricoles.				

Dans le cadre de la politique d'autosuffisance alimentaire, des projets de développement de la production vivrière sont en cours de réalisation. Ces projets visent à susciter l'autodéveloppement de différentes régions en associant les paysans à la réalisation d'infrastructures rurales tels la construction de magasins de stockage, le prolongement de pistes rurales, le forage de puits. Par ailleurs, un encadrement a été mis en place pour assurer une meilleure organisation du milieu rural et une vulgarisation des innovations culturelles en vue d'accroître la production agricole.

1.2. L'élevage

Le cheptel est constitué en 1984 de 317 000 bovins, 1 653 000 ovins et caprins et 242 600 porcins. Par rapport à l'année précédente, les taux de croît ont été de l'ordre de 2,5 %. La production avicole a progressé de 8,3 %, l'effectif de la volaille s'étant fixé à 7 333 000 têtes contre 6 771 000 têtes en 1983.

TOGO – PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

	1981	1982	1983	1984
Milliers de têtes				
Bovins	294	302	309	317
Ovins et caprins	1 532	1 572	1 613	1 653
Porcins	223	230	237	243
Volailles	5 407	5 855	6 771	7 333

1.3. La pêche

Les activités halieutiques ont fourni 16 177 tonnes de poisson en 1984 au lieu de 14 864 tonnes l'année précédente. La quasi-totalité de cette production continue d'être assurée par la pêche artisanale.

TOGO – ÉVOLUTION DE LA PÊCHE

	1981	1982	1983	1984
Tonnes				
Pêche industrielle	1 887	1 616	496	201
Pêche artisanale	8 438	8 733	14 368	15 976
- Pêche maritime	4 938	5 233	10 868	12 476
- Pêche continentale	3 500	3 500	3 500	3 500
Total production	10 325	10 349	14 864	16 177
Importations	14 735	15 568	11 324	11 335

En matière de pisciculture, d'importants projets sont en cours d'exécution. Il s'agit notamment de la création de sept zones d'élevage et d'une station d'alevinage ainsi que du développement de la pisciculture en cage dans la lagune de Lomé-Tokoin et le lac Togo.

1.4. La production minière

Après le marasme constaté au cours des années précédentes, la production de phosphate a bénéficié d'une relance appréciable en 1984. Elle s'est, en effet, établie à 2 695 587 tonnes, en hausse de 29,6 % par rapport aux 2 080 694 tonnes enregistrées en 1983. L'évolution des exportations a été encore plus satisfaisante, puisque celles-ci sont ressorties à 2 762 518 tonnes au lieu de 2 007 702 tonnes, soit une augmentation de 37,6 % imputable essentiellement aux ventes à destination des pays de la C.E.E.

TOGO – PRODUCTION ET EXPORTATIONS DE PHOSPHATE

	1981	1982	1983	1984
Milliers de tonnes				
Production	2 244	2 053	2 081	2 696
Exportations	2 215	2 055	2 008	2 763
Millions de francs c.f.a.				
Recettes	30 112	28 985	28 968	46 027
Source : Office Togolais des Phosphates (O.T.P.).				

La Société des Ciments de l'Afrique de l'Ouest (C.I.M.A.O.) a, par contre, connu des difficultés liées en particulier aux perturbations dans son approvisionnement en énergie électrique et au renchérissement des autres intrants. Il en est résulté un accroissement du prix de revient du produit fini qui le rendait difficilement cessible sur le marché. En conséquence, la société a cessé toute fabrication à partir du mois d'avril 1984. La production ne s'est ainsi chiffrée qu'à 154 226 tonnes contre 692 906 tonnes en 1983. L'existence de stocks a permis aux ventes d'atteindre 201 870 tonnes au lieu de 752 630 tonnes en 1983.

1.5. La production industrielle

L'activité manufacturière s'est dans l'ensemble orientée à la baisse au cours de l'année 1984, en raison notamment des difficultés d'approvisionnement en matières premières, de la réduction de la demande intérieure et de la limitation des débouchés extérieurs. La production de la *Société Nationale pour le Développement de la Palmeraie et des Huileries* (SONAPH) a fléchi de 19,5 % et le chiffre d'affaires de 21,7 %. Les industries alimentaires ont également été affectées, mais elles ont pu limiter l'impact au niveau des ventes par quelques relèvements des prix. En effet, la *Brasserie du Bénin* (B.B.) et la *Société Générale des Moulins du Togo* (S.G.M.T.) n'ont enregistré qu'une diminution de 1,6 % et de 1,3 % de leurs chiffres d'affaires pour une contraction du volume de leurs ventes respectivement de 8,4 % et 11,5 %. La Société BATA n'a pas été épargnée, son chiffre d'affaires ayant régressé de 22,3 % par rapport à 1983. Maintenue en activité au cours du premier trimestre 1984 dans le but principal d'assurer l'entretien de ses installations, la *Société Nationale de Sidérurgie* (S.N.S.) n'a produit que 870 tonnes d'acier au lieu de 2 779 tonnes en 1983. Par la suite, les négociations menées en vue de sa privatisation ont conduit à la signature d'un contrat de location-gérance permettant la reprise de ses activités le 12 décembre 1984 sous la dénomination de *Société Togolaise de Sidérurgie* (S.T.S.). La *Société des Ciments du Togo* (CIMTOGO) a, par contre, réalisé d'assez bonnes performances en 1984 grâce à un accroissement des exportations sur le marché régional. Sa production s'est élevée à 243 498 tonnes, en hausse de 5,0 %, et ses exportations à 59 710 tonnes, marquant une progression de 46,5 %.

Dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, le marasme a prévalu en 1984, les principales entreprises de la branche ayant accusé globalement un recul de 18,5 % de leurs chiffres d'affaires. Ce fléchissement est le fait des grandes unités et s'explique par la rareté des projets de grands travaux, les petites sociétés ayant par contre vu leurs facturations s'améliorer à la faveur de l'exécution de chantiers divers.

1.6. Le tourisme

La capacité hôtelière a été enrichie en 1984 par l'ouverture de nouvelles unités d'hébergement privées de petite dimension. Le nombre de chambres est ainsi passé de 2 006 à 2 120.

D'après les estimations de la Direction du Tourisme et de l'Hôtellerie, 112 000 touristes internationaux ont été enregistrés dans l'année, soit 3,6 % de plus qu'en 1983. Le nombre de touristes nationaux s'est chiffré à 12 500, en hausse de 11,3 % par rapport à l'année précédente. L'évolution favorable des arrivées conjuguée à une augmentation de la durée moyenne de séjour, a conduit à des recettes de 6,5 milliards de francs c.f.a. au lieu de 5,2 milliards en 1983, soit une amélioration de 25,0 %. Le tourisme d'affaires a continué de bénéficier de la tenue à Lomé de nombreux séminaires, colloques et conférences internationaux.

1.7. Les prix et les revenus

Dans l'ensemble, les prix ont connu une détente sensible en 1984, surtout en ce qui concerne les produits alimentaires. Cette évolution s'est traduite par un recul de 3,5 % de la moyenne de l'indice général des prix à la consommation familiale africaine au lieu d'une progression de 9,4 % en 1983.

LOMÉ - ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1981	1982	1983	1984
Base 100 : Année 1970				
Janvier	298,8	343,5	370,6	376,9
Février	302,1	339,9	377,6	370,0
Mars	304,5	344,6	389,2	375,3
Avril	313,1	351,0	398,5	382,7
Mai	316,3	359,1	415,9	386,7
Juin	325,2	354,8	398,5	384,9
Juillet	330,9	357,3	399,9	375,2
Août	321,9	341,1	371,0	359,5
Septembre	318,8	340,9	372,6	354,9
Octobre	318,5	345,1	362,8	350,9
Novembre	308,7	349,5	363,1	352,3
Décembre	312,6	364,6	363,9	352,5
Moyenne annuelle	314,3	349,3	382,0	368,5
N.B. - Indices établis par la B.C.E.A.O. à partir de ceux calculés sur la base 100 : Année 1963.				

Au plan des revenus, les prix au producteur des produits agricoles d'exportation ont fait l'objet d'un relèvement généralisé en vue d'améliorer le pouvoir d'achat de la population rurale.

TOGO - PRIX A LA PRODUCTION

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Francs c.f.a. le kilo				
Cacao	220	225	235	275
Café "marchand"	200	215	235	290
Coton (Allen 1 ^{ère} qualité)	60	65	65	75
Karité	41	41	45	55
Palmistes	52	52	55	60
Source : Journaux officiels de la République Togolaise.				

TOGO - BUDGET NATIONAL *

	1982	1983	1983	1984
	Réalisations		Prévisions	
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	72,7	70,3	75,8	76,8
- Recettes fiscales	63,5	62,8	68,6	68,1
dont : <i>Douanes</i>	25,3	23,6	26,3	25,0
- Autres recettes	9,2	7,5	7,2	8,7
Dépenses	64,8	84,6	75,8	76,8
- Budget de fonctionnement	58,9	80,6	72,0	73,3
- Budget d'équipement	5,9	4,0	3,8	3,5
Déficit (–) ou excédent (+)	+ 7,9	– 14,3	-	-
* Exercice 1er janvier – 31 décembre.				
Source : Services du Trésor togolais.				

2. FINANCES PUBLIQUES

Le budget de l'exercice 1983, arrêté en équilibre à 75,8 milliards de francs c.f.a., a été réalisé à hauteur de 70,3 milliards pour les recettes et de 84,6 milliards pour les dépenses, d'où un déficit de 14,3 milliards. Les rentrées perçues au titre de l'exercice 1983 ont représenté 92,7 % du montant prévu. Elles se subdivisent en ressources fiscales pour 62,8 milliards et en autres recettes à concurrence de 7,5 milliards. Les ressources fiscales n'ont donc pas atteint le montant inscrit de 68,6 milliards. En particulier, les droits de douanes arrêtés à 26,3 milliards se sont chiffrés à 23,6 milliards, en liaison avec le ralentissement du commerce frontalier. S'agissant des dépenses, les décaissements au titre du budget de fonctionnement se sont situés à 80,6 milliards et ceux relatifs au budget d'équipement à 4,0 milliards pour des prévisions respectives de 72,0 milliards et 3,8 milliards.

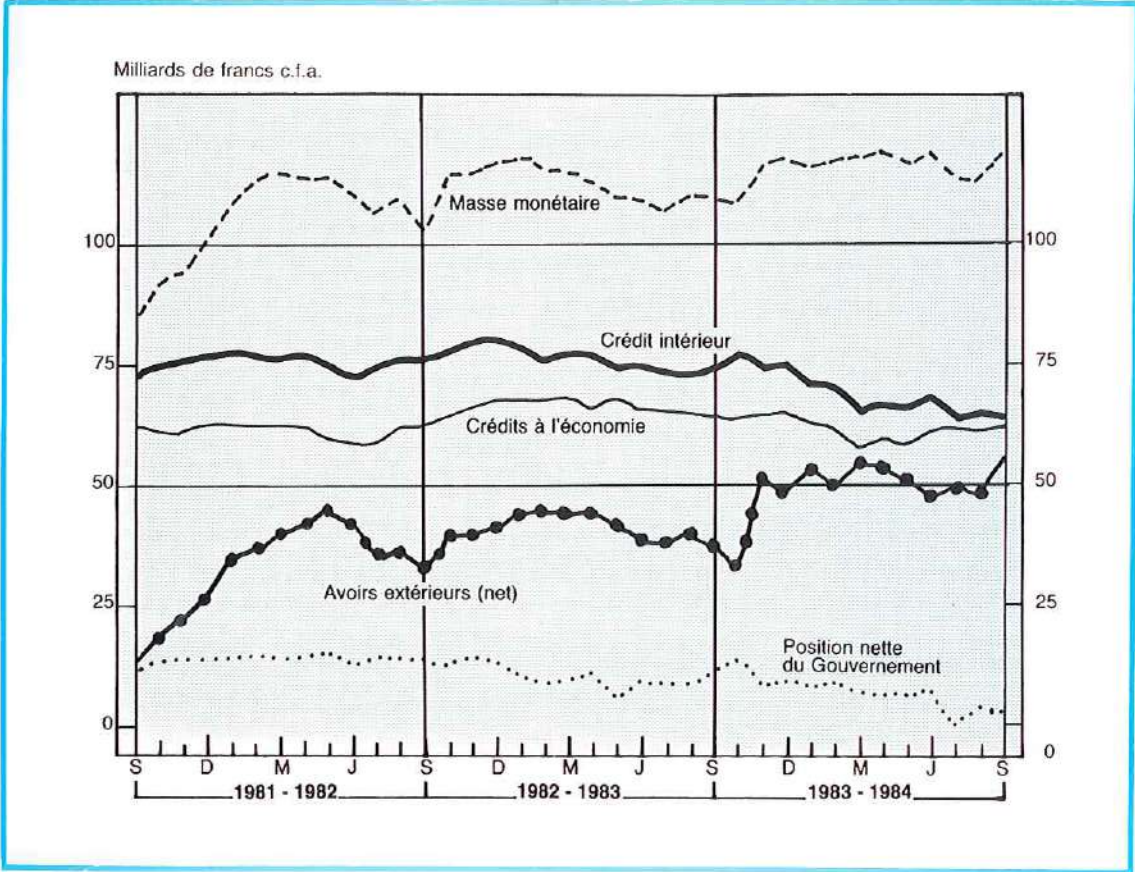
Pour le budget 1984, les recettes et les dépenses ont été évaluées à 76,8 milliards de francs c.f.a., ce qui correspond à un accroissement de 1,3 % par rapport aux dotations de l'exercice antérieur et confirme la poursuite de la politique d'austérité et de rigueur.

Les prévisions de recettes fiscales se sont caractérisées par une relative stabilité en passant de 68,6 milliards de francs c.f.a. en 1983 à 68,1 milliards en 1984. Les autres recettes estimées à 8,7 milliards ont enregistré une augmentation de 1,5 milliard.

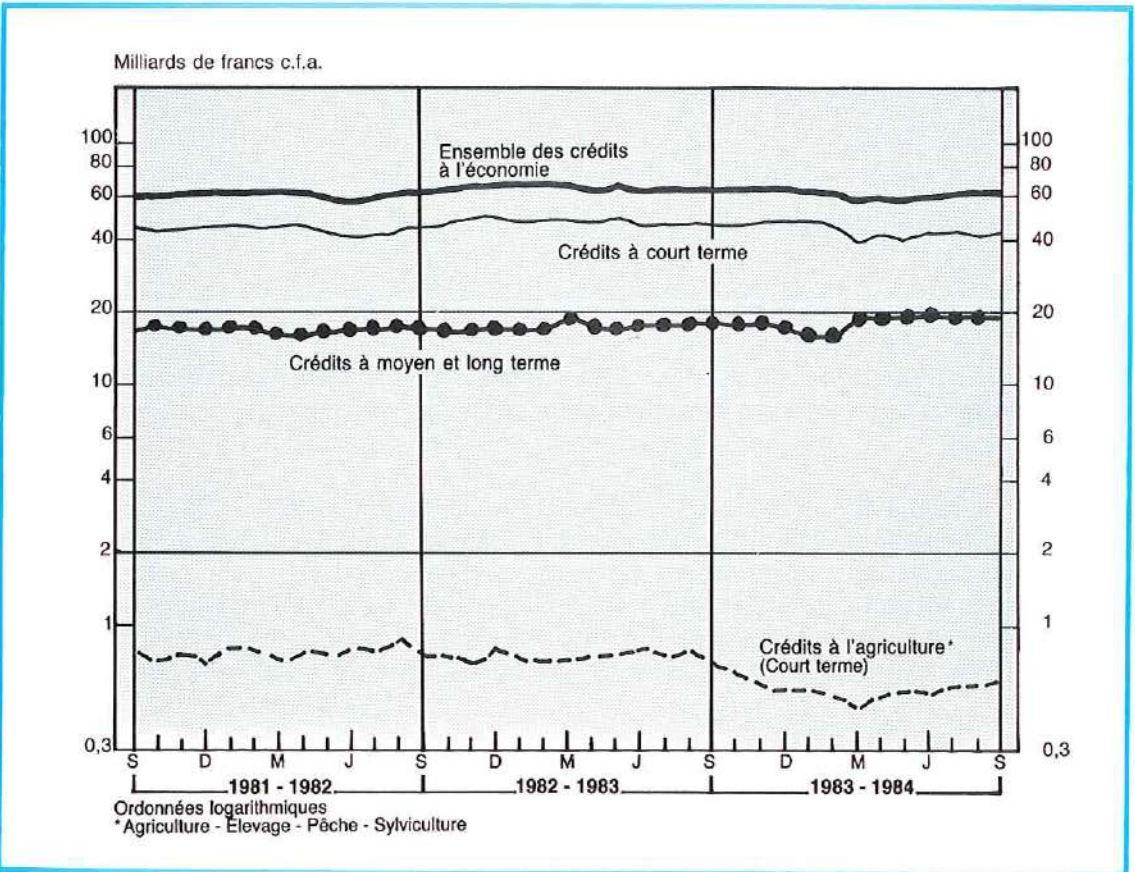
En ce qui concerne les dépenses, le budget de fonctionnement doté de 73,3 milliards de francs c.f.a. a progressé de 1,3 milliard par rapport à l'année précédente, malgré une diminution de 4,3 milliards des paiements prévus au titre du service de la dette à la suite des négociations de rééchelonnement. Les crédits alloués aux dépenses de personnel ont augmenté de 7,9 milliards alors que les dépenses de matériel ont été réduites de 3,5 milliards. Le budget d'investissement a été arrêté à 3,5 milliards, en repli de 0,3 milliard par rapport à l'exercice précédent.

La situation définitive d'exécution du budget 1984 fait état d'un excédent de 4,4 milliards de francs c.f.a., résultant d'un recouvrement des recettes à hauteur de 77,9 milliards et d'une exécution des dépenses à concurrence de 73,5 milliards.

TOGO - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



TOGO - ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

La situation monétaire au 30 septembre 1984, comparée à celle arrêtée un an auparavant, a été principalement caractérisée par une importante hausse des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, un recul sensible du crédit intérieur lié principalement à une atténuation de la position débitrice nette du Gouvernement et une reprise notable de l'expansion de la masse monétaire.

TOGO – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

30 septembre				
	1981	1982	1983	1984
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	12 688	31 764	26 880	54 996
- Banque centrale	17 948	34 481	32 163	51 915
- Banques	- 5 260	- 2 717	- 5 283	3 081
Crédit intérieur	73 637	75 914	72 895	64 118
- Gouvernement (net)	11 649	13 651	11 279	2 233
- Crédits à l'économie	61 988	62 263	61 616	61 885
Masse monétaire	83 552	102 600	97 970	118 259
Autres éléments nets	2 773	5 078	1 805	855
Source : B.C.E.A.O.				

Les **avoirs extérieurs nets des institutions monétaires** se sont établis à 55,0 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1984 contre 26,9 milliards un an plus tôt, soit plus qu'un doublement. L'augmentation de 28,1 milliards ainsi enregistrée a résulté d'un accroissement de 19,7 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale et de 8,4 milliards de ceux des banques. Elle est liée aux importants concours extérieurs et au rééchelonnement de la dette extérieure, obtenus dans le cadre du programme d'ajustement financier et de restructuration de l'économie.

Les *réserves officielles de change* figurant au bilan de la Banque centrale se sont élevées à 80,3 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1984 contre 54,0 milliards un an plus tôt. Le taux de couverture des engagements monétaires à vue par ces réserves a progressé de 79,5 % à 85,6 %.

Le **crédit intérieur** a accusé une baisse de 8,8 milliards de francs c.f.a. entre le début et la fin de l'exercice 1983-1984, en passant de 72,9 milliards à 64,1 milliards. Cette évolution est uniquement due à la position nette du Gouvernement, puisque les crédits à l'économie n'ont presque pas varié.

La *position nette du Gouvernement* à l'égard des autres institutions monétaires, quoique demeurant débitrice, s'est améliorée de 9,1 milliards de francs c.f.a. en se situant à 2,2 milliards au 30 septembre 1984 au lieu de 11,3 milliards à la fin de l'exercice précédent. Cette sensible atténuation de la position débitrice est essentiellement liée à un gonflement des dépôts du secteur gouvernemental auprès de la Banque centrale et dans les banques, par suite de la mobilisation de fonds auprès de la C.C.C.E., du F.M.I. et de la *Banque Mondiale* au titre du crédit à l'ajustement structurel de même qu'à une hausse sensible des dépôts de la *Caisse Nationale de Sécurité Sociale*.

Les *crédits à l'économie* se sont chiffrés à 61,9 milliards de francs c.f.a. contre 61,6 milliards au 30 septembre 1983. La quasi-stagnation ainsi constatée a été induite par une contraction de 0,9 milliard des crédits de campagne, un léger fléchissement des crédits ordinaires à court terme et une augmentation de 1,3 milliard des concours à moyen et long terme.

Au cours de l'exercice 1983-1984, l'encours des **interventions de la Banque centrale** a très peu évolué. Il s'est en effet établi à 19,5 milliards de francs c.f.a. contre 19,4 milliards au 30 septembre 1983. Cette stabilité relative est la résultante d'une légère réduction des concours à l'État et d'une reprise modérée des concours aux établissements de crédit au titre exclusivement des crédits ordinaires, les refinancements de crédits de campagne étant totalement apurés. Les avances au titre du marché monétaire consenties sur ressources locales qui étaient nulles au 30 septembre 1983 se sont fixées à 2,4 milliards un an plus tard.

Au cours de la période sous revue, la **masse monétaire** a augmenté de 98,0 milliards de francs c.f.a. à 118,3 milliards soit de 20,7 % au lieu d'une baisse de 4,5 % l'exercice précédent. L'expansion de la masse monétaire, qui a trouvé son origine essentiellement dans le renforcement des avoirs extérieurs, a concerné surtout les dépôts en banque puisque la circulation fiduciaire ne s'est accrue que de 1,3 %. En effet, les dépôts en banque se sont élevés de 66,2 milliards à 86,0 milliards. Cette progression a concerné les dépôts des organismes publics pour 10,4 milliards et ceux des entreprises privées et des particuliers pour 9,4 milliards.

La **base monétaire** ^(a) est passée de 62,6 milliards de francs c.f.a. à fin septembre 1983 à 83,6 milliards un an plus tard, soit un renforcement de 21,0 milliards qui a intéressé la circulation fiduciaire pour 0,4 milliard et les réserves des banques pour 20,6 milliards. L'élargissement de la base monétaire a été induit par l'accroissement des avoirs extérieurs nets pour 19,7 milliards, celle des concours aux banques et établissements financiers pour 0,6 milliard et celle des autres éléments nets pour 3,0 milliards. Toutefois, l'effet de ces variations a été atténué par la diminution de 2,3 milliards des concours nets au Gouvernement. Le multiplicateur a été ramené de 1,57 à 1,42 au 30 septembre 1984.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

L'année 1983 a été marquée, au plan des échanges commerciaux avec l'extérieur, par une nette réduction du déficit de la balance commerciale par suite d'un léger accroissement des exportations et d'une baisse sensible des importations. Il en a découlé un redressement notable du taux de couverture des importations par les exportations.

TOGO - ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1980	1981	1982	1983
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	71,3	57,5	58,2	61,9
Importations	116,4	117,8	128,4	108,1
Balance commerciale	- 45,1	- 60,3	- 70,2	- 46,2
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	61,3	48,8	45,3	57,3
Source : Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction nationale de la Statistique.				

La valeur globale des exportations est passée de 58,2 milliards de francs c.f.a. en 1982 à 61,9 milliards en 1983, soit une hausse de 6,4 % contre une quasi-stabilité un an plus tôt.

Cette évolution est essentiellement le fait des ventes de coton et de clinker, les recettes tirées des autres grands produits ayant stagné ou baissé. Les apports en devises du coton, en augmentation pour la quatrième année consécutive, se sont élevés à 6,7 milliards, soit une progression de 34,0 % par rapport aux 5,0 milliards de l'année 1982, imputable exclusivement à une amélioration du prix de réalisation. Grâce à des expéditions de ciment et de clinker plus importantes en volume, les encaissements à ce titre ont atteint 13,2 milliards en 1983 contre 9,8 milliards l'année précédente. Les recettes provenant des exportations de phosphate et de cacao en fèves, estimées respectivement à 26,0 milliards et à 5,5 milliards, n'ont pratiquement pas varié par rapport à leur niveau de 1982. En revanche, la valeur des ventes de café vert a fléchi d'environ 21 % en passant de 6,2 milliards à 4,9 milliards en 1983, par suite d'une réduction de près de 40 % des quantités exportées.

Les importations ont été évaluées à 108,1 milliards de francs c.f.a. en 1983 contre 128,4 milliards en 1982, soit un recul de 15,8 %. Cette contraction, la première enregistrée au cours de ces vingt dernières années, résulte d'une part, des difficultés que rencontre le commerce de réexportation à la suite de la fermeture des frontières de certains pays voisins et, d'autre part, de la modération des investissements publics et de la demande intérieure. Les fils et tissus de coton ont été les plus touchés par cette inversion de tendance, les importations de ces produits ayant diminué de 22,3 milliards à 13,9 milliards en 1983 soit de près de 40 %. De même, la facture pétrolière a été ramenée de 14,3 milliards à 10,1 milliards et les acquisitions de biens d'équipement de 22,7 milliards à 20,1 milliards. L'évolution de ces deux postes reflète le marasme qui a caractérisé, d'une manière générale, l'activité économique au cours de l'année sous revue. Les importations de boissons et tabacs ont baissé de plus de moitié en volume et les dépenses à ce titre sont tombées de 13,7 milliards à 10,1 milliards. Les achats de produits alimentaires ont relativement peu progressé dans l'ensemble en s'établissant à 21,8 milliards contre 20,5 milliards en 1982, soit une hausse de 6,3 % essentiellement induite par une forte croissance des importations de céréales aussi bien en volume qu'en valeur.

L'essentiel des échanges extérieurs continue d'être réalisé avec les pays d'Europe, notamment ceux regroupés au sein de la *Communauté Économique Européenne* (C.E.E.), lesquels sont intervenus en 1983 pour 49,4 % dans les exportations et pour 59,7 % dans les importations, contre respectivement 54,1 % et 60,8 % en 1982. Cette évolution s'explique par une contraction des transactions dans les deux sens, plus marquée toutefois pour les importations, ce qui a permis de réduire le déficit commercial avec ces pays de 46,5 milliards de francs c.f.a. à 33,9 milliards en 1983.

La part des pays africains s'est encore renforcée, en particulier celle des pays membres de la *Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.D.E.A.O.). Les échanges avec les partenaires de cette Communauté ont représenté 25,0 % des exportations et 6,3 % des importations au lieu de 21,1 % et 7,2 % en 1982. L'excédent commercial résultant de ces transactions s'est ainsi amélioré de 5,6 milliards de francs c.f.a. en s'inscrivant à 8,7 milliards.

Les pays d'Amérique et ceux d'Asie n'ont globalement absorbé que 1,0 % des exportations en 1983 alors qu'ils ne cessent de consolider leurs positions dans les importations. Ils ont ainsi assuré respectivement 11,7 % et 15,4 % des approvisionnements extérieurs contre 9,3 % et 14,9 % l'année précédente.

Les données officielles du commerce spécial de l'année 1984 ne sont pas encore disponibles. Sur la base des renseignements fournis par les principales sociétés exportatrices, les recettes tirées des ventes de produits agricoles se sont élevées à 32,4 milliards de francs c.f.a. contre 18,2 milliards en 1983. Les expéditions de phosphate ont rapporté 46,0 milliards en 1984 contre 29,0 milliards en 1983, alors que les exportations de ciment et de clinker baissaient de 14,5 milliards à 3,9 milliards, en liaison avec l'arrêt des activités de la C.I.M.A.O.

En l'absence d'estimations précises pour les importations, l'analyse des droits liquidés par la Direction des Douanes au titre de l'année 1984 révèle une diminution de 8,6 % par rapport à l'année précédente des droits et taxes perçus à l'importation, laissant ainsi entrevoir un nouveau fléchissement des importations pour 1984. Par contre, les statistiques de trafic portuaire font apparaître une hausse de 39,4 % essentiellement due aux débarquements de matériaux de construction et de céréales.

4.2. Balance des paiements

La balance des paiements a dégagé en 1983 un excédent de 5,6 milliards de francs c.f.a., en net retrait par rapport à l'année précédente.

Le déficit de la balance commerciale a été contenu à 7,1 milliards de francs c.f.a. en 1983 au lieu de 12,3 milliards en 1982, du fait d'une contraction plus prononcée des importations que des exportations. Le solde négatif des services s'est par contre détérioré de 2,6 milliards en relation avec les paiements d'intérêts et commissions au titre de la dette extérieure. Les transferts unilatéraux n'ont pratiquement pas varié, si bien que le déficit de la balance courante s'est résorbé de 2,7 milliards pour se situer à 29,6 milliards.

Les entrées nettes de capitaux à long terme ont baissé de 31,8 % compte tenu des amortissements accrus au titre de la dette extérieure, portant ainsi le déficit de la balance de base de 1,8 milliard de francs c.f.a. à 8,8 milliards. L'excédent global de la balance des paiements a ainsi résulté des mouvements nets de capitaux à court terme qui sont demeurés importants quoiqu'en retrait de 2,1 milliards.

Sur la base des estimations préliminaires, les transactions extérieures se sont soldées en 1984 par un excédent de 15,7 milliards de francs c.f.a., imputable principalement à une nette réduction du déficit du compte courant.

En effet, le solde des opérations sur marchandises, négatif tout au long des neuf dernières années, est devenu positif de 6,9 milliards de francs c.f.a. Ce renversement de tendance a été induit par une progression de 25,7 % des exportations alors que les importations ne se sont accrues que de 9,0 %. Dans le même temps, le déficit de la balance des services, nonobstant l'alourdissement des paiements d'intérêts et commissions sur la dette extérieure, s'est pratiquement stabilisé. Les transferts sans contrepartie ont dégagé un excédent en hausse de plus de moitié par rapport à celui de l'année précédente, en liaison avec une augmentation notable des concours publics extérieurs. Le déficit du compte courant a été ainsi ramené de 29,6 milliards à 8,3 milliards.

Malgré d'importants apports extérieurs, la balance des capitaux non monétaires à long terme a enregistré un excédent inférieur de 1,8 milliard de francs c.f.a. à celui de l'année précédente, du fait d'un accroissement des amortissements de la dette extérieure. Cependant, la balance de base, négative depuis de nombreuses années, est ressortie positive de 10,7 milliards, en raison de la forte atténuation du déficit du compte courant.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires à court terme se sont encore amenuisées en 1984, pour s'établir à 5,0 milliards de francs c.f.a., contribuant ainsi de moins en moins à l'excédent de la balance de paiements.

TOGO – BALANCE DES PAIEMENTS

	1980	1981*	1982*	1983**	1984**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises (a)	- 10,2	- 10,2	- 12,3	- 7,1	+ 6,9
dont : <i>Exportations FOB</i>	+ 100,5	+ 91,4	+ 99,4	+ 88,1	+ 110,7
<i>Importations FOB</i>	- 110,7	- 101,6	- 111,7	- 95,2	- 103,8
Services	- 28,1	- 31,6	- 36,0	- 38,6	- 39,9
Transferts sans contrepartie	+ 18,2	+ 16,0	+ 16,0	+ 16,1	+ 24,7
dont : <i>Privés</i>	+ 1,7	+ 1,0	+ 2,5	+ 1,4	+ 1,5
<i>Publics</i>	+ 16,5	+ 15,0	+ 13,5	+ 14,7	+ 23,2
Balance des paiements courants	- 20,1	- 25,8	- 32,3	- 29,6	- 8,3
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	+ 17,2	+ 22,7	+ 30,5	+ 20,8	+ 19,0
Balance de base	- 2,9	- 3,1	- 1,8	- 8,8	+ 10,7
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	- 3,2	+ 30,0	+ 16,5	+ 14,4	+ 5,0
Erreurs et omissions nettes	-	-	-	-	-
Balance globale	- 6,1	+ 26,9	+ 14,7	+ 5,6	+ 15,7
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - indique un déficit.					
* Données provisoires. - ** Estimations.					
(a) : Chiffres différents des données du commerce extérieur retracées dans la partie 4.1. en raison des ajustements propres à la méthodologie de la balance des paiements.					
Source : B.C.E.A.O.					

**La Banque Centrale
des États de l'Afrique de l'Ouest**

1. ACTION RÉGLEMENTAIRE

Face à des perspectives peu favorables de l'économie et prenant en considération la dégradation des conditions intérieures de production, le Conseil des Ministres de l'U.M.O.A., au cours de sa séance du 20 septembre 1983, avait recommandé de renforcer les mesures d'ajustement, en vue de parvenir au rétablissement durable de l'équilibre extérieur des États membres. Parallèlement aux dispositions retenues en matière de politique d'investissement, de commerce extérieur et de réglementation des changes, l'action de l'Institut d'émission devait être orientée vers la poursuite de la politique monétaire restrictive mise en place en 1980. A cet égard, l'accent était mis sur une application plus rigoureuse de la politique sélective du crédit et sur le maintien de taux d'intérêt réalistes.

1.1. Ajustement de la liquidité globale

Sur la base de ces directives, le Conseil d'Administration de la B.C.E.A.O. a déterminé, au cours de sa session du 17 décembre 1983, les maxima d'intervention de l'Institut d'émission pour le financement de l'activité économique dans chaque État membre en 1984. Il a par ailleurs reconduit le dispositif de contrôle de la monnaie et du crédit. Ainsi, les plafonds mensuels de refinancement des crédits ordinaires fixés par les Comités Nationaux du Crédit ont conservé leur valeur normative. En outre, les refinancements des crédits de campagne ont fait l'objet d'un contrôle rigoureux pour s'assurer de leur contrepartie réelle et de leur dégonflement normal dans les délais réglementaires.

Par ailleurs, les banques ont été tenues, comme par le passé, de respecter strictement les normes mensuelles de progression des crédits ordinaires arrêtées par les Comités Nationaux du Crédit. L'endettement extérieur des banques a été également soumis à une étroite surveillance, destinée à le moduler en fonction de l'évolution souhaitable des crédits à l'économie et des objectifs de la monnaie et du crédit.

1.2. Contrôle qualitatif de la distribution du crédit

En cette période de rareté des ressources, l'affectation de l'essentiel des financements bancaires vers les secteurs productifs est demeurée une préoccupation majeure des autorités monétaires. Ainsi, chaque Comité National du Crédit a retenu pour la conduite de la politique sélective du crédit des objectifs définis en fonction des orientations prioritaires du plan national de développement.

Au Bénin, les secteurs prioritaires devaient globalement représenter 69 % des crédits bancaires en 1984. Il s'agit de l'agriculture, des entrepôts et communications, des services sociaux et personnels, du bâtiment et des travaux publics, des transports, de l'eau et du gaz.

Au *Burkina*, suivant un décret publié le 5 octobre 1977, sont considérées comme prioritaires les entreprises dont les activités entrent dans les domaines rural, industriel et touristique ou concernent l'énergie, le bâtiment et les travaux publics, les télécommunications. Ces priorités sectorielles, pour lesquelles aucun coefficient n'a été fixé, ont été reconduites pour l'exercice sous revue.

En *Côte d'Ivoire*, les objectifs sectoriels de l'année 1983 ont été reconduits dans l'ensemble en 1984. Ainsi, des coefficients minimaux de 4,3 % et 37,0 % ont été fixés respectivement pour le secteur primaire et l'industrie, tandis qu'un maximum de 5,8 % a été retenu pour la location et la gestion de bâtiments. Par ailleurs, les banques et établissements financiers non spécialisés ont été invités à accorder 1,5 % de leur encours de crédits ordinaires aux petites et moyennes entreprises nationales et 0,7 % à l'habitat social.

Au *Mali*, une Commission ad hoc a été créée à l'effet de proposer les priorités sectorielles.

Au *Niger*, le plan intérimaire de consolidation a servi de base pour la définition en 1984 des domaines privilégiés de la politique sectorielle du crédit. Ce sont en l'occurrence les activités industrielles et minières, les activités agricoles ainsi que l'énergie dont les utilisations devaient représenter au moins 33 % des crédits distribués à l'économie.

Au *Sénégal*, pour l'année 1984, le Comité National du Crédit a demandé à un groupe interministériel de définir les objectifs de la politique sectorielle. Ce groupe a recommandé de maintenir les orientations générales définies en 1983 en y apportant, cependant, quelques aménagements. C'est ainsi que les secteurs prioritaires devaient bénéficier d'au moins 71 % des concours bancaires, répartis à hauteur de 31 % pour les financements à moyen et long terme en faveur notamment de l'industrie, de l'artisanat, du tourisme, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'habitat social, et de 40 % pour les financements à court terme de ces mêmes secteurs, ainsi que du génie civil et rural, du bâtiment et des travaux publics. Sur un coefficient maximum de 29 % fixé pour les secteurs non prioritaires, la part du commerce ne devait pas dépasser 25 %.

Au *Togo*, les objectifs de la politique sélective du crédit retenus pour les années 1982 et 1983 ont été légèrement modifiés pour l'année 1984. Ainsi, les banques et établissements financiers devaient affecter au moins 42 % de leurs concours ordinaires aux secteurs prioritaires. Dans cette limite, devaient être attribués, au minimum, 20 % aux Petites et Moyennes Entreprises (P.M.E.) dont la moitié aux P.M.E. industrielle, 15 % à l'agriculture et 7 % à l'habitat social. La part maximale des secteurs non prioritaires a été fixée à 30 % pour la grande industrie, 18 % pour le commerce, 5 % pour les bâtiments et travaux publics et 5 % pour les transports et transit.

1.3. Modification des dispositions réglementaires

Entre le 1er octobre 1983 et le 30 septembre 1984, aucune modification n'a été apportée aux dispositions réglementaires régissant les banques et établissements financiers. Les taux d'escompte de la Banque centrale et les conditions de banque, fixés pour compter du 5 avril 1983, sont restés inchangés.

1.4. Activité bancaire

Le réseau bancaire de l'Union est passé de 60 à 69 unités entre le 1er octobre 1983 et le 30 septembre 1984. L'adhésion du Mali à l'U.M.O.A. a eu pour effet l'intégration des six banques installées dans cet État, à savoir la Bank of Africa-Mali (B.O.A.-Mali), la Banque Arabe Libyo-Malienne pour le commerce extérieur et le développement (BALIMA), la Banque de Développement du Mali (B.D.M.), la Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale-Mali (B.I.A.O.-Mali), la Banque Malienne de Crédit et de Dépôts (B.M.C.D.) et la Banque Nationale pour le Développement Agricole (B.N.D.A.). Dans les autres États de l'Union, quatre nouvelles banques ont été agréées. Il s'agit de l'Union Révolutionnaire de Banque (UREBA) et de la Caisse Autonome d'Investissements (C.A.I.) au Burkina, de la Banque Paribas en Côte d'Ivoire et de la Caisse Nationale de Crédit Agricole-Sénégal (C.N.C.A.-S.). Par contre, la Banque Libano-Togolaise (B.L.T.) a été radiée le 17 août 1984.

1.5. Taux des opérations de la Banque centrale et conditions de banques

Au cours de l'exercice 1983-1984, les **taux d'escompte préférentiel et normal** de la Banque centrale ont été maintenus respectivement à 8,0 % et 10,5 %.

Les **taux d'intérêt sur le marché monétaire** ont fait l'objet de quatre modifications, en fonction de l'évolution des conditions prévalant à l'extérieur et des considérations visant à retenir les ressources à l'intérieur de l'Union. Ils ont été ainsi orientés à la baisse, en relation avec la détente observée sur les marchés étrangers.

	Jour le jour		Un mois		Trois mois	
	Dépôts - Avances		Dépôts - Avances		Dépôts - Avances	
	Pour cent l'an					
13 juin 1983	12,000	12,3125	12,125	12,375	12,375	12,625
2 juillet 1984	11,750	12,0625	11,875	12,125	12,125	12,375
16 juillet 1984	11,500	11,8125	11,625	11,875	11,875	12,125
13 août 1984	11,250	11,5625	11,375	11,625	11,625	11,875
10 septembre 1984	11,000	11,2500	11,125	11,375	11,375	11,625

Les **taux des dépôts à terme des banques publiques à statut spécial** ont suivi la même évolution que ceux du marché monétaire.

	Dépôts		Retraits anticipés	
	1 mois	3 mois	1 mois	3 mois
Pour cent l'an				
13 juin 1983	12,125	12,375	12,000	12,125
2 juillet	11,875	12,125	11,750	11,875
16 juillet 1984	11,625	11,875	11,500	11,625
13 août 1984	11,375	11,625	11,250	11,375
10 septembre 1984	11,125	11,375	11,000	11,125

Les **conditions applicables par les banques** installées dans l'Union sont restées fixées à 10,0 % ou 11,0 %, suivant les cas, pour les crédits admis au taux d'escompte préférentiel et à 15,5 % pour les crédits assortis du taux d'escompte normal. Les banques installées au Mali sont assujetties à ces dispositions depuis le 1er juin 1984.

2. ORGANISATION INTERNE

2.1. Administration de la Banque centrale

Au cours de l'exercice 1983-1984, le Conseil des Ministres de l'U.M.O.A. et les organes d'administration de la B.C.E.A.O. se sont réunis conformément aux dispositions du Traité constituant l'Union et des statuts qui lui sont annexés.

En application de l'article 7 du Traité, la présidence du **Conseil des Ministres** de l'Union a été confiée, pour compter du 1er janvier 1984 et pour une période de deux ans, à M. Mamoudou TOURÉ, Ministre de l'Économie et des Finances de la République du Sénégal.

Le Conseil des Ministres s'est réuni en séances ordinaires le 19 décembre 1983 à Cotonou, le 29 mars 1984 à Lomé, le 15 septembre 1984 à Dakar, et en sessions extraordinaires les 7 mai et 25 juillet 1984 à Dakar.

Lors de sa séance du 19 décembre 1983, le Conseil a retenu le 1er juin 1984 comme date d'entrée effective du Mali dans l'U.M.O.A. Il a donné mandat à son Président, le 29 mars 1984, pour conduire les négociations avec la partie malienne.

Le Conseil s'est réuni en séances extraordinaires à Dakar le 7 mai 1984 pour faire le point des négociations avec le Mali et le 25 juillet 1984 pour constater l'entrée effective de ce pays dans l'Union. Les diligences juridiques et techniques accomplies dans ce cadre ont permis l'introduction du franc c.f.a. à la place du franc malien et la transformation de la *Banque Centrale du Mali* en une agence de la B.C.E.A.O.

Au cours de sa session ordinaire du 22 septembre 1984, le Conseil a arrêté les directives de politique de la monnaie et du crédit pour l'année 1985. A cette occasion, le point a été fait sur les différents aspects de l'opération d'échange des signes monétaires au Mali, à la suite du transfert du privilège de l'émission à la B.C.E.A.O. Cette opération a été clôturée le 31 août 1984, aussi bien au Mali que dans les pays étrangers. Pour permettre la fusion des bilans des deux institutions au 31 mai 1984, le Conseil a, de manière exceptionnelle, procédé à l'affectation des résultats réalisés entre le 1er octobre 1983 et le 31 mai 1984.

Le Conseil a été informé, au cours de sa réunion du 22 décembre 1984, du règlement du droit d'entrée à la B.C.E.A.O. dont devait s'acquitter l'État malien. Il a par ailleurs procédé à l'affectation des résultats de la B.C.E.A.O. pour la période allant du 1er juin au 30 septembre 1984.

Au cours de l'exercice 1983-1984, des modifications sont intervenues dans la représentation des États au sein du Conseil des Ministres :

– pour le *Bénin* : MM. Isidore AMOUSSOU et Barthélémy OHOUENS ont été respectivement remplacés par M. Hospice ANTONIO, Ministre des Finances et de l'Économie, et M. Zul Kifl SALAMI, Ministre Délégué auprès du Président de la République, chargé du Plan et de la Statistique ;

– pour le *Burkina* : M. Talata Eugène DONDASSE a été remplacé par M. Youssouf OUEDRAOGO, Ministre de la Planification et du Développement populaire ;

– pour le *Mali* : la représentation du Mali au sein du Conseil a été confiée à MM. Oumar COULIBALY, Ministre d'État chargé de l'Économie et du Plan, et Drissa KEITA, Ministre des Finances ;

– Pour le *Niger* : MM. Boukary ADJI, Ministre des Finances, et Amadou NOUHOU, Ministre du Commerce et des Transports, ont remplacé MM. Hamid ALGABID et Almoustapha SOUMAILA ;

– Pour le *Togo* : M. Tété TEVI-BENISSAN a été remplacé par M. Komlan ALIPUI, Ministre de l'Économie et des Finances, et le poste de deuxième représentant, précédemment occupé par M. Koffi WALLA, a été attribué à M. Yaovi ADODO, Ministre du Plan et de l'Industrie.

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest a tenu, sous la présidence de M. Abdoulaye FADIGA, Gouverneur de la B.C.E.A.O., son Président statutaire, quatre réunions ordinaires au cours de l'exercice sous revue : le 17 décembre 1983 à Cotonou, le 28 mars 1984 à Lomé, le 28 juin 1984 à Cotonou et le 14 septembre 1984 à Dakar. Le Conseil s'est par ailleurs réuni en sessions extraordinaires les 5 mai et 24 juillet 1984 à Dakar.

Le Conseil a été informé, à sa session du 27 juillet 1984, de la nomination de M. Alassane OUATTARA, Vice-Gouverneur de la B.C.E.A.O., au poste de Directeur du Département Afrique au F.M.I. Conformément à l'article 42 des statuts de la Banque centrale et aux décisions prises les 22 et 23 septembre 1982 concernant la désignation des dirigeants des institutions de l'U.M.O.A., la fonction de Vice-Gouverneur a été attribuée, par la suite, sur proposition des autorités burkinabè, à M. Boubakar Amadou HAMA, pour compter du 1er janvier 1985.

Aux termes des dispositions statutaires de la B.C.E.A.O., le Conseil a approuvé le 14 septembre 1984 les comptes de la Banque centrale arrêtés au 31 mai 1984. Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre ont été approuvés par le Conseil lors de sa session du 21 décembre 1984.

La composition du Conseil d'Administration a également subi des modifications au cours de la période sous revue :

– pour le *Bénin* : MM. Jean ALOTOUNOU et Jérôme AHOUANMÈNOU ont été remplacés respectivement par MM. Prosper VIGBÉ, Directeur du Trésor et de la Comptabilité publique, et Innocent ASSOGBA, Directeur central de l'Économie.

– pour le *Burkina* : M. Martin SOW DIÉ, Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique a remplacé M. Théodore SAWADOGO ;

– pour la *Côte d'Ivoire* : M. N'Golo COULIBALY, Directeur de la Dette publique à la Caisse Autonome d'Amortissement, a été appelé à siéger au second poste de la Côte d'Ivoire qui était vacant ;

– pour le *Mali* : MM. Abdoulaye SOW, Directeur du cabinet du Ministre d'État chargé de l'Économie et du Plan, et Hamadi CAMARA, Directeur du cabinet du Ministre des Finances, ont assuré la représentation du Mali au sein du Conseil ;

– pour le *Niger* : MM. Francis MODY, Directeur des Investissements au Ministère du Plan, et Amadou SEYDOU, Secrétaire général du Ministère des Finances, ont remplacé MM. Illa KANE et Ahmadou MAYAKI. Par la suite, M. El Hadji OUMAROU, Secrétaire général du Ministère du Plan, a été nommé à la place de M. Francis MODY ;

– pour le *Sénégal* : M. Prosper Aliou YOUM, Directeur de la Prévision et de la Conjoncture au Ministère de l'Économie et des Finances, a succédé à M. Idrissa THIAM ;

– pour la *France* : M. Daniel LEBÈGUE, Directeur du Trésor au Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget a remplacé M. Michel CAMDESSUS.

La composition des **Comités Nationaux du Crédit** a été affectée par les modifications consécutives à la désignation à d'autres fonctions de certains de leurs membres. Les Comités ont tenu informé le Conseil d'Administration de leurs activités.

2. 2. Le personnel et les services de la Banque centrale

Au cours de l'exercice sous revue, le programme de **reconstruction des agences principales** de la B.C.E.A.O. a connu un début d'exécution avec l'ouverture des concours d'architecture.

L'effectif global du **personnel** de la Banque centrale est passé de 2 434 agents au 30 septembre 1983 à 2 775 agents au 30 septembre 1984. Cet accroissement est dû principalement

à l'intégration des agents de la *Banque Centrale du Mali*, à la suite de l'adhésion de la République du Mali à l'*Union Monétaire Ouest Africaine*. Au 30 septembre 1984, le personnel se décompose en 619 agents d'encadrement nationaux, 2 152 agents de recrutement local et 4 agents de la coopération technique.

Une direction nationale a été instituée au Mali pour compter du 1er juin 1984. L'implantation de la B.C.E.A.O. dans cet État comporte une agence principale à Bamako et une agence auxiliaire à Mopti, cette dernière n'étant toutefois pas fonctionnelle au 30 septembre 1984.

Par ailleurs, des changements sont intervenus à la tête de certaines directions de la B.C.E.A.O. :

– M. Mamadou DIOP a été nommé Directeur national de la B.C.E.A.O. pour le Niger à compter du 1er janvier 1984, en remplacement de M. Boukary ADJI ;

– M. Younoussi TOURÉ a été nommé Directeur national de la B.C.E.A.O. pour le Mali à compter du 1er juin 1984 ;

– M. Magatte Pathé SÈNE a été nommé Directeur national de la B.C.E.A.O. pour le Sénégal à compter du 13 juin 1984, en remplacement de M. Ady NIANG ;

– M. Patrice KOUAMÉ, qui occupait le poste de Directeur central des Opérations financières, a été détaché sur demande des autorités ivoiriennes pour assurer les fonctions de Directeur général de la *Banque Nationale de Développement Agricole* (B.N.D.A.). En conséquence, l'intérim de cette direction a été confié à M. N'Goran NIAMIEN pour compter du 26 septembre 1984.

Dans le domaine de la formation professionnelle, le **Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires** (C.O.F.E.B.) a accueilli en novembre 1983, dans le cadre de la sixième promotion, 41 stagiaires en provenance des banques primaires et administrations économiques et financières de l'U.M.O.A. Le cycle de formation de ces stagiaires comporte un enseignement au Centre conforme au nouveau programme mis en place en novembre 1982, suivi d'un stage pratique dans leurs établissements d'origine.

Après examen du bilan des deux années d'expérience du système des filières spécialisées, le Comité Consultatif, réuni le 31 juillet 1984 sous la présidence de Monsieur le Vice-Gouverneur de la B.C.E.A.O., a apporté les aménagements nécessaires au contenu du programme en vue d'une meilleure adaptation aux besoins. Il a par ailleurs approuvé le rapport d'activité du C.O.F.E.B. pour la période 1982-1984 concernant tous les cycles de formation.

La décision prise en 1983 de surseoir à l'organisation de concours pour le recrutement de nouveaux stagiaires pour la B.C.E.A.O. a été prorogée pour l'année 1984. Ainsi, dans le cadre des cycles longs de formation, le Comité d'admission du C.O.F.E.B., lors de sa réunion du 30 juillet 1984, n'a statué que sur les dossiers de candidatures présentés par les banques primaires et les administrations économiques et financières de l'U.M.O.A.

Pour la troisième année consécutive, le C.O.F.E.B. a organisé conjointement avec l'*Institut de Développement Économique* de la Banque Mondiale (I.D.E.) un séminaire sur la gestion de l'économie nationale. Celui-ci s'est tenu du 14 novembre au 16 décembre 1983 et a

regroupé 24 participants des banques centrales ainsi que des administrations économiques et financières des États de l'U.M.O.A., du Cap-Vert, de la Guinée, du Mali et de la Mauritanie. L'animation a été assurée par des experts de la *Banque Mondiale*, de l'*Institut de Développement Économique et de Planification* (I.D.E.P.-DAKAR), des administrations économiques du Sénégal, de l'*Université de Dakar*, de la *Société Nationale d'Études et de Promotion Industrielle* du Sénégal (SONEPI) et des cadres de la B.C.E.A.O.

Un autre séminaire conjoint I.D.E.-C.O.F.E.B. sur le développement de la Petite et Moyenne Entreprise s'est déroulé du 4 au 29 juin 1984. Il a rassemblé 30 fonctionnaires et cadres des pays membres de l'U.M.O.A., de la Guinée, de la Guinée-Bissau et de la Mauritanie, directement impliqués dans l'élaboration des politiques et programme de développement des P.M.E. Les travaux ont été dirigés par des experts de l'*Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel* (O.N.U.D.I.), de l'*International Trade Center*-Unité Sous Régionale de Formation en Promotion Commerciale (I.T.C. - U.R.F.O.P.), du *Centre Ivoirien de Recherches Économiques et Sociales* (C.I.R.E.S.), de la *Société Financière Internationale* (S.F.I.), du *Centre Régional Africain de Technologie* - DAKAR (C.R.A.T.), du *Centre d'Assistance et de Promotion de l'Entreprise Nationale* - ABIDJAN (C.A.P.E.N.), de la SONEPI, de la *Columbia University* de New-York et de l'I.D.E.

Le C.O.F.E.B. a par ailleurs abrité, du 9 au 13 juillet 1984, un séminaire organisé par l'I.D.E. sur la politique d'industrialisation en Afrique au sud du Sahara, au cours duquel la B.C.E.A.O. a eu à présenter un exposé.

Les activités du C.O.F.E.B. ont également reflété le souci de la B.C.E.A.O. d'améliorer le fonctionnement du système bancaire et la gestion du crédit dans l'Union. Trois séminaires ont été organisés dans ce but au cours de l'exercice sous revue :

— le premier, sur la "Gestion de Trésorerie des Banques", a réuni 54 participants du 12 au 16 mars 1984 ; l'animation a été assurée par des experts et des cadres du *Crédit Lyonnais*, de la *Citibank*, de la *Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale* du Sénégal (B.I.A.O. -Sénégal) et de la *Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire* (B.I.C.I.C.I.) ;

— le second, sur le "Contentieux bancaire", organisé du 9 au 13 avril 1984, a regroupé 48 participants avec comme animateurs des experts et des cadres de la *Banque Nationale de Paris* (B.N.P.), de la *Banque Nationale de Développement du Sénégal* (B.N.D.S.), de la *Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal* (B.I.C.I.S.) et de l'*Université de Dakar* ;

— le troisième, sur l'"Évaluation des Risques" a rassemblé 53 participants du 23 au 27 juillet 1984 ; l'animation de la session a été assurée par des experts et des cadres de la *Société Générale* - Paris, de la B.N.P., de la B.I.C.I.S., de la *Citibank* et de la B.N.D.S.

Dans le cadre des actions de recyclage et de perfectionnement du personnel d'encadrement de la Banque centrale, le C.O.F.E.B. a organisé deux séminaires internes, l'un sur l'audit informatique et l'autre sur les procédures budgétaires, respectivement du 17 au 28 octobre 1983 et du 6 au 10 février 1984. Le Centre a par ailleurs poursuivi ses cours de formation continue de langue anglaise au profit des agents désireux d'améliorer leur connaissance de cette langue.

Des agents de la Banque centrale ont également suivi des cours auprès du *Centre International de Formation de la Profession Bancaire* (C.I.F.P.B.) et de l'*Institut Technique de Banque* (I.T.B.). Enfin, plusieurs membres de l'encadrement ont bénéficié de stages ou participé à des séminaires auprès de diverses institutions telles que le F.M.I., la *Banque Mondiale*, la *Banque de France*, la *Federal Reserve Bank* de New York, l'*Union Africaine et Mauricienne des Banques de Développement* (U.A.M.B.D.) et la B.A.D.

3. LE BILAN DE LA BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Les comptes de la Banque centrale ont fait l'objet de deux arrêtés au cours de l'exercice sous revue. Le premier a été effectué le 31 mai 1984 pour déterminer l'actif net de la B.C.E.A.O. en vue du calcul du droit d'entrée du Mali. Le second, intervenu au 30 septembre 1984, date habituelle de clôture de l'exercice, a donc été marqué par l'intégration des éléments d'actif et de passif de la *Banque Centrale du Mali* (B.C.M.) repris au 1er juin 1984 pour un montant de 101,8 milliards de francs c.f.a.

3.1. Analyse du bilan

Le total du bilan au 30 septembre 1984 s'est établi à 1 625,9 milliards de francs c.f.a., en augmentation de 182,1 milliards ou de 12,6 % par rapport à l'exercice précédent. A l'actif, les principales variations ont concerné les concours de la B.C.E.A.O., les opérations pour compte des Trésors nationaux et les comptes d'ordre et divers. Au passif, elles ont porté sur les billets et monnaies en circulation, les dépôts, les engagements en monnaies étrangères, le poste Fonds Monétaire International, la rubrique capital et réserves ainsi que les comptes d'ordre et divers.

ÉVOLUTION DU BILAN AU 30 SEPTEMBRE

	1981	1982	1983	1984
Actif				
	Milliards de francs c.f.a.			
Avoirs en or	14,0	16,1	19,9	22,1
Fonds Monétaire International	13,6	13,2	14,5	16,3
Avoirs en monnaies étrangères	13,9	21,0	43,2	36,8
Concours de la B.C.E.A.O.	615,0	707,7	833,1	789,2
Opérations pour compte des				
Trésors nationaux	160,4	258,5	345,1	426,8
Participations	7,2	8,0	8,5	10,2
Autres immobilisations (net)	12,5	14,2	15,4	28,2
Comptes d'ordre et divers	41,3	95,1	164,1	296,3
Total	877,9	1 133,8	1 443,8	1 625,9
Passif				
Billets et monnaies en circulation	365,3	399,6	372,1	419,6
Dépôts	102,7	200,3	206,6	239,5
Transferts à exécuter	6,5	3,0	2,4	2,4
Engagements en monnaies étrangères	65,5	68,5	204,8	121,7
Fonds Monétaire International	162,3	233,6	362,8	472,9
Fonds fiduciaire	37,7	37,7	37,4	42,6
Capital et réserves	23,6	49,3	91,0	59,1
Comptes d'ordre et divers	114,3	141,8	166,7	268,1
Total	877,9	1 133,8	1 443,8	1 625,9

3.1.1. Analyse des postes de l'actif

Les **avoirs en or** ont été évalués à 22,1 milliards de francs c.f.a. au lieu de 19,9 milliards au 30 septembre 1983. Le stock d'or détenu est passé de 119 714,813 onces à 138 541,183 onces, ou 4 309,1125 kilogrammes, par suite de l'apport de 18 826,370 onces par la B.C.M. Les réserves en or ont été comptabilisées au 30 septembre 1984 aux cours de 344,45 dollars l'once et de 464,20 francs c.f.a. le dollar.

Au poste **Fonds Monétaire International**, sont enregistrés la position de réserve des États de l'Union et les Droits de Tirage Spéciaux détenus. Ces avoirs ont été convertis en francs c.f.a. au taux représentatif du D.T.S. au 30 avril 1984, soit 1 D.T.S. pour 436,548 francs c.f.a.

La *position de réserve* s'est renforcée de 13,0 millions de D.T.S en se chiffrant à 27,9 millions de D.T.S. ou 12,2 milliards de francs c.f.a. Outre l'appréciation du D.T.S., cet accroissement est lié à la huitième révision générale des quotes-parts et à l'apport de la B.C.M.

Les disponibilités en *Droits de Tirage Spéciaux* ont diminué de 21,3 millions de D.T.S. ou 8,5 milliards de francs c.f.a. à 9,3 millions de D.T.S. ou 4,1 milliards de francs c.f.a. Au cours de la période, ce compte a été alimenté par les intérêts versés par le F.M.I. pour 2,8 millions de D.T.S. et les achats de D.T.S. pour 77,0 millions. Les prélèvements sur ce compte ont été constitués par les paiements de commissions au F.M.I. pour 87,5 millions et les cessions de D.T.S. pour 4,3 millions.

Les **avoirs en monnaies étrangères** se sont amenuisés de 6,4 milliards de francs c.f.a., en évoluant de 43,2 milliards à 36,8 milliards.

Les comptes ouverts auprès des *correspondants en France* ont été ramenés de 16,2 milliards de francs c.f.a. à 12 millions, en liaison avec des paiements effectués en fin d'exercice.

Les encaisses en *billets et monnaies de la Zone Franc* se sont également réduites. Elles ont représenté 6,7 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1984 contre 7,7 milliards un an plus tôt. Les rapatriements de billets aux instituts émetteurs se sont élevés à 92,0 milliards pour la période sous revue au lieu de 87,8 milliards l'exercice précédent.

La contrevaletur en francs c.f.a. des devises détenues auprès des *correspondants en dehors de la Zone Franc* a augmenté de 1,1 milliard de francs c.f.a. à 2,9 milliards.

Les *bons d'institutions financières internationales*, représentés exclusivement par des bons B.A.D. à 11,25 % pour un montant global de 3,0 millions de dollars et venant à échéance le 1er août 1985, ont été comptabilisés pour une somme de 1,4 milliard de francs c.f.a. contre 1,2 milliard au 30 septembre 1983, en raison de l'appréciation du dollar.

Les créances nettes sur les autres membres de la *Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest* se sont accrues de 17,0 milliards de francs c.f.a. à 25,8 milliards. Ce solde comprend une somme de 9,1 milliards due par un État avec lequel les opérations ont été suspendues depuis avril 1984. Les règlements effectués par la B.C.E.A.O. sur ordre de ses partenaires de la C.C.A.O. se sont particulièrement développés pendant l'exercice.

Les **concours de la Banque centrale** aux banques, aux établissements financiers et aux Trésors nationaux ont totalisé 789,2 milliards de francs c.f.a., en régression de 43,9 milliards par rapport à l'exercice antérieur. L'évolution de ces concours est décrite dans les parties consacrées à l'U.M.O.A. et aux États membres de l'Union.

Les **opérations pour compte des Trésors nationaux** ont dégagé un solde de 426,8 milliards de francs c.f.a. au lieu de 345,1 milliards un an plus tôt. Malgré les remboursements effectués pendant l'exercice, les *concours du Fonds fiduciaire* ont atteint 42,6 milliards contre 37,4 milliards, compte tenu des engagements similaires de la B.C.M. Les *concours du F.M.I.* ont progressé de 275,7 milliards à 352,2 milliards sous l'effet conjugué d'un excédent des tirages sur les amortissements, de la prise en charge de l'endettement du Mali à l'égard du Fonds monétaire et de l'appréciation du D.T.S. Les *autres concours*, constitués par un dépôt de 30,0 millions de dinars koweïtiens en faveur d'un État, ont été comptabilisés pour 32,0 milliards de francs c.f.a. comme dans le bilan précédent.

Les **participations** de la Banque centrale se sont chiffrées à 10,2 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1984 au lieu de 8,5 milliards à la fin de l'exercice précédent. La hausse de 1,7 milliard ainsi constatée provient d'une part, de deux libérations partielles de capital en faveur de la B.O.A.D. et d'un nouvel établissement bancaire dans un État de l'Union pour 1 540 millions et, d'autre part, de la reprise par la B.C.E.A.O. de la participation de la B.C.M. dans le capital de la B.N.D.A. du Mali.

3.1.2. Analyse des postes du passif

Au 30 septembre 1984, le montant des **billets et monnaies en circulation** s'est établi à 419,6 milliards de francs c.f.a. dont 38,8 milliards pour le Mali. Il était de 372,1 milliards au 30 septembre 1983.

La circulation fiduciaire a atteint son maximum saisonnier pour la première fois à fin décembre au lieu de fin janvier les deux exercices précédents et de fin février les vingt années antérieures. Le point culminant s'est situé à 471,6 milliards de francs c.f.a. contre 489,1 milliards en 1982-1983 et 500,9 milliards en 1981-1982. Cette évolution est à lier aux résultats médiocres des dernières campagnes et à une commercialisation précoce.

A la fin de l'exercice sous revue, les billets ont représenté 17,3 % du volume total de la circulation fiduciaire et 94,2 % de la valeur globale au lieu de respectivement 16,6 % et 93,6 % un an plus tôt. La préférence du public pour les coupures de 5 000 francs et 10 000 francs s'est encore renforcée, puisque leur part s'est relevée de 71,3 % à 73,0 %. Les pièces de 25 francs, 10 francs et 5 francs ont constitué 51,8 % du volume total des signes monétaires en circulation au 30 septembre 1984 et 1,5 % de leur montant, soit pratiquement les mêmes proportions qu'à la fin de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice 1983-1984, les prélèvements de billets aux guichets de la Banque centrale ont porté sur 283,7 millions de coupures pour une valeur globale de 804,0 milliards de francs c.f.a. contre 292,8 millions de vignettes pour 833,7 milliards de francs en 1982-1983. Cette baisse a concerné essentiellement les coupures de 10 000 francs et 1 000 francs dont les prélèvements sont tombés respectivement de 36 766 000 à 35 967 000 billets et de 135 569 000 à 118 133 000 billets d'un exercice à l'autre. Les versements de la clientèle ont totalisé 267,7 millions de billets pour une valeur de 722,1 milliards de francs c.f.a. au lieu de 290,6 millions de billets pour 727,9 milliards de francs c.f.a. Le nombre de pièces de monnaies délivrées à la clientèle s'est inscrit à 63,1 millions d'unités représentant une valeur nominale de 2,6 milliards de francs c.f.a. contre 83,3 millions d'unités pour 3,2 milliards de francs l'exercice précédent. Les entrées de pièces de monnaies se sont élevées à 51,7 millions d'unités pour un montant de 2,6 milliards de francs contre 53,1 millions d'unités pour 2,8 milliards en 1982-1983.

Les échanges de billets c.f.a. entre les agences de la B.C.E.A.O., y compris celle de Bamako depuis le 1er juin 1984, se sont chiffrés à 175,9 milliards de francs c.f.a. au cours de l'exercice sous revue au lieu de 165,9 milliards la période précédente, soit un accroissement de 6,0 %. Ces mouvements se sont soldés par des excédents de 18,2 milliards pour le Bénin, de 34,9 milliards pour le Burkina, de 1,6 milliard pour le Sénégal et de 18,2 milliards pour le Togo. Par contre, des déficits respectifs de 64,9 milliards, 2,8 milliards et 5,2 milliards ont été enregistrés par la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger. Au total, 55,1 millions de vignettes ont été ainsi déplacées au lieu de 51,5 millions en 1982-1983. La répartition de la valeur faciale globale de ces billets par type de coupure a été la suivante :

Coupures	1980 - 1981	1981 - 1982	1982 - 1983	1983 - 1984
Pourcentages				
Billets de 10 000 francs	42	46	42	39
Billets de 5 000 francs	40	41	43	45
Billets de 1 000 francs	16	11	13	13
Billets de 500 francs	2	2	2	3

Entre le début et la fin de l'exercice, la B.C.E.A.O. a racheté à d'autres banques centrales des billets de son émission pour une valeur de 104,1 milliards de francs c.f.a. contre 140,1 milliards en 1982 - 1983, soit une baisse de 36,0 milliards. Les billets en provenance de la Suisse ont représenté 44,2 milliards, soit 42,5 % du total des rachats, alors qu'ils avaient atteint 54,2 milliards l'exercice précédent. Les cessions de la *Banque de France* ont régressé de 26,3 milliards à 21,0 milliards, et les rapatriements en provenance d'Autriche, de 19,1 milliards à 10,5 milliards. Les rachats auprès de la *Banque des États de l'Afrique Centrale* ont également diminué en passant de 6,8 milliards à 2,7 milliards. Les billets cédés par le Mali, avant l'adhésion de ce pays à l'U.M.O.A., se sont établis à 13,8 milliards au lieu de 21,5 milliards pour tout l'exercice 1982 - 1983.

Dans le cadre de l'adhésion du Mali à l'U.M.O.A., l'opération de conversion des signes monétaires, menée du 1er juin au 31 août 1984, a couvert l'équivalent en francs maliens de 43,2 milliards de francs c.f.a., soit 96,9 % de la circulation fiduciaire du Mali au 31 mai 1984.

Les **dépôts** des diverses institutions auprès de la Banque centrale se sont accrus de 206,6 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1983 à 239,5 milliards au 30 septembre 1984. Cette évolution résulte essentiellement d'un doublement des avoirs des banques inscrites dans les États et d'un amenuisement des dépôts des Trésors nationaux et des autres comptes publics de 32,9 milliards.

30 septembre			
	1982	1983	1984
Milliards de francs c.f.a.			
Banques et institutions étrangères	38,5	42,1	42,5
Banques et institutions communes de l'Union	€	€	€
Banques inscrites dans les États	44,9	63,8	128,8
dont : <i>Marché monétaire</i>	37,5	56,8	102,6
Établissements financiers inscrits dans l'État	0,1	0,1	€
Trésors nationaux et autres comptes publics	115,2	100,0	67,1
Autres comptes de dépôts	1,6	0,6	1,1
Total	200,3	206,6	239,5

Les **engagements en monnaies étrangères** se sont considérablement réduits au cours de la période sous revue. Ils se sont situés à 121,7 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1984 au lieu de 204,8 milliards un an plus tôt.

En revanche, les engagements de la Banque centrale à l'égard du **Fonds Monétaire International**, comptabilisés au taux représentatif du D.T.S. au 30 avril 1984, se sont élevés de 362,8 milliards de francs c.f.a. à 472,9 milliards. Dans ce total, la part des allocations de D.T.S. est passée de 40,5 milliards à 51,2 milliards. Cette hausse sensible des engagements vis-à-vis du F.M.I. est liée, non seulement à l'excédent des tirages de la période sur les amortissements, mais également à la prise en compte du passif similaire de la B.C.M. et de l'appréciation du D.T.S. en termes de francs c.f.a.

De même, pour les deux derniers motifs invoqués ci-dessus, les concours au titre du **Fonds fiduciaire** ont augmenté de 37,4 milliards de francs c.f.a. à 42,6 milliards, nonobstant les remboursements intervenus au cours de l'exercice sous revue.

Le poste **capital et réserves** ne comporte plus de rubrique "report à nouveau" en contrepartie de charges financières réglées par la Banque centrale pour le compte des États de l'Union et en attente de régularisation. De telles opérations sont désormais enregistrées dans les comptes d'ordre et divers. Abstraction faite du montant correspondant de 61,0 milliards de francs c.f.a. figurant au bilan au 30 septembre 1983, le capital et les réserves de l'Institut d'émission se sont renforcés de 29,1 milliards, du fait notamment de la constitution d'une réserve spéciale de réévaluation des immeubles et de la participation du Mali au capital. Le détail de ce poste au 30 septembre 1984 est donné ci-après :

Francs c.f.a.	
Capital	31 892 000 000
Réserve statutaire	10 002 000 000
Réserve générale	3 636 315 873
Réserve spéciale de réévaluation des immeubles	13 602 275 256
Total	59 132 591 129

3.2. Contrôle des comptes de la Banque centrale

Les comptes de la Banque centrale ont été arrêtés par deux fois au cours de l'exercice 1983 - 1984 : tout d'abord, au 31 mai 1984, pour permettre l'adhésion du Mali à l'U.M.O.A., puis au 30 septembre 1984, conformément à l'article 63 des statuts et à la pratique en vigueur.

La vérification des comptes des agences de la Banque dans les différents États a été assurée par des contrôleurs nationaux, désignés par les Ministres chargés des Finances dans chacun des États membres de l'U.M.O.A., en application de l'article 64 des statuts. Ont été commis à cette vérification :

- au Bénin : M. Alidou KOUSSE, Expert comptable, Commissaire de sociétés agréé par les cours d'appel de Cotonou et de Dakar ;
- au Burkina : M. Noaga Edward OUÉDRAOGO, Commissaire aux comptes ;
- en Côte d'Ivoire : M. René ÉDI, Expert comptable diplômé inscrit près la cour d'appel d'Abidjan ;
- au Mali : M. Hamalah BIDANIS, Commissaire aux comptes ;
- au Niger : M. Annou Mamane BADAMISSI, Directeur de la Dette publique ;
- au Sénégal : Mme Fatou DIAGNE, Adjointe au Directeur de la Monnaie et du Crédit au Ministère de l'Économie et des Finances ;
- au Togo : M. Kodjo AFANTCHAWO, Expert comptable diplômé d'État.

La centralisation des observations des contrôleurs nationaux a été assurée par M. Christian VIEYRA, Commissaire contrôleur désigné par le Conseil des Ministres de l'Union. Celui-ci a en outre procédé à l'examen de la comptabilité centralisée de la B.C.E.A.O. et établi à cette occasion un rapport général qui a été présenté à l'appui des comptes de l'exercice au Conseil d'Administration le 21 décembre 1984.

Le contrôle de l'application de la Convention de Compte d'Opérations signée le 4 décembre 1973 entre le Trésor français et la Banque centrale a été effectué, pour la République Française, par M. Jean-Claude TRICHET, Sous-Directeur des Affaires bilatérales à la Direction du Trésor et pour l'Union, par M. Christian VIEYRA, Commissaire contrôleur.

4. LES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 1983 - 1984

En tenant compte des deux arrêtés de comptes intervenus entre le 1er octobre 1983 et le 30 septembre 1984, le bénéfice net dégagé au cours de la période sous revue, s'est élevé à 49 236 millions de francs c.f.a. après amortissements, en baisse par rapport à celui de 58 305 millions enregistré l'exercice précédent. Cette diminution est due à un alourdissement des charges de 16 094 millions tandis que l'augmentation des produits n'a été que de 7 025 millions.

COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 1983 - 1984

	du 01.10.83 au 31.05.84	du 01.06.84 au 30.09.84	Total
Produits			
	Millions de francs c.f.a.		
Intérêts sur avoirs extérieurs	1 872,5	1 215,6	3 088,1
Produits des opérations de crédit	48 805,0	22 886,2	71 691,2
Produits divers	30 918,4	14 933,1	45 851,5
Produits exceptionnels	107,3	37,7	145,0
Total	81 703,2	39 072,6	120 775,8
Charges			
Agios reversés aux banques, Trésors, autres organismes publics et autres charges financières	27 224,3	11 278,9	38 503,2
Intérêts, commissions et pertes de change sur opérations avec le F.M.I.	5 332,9	6 591,6	11 924,5
Entretien de la circulation fiduciaire	1 765,8	737,9	2 503,7
Dépenses de fonctionnement et charges diverses	10 510,7	5 453,5	15 964,2
Dotations aux amortissements	2 122,5	522,1	2 644,6
Résultats de l'exercice	34 747,0	14 488,6	49 235,6
Total	81 703,2	39 072,6	120 775,8

4.1. Les produits

L'accroissement des produits est imputable d'une part, aux rémunérations et gains de change obtenus sur les avoirs en devises étrangères et d'autre part, aux intérêts dus par certains États de l'Union au titre de leurs positions extérieures débitrices.

4.1.1. Rémunérations sur opérations extérieures

Les rémunérations perçues au titre de diverses opérations avec l'extérieur se sont chiffrées à 3 088 millions de francs c.f.a. contre 970 millions l'exercice précédent. Ces produits comprennent aussi bien les intérêts sur les bons de la B.A.D. et les intérêts de retard versés par diverses banques centrales membres de la C.C.A.O., que les gains de change réalisés sur d'autres opérations avec l'extérieur.

4.1.2. Produits des opérations de crédit

Les produits des opérations de crédit se sont inscrits en hausse de 1 135 millions de francs c.f.a., en liaison avec la forte progression des avances au titre du marché monétaire, l'encours moyen des autres concours de l'Institut d'émission ayant plutôt fléchi au cours de l'exercice. Au total, les interventions de la Banque centrale se sont fixées en moyenne à 845 338 millions contre 816 235 millions en 1982 - 1983. La part des produits des opérations de crédit dans les recettes globales a toutefois diminué en passant de 62,0 % à 59,4 %.

RÉPARTITION PAR TAUX DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

	30 septembre	
	1983	1984
	Millions de francs c.f.a.	
Taux d'escompte préférenciel et anciens taux (5,5 %, 8,0 %, 10,0 %)	443 768	398 101
Taux d'escompte normal	336 435	258 800
Taux majorés	11 130	29 727
Marché monétaire	41 717	102 616
Total	833 050	789 244

4.1.3. Autres produits

Les produits divers et exceptionnels ont évolué de 42 225 millions de francs c.f.a. à 45 997 millions. Ils sont constitués à concurrence de 35 822 millions en 1982-1983 et 38 033 millions en 1983-1984 par les intérêts compensatoires à percevoir au titre de l'insuffisance des disponibilités extérieures de certains États de l'Union.

4.2. Les charges

Les charges ont augmenté de 29,0 % par rapport à l'exercice précédent, sous l'effet d'une forte croissance des intérêts, commissions et pertes de change sur les opérations avec le F.M.I.

4.2.1. Les charges financières

Les charges financières de l'exercice sous revue se sont établies à 50 428 millions de francs c.f.a., en hausse de 11 680 millions ou 30,1 %.

Les agios reversés aux banques, Trésors et autres organismes publics ont représenté 32,4 % du total des charges financières. Ils ont presque doublé d'une période à l'autre, en se situant à 16 334 millions de francs c.f.a. au lieu de 8 960 millions, sous l'incidence du gonflement des rémunérations servies au titre des dépôts sur le marché monétaire qui se sont considérablement développés.

Les intérêts sur le découvert en compte d'opérations ont constitué 44,0 % des charges financières, avec 22 168 millions de francs c.f.a. contre 23 153 millions un an plus tôt, en relation avec l'atténuation du solde débiteur de ce compte.

Les commissions, intérêts et pertes de change sur les opérations avec le F.M.I., au titre des concours consentis par cet organisme aux États de l'Union, se sont élevés de 4 799 millions de francs c.f.a. à 11 925 millions. Cette évolution résulte essentiellement des pertes de change enregistrées par la Banque centrale à l'occasion des remboursements au F.M.I., les dites charges s'étant alourdies avec l'importance accrue des échéances et la forte appréciation du D.T.S.

4.2.2. Les dépenses de fonctionnement et autres charges

Les dépenses de fonctionnement et les autres charges se sont chiffrées à 21 113 millions de francs c.f.a. contre 16 698 millions un an plus tôt, soit une progression de 26,4 % imputable essentiellement aux frais occasionnés par l'extension des services de la B.C.E.A.O. par suite de l'adhésion de la République du Mali à l'U.M.O.A.

Le coût de l'entretien de la circulation fiduciaire a peu varié, en passant de 2 241 millions de francs c.f.a. à 2 504 millions. Par contre, les frais généraux ont augmenté de 19,0 % en atteignant 15 964 millions. De même, les dotations aux amortissements ont été portées de 1 040 millions à 2 645 millions en liaison avec la réévaluation du patrimoine immobilier.

4.3. Les résultats de l'exercice

Le compte de résultats laisse apparaître un bénéfice net de 49,2 milliards de francs, en recul de 10,5 milliards par rapport au total des bénéfices à répartir de l'exercice précédent.

AFFECTATION DES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE 1983 - 1984

	Francs c.f.a.
Dividendes versés aux États	8 025 000 000
Report à nouveau	38 033 037 022
Provisions pour fluctuation des cours des avoirs en devises	3 177 573 930
Total	49 235 610 952

Sur la part des bénéfices revenant aux États, la Banque centrale a opéré les retenues antérieurement décidées par le Conseil des Ministres de l'Union en faveur de la *Banque Ouest Africaine de Développement* (B.O.A.D.) à savoir :

- le prélèvement destiné à compléter le montant des commissions sur transferts pour assurer la dotation annuelle des États ;
- la participation des États à l'augmentation du capital ;
- la participation complémentaire des États à la dotation non affectée.

BILAN
DE LA BANQUE CENTRALE

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS

BILAN AU 30

Actif

Francs c.f.a.	
Avoirs en or	22 151 860 966
Fonds Monétaire International	16 268 371 539
Position de réserve	12 208 447 586
Droits de Tirage Spéciaux détenus	4 059 923 953
Avoirs en monnaies étrangères	36 851 202 640
Monnaies de la Zone Franc	6 697 967 483
Compte d'opérations	-
Correspondants dans la Zone Franc	12 155 214
Billets et monnaies de la Zone Franc	6 685 812 269
Autres monnaies étrangères	30 153 235 157
Correspondants en dehors de la Zone Franc	2 927 741 642
Bons d'institutions financières	1 392 600 000
Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest	25 832 893 515
Créances sur les banques	581 489 305 666
Court terme	413 884 540 391
Moyen terme	167 604 765 275
Long terme	-
Créances sur les établissements financiers	12 315 216 290
Court terme	12 315 216 290
Moyen terme	-
Créances sur les Trésors nationaux	195 439 744 701
Escompte d'obligations cautionnées	254 494 806
Escompte d'effets à long terme (art. 15)	46 025 287 500
Découverts en compte courant	149 156 786 077
Compte courant postal	3 176 318
Opérations pour compte des Trésors nationaux	426 789 743 680
Concours mis à la disposition des États	
- Fonds fiduciaire	42 611 416 214
- Autres concours F.M.I.	352 167 383 554
- Dépôt Koweït	32 010 943 912
Participations	10 190 936 356
Autres immobilisations (– Amortissements)	28 198 463 714
Compte d'ordre et divers	296 294 354 865
	1 625 989 200 417

Passif

[illegible]

TAUX DES OPÉRATIONS
DE LA BANQUE CENTRALE

TAUX DES OPÉRATIONS DE LA BANQUE CENTRALE AU 30 SEPTEMBRE 1984

A – Dispositions générales

1 - Taux d'escompte préférentiel (T.E.P.)

8,00 % l'an

applicable aux opérations ci-après :

- *Escompte ou prise en pension d'effets privés émis en mobilisation*

- de crédits de campagne (a),
- de crédits de stockage de produits de campagne (b),
- de crédits à court terme et, sous réserve des dispositions du chapitre D, de crédits à moyen terme ainsi que de crédits à long terme ayant moins de dix ans à courir jusqu'à leur échéance, consentis à des petites et moyennes entreprises nationales (c) (d) dont l'encours global de crédits de toute nature n'excède pas 30 millions de francs c.f.a.
- de crédits à court, à moyen et long terme ayant moins de dix ans à courir jusqu'à leur échéance, dont le total nominal n'excède pas 15 millions de francs c.f.a., accordés aux ressortissants des États de l'Union monétaire pour financer la construction d'un logement destiné à constituer leur première habitation principale (e).

Taux exclusif de toute commission. Un minimum de 10 jours d'agios est perçu sur tout effet escompté.

- *Escompte d'effets publics n'ayant plus que dix ans à courir*, créés par les États ou les collectivités publiques de l'Union monétaire pour financer la création ou l'amélioration d'équipements collectifs, d'infrastructures ou d'actions d'amélioration des conditions de production, ou, souscrire au capital d'entreprises concourant au développement et présentés par les États, les collectivités publiques, la Banque Ouest Africaine de Développement ou les banques.

- *Découverts en compte courant aux Trésors nationaux.*

Décisions des Conseils d'Administration des 19 juin 1975, 25 août 1975, 9 avril 1980, 31 mars 1982 et 29 mars 1983. Décision du Conseil des Ministres du 10 avril 1979.

- (a) Par crédits de campagne, il faut entendre, pour l'application du présent barème, les concours bancaires consentis de façon exclusive et certaine pour la commercialisation des produits agricoles locaux, y compris les crédits destinés à financer l'exportation de ces produits :
- lorsque cette commercialisation est effectuée par l'intermédiaire ou sous la surveillance d'organismes placés directement ou indirectement sous le contrôle de l'État ;
 - et lorsque le dénouement de ces concours intervient normalement dans un délai maximum de 12 mois à compter du début de la campagne.
- (b) Bénéficient également du taux d'escompte préférentiel, les stocks-report, lorsque leur montant représente moins de 40 % des tonnages commercialisés au cours de la campagne.
- (c) Sont considérées comme entreprises nationales, les entreprises appartenant à des personnes physiques ressortissant de l'un des États de l'Union, ou à des sociétés dont le capital est détenu à concurrence d'au moins 51 % par des nationaux (personnes physiques ou morales) de l'Union monétaire et dont la gestion est assurée par des nationaux de celle-ci.
- (d) Y compris les crédits consentis à des coopératives directement ou indirectement par l'intermédiaire d'organismes publics.
- (e) Si un bénéficiaire peut également prétendre, au titre d'autres activités, à des crédits susceptibles d'être mobilisés dans les conditions prévues pour les entreprises nationales dont l'encours de crédit n'excède pas 30 millions de francs c.f.a., le taux préférentiel ne sera appliqué aux concours dont il bénéficie, comme particulier et comme entrepreneur, que si leur montant cumulé n'excède pas 30 millions de francs c.f.a.

2 - Taux d'escompte normal (T.E.N.)

10,50 % l'an

applicable aux opérations ci-après :

- *Escompte ou prise en pension d'effets privés autres que ceux visés au paragraphe 1 ci-devant.*

Ce taux s'applique aux effets représentatifs de crédits à court, à moyen ou à long terme ayant moins de dix ans à courir jusqu'à leur échéance, ne bénéficiant pas du taux préférentiel prévu au paragraphe 1.

Taux exclusif de toute commission. Un minimum de 10 jours d'agios est perçu sur tout effet escompté.

- *Avances sur effets publics.*
- *Escompte ou prise en pension d'obligations cautionnées.*

3 - Taux divers

- *Avances sur titres admis en garantie*

T.E.N. + 1,50 %

B - Marché monétaire

1. Rémunération des dépôts effectués par les banques	% l'an
- <i>au jour le jour</i>	11,000
- <i>à un mois</i>	11,125
- <i>à trois mois</i>	11,375
2. Avances contre remise d'effets publics ou privés	
- <i>au jour le jour</i>	11,250
- <i>à un mois</i>	11,375
- <i>à trois mois</i>	11,625

C - Commissions de transferts

1. Transferts entre agences de la Banque centrale dans l'Union monétaire	Commission forfaitaire de 100 F.
2. Transferts sur l'Union monétaire	0,10 ‰ minimum 100 F.
3. Transferts de l'Union monétaire sur l'extérieur	2,5 ‰ minimum 100 F.

A ces commissions s'ajoutent les frais de câble ou de télex des transferts exécutés par ces voies.

Les remises de francs c.f.a. en devises autres que le franc français, et inversement, donnent lieu à perception de remboursement des frais de transfert et de change supportés par la Banque centrale.

La Banque centrale exécute sans commission :

- les transferts entre ses sièges de l'Union monétaire,
 - les transferts hors de l'Union monétaire,
- qui lui sont demandés par les Trésors publics, les administrations des Postes et les institutions assimilées des États de l'Union monétaire.

D - Autres dispositions

Crédits à moyen terme et à long terme

Taux d'escompte d'effets représentatifs de crédits à moyen terme ayant bénéficié d'un accord de mobilisation de la Banque centrale avant le 30 juin 1975 sous réserve qu'il soit justifié à la Banque centrale que le crédit a été consenti à un taux révisable 5,50 % l'an

Taux d'escompte d'effets représentatifs de crédits à moyen et long terme accordés entre le 30 juin 1975 et le 13 avril 1980 sous réserve qu'il soit justifié à la Banque centrale que le crédit a été consenti à un taux non révisable 5,50 % l'an (a)
ou
8,00 % l'an (b)

Taux d'escompte d'effets représentatifs de crédits à moyen et long terme accordés entre le 14 avril 1980 et le 6 avril 1982 sous réserve qu'il soit justifié à la Banque centrale que le crédit a été consenti à un taux non révisable 8,00 % l'an (c)
ou
10,50 % l'an (d)

Taux d'escompte d'effets représentatifs de crédits à moyen et long terme accordés entre le 7 avril 1982 et le 4 avril 1983 sous réserve qu'il soit justifié à la Banque centrale que le crédit a été consenti à un taux révisable 8,00 % l'an
ou
10,50 % l'an

(a) Pour les crédits admissibles au T.E.P. tel que fixé au 1er juillet 1975.

(b) Pour les crédits assortis du T.E.N. tel que fixé au 1er juillet 1975.

(c) Pour les crédits admissibles au T.E.P. tel que fixé au 14 avril 1980.

(d) Pour les crédits assortis du T.E.N. tel que fixé au 14 avril 1980.

Annexe Statistique

Agence de Bamako (Mali)



SOMMAIRE

RÉPERTOIRE DES ORGANISATIONS AFRICAINES	2-3
---	-----

UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	4
Relations avec le Fonds Monétaire International	5 à 7
Situation des institutions monétaires	8
Situation de la Banque centrale	9
Situation des banques	10
Position nette des Gouvernements	11
Utilisations déclarées aux Centrales des risques :	
– crédits à court terme	12
– crédits à moyen et long terme	13

ÉTATS MEMBRES

Comptes économiques	14 à 20
Activité industrielle (Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal)	21-22
Situation des institutions monétaires	23 à 29
Situation de la Banque centrale	30 à 36
Situation des banques	37 à 43
Position nette du Gouvernement	44 à 50
Évolution de la base monétaire	51 à 57
Utilisations déclarées à la Centrale des risques :	
– Crédits à court terme	58 à 64
– Crédits à moyen et long terme	65 à 71
Commerce extérieur	73
– Exportations et importations par groupes de produits	74 à 85
– Principaux pays de destination et d'origine	86 à 97

REPERTOIRE DES ORGANISATIONS AFRICAINES

1 - DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest (C.C.A.O.)

Neuf banques centrales membres : Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, Central Bank of Gambia, Bank of Ghana, Banque Centrale de la République de Guinée, Banco Nacional da Guiné - Bissau, National Bank of Liberia, Banque Centrale de Mauritanie, Central Bank of Nigeria, Bank of Sierra Leone.

Communauté Économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.)

Sept pays membres : Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal.

Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O.)

Seize pays membres : Bénin, Burkina, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (C.I.L.S.S.)

Huit pays membres : Burkina, Cap-Vert, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.

Conseil de l'Entente

Cinq pays membres : Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Niger, Togo.

Autorité de Développement intégré du Liptako Gourma

Trois pays membres : Burkina, Mali, Niger.

Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (O.M.V.G.)

Quatre pays membres : Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Sénégal.

Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (O.M.V.S.)

Trois pays membres : Mali, Mauritanie, Sénégal.

2 - AUTRES

Association des Banques Centrales Africaines (A.B.C.A.)

Trente-trois banques centrales membres regroupant quarante-quatre pays :

- La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.) : Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo.
- La Banque des États de l'Afrique Centrale (B.E.A.C.) : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, Tchad.
- Les Banques centrales des pays suivants : Algérie, Botswana, Burundi, Cap-Vert, Égypte, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Ile Maurice, Kenya, Lesotho, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Maroc, Mauritanie, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tunisie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Banque Africaine de Développement (B.A.D.)

Tous les pays indépendants d'Afrique à l'exception de l'Angola.

Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (C.E.A.)

Tous les pays indépendants d'Afrique membres de l'Organisation des Nations Unies.

Commission du Fleuve Niger (C.F.N.)

Neuf pays membres : Bénin, Burkina, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Nigeria, Tchad.

Organisation Commune Africaine et Mauricienne (O.C.A.M.)

Neuf pays membres : Bénin, Burkina, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Ile Maurice, Niger, Rwanda, Sénégal, Togo.

Union Africaine et Mauricienne des Banques de Développement (U.A.M.B.D.) :

Quinze institutions membres : Banque Béninoise de Développement, Banque Nationale de Développement du Burkina, Banque Nationale de Développement du Congo, Crédit de Côte d'Ivoire, Banque Nationale pour l'Épargne et le Crédit de Côte d'Ivoire, Banque Gabonaise de Développement, Banque de Développement de Maurice, Banque de Développement de la République du Niger, Caisse Nationale de Crédit Agricole du Niger, Banque Nationale de Développement du Sénégal, Société Financière Sénégalaise pour le Développement de l'Industrie et du Tourisme, Banque Togolaise de Développement, Caisse Nationale de Crédit Agricole du Togo, Société Nationale d'Investissement et Fonds annexes du Togo, Société Financière de Développement du Zaïre.

U.M.O.A. – COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	1981	1982	1983	1984	1983				1984			
					I	II	III	IV	I	II	III	IV
Prix moyens de la période en francs c.f.a./kg												
Cacao												
Prix indicatif O.I.C.C.	566	570	811	1 044	641	777	895	931	1 060	1 069	1 007	1 038
Café												
Prix indicatif Robusta O.I.C.	613	809	1 044	1 330	928	998	1 066	1 185	1 252	1 308	1 384	1 375
Huile d'arachide brute												
Toutes origines												
Rotterdam	283	192	276	443	156	204	353	392	428	484	444	414
Huile de palme												
Sumatra												
CIF. N.W. Europe	155	146	194	316	128	155	216	276	359	356	262	285
Sources : Cacao, Organisation Internationale du Cacao (O.I.C.C.). - Café, Organisation Internationale du Café (O.I.C.). - Huiles, Oil World.												

INDICES DES COURS MONDIAUX EXPRIMÉS EN FRANCS C.F.A. DES PRINCIPAUX PRODUITS VÉGÉTAUX EXPORTÉS DE L'UNION

	Indices moyens – Base 100 : Année 1970											
Indice général	288,6	306,7	398,4	507,3	331,5	372,3	430,3	459,3	501,3	516,1	504,9	506,4
dont – Cacao. – Café	271,1	313,4	423,8	542,4	356,8	405,5	448,8	483,9	529,7	543,9	544,8	550,4
– Oléagineux	245,7	191,1	279,2	425,5	166,2	214,6	352,9	383,1	415,7	458,5	424,5	403,1
– Bois	391,9	442,6	484,9	546,7	469,2	469,5	484,9	515,8	554,1	543,0	543,0	546,8
Sources : – Cotations des marchés. – B.C.E.A.O.												

POSITION DES ÉTATS DE L'U.M.O.A. VIS-A-VIS DU F.M.I.

		Situation au 30 septembre				
		1981	1982	1983	1984	
		Millions de D.T.S.				
Bénin						
Département des D.T.S.	{	– Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4
		– Disponibilités	2,9	2,0	1,3	0,4
Département général	{	– Quote-part	24,0	24,0	24,0	31,3
		– Position de réserve	2,0	2,0	2,0	2,0
		– Recours au crédit du Fonds	–	–	–	–
Fonds fiduciaire		– Encours des prêts	12,7	12,7	12,5	11,4
Burkina						
Département des D.T.S.	{	– Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4
		– Disponibilités	7,5	7,5	7,5	5,6
Département général	{	– Quote-part	24,0	24,0	24,0	31,6
		– Position de réserve	5,6	5,6	5,6	7,5
		– Recours au crédit du Fonds	–	–	–	–
Fonds fiduciaire		– Encours des prêts	12,7	12,7	12,7	11,4
Côte d'Ivoire						
Département des D.T.S.	{	– Allocations	37,8	37,8	37,8	37,8
		– Disponibilités	4,8	€	1,0	0,1
Département général	{	– Quote-part	114,0	114,0	114,0	165,5
		– Position de réserve	–	€	€	€
		– Recours au crédit du Fonds	275,1	396,1	589,5	621,0
		dont : Tranches de crédit	28,5	28,5	28,5	62,7
		Financt. compensatoire	114,0	114,0	114,0	114,0
		Facilité élargie	66,3	126,8	159,6	159,6
		Financt. supplément.	66,3	126,8	286,4	283,7
		Financt. stocks régulat.	–	–	1,0	1,0
Fonds fiduciaire		– Encours des prêts	50,8	50,8	50,8	46,5

Source : Fonds Monétaire International.

POSITION DES ÉTATS DE L'U.M.O.A. VIS-A-VIS DU F.M.I.

		Situation au 30 septembre				
		1981	1982	1983	1984	
		Millions de D.T.S.				
Mali						
Département des D.T.S.	{	– Allocations			15,9	
		– Disponibilités			0,1	
Département général	{	– Quote-part			50,8	
		– Position de réserve			8,7	
		– Recours au Crédit du Fonds			53,7	
		dont : <i>Tranches de crédit</i>			36,4	
		<i>Financt. compensatoire</i>			1,3	
		<i>Accès élargi</i>			16,0	
Fonds fiduciaire		– Encours des prêts			19,3	
Niger						
Département des D.T.S.	{	– Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4
		– Disponibilités	7,5	7,5	7,4	2,9
Département général	{	– Quote-part	24,0	24,0	24,0	33,7
		– Position de réserve	6,0	6,1	6,1	8,6
		– Recours au crédit du Fonds	–	–	12,0	33,6
		dont : <i>Tranches de crédit</i>	–	–	–	9,6
		<i>Financt. compensatoire</i>	–	–	12,0	24,0
Fonds fiduciaire		– Encours des prêts	12,7	12,7	12,7	11,6
Sénégal						
Département des D.T.S.	{	– Allocations	24,5	24,5	24,5	24,5
		– Disponibilités	0,3	2,3	2,5	0,1
Département général	{	– Quote-part	63,0	63,0	63,0	85,1
		– Position de réserve	–	0,9	0,9	1,0
		– Recours au crédit du Fonds	120,8	163,5	174,7	213,7
		dont : <i>Tranches de crédit</i>	8,7	33,8	45,5	61,1
		<i>Mécanisme pétrolier</i>	4,4	–	–	–
		<i>Financt. compensatoire</i>	63,0	55,1	44,6	42,0
		<i>Facilité élargie</i>	20,6	20,5	20,5	20,5
		<i>Financt. supplément.</i>	24,1	54,1	54,1	50,5
		<i>Accès élargi</i>	–	–	10,0	39,7
Fonds fiduciaire		– Encours des prêts	33,2	33,2	32,6	29,8
N.B. Le Mali a intégré l'U.M.O.A. à compter du 1er juin 1984.						
Source : Fonds Monétaire International.						

POSITION DES ÉTATS DE L'U.M.O.A. VIS-A-VIS DU F.M.I.

		Situation au 30 septembre				
		1981	1982	1983	1984	
		Millions de D.T.S.				
Togo						
Département des D.T.S.	{	– Allocations	11,0	11,0	11,0	11,0
		– Disponibilités	6,7	4,0	1,7	0,1
Département général	{	– Quote-part	28,5	28,5	28,5	38,4
		– Position de réserve	–	0,2	0,2	0,2
		– Recours au crédit du Fonds	18,1	18,1	31,7	44,0
		dont : <i>Tranches de crédit</i>	10,9	10,9	16,7	25,7
		<i>Financ. supplément.</i>	7,2	7,2	7,2	6,3
		<i>Accès élargi</i>	–	–	7,8	11,9
Fonds fiduciaire		– Encours des prêts	14,7	14,7	14,3	13,2
Source : Fonds Monétaire International.						

U.M.O.A. – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1981		1982				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 433 231	- 424 722	- 528 291	- 560 142			
Crédit intérieur	1 562 844	1 705 553	1 775 515	1 933 838			
- Position nette							
des Gouvernements	43 198	105 519	184 300	192 821			
- Crédits à l'économie	1 519 646	1 600 034	1 591 215	1 741 017			
. Créd. de campagne	159 375	231 672	150 351	224 510			
. Autres crédits	1 360 271	1 368 362	1 440 864	1 516 507			
dont :							
<i>Obligat. cautionnées</i>	20 126	15 468	20 917	19 876			
ACTIF = PASSIF	1 129 613	1 280 831	1 247 224	1 373 696			
Masse monétaire	1 042 340	1 190 475	1 161 059	1 291 892			
- Circulation fiduciaire	342 162	441 946	375 160	448 250			
- Dépôts en C.C.P.	9 561	9 677	14 780	14 108			
- Dépôts en banque	690 617	738 852	771 119	829 534			
. Organismes publics	85 193	104 529	86 498	89 402			
. Autres	605 424	634 323	684 621	740 132			
Autres éléments (net)	87 273	90 356	86 165	81 804			
	1983		1984*				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 630 020	- 713 431	- 811 720	- 798 829	- 725 277	- 770 396	- 804 370
Crédit intérieur	2 066 156	2 060 775	2 107 268	2 188 987	2 110 870	2 183 815	2 195 722
- Position nette							
des Gouvernements	278 314	283 688	329 115	345 531	336 192	400 239	443 004
- Crédits à l'économie	1 787 842	1 777 087	1 778 153	1 843 456	1 774 678	1 783 576	1 752 718
. Créd. de campagne	264 550	194 945	161 800	207 530	184 650	121 875	90 035
. Autres crédits	1 523 292	1 582 143	1 616 353	1 635 926	1 590 028	1 661 701	1 664 328
dont :							
<i>Obligat. cautionnées</i>	18 932	15 248	17 002	16 075	12 099	14 916	18 234
ACTIF = PASSIF	1 436 136	1 347 344	1 295 548	1 390 158	1 385 593	1 413 419	1 391 352
Masse monétaire	1 338 626	1 266 253	1 237 634	1 341 892	1 366 209	1 451 484	1 448 937
- Circulation fiduciaire	430 993	370 063	350 989	440 964	407 628	413 251	393 902
- Dépôts en C.C.P.	15 315	15 037	15 880	14 040	19 130	19 926	25 216
- Dépôts en banque	892 318	881 153	870 765	886 888	939 451	1 018 307	1 029 819
. Organismes publics	91 186	110 125	120 217	100 218	116 051	153 149	154 070
. Autres	801 132	771 028	750 548	786 670	823 400	865 158	875 749
Autres éléments (net)	97 510	81 091	57 914	48 266	19 384	- 38 065	- 57 585
*Y compris les données du Mali à compter de juin 1984.							
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1981		1982	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 229 884	- 237 778	- 328 511	- 356 840
Créances sur les États	280 537	273 869	407 495	418 654
Créances sur les banques	486 324	571 840	546 781	657 603
Créances sur les établiss. financiers	8 482	8 191	9 268	9 580
ACTIF = PASSIF	545 459	616 122	635 033	728 997
Circulation fiduciaire	342 762	441 946	375 160	448 250
Dépôts des États (y.c. encaisse)	62 547	35 681	120 405	123 492
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	57 313	52 803	64 198	68 467
Autres dépôts	635	525	1 676	665
Autres éléments (net)	82 202	85 167	73 594	88 123
Millions de francs c.f.a.				

U.M.O.A. – SITUATION DES BANQUES

	1981		1982	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 203 346	- 186 944	- 199 780	- 203 302
Réserves	65 587	54 537	63 989	67 713
Créances sur les États	65 712	66 433	76 518	74 031
Crédits à l'économie	1 491 038	1 576 375	1 561 030	1 711 562
ACTIF = PASSIF	1 418 991	1 510 401	1 501 757	1 650 004
Dépôts des particuliers				
et entreprises	689 982	738 327	769 443	828 869
- Organismes publics	84 670	104 016	86 114	88 902
- Autres	605 312	634 311	683 329	739 967
Dépôts des États	229 939	193 311	173 171	170 604
Crédits de la				
Banque centrale	486 828	570 037	549 478	660 038
Autres éléments (net)	12 242	8 726	9 665	- 9 507

U.M.O.A. – POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

	1981		1982	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Billets et monnaies	5 951	4 979	5 221	4 870
Dépôts à la Banque centrale	56 596	30 702	115 184	118 622
Dépôts dans les banques	229 939	193 311	173 171	170 604
Obligations cautionnées	20 126	15 468	20 917	19 876
Total des créances (-)	312 612	244 460	314 493	313 472
Concours de la				
Banque centrale	280 537	273 869	407 495	418 654
Concours des banques	65 712	66 433	76 518	74 031
Dépôts en C.C.P.	9 561	9 677	14 780	14 108
Total des dettes (+)	355 810	349 979	498 793	504 793
POSITION NETTE	+ 43 198	+ 105 519	+ 184 300	+ 192 825

U.M.O.A. - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1982				1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	52 252	51 277	51 752	52 977	49 639	48 609	43 314	53 787	51 255	61 853	58 115
– Agriculture, chasse	40 256	39 148	40 618	36 421	34 995	35 435	30 817	39 736	36 714	47 031	43 694
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	11 996	12 129	11 134	16 556	14 644	13 174	12 497	14 051	14 541	14 822	14 421
Industries extractives	18 233	16 036	18 808	23 614	16 909	14 771	9 615	12 050	13 505	8 144	10 201
– Pétrole brut et gaz naturel	7 227	3 636	7 132	7 228	5 431	1 079	555	4 472	8 252	2 869	4 904
– Autres	11 006	12 400	11 676	16 386	11 478	13 692	9 060	7 578	5 253	5 275	5 297
Industries manufacturières	191 571	185 882	213 887	203 566	214 614	218 484	231 381	223 353	214 941	231 416	225 479
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	74 353	69 986	90 374	73 699	82 876	81 917	84 846	83 303	75 265	88 099	71 052
– Textiles, habillement, cuir	25 786	28 692	33 158	34 316	33 934	39 320	41 993	39 396	36 137	39 142	43 123
– Industries chimiques	30 957	28 195	29 630	32 351	35 928	33 197	37 426	35 514	35 928	31 080	35 955
– Autres	60 475	59 009	60 725	63 200	61 876	64 050	67 116	65 140	67 611	73 095	75 349
Électricité, gaz, eau	8 090	7 197	6 445	9 730	14 248	13 006	15 673	20 174	16 017	14 778	8 368
Bâtiment, travaux publics	71 328	68 055	71 036	77 908	81 478	84 712	84 465	81 971	83 963	88 581	80 007
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	523 543	452 953	446 021	541 533	516 121	506 608	466 359	544 862	452 451	396 775	397 738
– Commerce de gros	473 765	401 712	389 306	480 972	452 628	434 404	392 831	476 845	377 280	312 919	307 038
– Commerce de détail	42 669	44 482	49 501	51 716	53 818	61 221	61 759	55 172	62 842	70 494	75 749
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	7 109	6 759	7 214	8 845	9 675	10 983	11 769	12 845	12 329	13 362	14 951
Transports, entrepôts et communications	35 889	36 067	42 091	48 962	47 328	51 328	55 316	55 463	53 839	54 619	54 937
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	31 399	29 626	30 890	32 988	36 176	38 972	41 848	49 300	48 345	50 975	49 577
– Établissements financiers, assurances	9 705	9 065	9 044	9 176	9 971	10 109	11 126	11 108	11 360	12 507	12 940
– Affaires immobilières, services aux entreprises	21 694	20 561	21 846	23 812	26 205	28 863	30 722	38 192	36 985	38 468	36 637
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	24 724	27 062	27 289	30 283	32 522	38 703	38 068	44 162	48 555	48 191	49 148
– Services divers fournis à la collectivité	2 304	4 078	2 810	2 847	2 638	3 122	3 602	3 595	3 359	3 958	4 422
– Prêts aux particuliers	13 410	13 674	15 022	15 618	16 642	18 829	19 334	24 664	21 002	25 205	26 879
– Autres	9 010	9 310	9 457	11 818	13 242	16 752	15 132	15 903	24 194	19 028	17 847
TOTAL	957 029	874 155	908 219	1 021 621	1 009 035	1 015 193	986 039	1 085 122	982 871	955 332	933 570

U.M.O.A. – CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1982				1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	18 376	17 778	17 662	23 054	14 874	21 482	20 346	21 892	21 230	21 944	21 358
– Agriculture, chasse	13 002	12 676	12 660	18 044	10 939	16 588	15 405	16 924	16 516	16 928	16 184
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	5 374	5 102	5 002	5 010	3 935	4 894	4 941	4 968	4 714	5 016	5 174
Industries extractives	22 702	21 386	16 807	22 349	23 876	23 339	23 013	25 292	24 698	23 713	27 951
– Pétrole brut et gaz naturel	13 736	13 698	9 045	15 003	14 808	14 467	14 332	13 952	13 769	13 056	17 549
– Autres	8 966	7 688	7 762	7 346	9 068	8 872	8 681	11 340	10 929	10 657	10 402
Industries manufacturières	129 855	129 292	129 617	123 667	126 440	134 125	134 767	145 406	131 828	140 429	143 854
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	66 545	63 907	65 852	60 338	57 017	62 905	62 999	62 707	59 207	61 022	63 445
– Textiles, habillement, cuir	12 142	12 256	12 356	12 714	12 510	12 382	11 787	12 593	11 766	11 833	11 727
– Industries chimiques	30 069	31 208	27 294	27 866	33 339	35 858	37 243	41 869	38 159	42 387	43 657
– Autres	21 099	21 921	24 115	22 749	23 574	22 980	22 738	28 237	22 696	25 187	25 025
Électricité, gaz, eau	32 990	35 147	34 547	33 070	32 354	26 795	30 575	27 763	22 186	25 047	39 921
Bâtiment, travaux publics	15 087	14 682	13 664	14 270	13 656	13 510	12 503	15 581	13 099	12 690	17 636
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	43 317	45 755	45 319	46 608	72 748	73 137	75 101	88 786	106 962	109 463	109 503
– Commerce de gros	22 943	25 323	24 227	23 214	50 248	51 283	50 507	54 514	82 096	83 003	83 046
– Commerce de détail	7 665	7 414	8 430	10 161	10 275	8 865	11 022	19 956	10 165	12 488	13 017
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	12 709	13 038	12 662	13 233	12 225	12 989	13 572	14 316	14 701	13 972	13 440
Transports, entrepôts et communications	46 741	45 139	46 656	44 991	45 050	42 106	45 415	45 505	42 147	42 587	44 979
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	75 291	77 253	73 120	71 410	69 757	73 154	73 973	70 252	70 177	73 159	70 475
– Établissements financiers, assurances	3 588	3 638	3 497	3 440	2 619	1 783	1 794	1 140	1 060	755	780
– Affaires immobilières, services aux entreprises	71 703	73 615	69 623	67 970	67 138	71 371	72 179	69 112	69 117	72 404	69 695
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	51 109	51 410	53 453	55 102	56 858	57 495	58 104	54 793	59 181	59 907	62 611
– Services divers fournis à la collectivité	5 282	5 323	6 074	6 067	6 422	6 762	6 052	6 792	6 937	6 945	6 658
– Prêts aux particuliers	40 461	40 078	41 886	42 153	43 093	43 670	44 592	40 643	44 098	44 553	46 957
– Autres	5 366	6 009	5 493	6 882	7 343	7 063	7 460	7 358	8 146	8 409	8 996
TOTAL	439 468	437 862	430 845	434 521	455 613	465 143	473 797	495 270	491 508	508 939	538 288

BÉNIN – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1976	1977	1978	1979
Produit intérieur brut (millions de F. c.f.a.)	134 313	151 202	168 560	193 529
Population estimée (1 000 habitants)	3 197	3 286	3 377	3 338
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	42,01	46,01	49,91	59,98
Millions de francs c.f.a.				
Produit intérieur brut au coût des facteurs	120 972	135 312	152 669	175 328
Agriculture, Élevage, Sylviculture, Pêche	53 802	59 823	73 294	83 123
Industrie et artisanat	8 256	8 963	9 158	10 977
Eau et électricité	852	987	1 482	1 281
Construction	5 061	5 250	5 434	9 783
Commerce	29 206	32 025	34 709	33 497
Transports et communications	9 031	10 611	12 391	14 858
Administrations publiques	11 073	12 872	12 671	16 071
Autres services	3 691	4 781	3 530	5 738
Impôts indirects nets de subventions	13 341	15 890	15 891	18 201
Produit intérieur brut au prix du marché	134 313	151 202	168 560	193 529
Consommation finale publique	12 781	14 711	14 414	17 769
Consommation finale privée	119 504	139 127	156 318	179 995
Formation brute de capital fixe	21 962	22 887	23 203	27 113
Variation de stocks	3 300	4 800	5 500	5 423
Exportations de biens et services	31 613	43 328	50 014	53 607
Importations de biens et services	54 847	73 651	80 889	90 378

Source : Ministère du Plan et de la Statistique, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique.

BURKINA – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1979	1980	1981	1982
Produit intérieur brut (millions de F. c.f.a.)	259 140,3	283 310,3	317 014,6	346 988,7
Population estimée (1 000 habitants)	6 117	6 243	6 372	6 503
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	42,36	45,38	49,75	53,36
Millions de francs c.f.a.				
Agriculture. Élevage. Sylviculture. Pêche	100 692,5	106 422,9	140 916,0	143 030,2
Industries extractives	300,8	369,8	– 78,5	27,5
Industries manufacturières	32 061,3	32 543,4	39 099,9	43 010,7
Électricité. Gaz. Eau	2 139,5	4 088,9	3 577,1	4 876,4
Bâtiment. Travaux publics	8 982,0	10 542,1	7 125,0	13 985,1
Commerce de gros et de détail	43 552,8	44 256,8	35 736,0	40 599,8
Transports. Entrepôts. Télécommunications	17 221,5	22 268,9	23 624,4	24 460,6
Autres services marchands (nets d'ajustement financier)	10 614,8	10 947,4	10 320,0	10 571,2
Services non marchands	30 038,8	35 842,5	39 023,2	45 945,7
Droits et taxes à l'importation	13 536,3	16 027,6	17 671,5	20 481,5
Produit intérieur brut au prix du marché	259 140,3	283 310,3	317 014,6	346 988,7
Consommation finale publique	35 107,5	39 827,9	43 612,0	52 166,4
Consommation finale privée	244 267,0	269 634,1	294 191,8	324 553,1
Formation brute de capital fixe	30 925,0	30 373,3	39 687,7	37 508,9
Variation de stocks	4 941,0	5 817,0	8 277,9	7 950,7
Exportations de biens et services	36 233,4	43 570,9	46 174,2	50 866,5
Importations de biens et services	92 333,6	105 912,9	114 929,0	126 056,9

Source : Ministère de la Planification et du Développement populaire, Institut National de la Statistique et de la Démographie.

CÔTE D'IVOIRE – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1977	1978	1979	1980
Produit intérieur brut (milliards de F. c.f.a.)	1 539,3	1 783,0	1 944,7	2 149,9
Population (1 000 habitants)	7 267	7 563	7 870	8 185
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	211,8	235,8	247,1	262,7
Milliards de francs c.f.a.				
Produit intérieur brut (a)	1 539,3	1 783,0	1 944,7	2 149,9
Produit intérieur brut marchand	1 416,4	1 622,5	1 745,1	1 920,7
Agriculture. Élevage. Forêts. Pêche	380,2	455,9	529,7	616,3
Industries	185,4	210,3	244,7	281,2
dont : <i>Industries extractives</i>	3,0	7,1	4,9	5,7
<i>Industries manufacturières</i>	165,0	185,0	216,4	241,0
<i>Électricité - Eau</i>	17,4	18,2	23,4	34,5
Bâtiment. Travaux publics	108,6	145,2	159,7	148,9
Transports	97,7	134,8	142,8	159,7
Services et commerce (y compris banques et assurances)	527,3	550,6	539,0	557,0
Droits de douane et assimilés	117,2	125,7	129,2	157,6
Produit intérieur brut non marchand	122,9	160,5	199,6	229,2
Consommation finale	1 021,6	1 268,5	1 460,5	1 712,2
dont : <i>Autoconsommée (ménages)</i>	167,2	203,9	251,2	264,2
<i>Commercialisée</i>	854,4	1 064,6	1 209,3	1 448,0
Formation brute de capital fixe	397,6	529,0	526,7	523,6
Variation de stocks	23,1	1,8	16,9	46,9
Exportations de biens (F.O.B.)	611,5	592,5	603,6	668,9
Importations de biens (C.A.F.)	469,8	551,9	586,2	699,0
Solde des utilisations de services	- 44,8	- 56,9	- 76,8	- 102,7
(a) Aux prix départ usine.				
Source : Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction de la Statistique.				

MALI – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1978	1979	1980
Produit intérieur brut (millions de F. c.f.a.)	217 750	259 580	300 530
Population (1 000 habitants)	6 395	6 887	7 059
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	34,05	37,69	42,57
Millions de francs c.f.a.			
Agriculture vivrière	19 000	21 710	26 790
Agriculture industrielle	5 400	6 440	6 260
Élevage et pêche	29 800	37 675	48 875
Artisanat	7 400	9 270	11 310
Industrie alimentaire	4 300	4 400	4 700
Industrie mécanique et énergie	5 250	5 350	5 755
Industrie chimique et matériaux de construction	800	795	850
Industrie textile	400	430	365
Bâtiment et travaux publics	8 950	12 375	12 940
Services	11 950	15 055	19 555
Transports	38 750	41 410	46 395
Commerce	60 700	77 770	86 235
Salaires	25 050	26 900	30 500
Produit intérieur brut	217 750	259 580	300 530
Équilibre des opérations sur biens et services			
Production	298 746	360 040	417 975
Importations	65 405	76 905	89 950
Droits et taxes sur importations	12 031	14 460	16 695
Total ressources	376 182	451 405	524 620
Consommation intermédiaire	118 028	141 819	164 641
Consommation finale publique	9 354	11 260	12 572
Consommation finale privée	172 757	213 601	246 482
Formation brute de capital fixe	42 101	43 755	47 675
Variation de stocks	3 954	3 750	2 950
Exportations	29 988	37 220	50 300
Total emplois	376 182	451 405	524 620

Source : Ministère du Plan, Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.

NIGER – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1977	1978	1979	1980
Produit intérieur brut (millions de F. c.f.a.)	288 829	359 158	443 239	536 208
Population estimée (1 000 habitants)	5 098	5 240	5 385	5 534
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	56,65	68,54	82,31	96,89
Millions de francs c.f.a.				
Agriculture. Élevage. Sylviculture. Pêche	145 734	166 059	188 746	228 097
Industries extractives	25 444	36 956	63 074	67 397
Industries manufacturières	14 665	15 174	18 228	19 819
Électricité. Gaz. Eau	1 489	1 240	1 153	2 361
Bâtiment. Travaux publics	10 227	17 086	24 638	32 120
Commerce	29 368	40 279	51 059	62 101
Transports. Communications	10 314	14 587	18 031	22 632
Autres services marchands (nets d'ajustement financier)	17 887	27 817	31 926	38 248
Services non marchands	21 953	24 337	27 290	36 345
Droits et taxes sur importations	11 748	15 623	19 094	27 088
Produit intérieur brut au prix du marché	288 829	359 158	443 239	536 208
Consommation finale publique	31 061	34 019	40 958	53 958
Consommation finale privée	206 565	264 602	311 108	381 735
Formation brute de capital fixe	65 853	90 648	112 761	136 715
Variation de stocks	17 738	22 888	28 247	32 389
Exportations de biens et services	53 744	71 173	109 740	128 824
Importations de biens et services	86 132	124 172	159 575	197 413

Source : Ministère du Plan, Direction de la Statistique et de l'Informatique.

SÉNÉGAL – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1978	1979	1980	1981
Produit intérieur brut (milliards de F. c.f.a.)	494,7	581,9	627,6	669,8
Population estimée (1 000 habitants)	5 397	5 548	5 701	5 868
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	91,66	104,74	110,09	114,15
Milliards de francs c.f.a.				
Production intérieure brute	425,0	498,2	512,8	547,3
Agriculture. Élevage. Forêts. Pêche	104,6	139,6	120,1	121,0
Industries	79,9	95,2	102,2	111,0
Artisanat	13,0	13,9	16,3	17,8
Bâtiment. Travaux publics	27,5	32,0	37,7	42,9
Transports	30,9	36,6	49,2	48,1
Services. Commerce	169,2	180,9	187,3	206,5
Salaires versés par les :				
Administrations	63,9	77,7	106,1	113,0
Ménages	5,8	6,0	8,7	9,5
Produit intérieur brut	494,7	581,9	627,6	669,8
Consommation finale publique	91,1	111,0	140,3	150,7
Consommation finale privée	385,1	446,7	504,1	551,9
Formation brute de capital fixe	67,2	82,6	100,2	102,4
Variation de stocks	19,0	25,8	- 2,9	7,7
Exportations de biens (F.O.B.) et de services	149,9	200,7	161,6	178,3
Importations de biens (C.A.F.) et de services	217,6	284,9	275,7	321,2

Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction de la Statistique.

TOGO – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1976	1977	1978	1979 ^(a)
Produit intérieur brut (millions de F. c.f.a.)	136 310	168 800	193 596	216 231
Population estimée (1 000 habitants)	2 246	2 302	2 358	2 417
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	60,69	73,33	82,10	89,46
Millions de francs c.f.a.				
Produit intérieur brut au coût des facteurs	118 468	150 739	168 390	189 703
Agriculture. Élevage. Sylviculture. Pêche	35 596	45 201	51 409	58 745
Industries extractives	9 987	11 614	17 419	17 190
Industries manufacturières. Artisanat	9 714	11 090	9 961	9 507
Électricité. Gaz. Eau	3 080	2 762	3 009	3 260
Bâtiment. Travaux publics	6 131	9 288	16 530	15 471
Commerce. Restaurants. Hôtels	18 835	24 972	24 263	35 674
Transports. Entrepôts. Communications	9 993	11 836	14 119	13 250
Autres services marchands (nets d'ajustement financier)	10 609	14 962	10 868	13 632
Services non marchands	14 523	19 014	20 812	22 974
Impôts indirects nets de subventions	17 842	18 061	25 206	26 528
Produit intérieur brut au prix du marché	136 310	168 800	193 596	216 231
Consommation finale publique	22 223	28 640	29 254	32 323
Consommation finale privée	90 792	106 127	118 751	138 771
Formation brute de capital fixe	33 732	58 682	88 470	101 406
Variation de stocks	3 075	6 916	4 567	8 000
Exportations de biens et services	43 365	45 021	60 578	53 811
Importations de biens et services	56 877	76 586	108 024	118 080
(a) Données provisoires.				
Source : Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction de la Statistique.				

CÔTE D'IVOIRE – ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE IVOIRIENNE

Années	Entreprises	Investissements	Chiffre d'affaires		Travailleurs	Salaires
	en	cumulés*	Total	Dont	à la	distribués
	production*	(a)	Exportations		mi-année	(b)
	Nombre	Milliards de francs c.f.a.			Milliers	Milliards F.c.f.a.
1973	414	145	164	52	43,8	21,7
1974	442	186	254	99	46,3	27,3
1975	458	217	303	99	52,8	33,3
1976 ^(c)	486	250	350	99	57,9	40,7
1977	513	293	459	131	63,0	50,2
1978	553	330	550	168	64,0	63,0
1979	619	460	650	204	67,4	75,2
1980	705	701	795	282	71,4	94,6
1981	711	871	950	375	69,6	101,2
1982	727	1 071	1 066	394	68,4	111,0
1983	675	1 223	1 002	261	90,4	105,8
* Situation en fin de période.						
(a) Avant amortissements. - (b) Y compris charges sociales. - (c) A partir de 1976 : exercice allant du 1er oct. de l'année précédente au 30 sept. de l'année considérée.						
Source : Chambre d'Industrie de Côte d'Ivoire.						

CÔTE D'IVOIRE – INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	Indice	Conserves et	Industries	Produits	Produits dér.	Eau et
	général	prép. alim.	textiles et hab.	chimiques	du pétrole	électricité
Base 100 : 1978						
Année 1980	128,4	111,4	113,8	121,0	130,0	126,3
" 1981	129,7	125,4	121,6	125,7	96,4	137,2
" 1982	124,7	96,8	112,7	176,4	106,2	127,0
" 1983	106,1	114,2	122,6	114,3	105,9	138,3
" 1984						
1983 - 1 ^{er} trimestre	133,4	128,1	179,1	164,5	133,9	151,7
2 ^{ème} "	125,1	119,5	113,5	126,9	113,0	143,9
3 ^{ème} "	101,5	104,9	99,7	108,7	116,0	123,8
4 ^{ème} "	98,1	100,0	115,5	119,9	91,3	138,6
1984 - 1 ^{er} trimestre	120,5	109,6	138,5	116,5	112,4	125,9
2 ^{ème} "	112,0	160,2	111,8	106,2	121,8	135,4
3 ^{ème} "	100,3	119,5	107,5	111,7	110,0	125,6
4 ^{ème} "						
Source : Ministère du Plan et de l'Industrie.						

MALI – INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

		Ensemble	Industries alimentaires	Chimie et mat. de constr.	Industrie méc. et énergie	Industries textiles
Base 100 : 1974						
Année	1980	137,1	150,3	139,9	146,2	112,5
"	1981	129,7	154,2	134,6	134,6	94,1
"	1982	157,5	163,0	155,9	98,3	136,8
"	1983	129,5	158,8	127,5	135,8	94,4
"	1984	...	...	...	...	...
1983 -	1er trimestre	179,2	182,6	116,1	190,4	197,4
	2ème "	148,8	154,1	152,9	194,0	117,8
	3ème "	120,4	118,9	38,9	199,1	104,0
	4ème "	133,4	157,9	127,5	141,2	101,0
1984 -	1er trimestre	...	...	...	...	...
	2ème "	...	...	...	...	...
	3ème "	...	...	...	...	...
	4ème "	...	...	...	...	...
Source : Direction nationale de la Statistique et de l'Informatique.						

SÉNÉGAL – INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	Ensemble		Huileries	Industries extractives	Raffineries de pétrole	Électricité
	Ind. général	N.c. Huileries				
Base mobile trimestrielle : 1976 = 100						
Année 1980	90,9	97,9	44,5	89,8	105,2	138,7
" 1981	99,6	110,9	17,8	107,4	87,6	132,4
" 1982	103,3	108,0	69,2	67,8	74,6	137,9
" 1983	107,1	111,4	76,7	84,3	40,8	154,5
" 1984	...	...	...	...	...	...
1983 - 1er trimestre	122,1	121,1	129,1	93,0	47,5	179,1
2ème "	117,4	123,0	77,2	62,2	68,7	176,2
3ème "	113,4	120,6	61,5	131,6	7,0	145,8
4ème "	114,6	122,4	58,3	71,5	59,2	112,1
1984 - 1er trimestre	126,6	133,6	76,4	114,2	98,8	161,8
2ème "	111,1	115,9	31,8	112,0	87,5	149,5
3ème "	102,6	114,8	14,4	96,5	17,3	197,2
4ème "	...	...	...	...	...	...
Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction de la Statistique.						

BÉNIN – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1981		1982	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	– 1 440	– 6 596	– 9 199	– 13 512
Crédit intérieur	64 602	68 424	81 820	115 715
– Position nette				
du Gouvernement	– 20 898	– 18 576	– 9 680	– 10 185
– Crédits à l'économie	85 500	87 000	91 500	125 900
. Créd. de campagne	3 000	3 000	3 000	3 000
. Autres crédits	82 500	84 000	88 500	122 900
dont :				
Obligat. caution.	–	–	–	–
ACTIF = PASSIF	63 162	75 020	72 621	102 203
Masse monétaire	68 817	74 636	74 310	97 639
– Circulation fiduciaire	22 587	27 303	29 750	28 044
– Dépôts en C.C.P.	2 230	2 333	2 560	2 595
– Dépôts en banque	44 000	45 000	42 000	67 000
. Organ. publics	12 000	12 000	12 000	12 000
. Autres	32 000	33 000	30 000	55 000
Autres éléments (net)	– 5 655	384	– 1 689	4 564

BURKINA – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1981		1982				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 45	– 2 785	– 8 775	– 6 107			
Crédit intérieur	68 250	64 641	72 881	73 298			
– Position nette							
du Gouvernement	1 936	1 546	3 827	566			
– Crédits à l'économie	66 584	63 095	69 054	72 732			
. Créd. de campagne	2 843	3 545	3 582	5 148			
. Autres crédits	63 741	59 550	65 472	67 584			
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	1 671	1 761	2 615	2 490			
ACTIF = PASSIF	68 475	61 856	64 106	67 191			
Masse monétaire	64 924	63 716	68 852	71 380			
– Circulation fiduciaire	21 053	24 830	24 441	27 026			
– Dépôts en C.C.P.	1 700	1 449	2 819	1 366			
– Dépôts en banque	42 171	37 437	41 592	42 988			
. Organ. publics	4 583	5 108	3 922	3 037			
. Autres	37 588	32 329	37 670	39 951			
Autres éléments (net)	3 551	– 1 860	– 4 746	– 4 189			
	1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 6 327	– 5 668	– 6 443	+ 5 635	+ 17 344	+ 21 752	+ 23 904
Crédit intérieur	74 790	75 842	76 156	69 059	64 450	63 988	63 926
– Position nette							
du Gouvernement	– 2 494	– 1 175	– 744	– 6 940	– 11 003	– 9 329	– 10 684
– Crédits à l'économie	77 284	77 017	76 900	75 999	75 453	73 317	74 610
. Créd. de campagne	8 171	5 586	3 483	4 106	5 364	2 560	154
. Autres crédits	69 113	71 431	73 417	71 893	70 089	70 757	74 456
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	2 677	2 152	2 192	1 916	1 505	1 823	1 942
ACTIF = PASSIF	68 463	70 173	69 713	74 694	81 794	85 740	87 830
Masse monétaire	71 541	72 404	74 138	80 059	85 708	88 381	88 463
– Circulation fiduciaire	25 828	24 921	24 912	31 738	33 368	32 179	30 627
– Dépôts en C.C.P.	1 464	1 611	1 300	1 308	1 460	1 840	1 876
– Dépôts en banque	44 249	45 872	47 926	47 013	50 880	54 362	55 960
. Organ. publics	3 368	4 793	6 080	6 062	5 927	9 729	1 272
. Autres	40 881	41 079	41 846	40 951	44 952	44 633	4 323
Autres éléments (net)	– 3 078	– 2 231	– 4 425	– 5 365	– 3 914	– 2 641	– 633
Source : B.C.E.A.O.							

CÔTE D'IVOIRE – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1981		1982	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 397 108	- 389 791	- 390 916	- 432 597
Crédit intérieur	930 862	1 027 947	1 008 686	1 098 217
- Position nette				
du Gouvernement	14 593	61 458	72 024	76 963
- Crédits à l'économie	916 269	966 489	936 662	1 021 254
. Créd. de campagne	114 322	187 207	115 599	172 523
. Autres crédits	801 947	779 282	821 063	848 731
dont :				
<i>Obligat. caution.</i>	13 584	9 246	12 012	11 946
ACTIF = PASSIF	533 754	638 156	617 770	665 620
Masse monétaire	550 997	639 651	601 284	660 359
- Circulation fiduciaire	174 947	229 828	181 331	219 134
- Dépôts en C.C.P.	-	-	2 284	2 881
- Dépôts en banque	376 050	409 823	417 669	438 344
. Organ. publics	39 828	56 638	49 530	48 863
. Autres	336 222	353 185	368 139	389 481
Autres éléments (net)	- 17 243	- 1 495	16 486	5 261

Source : B.C.E.A.O.

MALI - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

1984				
	Juin	Juillet	Août	Septembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 46 148	- 45 266	- 48 256	- 52 216
Crédit intérieur	95 726	94 905	96 028	96 507
- Position nette				
du Gouvernement	37 435	36 145	37 496	38 414
- Crédits à l'économie	58 291	58 760	58 532	58 093
. Créd. de campagne	5 997	7 061	5 619	6 954
. Autres crédits	52 294	51 699	52 913	51 139
dont :				
<i>Obligat. caution.</i>	342	342	342	342
ACTIF = PASSIF	49 578	49 639	47 772	44 291
Masse monétaire	103 355	101 219	98 602	96 409
- Circulation fiduciaire	41 326	37 434	37 056	35 096
- Dépôts en C.C.P.	2 300	2 300	2 300	2 300
- Dépôts en banque	59 729	61 485	59 246	59 013
. Organ. publics	18 428	20 515	17 197	18 251
. Autres	41 301	40 970	42 049	40 762
Autres éléments (net)	- 53 777	- 51 580	- 50 830	- 52 118

Source : B.C.E.A.O.

NIGER – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1981		1982	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	5 881	– 1 137	– 35 692	– 47 633
Crédit intérieur	99 360	98 968	118 703	126 697
– Position nette				
du Gouvernement	– 1 409	– 2 984	9 957	16 338
– Crédits à l'économie	100 769	101 952	108 746	110 359
. Créd. de campagne	2 199	3 054	2 969	7 984
. Autres crédits	98 570	98 898	105 777	102 375
dont :				
<i>Obligat. caution.</i>	2 036	1 627	2 751	2 291
ACTIF = PASSIF	105 241	97 831	83 011	79 064
Masse monétaire	97 641	94 069	83 653	82 975
– Circulation fiduciaire	35 018	34 838	32 299	35 269
– Dépôts en C.C.P.	950	1 133	1 418	1 111
– Dépôts en banque	61 673	58 098	49 936	46 595
. Organ. publics	18 789	12 784	5 134	7 562
. Autres	42 884	45 314	44 802	39 033
Autres éléments (net)	7 600	3 762	– 642	– 3 911

SENÉGAL – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1981		1982	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	– 135 923	– 152 739	– 191 749	– 192 211
Crédit intérieur	326 048	368 882	417 694	439 484
– Position nette				
du Gouvernement	37 512	49 948	94 705	96 738
– Crédits à l'économie	288 536	318 934	322 989	342 746
. Créd. de campagne	30 446	33 286	19 361	33 586
. Autres crédits	258 090	285 648	303 628	309 160
dont :				
<i>Obligat. caution.</i>	1 325	1 331	1 730	1 117
ACTIF = PASSIF	190 125	216 143	225 945	247 273
Masse monétaire	176 391	216 920	230 337	262 334
– Circulation fiduciaire	51 678	73 610	64 315	84 486
– Dépôts en C.C.P.	3 968	4 041	4 655	5 286
– Dépôts en banque	120 745	139 269	161 367	172 562
. Organ. publics	2 135	8 931	3 416	5 382
. Autres	118 610	130 338	157 951	167 180
Autres éléments (net)	13 734	– 777	– 4 392	– 15 061
	</			

TOGO – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1981		1982				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	12 688	26 941	31 764	41 651			
Crédit intérieur	73 637	76 864	75 914	80 782			
– Position nette							
du Gouvernement	11 649	14 300	13 651	12 756			
– Crédits à l'économie	61 988	62 564	62 263	68 026			
. Créd. de campagne	2 786	1 600	823	2 268			
. Autres crédits	59 202	60 964	61 440	65 758			
dont :							
Obligat. caution.	1 509	1 503	1 809	2 030			
ACTIF = PASSIF	86 325	103 355	107 678	122 433			
Masse monétaire	83 552	100 660	102 600	117 170			
– Circulation fiduciaire	36 879	50 737	43 024	54 291			
– Dépôts en C.C.P.	713	722	1 044	870			
– Dépôts en banque	45 960	49 201	58 532	62 009			
. Organ. publics	7 840	9 067	12 494	12 559			
. Autres	38 120	40 134	46 038	49 450			
Autres éléments (net)	2 773	2 695	5 078	5 263			
	1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	44 732	37 840	26 880	47 185	55 734	46 364	54 996
Crédit intérieur	77 450	74 063	72 895	75 292	64 257	68 698	64 118
– Position nette							
du Gouvernement	9 546	9 310	11 279	9 976	6 895	7 206	2 233
– Crédits à l'économie	67 904	64 753	61 616	65 316	57 362	61 492	61 885
. Créd. de campagne	5 933	2 254	1 180	4 325	1 963	302	297
. Autres crédits	61 971	62 499	60 436	60 991	55 399	61 190	61 588
dont :							
Obligat. caution.	2 020	1 209	2 062	1 980	535	2 127	1 908
ACTIF = PASSIF	121 822	111 903	99 775	122 477	119 991	115 062	119 114
Masse monétaire	114 811	108 016	97 970	117 760	117 746	118 013	118 259
– Circulation fiduciaire	52 325	42 150	30 818	45 500	40 476	28 356	31 232
– Dépôts en C.C.P.	1 231	775	913	964	903	1 056	975
– Dépôts en banque	61 255	65 091	66 239	71 296	76 367	88 601	86 052
. Organ. publics	12 757	15 077	16 028	19 055	19 052	31 953	26 449
. Autres	48 498	50 014	50 211	52 241	57 315	56 648	59 603
Autres éléments (net)	7 011	3 887	1 805	– 4 717	2 245	– 2 951	855
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1981		1982				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	2 060	8 696	– 6 499	– 9 312			
Créances sur l'État	6 469	7 969	10 128	9 978			
Créances sur les banques	25 659	19 940	33 614	34 905			
Créances sur les établiss. financiers	–	–	–	–			
ACTIF = PASSIF	34 188	36 605	37 243	35 571			
Circulation fiduciaire	22 587	27 303	29 750	28 044			
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	9 997	7 578	6 068	5 758			
Dépôts des banques (y. c. encaisse)	1 564	1 722	1 334	1 769			
Autres dépôts	–	–	–	–			
Autres éléments (net)	40	2	91	–			
Millions de francs c.f.a.							
	1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 14 281	– 17 514	– 20 352	– 25 735	– 27 506	– 27 865	– 29 986
Créances sur l'État	10 789	12 367	13 294	13 822	14 864	15 362	14 223
Créances sur les banques	35 252	39 150	38 982	39 297	40 728	41 089	39 358
Créances sur les établiss. financiers	–	–	–	–	–	–	–
ACTIF = PASSIF	31 760	34 003	31 924	27 384	28 086	28 586	23 595
Circulation fiduciaire	25 971	27 623	26 277	22 511	22 090	24 808	22 026
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	3 595	3 240	3 427	3 695	4 676	3 342	1 117
Dépôts des banques (y c. encaisse)	1 881	1 710	1 140	1 287	1 321	1 183	1 553
Autres dépôts	–	–	–	–	–	–	–
Autres éléments (net)	313	1 430	1 080	– 109	– 1	– 747	– 1 101
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

BURKINA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1981		1982				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	11 755	12 073	7 721	10 790			
Créances sur l'État	7 449	6 135	12 090	10 129			
Créances sur les banques	8 451	8 941	8 443	10 530			
Créances sur les établiss. financiers	461	488	541	616			
ACTIF = PASSIF	28 116	27 637	28 795	32 065			
Circulation fiduciaire	21 053	24 830	24 441	27 026			
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	2 785	1 272	2 748	2 686			
Dépôts des banques (y c. encaisse)	4 120	1 510	1 514	1 587			
Autres dépôts	19	1	3	16			
Autres éléments (net)	139	24	89	750			
	1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	9 647	11 146	10 986	25 215	33 727	36 389	37 989
Créances sur l'État	10 331	11 445	13 244	12 382	13 015	13 393	13 290
Créances sur les banques	12 031	12 085	11 035	11 202	8 653	8 302	9 427
Créances sur les établiss. financiers	622	603	671	761	708	693	742
ACTIF = PASSIF	32 631	35 279	35 936	49 560	56 103	58 777	61 448
Circulation fiduciaire	25 828	24 921	24 912	31 738	33 368	32 179	30 627
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	4 152	3 392	3 214	7 226	10 553	8 049	7 171
Dépôts des banques (y c. encaisse)	2 438	6 786	7 765	10 286	12 166	19 423	23 783
Autres dépôts	5	2	16	1	5	13	3
Autres éléments (net)	208	178	29	309	11	- 887	- 136
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

CÔTE D'IVOIRE – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1981		1982				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 268 798	- 279 877	- 289 344	- 328 235			
Créances sur l'État	168 418	166 029	230 881	245 330			
Créances sur les banques	303 977	366 846	330 436	405 696			
Créances sur les établiss. financiers	6 074	5 473	6 326	6 445			
ACTIF = PASSIF	209 671	258 471	278 299	329 236			
Circulation fiduciaire	174 947	229 828	181 331	219 134			
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	2 987	2 874	76 722	87 038			
Dépôts des banques (y c. encaisse)	31 541	25 379	18 723	20 385			
Autres dépôts	89	40	1 211	68			
Autres éléments (net)	107	350	312	2 611			
	1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 440 940	- 450 653	- 471 196	- 494 895	- 484 437	- 478 374	- 496 905
Créances sur l'État	274 573	289 750	321 850	316 393	321 423	319 119	343 585
Créances sur les banques	416 366	390 481	384 237	466 904	430 750	368 423	351 065
Créances sur les établiss. financiers	6 737	7 059	7 282	7 772	8 204	8 410	8 358
ACTIF = PASSIF	256 736	236 637	242 173	296 174	275 940	217 578	206 103
Circulation fiduciaire	210 428	175 822	171 438	231 988	206 792	184 209	179 456
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	22 777	48 805	58 977	37 733	53 267	37 289	22 074
Dépôts des banques (y c. encaisse)	23 376	11 696	11 456	25 510	15 521	23 791	32 530
Autres dépôts	108	170	125	83	158	249	181
Autres éléments (net)	47	144	177	860	202	- 27 960	- 28 138
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

MALI – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1984			
	Juin	Juillet	Août	Septembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 40 522	- 39 657	- 42 541	- 46 771
Créances sur l'État	39 346	38 948	38 948	40 419
Créances sur les banques	14 219	7 657	7 793	9 515
Créances sur les établiss. financiers	-	-	-	-
ACTIF = PASSIF	13 043	6 948	4 200	3 163
Circulation fiduciaire	41 326	37 434	37 056	35 096
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	2 223	2 364	875	820
Dépôts des banques (y c. encaisse)	11 146	8 367	8 321	9 384
Autres dépôts	674	1 510	707	838
Autres éléments (net)	- 42 326	- 42 727	- 42 759	- 42 975

Source : B.C.E.A.O.

NIGER – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1981		1982				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	29 522	22 971	8 039	1 697			
Créances sur l'État	12 553	12 236	16 499	15 937			
Créances sur les banques	16 378	22 331	26 784	30 682			
Créances sur les établiss. financiers	400	422	419	426			
ACTIF = PASSIF	58 853	57 960	51 741	48 742			
Circulation fiduciaire	35 018	34 838	32 299	35 269			
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	16 061	16 602	13 932	6 803			
Dépôts des banques (y c. encaisse)	6 166	6 266	5 104	6 424			
Autres dépôts	5	5	5	5			
Autres éléments (net)	1 603	249	401	241			
		1983		1984			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 945	- 7 679	- 3 107	- 3 239	1 289	13 817	12 268
Créances sur l'État	15 361	16 199	20 673	27 859	27 595	28 028	27 764
Créances sur les banques	30 452	32 730	33 127	33 277	29 967	22 519	21 039
Créances sur les établiss. financiers	387	322	275	221	157	130	95
ACTIF = PASSIF	45 255	41 572	50 968	58 118	59 008	64 494	61 166
Circulation fiduciaire	31 647	26 857	28 754	30 950	29 598	29 543	28 894
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	8 453	9 685	16 432	20 345	17 820	21 077	19 670
Dépôts des banques (y c. encaisse)	4 800	4 992	5 561	6 766	11 162	14 619	14 619
Autres dépôts	5	5	5	5	5	5	5
Autres éléments (net)	350	33	216	52	423	- 750	- 2 022
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

SÉNÉGAL – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1981		1982				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 99 563	– 115 161	– 154 298	– 157 233			
Créances sur l'État	63 538	59 611	115 185	114 649			
Créances sur les banques	123 844	146 668	141 685	168 550			
Créances sur les établiss. financiers	1 087	1 357	1 570	1 656			
ACTIF = PASSIF	88 906	92 475	104 142	127 622			
Circulation fiduciaire	51 678	73 610	64 315	84 486			
Dépôts de l'État (y.c. encaisse)	26 019	6 221	20 283	20 468			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	8 802	11 734	18 176	21 666			
Autres dépôts	500	453	399	498			
Autres éléments (net)	1 907	457	969	504			
	1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 165 766	– 182 381	– 188 336	– 189 241	– 187 315	– 200 914	– 215 830
Créances sur l'État	120 669	121 849	122 177	132 273	146 321	148 308	150 760
Créances sur les banques	179 893	180 969	174 329	173 824	163 081	149 664	145 567
Créances sur les établissements financiers	1 783	1 915	2 020	2 357	2 446	2 509	2 580
ACTIF = PASSIF	136 579	122 352	110 190	119 213	124 533	99 520	83 077
Circulation fiduciaire	84 944	73 206	69 877	78 277	75 305	72 884	66 571
Dépôts de l'État (y.c. encaisse)	28 335	24 766	18 134	15 949	24 594	16 678	12 421
Dépôts des banques (y.c. enc.)	22 393	22 689	21 615	24 848	24 631	20 695	14 716
Autres dépôts	419	1 148	457	13	10	3	2
Autres éléments (net)	488	543	107	126	– 7	– 10	– 10 633
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1981		1982	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	17 948	29 669	34 481	41 418
Créances sur l'Etat	22 109	21 889	22 712	22 631
Créances sur les banques	8 015	7 114	5 819	7 241
Créances sur les établiss. financiers	460	453	413	437
ACTIF = PASSIF	48 532	59 125	63 425	71 727
Circulation fiduciaire	36 879	50 737	43 024	54 291
Dépôts de l'État (y.c. encaisse)	4 698	1 133	652	739
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	5 718	7 190	19 348	16 637
Autres dépôts	2	3	36	42
Autres éléments (net)	1 235	62	365	18

BÉNIN - SITUATION DES BANQUES

	1981		1982	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 3 500	- 2 100	- 2 700	- 4 200
Réserves	1 564	1 722	1 334	1 769
Créances sur l'État	2 400	2 700	3 700	3 000
Crédits à l'économie	85 500	87 000	91 500	125 900
ACTIF = PASSIF	85 964	89 322	93 834	126 469
Dépôts des particuliers				
et entreprises	44 000	45 000	42 000	67 000
- Organismes publics	12 000	12 000	12 000	12 000
- Autres	32 000	33 000	30 000	55 000
Dépôts de l'État	22 000	24 000	20 000	20 000
Crédits de la				
Banque centrale	25 659	19 940	33 614	34 905
Autres éléments (net)	- 5 695	382	- 1 780	4 564

BURKINA - SITUATION DES BANQUES

	1981		1982				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 11 800	- 14 859	- 16 496	- 16 897			
Réserves	3 857	1 402	1 494	1 961			
Créances sur l'État	10 766	14 139	13 164	13 398			
Crédits à l'économie	64 452	60 846	65 898	69 626			
ACTIF = PASSIF	67 275	61 528	64 060	68 088			
Dépôts des particuliers et entreprises	42 151	37 436	41 589	42 972			
– Organismes publics	4 582	5 108	3 922	3 037			
– Autres	37 569	32 328	37 667	39 935			
Dépôts de l'État	13 523	17 144	18 883	19 151			
Crédits de la Banque centrale	8 451	8 941	8 443	10 543			
Autres éléments (net)	3 150	1 993	- 4 855	- 4 578			
	1983		1984				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 15 974	- 16 814	- 17 249	- 19 580	- 16 383	- 14 637	- 14 085
Réserves	2 539	6 775	7 702	10 234	11 806	19 239	23 782
Créances sur l'État	12 927	13 428	13 953	12 465	10 834	10 598	10 903
Crédits à l'économie	73 985	74 262	74 037	73 322	73 240	70 801	71 926
ACTIF = PASSIF	73 477	77 651	78 263	76 441	79 497	86 001	92 526
Dépôts des particuliers et entreprises	44 244	45 870	47 910	47 012	50 875	54 349	55 958
– Organismes publics	3 368	4 793	6 080	6 062	5 927	9 729	12 723
– Autres	40 876	41 077	41 830	40 950	44 948	44 620	43 235
Dépôts de l'État	20 387	22 115	23 835	23 953	24 254	25 288	27 640
Crédits de la Banque centrale	12 032	12 085	11 035	11 202	8 600	8 275	9 412
Autres éléments (net)	- 3 186	- 2 419	- 4 517	- 5 726	- 4 232	- 1 911	- 484
Source : B.C.E.A.O.							

CÔTE D'IVOIRE - SITUATION DES BANQUES

	1981		1982				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 128 309	- 109 914	- 101 572	- 104 363			
Réserves	40 630	25 041	18 180	20 914			
Créances sur l'État	15 369	13 919	18 546	16 981			
Crédits à l'économie	896 611	951 770	918 325	1 002 863			
ACTIF = PASSIF	824 301	880 816	853 479	936 395			
Dépôts des particuliers							
et entreprises	375 961	409 783	416 458	438 275			
- Organismes publics	39 823	56 624	49 524	48 857			
- Autres	336 138	353 159	366 934	389 418			
Dépôts de l'État	152 623	106 370	90 953	89.245			
Crédits de la							
Banque centrale	304 720	365 200	331 904	407 040			
Autres éléments (net)	- 9 003	- 537	14 164	1 835			
1983							
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 66 595	- 81 702	- 139 395	- 135 785	- 82 836	- 119 923	- 100 293
Réserves	20 504	13 267	11 391	26 606	17 598	22 045	34 708
Créances sur l'État	16 518	17 290	17 130	17 405	14 326	14 492	20 340
Crédits à l'économie	1 022 430	1 014 178	1 035 316	1 083 281	1 042 688	998 207	967 802
ACTIF = PASSIF	992 857	963 033	924 442	991 507	991 776	914 821	922 557
Dépôts des particuliers							
et entreprises	486 029	465 516	456 294	457 010	489 945	481 024	500 158
- Organismes publics	55 810	70 599	77 515	52 151	68 564	64 693	67 747
- Autres	430 219	394 917	378 779	404 859	421 381	416 331	432 411
Dépôts de l'État	93 708	84 455	71 918	77 979	82 982	80 069	88 351
Crédits de la							
Banque centrale	423 019	402 724	389 743	456 958	415 358	369 788	359 238
Autres éléments (net)	- 9 899	10 338	6 487	- 440	3 491	- 16 060	- 25 190
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

MALI - SITUATION DES BANQUES

	1984			
	Juin	Juillet	Août	Septembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 5 626	- 5 609	- 5 715	- 5 445
Réserves	11 746	8 409	8 496	8 981
Créances sur l'État	2 610	1 925	2 847	2 333
Crédits à l'économie	57 949	58 418	58 190	57 751
ACTIF = PASSIF	66 679	63 143	63 818	63 620
Dépôts des particuliers				
et entreprises	59 055	59 975	58 539	58 175
- Organismes publics	18 116	19 243	16 950	17 925
- Autres	40 939	40 732	41 589	40 250
Dépôts de l'État	4 256	4 322	5 382	5 476
Crédits de la				
Banque centrale	13 964	9 510	9 735	8 886
Autres éléments (net)	- 10 596	- 10 664	- 9 838	- 9 170
Source : B.C.E.A.O.				

NIGER – SITUATION DES BANQUES

	1981		1982				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 23 641	- 24 108	- 43 731	- 49 330			
Réserves	6 248	6 311	5 178	4 649			
Créances sur l'État	19 455	19 014	23 918	23 710			
Crédits à l'économie	98 332	99 903	105 576	107 642			
ACTIF = PASSIF	100 394	101 120	90 941	86 671			
Dépôts des particuliers							
et entreprises	61 668	58 093	49 931	46 590			
- Organismes publics	18 789	12 784	5 134	7 562			
- Autres	42 879	45 309	44 797	39 028			
Dépôts de l'État	16 270	17 138	15 195	15 326			
Crédits de la							
Banque centrale	16 416	22 414	27 033	30 682			
Autres éléments (net)	6 040	3 475	- 1 218	- 5 927			
1983							
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 47 108	- 50 251	- 47 741	- 48 529	- 46 284	- 44 880	- 43 102
Réserves	4 938	5 184	5 719	6 802	9 720	14 378	14 673
Créances sur l'État	23 430	22 489	23 721	24 682	24 564	25 766	23 662
Crédits à l'économie	107 726	112 720	109 532	106 901	101 721	97 326	95 896
ACTIF = PASSIF	88 986	90 142	91 231	89 856	89 721	92 590	91 129
Dépôts des particuliers							
et entreprises	48 984	47 051	47 454	49 932	53 526	63 856	65 916
- Organismes publics	4 604	5 017	4 197	5 975	6 564	9 669	12 447
- Autres	44 380	42 034	43 257	43 957	46 962	54 187	53 469
Dépôts de l'État	13 411	16 189	15 006	15 265	16 027	17 094	17 130
Crédits de la							
Banque centrale	30 451	32 735	33 127	33 277	29 967	22 570	21 039
Autres éléments (net)	- 3 860	- 5 833	- 4 356	- 8 618	- 9 799	- 10 930	- 12 956
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

SÉNÉGAL – SITUATION DES BANQUES

	1981		1982	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	– 36 360	– 37 578	– 37 452	– 34 978
Réserves	8 521	11 703	17 863	21 915
Créances sur l'État	12 952	12 837	14 173	13 531
Crédits à l'économie	286 124	316 246	319 689	339 973
ACTIF = PASSIF	271 237	303 208	314 273	340 441
Dépôts des particuliers				
et entreprises	120 245	138 816	160 967	172 064
– Organismes publics	1 635	8 480	3 039	4 889
– Autres	118 610	130 336	157 928	167 175
Dépôts de l'État	15 602	18 989	17 294	15 143
Crédits de la				
Banque centrale	123 559	146 866	142 471	169 609
Autres éléments (net)	11 831	– 1 463	– 6 459	– 16 375

TOGO – SITUATION DES BANQUES

	1981		1982				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a. *							
Avoirs extérieurs (net)	– 5 260	– 3 177	– 2 718	233			
Réserves	5 631	7 452	19 174	16 505			
Créances sur l'État	4 748	3 791	3 017	3 410			
Crédits à l'économie	60 019	60 608	60 042	65 559			
ACTIF = PASSIF	65 138	68 674	79 515	85 707			
Dépôts des particuliers et entreprises	45 957	49 199	58 497	61 967			
– Organismes publics	7 840	9 066	12 494	12 557			
– Autres	38 117	40 133	46 003	49 410			
Dépôts de l'État	9 714	9 466	10 661	11 386			
Crédits de la Banque centrale	8 023	6 675	6 027	7 260			
Autres éléments (net)	1 444	3 334	4 330	5 094			
Millions de francs c.f.a.							
	1983		1984				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	3 515	– 3 661	– 5 283	105	1 571	2 083	3 081
Réserves	18 394	25 697	31 738	33 019	42 513	51 342	52 283
Créances sur l'État	3 174	3 039	2 635	3 165	2 816	2 444	2 321
Crédits à l'économie	65 431	63 074	59 057	62 828	56 291	58 865	59 537
ACTIF = PASSIF	90 514	88 149	88 147	99 117	103 191	114 734	117 122
Dépôts des particuliers et entreprises	61 244	65 087	66 232	71 279	76 344	88 564	86 030
– Organismes publics	12 755	15 076	16 028	19 053	19 050	31 952	26 256
– Autres	48 489	50 011	50 204	52 226	57 294	56 612	59 774
Dépôts de l'État	12 941	14 000	15 260	16 623	18 817	20 975	21 871
Crédits de la Banque centrale	7 998	6 075	4 962	6 359	6 010	4 888	5 519
Autres éléments (net)	8 331	2 987	1 693	4 856	2 020	307	3 702
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1981		1982				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	1 596	1 387	1 762	1 402			
Dépôts à la Banque centrale	8 401	6 191	4 306	4 356			
Dépôts dans les banques	22 000	24 000	20 000	20 000			
Obligations cautionnées	-	-	-	-			
Total des créances (-)	31 997	31 578	26 068	25 758			
Concours de la Banque centrale	6 469	7 969	10 128	9 978			
Concours des banques	2 400	2 700	3 700	3 000			
Dépôts en C.C.P.	2 230	2 333	2 560	2 595			
Total des dettes (+)	11 099	13 002	16 388	15 573			
POSITION NETTE	- 20 898	- 18 576	- 9 680	- 10 185			
	1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	1 650	1 225	959	1 458	1 500	1 204	800
Dépôts à la Banque centrale	1 945	2 015	2 468	2 237	3 176	2 138	317
Dépôts dans les banques	19 000	19 000	18 000	17 000	11 000	9 000	8 000
Obligations cautionnées	-	-	-	-	-	-	-
Total des créances (-)	22 595	22 240	21 427	20 695	15 676	12 342	9 117
Concours de la Banque centrale	10 789	12 367	13 294	13 822	14 864	15 362	14 223
Concours des banques	3 000	3 000	3 000	3 400	3 400	3 000	3 000
Dépôts en C.C.P.	2 902	3 268	3 033	2 895	2 675	2 964	2 921
Total des dettes (+)	15 691	18 635	19 327	20 117	20 939	21 326	20 144
POSITION NETTE	- 5 904	- 3 605	- 2 100	- 578	5 263	8 984	11 027
N.B. - Données des banques estimées							
Source : B.C.E.A.O.							

BURKINA - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1981		1982				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	944	550	599	572			
Dépôts à la Banque centrale	1 841	722	2 149	2 114			
Dépôts dans les banques	13 523	17 144	18 883	19 151			
Obligations cautionnées	1 671	1 761	2 615	2 490			
Total des créances (-)	17 979	20 177	24 246	24 327			
Concours de la Banque centrale	7 449	6 135	12 090	10 129			
Concours des banques	10 766	14 139	13 164	13 398			
Dépôts en C.C.P.	1 700	1 449	2 819	1 366			
Total des dettes (+)	19 915	21 723	28 073	24 893			
POSITION NETTE	1 936	1 546	3 827	566			
	1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	1 091	651	575	670	1 286	929	681
Dépôts de la Banque centrale	3 061	2 741	2 639	6 556	9 267	7 120	6 490
Dépôts dans les banques	20 387	22 115	23 835	23 953	24 254	25 288	27 640
Obligations cautionnées	2 677	2 152	2 192	1 916	1 505	1 823	1 942
Total des créances (-)	27 216	27 659	29 241	33 095	36 312	35 160	36 753
Concours de la Banque centrale	10 331	11 445	13 244	12 382	13 015	13 393	13 290
Concours des banques	12 927	13 428	13 953	12 465	10 834	10 598	10 903
Dépôts en C.C.P.	1 464	1 611	1 300	1 308	1 460	1 840	1 876
Total des dettes (+)	24 722	26 484	28 497	26 155	25 309	25 831	26 069
POSITION NETTE	- 2 494	- 1 175	- 744	- 6 940	- 11 003	- 9 329	- 10 684
Source : B.C.E.A.O.							

CÔTE D'IVOIRE – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1981		1982				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	907	611	669	467			
Dépôts à la Banque centrale	2 080	2 263	76 053	86 571			
Dépôts dans les banques	152 623	106 370	90 953	89 245			
Obligations cautionnées	13 584	9 246	12 012	11 946			
Total des créances (-)	169 194	118 490	179 687	188 229			
Concours de la Banque centrale	168 418	166 029	230 881	245 330			
Concours des banques	15 369	13 919	18 546	16 981			
Dépôts en C.C.P.	-	-	2 284	2 881			
Total des dettes (+)	183 787	179 948	251 711	265 192			
POSITION NETTE	14 593	61 458	72 024	76 963			
	1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	1 126	829	735	651	1 513	846	1 056
Dépôts à la Banque centrale	21 651	47 976	58 242	37 082	51 754	36 443	21 018
Dépôts dans les banques	93 708	84 455	71 918	77 979	82 982	80 069	88 351
Obligations cautionnées	10 611	8 403	9 841	10 241	7 933	10 853	11 633
Total des créances (-)	127 096	141 663	140 736	125 953	144 182	128 211	122 058
Concours de la Banque centrale	274 573	289 750	321 850	316 393	311 423	319 119	343 585
Concours des banques	16 518	17 290	17 130	17 405	14 326	14 492	20 340
Dépôts en C.C.P.	3 661	3 273	4 755	2 840	7 206	5 537	9 112
Total des dettes (+)	294 752	310 313	343 735	336 638	342 955	339 148	373 037
POSITION NETTE	167 656	168 650	202 999	210 685	198 773	210 937	250 979

Source : B.C.E.A.O.

Source : B.C.E.A.O.

MALI - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1984			
	Juin	Juillet	Août	Septembre
Millions de francs c.f.a.				
Billets et monnaies	95	100	100	100
Dépôts à la Banque centrale	2 128	2 264	775	720
Dépôts dans les Banques	4 256	4 322	5 382	5 476
Obligations cautionnées	342	342	342	342
Total des créances (-)	6 821	7 028	6 599	6 638
Concours de la Banque centrale	39 346	38 948	38 948	40 419
Concours des banques	2 610	1 925	2 847	2 333
Dépôts en C.C.P.	2 300	2 300	2 300	2 300
Total des dettes (+)	44 256	43 173	44 095	45 052
POSITION NETTE	37 435	36 145	37 496	38 414
Source : B.C.E.A.O.				

NIGER – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1981		1982				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	871	850	899	813			
Dépôts à la Banque centrale	15 190	15 752	13 033	5 990			
Dépôts dans les banques	16 270	17 138	15 195	15 326			
Obligations cautionnées	2 036	1 627	2 751	2 291			
Total des créances (-)	34 367	35 367	31 878	24 420			
Concours de la Banque centrale	12 553	12 236	16 499	15 937			
Concours des banques	19 455	19 014	23 918	23 710			
Dépôts en C.C.P.	950	1 133	1 418	1 111			
Total des dettes (+)	32 958	32 383	41 835	40 758			
POSITION NETTE	- 1 409	- 2 984	9 957	16 338			
	1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	666	1 163	559	1 163	748	911	1 080
Dépôts à la Banque centrale	7 787	8 522	15 873	19 182	17 072	20 166	18 590
Dépôts dans les banques	13 411	16 189	15 006	15 265	16 027	17 094	17 130
Obligations cautionnées	2 202	1 903	1 415	35	172	416	23
Total des créances (-)	24 066	27 777	32 853	35 645	34 019	38 587	36 823
Concours de la Banque centrale	15 361	16 199	20 673	27 859	27 595	28 028	27 764
Concours des banques	23 430	22 489	23 721	24 682	24 564	25 766	23 662
Dépôts en C.C.P.	1 137	1 244	1 044	1 226	1 223	1 911	1 479
Total des dettes (+)	39 928	39 932	45 438	53 767	53 382	55 705	52 905
POSITION NETTE	15 862	12 155	12 585	18 122	19 363	17 118	16 082
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1981		1982	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Billets et monnaies	782	1 107	731	1 097
Dépôts à la Banque centrale	25 237	5 114	19 552	19 371
Dépôts dans les banques	15 602	18 989	17 294	15 143
Obligations cautionnées	1 325	1 331	1 730	1 117
Total des créances (-)	42 946	26 541	39 307	36 728
Concours de la Banque centrale	63 538	59 611	115 185	114 649
Concours des banques	12 952	12 837	14 173	13 531
Dépôts en C.C.P.	3 968	4 041	4 655	5 286
Total des dettes (+)	80 458	73 489	134 013	133 466
POSITION NETTE	37 512	49 948	94 705	96 738
	</			

TOGO – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1981		1982				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	851	474	561	519			
Dépôts à la Banque centrale	3 847	659	91	220			
Dépôts dans les banques	9 714	9 466	10 661	11 386			
Obligations cautionnées	1 509	1 503	1 809	2 030			
Total des créances (-)	15 921	12 102	13 122	14 155			
Concours de la Banque centrale	22 109	21 889	22 712	22 631			
Concours des banques	4 748	3 791	3 017	3 410			
Dépôts en C.C.P.	713	722	1 044	870			
Total des dettes (+)	27 570	26 402	26 773	26 911			
POSITION NETTE	11 649	14 300	13 651	12 756			
	1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	825	422	593	398	672	685	727
Dépôts de la Banque centrale	2 300	3 962	3 812	7 161	8 886	5 786	8 746
Dépôts dans les banques	12 941	14 000	15 260	16 623	18 817	20 975	21 871
Obligations cautionnées	2 020	1 209	2 062	1 980	535	2 127	1 908
Total des créances (-)	18 086	19 593	21 727	26 162	28 910	29 573	33 252
Concours de la Banque centrale	23 227	25 089	29 458	32 009	32 086	33 279	32 189
Concours des banques	3 174	3 039	2 635	3 165	2 816	2 444	2 321
Dépôts en C.C.P.	1 231	775	913	964	903	1 056	975
Total des dettes (+)	27 632	28 903	33 006	36 138	35 805	36 779	35 485
POSITION NETTE	9 546	9 310	11 279	9 976	6 895	7 206	2 233
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN – ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1981	1982	1983		1984		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	24 151	31 084	27 417	23 798	23 411	25 991	23 579
– Circulation fiduciaire	22 587	29 750	26 277	22 511	22 090	24 808	22 026
– Réserves des banques	1 564	1 334	1 140	1 287	1 321	1 183	1 553
– Autres dépôts	–	–	–	–	–	–	–
Contreparties							
de la base monétaire	24 151	31 084	27 417	23 798	23 411	25 991	23 579
– Avoirs extérieurs nets	2 060	– 6 499	– 20 352	– 25 735	– 27 506	– 27 865	– 29 986
– Position du Gouvernement	– 3 528	4 060	9 867	10 127	10 188	12 020	13 106
– Concours aux banques et aux établissements financiers	25 659	33 614	38 982	39 297	40 728	41 089	39 358
– Autres éléments nets	– 40	– 91	– 1 080	109	1	747	1 101
Masse monétaire (M2)	68 817	74 310	98 310	97 001	97 665	99 772	97 747
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,85	2,39	3,58	4,08	4,17	3,84	4,43
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	32,8	40,0	26,7	23,2	22,6	24,9	22,5
– Dépôts en C.C.P.	3,2	3,4	3,1	3,0	2,7	3,0	3,0
– Dépôts en banque	64,0	66,6	70,2	73,8	74,7	72,1	74,5
Coefficients de réserves (a)	3,6	2,2	1,6	1,8	1,8	1,6	2,1
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

BURKINA - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1981	1982	1983		1984		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	25 192	25 958	32 693	42 025	45 539	51 615	54 413
– Circulation fiduciaire	21 053	24 441	24 912	31 738	33 368	32 179	30 627
– Réserves des banques	4 120	1 514	7 765	10 286	12 166	19 423	23 783
– Autres dépôts	19	3	16	1	5	13	3
Contreparties							
de la base monétaire	25 1929	25 958	32 693	42 025	45 539	51 615	54 413
– Avoirs extérieurs nets	11 755	7 721	10 986	25 215	33 727	36 389	37 989
– Position du Gouvernement	4 664	9 342	10 030	5 156	2 462	5 344	6 119
– Concours aux banques et aux établissements financiers	8 912	8 984	11 705	11 963	9 361	8 995	10 169
– Autres éléments nets	– 139	– 89	– 28	– 309	– 11	+ 887	+ 136
Masse monétaire (M2)	64 924	68 852	74 138	80 059	85 708	88 381	88 463
Multiplieur ($\frac{M2}{BM}$)	2,58	2,65	2,27	1,90	1,88	1,71	1,63
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	32,4	35,5	33,6	39,6	38,9	36,4	34,6
– Dépôts en C.C.P.	2,6	4,1	1,8	1,6	1,7	2,1	2,1
– Dépôts en banque	65,0	60,4	64,6	58,8	59,4	61,5	63,3
Coefficients de réserves (a)	9,8	3,6	16,2	21,9	23,9	35,7	42,5

(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.

CÔTE D'IVOIRE – ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1981	1982	1983	1984			
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	206 577	201 265	183 019	257 581	222 471	208 249	212 167
– Circulation fiduciaire	174 947	181 331	171 438	231 988	206 792	184 209	179 456
– Réserves des banques	31 541	18 723	11 456	25 510	15 521	23 791	32 530
– Autres dépôts	89	1 211	125	83	158	249	181
Contreparties							
de la base monétaire	206 577	201 265	183 019	257 581	222 471	208 249	212 167
– Avoirs extérieurs nets	– 268 798	– 289 344	– 471 196	– 494 895	– 484 437	– 478 374	– 496 905
– Position du Gouvernement	+ 165 431	+ 154 159	+ 262 873	+ 278 660	+ 268 156	+ 281 830	+ 321 511
– Concours aux banques et aux établissements financiers	310 051	336 762	391 519	474 676	438 954	376 833	359 423
– Autres éléments nets	– 107	– 312	– 177	– 860	– 202	+ 27 960	+ 28 138
Masse monétaire (M2)	550 997	601 284	632 612	691 921	704 101	671 019	688 907
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,67	2,99	3,46	2,69	3,16	3,22	3,08
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	31,7	30,1	27,1	33,5	29,4	27,5	26,1
– Dépôts en C.C.P.	–	0,4	0,8	0,4	1,0	0,8	1,3
– Dépôts en banque	68,3	69,5	72,1	66,1	69,6	71,7	72,6
Coefficients de réserves (a)	8,4	4,5	2,5	5,6	3,2	4,9	6,5
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

MALI – ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

1984				
	Juin	Juillet	Août	Septembre
Millions de francs c.f.a.				
Base monétaire (B.M.)	53 146	47 311	46 084	45 318
– Circulation fiduciaire	41 326	37 434	37 056	35 096
– Réserves des banques	11 146	8 367	8 321	9 384
– Autres dépôts	674	1 510	707	838
Contreparties				
de la base monétaire	53 146	47 311	46 084	45 318
– Avoirs extérieurs nets	– 40 522	– 39 657	– 42 541	– 46 771
– Position du Gouvernement	+ 37 123	+ 36 584	+ 38 073	+ 39 599
– Concours aux banques et aux établissements financiers	14 219	7 657	7 793	9 515
– Autres éléments nets	+ 42 326	+ 42 727	+ 42 759	+ 42 975
Masse monétaire (M2)	103 355	101 219	98 602	96 409
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	1,94	2,14	2,14	2,13
Pour cent				
Partage des encaisses				
– Circulation fiduciaire	40,0	37,0	37,6	36,4
– Dépôts en C.C.P.	2,2	2,3	2,3	2,4
– Dépôts en banque	57,8	60,7	60,1	61,2
Coefficients de réserves (a)	18,7	13,6	14,0	15,9
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.				

NIGER - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1981	1982	1983		1984		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	41 189	37 408	34 320	37 721	40 765	44 167	43 518
- Circulation fiduciaire	35 018	32 299	28 754	30 950	29 598	29 543	28 894
- Réserves des banques	6 166	5 104	5 561	6 766	11 162	14 619	14 619
- Autres dépôts	5	5	5	5	5	5	5
Contreparties							
de la base monétaire	41 189	37 408	34 320	37 721	40 765	44 167	43 518
- Avoirs extérieurs nets	29 522	8 039	- 3 107	- 3 239	1 289	13 817	12 268
- Position du Gouvernement	- 3 508	2 567	4 241	7 514	9 775	6 951	8 093
- Concours aux banques et aux établissements financiers	16 778	27 203	33 402	33 498	30 124	22 649	21 134
- Autres éléments nets	- 1 603	- 401	- 216	- 52	- 423	750	2 023
Masse monétaire (M2)	97 641	83 653	77 257	82 113	84 352	95 315	96 294
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,37	2,33	2,25	2,18	2,07	2,16	2,21
Pour cent							
Partage des encaisses							
- Circulation fiduciaire	35,8	38,3	37,2	37,7	35,1	31,0	30,0
- Dépôts en C.C.P.	1,0	1,7	1,4	1,5	1,4	2,0	1,5
- Dépôts en banque	63,2	60,0	61,4	60,8	63,5	67,0	68,5
Coefficients de réserves (a)	10,0	10,2	11,7	13,5	20,8	22,9	17,6
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

SÉNÉGAL – ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1981	1982	1983		1984		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	60 980	82 890	91 949	103 138	99 946	93 582	81 289
– Circulation fiduciaire	51 678	64 315	69 877	78 277	75 305	72 884	66 571
– Réserves des banques	8 802	18 176	21 615	24 848	24 631	20 695	14 716
– Autres dépôts	500	399	457	13	10	3	2
Contreparties							
de la base monétaire	60 980	82 890	91 949	103 138	99 946	93 582	81 289
– Avoirs extérieurs nets	– 99 563	–154 298	–188 336	–189 241	–187 315	–200 941	–215 830
– Position du Gouvernement	37 519	94 902	104 043	116 324	121 727	131 630	138 339
– Concours aux banques et aux établissements financiers	124 931	143 255	176 349	176 181	165 527	152 153	148 147
– Autres éléments nets	– 1 907	– 969	– 107	– 126	+ 7	+10 740	+10 633
Masse monétaire (M2)	176 391	230 337	258 405	273 000	276 598	276 182	262 818
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,89	2,78	2,81	2,65	2,77	2,95	3,23
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	29,3	27,9	27,0	28,6	27,2	26,3	25,3
– Dépôts en C.C.P.	2,2	2,0	1,9	1,8	2,1	1,8	2,5
– Dépôts en banque	68,5	70,1	71,1	69,6	70,7	71,9	72,2
Coefficients de réserves (a)	7,3	11,3	11,8	13,1	12,6	10,4	7,8
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

TOGO - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1981	1982	1983		1984		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	42 599	62 408	62 567	78 399	83 237	79 657	83 553
– Circulation fiduciaire	36 879	43 024	30 818	45 500	40 476	28 356	31 232
– Réserves des banques	5 718	19 348	31 742	32 882	42 738	51 264	52 298
– Autres dépôts	2	36	7	17	23	37	23
Contreparties							
de la base monétaire	42 599	62 408	62 567	78 399	83 237	79 657	83 553
– Avoirs extérieurs nets	17 948	34 481	32 163	47 080	54 163	44 281	51 915
– Position du Gouvernement	17 411	22 060	25 053	24 450	22 528	26 808	22 716
– Concours aux banques et aux établissements financiers	8 475	6 232	5 459	6 857	6 546	5 388	6 059
– Autres éléments nets	– 1 235	– 365	– 108	+ 12	–	3 180	2 863
Masse monétaire (M2)	83 552	102 600	97 970	117 760	117 746	118 013	118 259
Multiplieur ($\frac{M2}{BM}$)	1,96	1,64	1,57	1,50	1,41	1,48	1,42
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	44,1	41,9	31,5	38,6	34,4	24,0	26,4
– Dépôts en C.C.P.	0,9	1,0	0,9	0,8	0,8	0,9	0,8
– Dépôts en banque	55,0	57,1	67,6	60,6	64,8	75,1	72,8
Coefficients de réserves (a)	12,4	33,1	47,9	46,1	56,0	57,9	60,8
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

BÉNIN – CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1982				1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	7 763	8 184	8 498	9 486	8 873	9 217	9 147	9 073	8 600	8 672	10 957
– Agriculture, chasse	6 254	6 653	6 821	7 741	7 130	7 457	7 369	7 471	7 291	7 362	8 751
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 509	1 531	1 677	1 745	1 743	1 760	1 778	1 602	1 309	1 310	2 206
Industries extractives	–	–	7	–	–	–	–	–	–	–	–
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	–	–	7	–	–	–	–	–	–	–	–
Industries manufacturières	11 610	13 372	15 274	15 500	15 398	15 092	15 669	12 277	11 220	10 931	10 445
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	2 440	2 574	2 894	2 893	3 337	2 200	2 361	2 541	2 354	1 919	806
– Textiles, habillement, cuir	6 146	6 915	8 258	8 139	7 921	8 441	8 702	7 111	6 589	6 679	7 567
– Industries chimiques	133	131	101	110	115	140	163	98	89	98	106
– Autres	2 891	3 752	4 021	4 358	4 025	4 311	4 443	2 527	2 188	2 235	1 966
Électricité, gaz, eau	–	–	–	3	–	9	9	9	9	9	9
Bâtiment, travaux publics	1 191	1 236	1 049	1 046	1 082	1 190	1 177	1 061	1 027	762	784
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	16 177	16 215	18 003	21 280	22 018	22 756	23 031	22 368	19 758	19 425	21 435
– Commerce de gros	12 411	12 091	13 458	15 202	15 129	15 555	15 723	14 828	12 846	13 105	14 555
– Commerce de détail	2 910	3 787	3 607	3 995	4 479	4 604	4 717	4 791	4 076	3 225	3 350
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	856	337	938	2 083	2 410	2 597	2 591	2 749	2 836	3 095	3 530
Transports, entrepôts et communications	3 392	3 603	3 571	4 051	4 226	4 454	3 754	3 975	4 041	3 955	3 847
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	180	164	133	135	157	152	148	160	148	146	145
– Établissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Affaires immobilières, services aux entreprises	180	164	133	135	157	152	148	160	148	146	145
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	3 200	3 644	3 864	4 373	6 323	8 206	7 354	7 401	14 174	9 311	6 671
– Services divers fournis à la collectivité	27	31	36	42	49	43	51	105	102	103	104
– Prêts aux particuliers	227	239	267	259	288	326	306	247	273	241	344
– Autres	2 946	3 374	3 561	4 072	5 986	7 837	6 997	7 049	13 799	8 967	6 223
TOTAL	43 513	46 418	50 399	55 874	58 077	61 076	60 289	56 324	58 977	53 211	54 293

BURKINA – CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1982				1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	576	711	517	563	762	1 166	630	759	945	1 205	1 093
– Agriculture, chasse	576	711	517	563	762	1 166	630	759	945	1 205	1 093
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Industries extractives	198	517	782	1 059	30	34	210	760	984	433	942
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	198	517	782	1 059	30	34	210	760	984	433	942
Industries manufacturières	7 320	5 967	6 900	8 838	9 309	7 825	9 485	9 323	8 672	8 485	8 087
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 152	2 379	3 257	5 191	5 094	4 160	4 860	4 935	4 536	4 035	4 080
– Textiles, habillement, cuir	1 108	1 337	1 403	1 217	1 318	1 417	1 595	1 524	1 259	1 569	1 437
– Industries chimiques	864	843	875	831	1 089	1 139	1 024	882	993	995	1 028
– Autres	1 196	1 408	1 365	1 599	1 808	1 109	2 006	1 982	1 884	1 886	1 542
Électricité, gaz, eau	–	–	2	–	–	–	–	–	–	–	13
Bâtiment, travaux publics	1 849	2 071	2 673	2 749	2 754	2 394	2 472	2 403	2 247	2 136	2 621
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	12 336	12 801	14 842	15 016	18 755	19 138	17 611	17 136	16 299	14 517	13 375
– Commerce de gros	10 771	10 681	12 287	11 881	15 129	15 193	13 950	13 675	12 655	10 630	9 107
– Commerce de détail	1 506	2 010	2 445	3 017	3 503	3 816	3 540	3 305	3 478	3 717	4 081
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	59	110	110	118	123	129	121	156	166	170	187
Transports, entrepôts et communications	722	711	889	937	840	799	1 158	1 168	959	927	624
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	44	49	60	66	37	68	34	483	210	228	95
– Établissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Affaires immobilières, services aux entreprises	44	49	60	66	37	68	34	483	210	228	95
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	1 612	1 854	1 790	2 175	2 254	2 134	2 352	3 738	3 969	3 612	3 385
– Services divers fournis à la collectivité	21	36	28	10	8	67	31	61	15	20	33
– Prêts aux particuliers	437	518	485	537	517	489	693	633	931	612	543
– Autres	1 154	1 300	1 277	1 628	1 729	1 578	1 628	3 044	3 023	2 980	2 809
TOTAL	24 657	24 681	28 455	31 403	34 741	33 558	33 952	35 770	34 285	31 543	30 235

CÔTE D'IVOIRE – CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1982				1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	29 881	30 262	30 094	26 860	21 777	22 736	21 367	28 146	23 765	23 907	24 360
– Agriculture, chasse	22 232	22 742	23 598	15 275	12 297	14 658	14 568	19 547	15 171	15 216	16 803
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	7 649	7 520	6 496	11 585	9 480	8 078	6 799	8 599	8 594	8 691	7 557
Industries extractives	8 233	4 628	8 158	8 312	6 569	2 484	2 036	6 102	9 858	4 514	6 552
– Pétrole brut et gaz naturel	7 227	3 636	7 132	7 228	5 431	1 079	555	4 472	8 252	2 869	4 904
– Autres	1 006	992	1 026	1 084	1 138	1 405	1 481	1 630	1 606	1 645	1 648
Industries manufacturières	106 000	108 427	124 890	114 659	118 945	124 124	133 881	127 048	120 161	119 070	124 102
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	38 719	38 499	57 420	37 281	40 485	41 932	45 690	41 241	38 644	41 071	36 378
– Textiles, habillement, cuir	12 588	14 112	16 147	17 585	17 335	21 533	23 089	21 406	19 317	19 234	20 874
– Industries chimiques	14 919	19 190	13 712	20 112	22 402	20 851	24 585	21 744	20 907	16 852	23 362
– Autres	39 774	36 626	37 611	39 681	38 723	39 808	40 517	42 657	41 293	41 913	43 488
Électricité, gaz, eau	2 170	2 024	713	3 921	8 395	6 754	11 620	15 407	13 039	10 454	4 552
Bâtiment, travaux publics	35 583	31 734	32 931	39 090	41 763	44 440	44 513	44 802	46 627	51 111	43 691
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	274 839	234 402	214 006	267 622	255 490	251 067	233 833	315 495	270 521	215 030	210 143
– Commerce de gros	257 511	217 792	194 801	247 459	234 278	226 071	208 212	288 442	243 033	185 316	177 607
– Commerce de détail	13 769	12 802	15 760	16 715	17 553	21 069	21 204	22 406	23 143	24 315	26 976
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	3 559	3 808	3 445	3 448	3 659	3 927	4 417	4 647	4 345	5 399	5 560
Transports, entrepôts et communications	18 739	18 046	22 291	27 462	25 544	28 991	32 995	33 499	31 115	29 213	29 547
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	15 942	14 301	14 408	15 375	16 635	19 624	21 446	26 049	25 132	27 260	27 940
– Établissements financiers, assurances	1 135	506	483	406	526	406	718	381	330	377	576
– Affaires immobilières, services aux entreprises	14 807	13 795	13 925	14 969	16 109	19 218	20 728	25 668	24 802	26 883	27 364
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	9 664	11 212	115 100	11 733	12 369	13 673	14 278	15 869	15 841	17 546	17 488
– Services divers fournis à la collectivité	1 139	2 596	1 339	1 405	1 207	1 352	1 619	1 568	1 456	1 559	1 889
– Prêts aux particuliers	7 358	7 598	8 602	8 953	9 757	10 692	10 991	12 158	11 821	13 471	13 104
– Autres	1 767	1 018	1 159	1 375	1 405	1 629	1 668	2 143	2 564	2 516	2 495
TOTAL	501 051	455 036	458 591	515 034	507 487	513 893	515 969	612 417	556 059	498 105	488 375

MALI – CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1984			
	Juin	Juillet	Août	Sept.
	Millions de francs c.f.a.			
Agriculture, sylviculture et pêche	9 464	13 019	5 223	6 900
– Agriculture, chasse	9 449	13 003	5 208	6 885
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	15	15	15	15
Industries extractives	18	61	102	255
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–
– Autres	18	61	102	255
Industries manufacturières	15 020	14 205	15 603	15 141
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	7 453	6 639	7 894	6 890
– Textiles, habillement, cuir	2 497	2 487	2 638	2 857
– Industries chimiques	512	558	577	596
– Autres	4 558	4 521	4 494	4 790
Électricité, gaz, eau	99	121	131	117
Bâtiment, travaux publics	2 238	1 902	1 700	1 832
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	17 692	19 720	19 858	19 946
– Commerce de gros	13 945	15 576	16 033	15 728
– Commerce de détail	3 468	3 774	3 534	3 758
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	279	370	291	460
Transports, entrepôts et communications	2 517	2 284	2 554	2 872
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 083	1 085	1 322	1 263
– Établissements financiers, assurances	770	786	895	940
– Affaires immobilières, services aux entreprises	313	299	427	323
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	3 028	3 974	5 023	4 360
– Services divers fournis à la collectivité	222	307	110	110
– Prêts aux particuliers	2 379	3 099	4 038	3 380
– Autres	1 427	568	875	870
TOTAL	51 159	56 371	51 516	52 686

NIGER – CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1982				1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	4 138	5 335	5 541	5 844	4 503	4 481	4 085	3 740	3 877	4 679	2 957
– Agriculture, chasse	4 138	5 335	5 541	5 844	4 503	4 481	4 085	3 740	3 877	4 679	2 957
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Industries extractives	1 403	1 951	1 761	3 823	653	2 578	3 285	4 007	1 719	1 122	1 798
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	1 403	1 951	1 761	3 823	653	2 578	3 285	4 007	1 719	1 122	1 798
Industries manufacturières	6 625	6 796	7 102	7 909	7 486	8 345	8 314	8 249	9 025	9 516	9 800
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	2 039	1 876	1 814	2 228	1 901	2 026	2 530	2 388	2 970	3 065	2 692
– Textiles, habillement, cuir	1 335	1 318	1 410	1 675	1 672	1 642	1 558	1 546	1 467	1 731	1 866
– Industries chimiques	304	371	391	477	498	425	334	359	352	488	788
– Autres	2 947	3 231	3 487	3 529	3 415	4 252	3 892	3 956	4 236	4 232	4 454
Électricité, gaz, eau	3 750	3 272	3 406	3 783	3 650	3 497	1 145	1 378	1 318	1 980	1 106
Bâtiment, travaux publics	11 478	12 636	12 429	11 892	11 158	13 576	13 101	13 420	10 211	9 325	9 850
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	32 520	28 215	30 531	36 106	40 913	43 090	39 297	44 082	45 471	40 365	40 223
– Commerce de gros	26 318	22 285	23 374	28 356	33 156	34 813	31 370	35 713	36 665	31 207	29 520
– Commerce de détail	5 923	5 679	6 799	7 176	7 004	7 312	6 924	6 906	7 944	8 553	9 781
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	279	251	358	574	753	965	1 003	1 463	862	605	922
Transports, entrepôts et communications	5 607	5 480	6 435	6 902	7 024	7 432	7 190	7 368	7 791	7 835	7 410
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	101	109	121	151	151	131	120	78	85	91	115
– Établissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Affaires immobilières, services aux entreprises	101	109	121	151	151	131	120	78	85	91	115
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	1 047	1 006	880	1 048	1 061	1 407	1 283	1 211	1 172	1 258	1 337
– Services divers fournis à la collectivité	357	359	278	318	103	346	389	362	315	396	417
– Prêts aux particuliers	223	221	234	201	199	226	203	263	232	221	228
– Autres	467	426	368	529	759	835	691	586	625	641	692
TOTAL	66 669	64 800	68 206	77 458	76 599	84 557	77 820	83 533	80 669	76 171	74 596

SÉNÉGAL – CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1982				1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	9 161	6 019	6 388	9 419	12 968	10 209	7 522	11 534	13 595	13 387	11 287
– Agriculture, chasse	6 364	3 045	3 534	6 350	9 660	6 991	3 726	7 684	9 054	8 682	6 654
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	2 797	2 974	2 854	3 069	3 308	3 218	3 796	3 850	4 541	4 705	4 633
Industries extractives	561	1 346	839	1 160	633	634	727	1 025	821	975	517
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	561	1 346	839	1 160	633	634	727	1 025	821	975	517
Industries manufacturières	53 587	44 714	52 989	49 898	56 754	56 235	56 371	62 733	57 668	60 537	50 787
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	25 605	23 047	23 755	24 656	30 835	30 236	28 042	30 455	25 143	28 272	19 108
– Textiles, habillement, cuir	3 748	4 001	5 027	4 928	4 665	5 230	5 982	7 214	6 318	6 252	7 398
– Industries chimiques	14 065	6 862	13 800	9 944	10 920	9 826	10 455	12 039	12 778	11 317	9 395
– Autres	10 169	10 804	10 407	10 370	10 334	10 943	11 892	13 025	13 429	14 696	14 886
Électricité, gaz, eau	2 168	1 763	2 324	2 083	2 096	2 707	2 835	2 766	1 608	1 527	1 891
Bâtiment, travaux publics	17 588	17 149	18 768	19 273	20 283	19 264	20 275	20 027	20 084	18 961	17 060
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	172 026	147 074	153 421	183 134	158 857	154 670	136 283	143 548	85 659	74 088	76 703
– Commerce de gros	158 086	132 889	138 728	168 470	142 787	136 488	117 298	123 811	65 634	53 367	54 100
– Commerce de détail	11 656	11 964	12 386	12 162	13 394	14 888	15 438	15 985	16 038	16 932	18 250
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 284	2 221	2 307	2 502	2 676	3 294	3 547	3 752	3 987	3 789	4 353
Transports, entrepôts et communications	6 065	7 016	7 578	8 028	8 152	7 997	8 568	9 159	8 367	8 644	9 108
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	14 937	14 778	15 941	17 003	18 906	18 668	19 752	21 820	22 288	21 898	19 665
– Établissements financiers, assurances	8 570	8 555	8 550	8 765	9 437	9 679	10 392	10 727	11 000	11 345	11 146
– Affaires immobilières, services aux entreprises	6 367	6 223	7 391	8 238	9 469	8 989	9 360	11 093	11 288	10 553	8 519
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	8 528	8 630	8 890	10 148	9 679	12 355	11 956	11 359	12 416	12 423	14 979
– Services divers fournis à la collectivité	609	896	964	915	1 111	1 129	1 330	1 207	1 246	1 409	1 582
– Prêts aux particuliers	4 856	4 745	5 063	5 249	5 397	6 593	6 697	7 163	7 203	7 753	8 856
– Autres	3 063	2 898	2 863	3 984	3 171	4 633	3 929	2 989	3 967	3 261	4 541
TOTAL	284 621	248 489	267 138	300 146	288 328	282 739	264 289	283 971	222 506	212 440	201 997

TOGO – CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1982				1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	733	766	714	805	756	800	563	565	473	539	561
– Agriculture, chasse	692	662	607	648	643	682	439	451	376	438	551
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	41	104	107	157	113	118	124	114	97	101	10
Industries extractives	7 838	7 594	7 261	9 260	9 024	9 041	3 357	3 744	123	1 082	137
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	7 838	7 594	7 261	9 260	9 024	9 041	3 357	3 744	123	1 082	137
Industries manufacturières	6 429	6 606	6 732	6 762	6 722	6 863	7 661	7 429	8 195	7 857	7 125
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 398	1 611	1 234	1 450	1 224	1 363	1 363	1 489	1 618	2 284	1 098
– Textiles, habillement, cuir	861	1 009	913	772	1 023	1 057	1 067	1 123	1 187	1 180	1 018
– Industries chimiques	672	798	751	877	904	816	865	782	809	818	786
– Autres	3 498	3 188	3 834	3 663	3 571	3 627	4 366	4 035	4 581	3 575	4 223
Électricité, gaz, eau	2	138	–	–	107	39	64	37	43	709	680
Bâtiment, travaux publics	3 639	3 229	3 186	3 858	4 438	3 848	2 927	3 322	3 767	4 048	4 169
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	15 645	14 246	15 218	18 375	20 088	15 887	16 304	19 762	14 743	15 658	15 913
– Commerce de gros	8 668	5 974	6 658	9 604	12 149	6 284	6 278	9 561	6 447	5 349	6 421
– Commerce de détail	6 905	8 240	8 504	8 651	7 885	9 532	9 936	10 093	8 163	10 284	9 453
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	72	32	56	120	54	71	90	108	133	25	39
Transports, entrepôts et communications	1 364	1 211	1 327	1 582	1 542	1 635	1 651	1 679	1 566	1 528	1 529
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	195	225	227	258	290	329	348	324	482	269	354
– Établissements financiers, assurances	–	–	–	5	8	24	16	15	30	15	68
– Affaires immobilières, services aux entreprises	195	225	217	253	282	305	332	309	452	254	286
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	673	716	765	806	836	928	845	890	983	1 013	928
– Services divers fournis à la collectivité	151	160	165	157	160	185	182	173	225	249	287
– Prêts aux particuliers	309	353	371	419	484	503	444	474	542	528	424
– Autres	213	203	229	230	192	240	219	243	216	236	217
TOTAL	36 518	34 731	35 430	41 706	43 803	39 370	37 720	37 752	30 375	32 703	31 396

BÉNIN - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉS A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1982				1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	2 339	2 345	2 477	2 671	2 669	2 724	2 724	2 740	2 669	2 630	2 592
– Agriculture, chasse	2 271	2 277	2 411	2 566	2 564	2 581	2 581	2 606	2 564	2 533	2 509
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	68	68	66	105	105	143	143	134	105	97	83
Industries extractives	119	120	120	85	85	83	83	83	81	81	80
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	119	120	120	85	85	83	83	83	81	81	80
Industries manufacturières	4 371	5 499	5 510	6 825	7 727	8 281	8 190	9 933	9 951	9 514	9 728
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 473	3 413	3 406	4 546	5 096	5 781	5 949	5 704	5 617	5 386	5 409
– Textiles, habillement, cuir	89	89	89	389	389	389	89	89	89	89	89
– Industries chimiques	11	11	4	8	147	147	143	142	142	142	258
– Autres	798	1 986	2 011	1 882	2 095	1 964	2 009	3 998	4 103	3 897	3 972
Électricité, gaz, eau	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bâtiment, travaux publics	736	778	603	624	599	641	576	822	1 045	956	939
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	5 770	5 559	5 217	5 261	5 256	5 151	5 093	5 386	5 224	4 910	6 351
– Commerce de gros	3 250	3 012	2 720	2 540	2 346	2 255	2 148	2 385	2 180	1 934	3 118
– Commerce de détail	316	343	293	517	534	524	494	515	570	547	531
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 204	2 204	2 204	2 204	2 376	2 372	2 451	2 486	2 474	2 429	2 702
Transports, entrepôts et communications	2 893	2 850	2 813	2 825	2 767	2 826	3 035	2 853	2 799	2 540	1 300
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	572	637	637	637	637	615	610	610	608	608	590
– Établissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Affaires immobilières, services aux entreprises	572	637	637	637	637	615	610	610	608	608	590
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 432	2 682	2 747	3 691	3 486	3 501	3 913	4 052	4 662	5 030	5 650
– Services divers fournis à la collectivité	563	561	573	554	544	496	471	446	427	420	587
– Prêts aux particuliers	860	828	795	762	892	905	866	840	776	757	1 019
– Autres	1 009	1 293	1 379	2 375	2 050	2 100	2 576	2 766	3 459	3 853	4 044
TOTAL	19 232	20 470	20 124	22 619	23 226	23 822	24 224	26 479	27 039	26 269	27 230

BURKINA – CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1982				1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	736	732	1 309	1 309	1 378	1 303	1 976	1 899	1 959	1 803	1 922
– Agriculture, chasse	736	732	1 309	1 309	1 378	1 303	1 976	1 899	1 959	1 803	1 922
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Industries extractives	137	137	445	821	2 592	3 600	4 101	4 132	4 500	4 516	4 622
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	137	137	445	821	2 592	3 600	4 101	4 132	4 500	4 516	4 622
Industries manufacturières	7 843	7 970	8 047	6 463	8 696	8 148	7 764	7 617	7 663	7 491	7 651
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 235	4 262	4 225	2 848	5 038	4 265	4 094	3 995	3 866	3 795	3 778
– Textiles, habillement, cuir	1 177	1 216	1 211	1 212	1 212	1 211	1 209	1 166	1 167	1 160	1 159
– Industries chimiques	864	944	1 021	955	952	938	926	866	1 071	1 062	989
– Autres	1 567	1 548	1 590	1 448	1 494	1 734	1 535	1 590	1 559	1 474	1 725
Électricité, gaz, eau	1 239	1 175	1 155	1 149	1 092	1 036	1 013	906	899	790	778
Bâtiment, travaux publics	296	304	310	187	678	630	572	701	631	597	980
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	2 687	2 463	2 817	2 674	2 648	3 025	3 797	3 755	3 816	3 803	4 243
– Commerce de gros	1 709	1 527	1 589	1 682	1 551	1 450	1 865	1 714	1 782	1 795	2 082
– Commerce de détail	801	793	1 062	838	967	998	1 127	1 237	1 230	1 218	1 313
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	177	143	166	154	130	577	805	804	804	790	848
Transports, entrepôts et communications	2 951	2 858	2 837	2 969	2 891	2 905	2 788	2 864	2 897	2 832	2 865
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	771	930	933	913	836	819	1 167	734	1 071	1 054	1 066
– Établissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Affaires immobilières, services aux entreprises	771	930	933	913	836	819	1 167	734	1 071	1 054	1 066
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	4 888	4 612	4 770	4 924	5 436	4 712	4 746	5 225	5 356	5 110	5 517
– Services divers fournis à la collectivité	873	814	780	768	778	756	540	539	664	615	626
– Prêts aux particuliers	2 711	2 564	2 769	2 747	2 749	2 685	2 873	3 006	2 861	2 954	3 129
– Autres	1 304	1 234	1 221	1 409	1 909	1 271	1 333	1 680	1 831	1 541	1 762
TOTAL	21 548	21 181	22 623	21 409	26 247	26 178	27 924	27 833	28 792	27 996	29 644

CÔTE D'IVOIRE – CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1982				1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	10 256	9 875	8 527	13 746	5 272	11 996	12 536	14 065	13 308	13 957	13 218
– Agriculture, chasse	6 260	6 114	4 939	10 172	3 017	8 839	9 378	10 893	10 377	10 812	9 901
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	3 996	3 761	3 588	3 574	2 255	3 157	3 158	3 172	2 931	3 145	3 317
Industries extractives	14 013	13 964	9 309	15 284	15 089	14 750	14 595	14 219	14 031	13 315	17 808
– Pétrole brut et gaz naturel	13 736	13 698	9 045	15 003	14 808	14 467	14 332	13 952	13 769	13 056	17 549
– Autres	277	266	264	281	281	283	263	267	262	259	259
Industries manufacturières	96 048	93 341	92 551	86 177	86 129	93 285	93 405	98 689	88 999	94 428	97 345
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	49 751	46 531	47 554	42 308	37 202	41 995	41 921	42 765	38 798	40 178	43 377
– Textiles, habillement, cuir	8 628	8 816	8 942	9 127	3 919	8 320	8 007	8 291	7 973	7 860	7 777
– Industries chimiques	25 094	25 691	21 704	21 501	25 927	29 011	29 742	33 360	30 164	32 478	32 284
– Autres	12 575	12 303	14 351	13 241	14 081	13 959	13 735	14 273	12 064	13 912	13 907
Électricité, gaz, eau	25 703	28 256	27 493	26 132	25 612	20 084	24 205	22 236	16 162	18 021	34 148
Bâtiment, travaux publics	8 136	8 162	7 186	8 374	8 379	8 405	7 647	7 499	6 653	7 051	7 594
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	20 208	22 675	21 526	22 985	21 147	21 672	22 601	22 621	19 737	24 244	23 048
– Commerce de gros	10 995	13 567	12 545	12 091	11 140	12 873	11 929	12 710	11 629	15 162	13 775
– Commerce de détail	3 558	3 478	3 720	5 442	5 410	4 003	5 852	5 608	4 100	5 178	5 341
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	5 655	5 630	5 261	5 452	4 597	4 796	4 820	4 303	4 008	3 904	3 932
Transports, entrepôts et communications	34 408	32 959	34 467	33 130	33 199	30 659	33 880	32 650	30 118	31 492	34 848
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	62 836	64 046	59 409	58 038	57 768	58 311	55 933	55 209	53 495	56 552	55 755
– Établissements financiers, assurances	247	236	207	187	105	96	88	80	71	63	56
– Affaires immobilières, services aux entreprises	62 589	63 810	59 202	57 851	57 663	58 215	55 845	55 129	53 424	56 489	55 699
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	22 500	22 655	23 698	23 723	24 897	26 056	25 769	25 895	25 232	25 210	25 154
– Services divers fournis à la collectivité	2 418	2 503	2 515	2 374	2 739	3 080	2 672	3 533	3 423	3 490	3 102
– Prêts aux particuliers	18 620	18 564	19 630	19 727	20 592	21 479	21 550	20 796	20 336	20 244	20 566
– Autres	1 462	1 588	1 553	1 622	1 566	1 497	1 547	1 566	1 473	1 476	1 486
TOTAL	294 108	295 933	284 166	287 589	277 492	285 218	290 571	293 083	267 735	284 270	308 918

MALI – CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1984			
	Juin	Juillet	Août	Sept.
	Millions de francs c.f.a.			
Agriculture, sylviculture et pêche	20	38	59	17
– Agriculture, chasse	20	38	59	17
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	–	–	–	–
Industries extractives	–	–	–	–
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–
– Autres	–	–	–	–
Industries manufacturières	2 336	3 078	2 882	3 727
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	976	1 497	1 962	2 087
– Textiles, habillement, cuir	161	148	106	106
– Industries chimiques	344	346	336	335
– Autres	855	1 087	478	1 199
Électricité, gaz, eau	22	22	22	14
Bâtiment, travaux publics	41	41	34	–
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	151	258	96	136
– Commerce de gros	31	136	67	110
– Commerce de détail	115	117	24	26
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	5	5	5	–
Transports, entrepôts et communications	12	90	136	135
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	55	40	2	60
– Établissements financiers, assurances	2	2	2	2
– Affaires immobilières, services aux entreprises	53	38	–	58
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	519	550	560	1 940
– Services divers fournis à la collectivité	72	65	–	6
– Prêts aux particuliers	381	325	252	1 625
– Autres	66	160	308	309
TOTAL	3 156	4 117	3 791	6 029

NIGER – CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1982				1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	2 221	2 092	2 539	2 506	2 697	2 682	329	326	326	309	324
– Agriculture, chasse	2 221	2 092	2 539	2 506	2 697	2 682	329	326	326	309	324
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Industries extractives	6 582	5 669	5 669	5 029	4 975	3 959	3 903	2 907	3 244	2 919	2 680
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	6 582	5 669	5 669	5 029	4 975	3 959	3 903	2 907	3 244	2 919	2 680
Industries manufacturières	2 001	2 279	2 483	2 370	2 584	2 591	2 641	2 224	2 564	2 666	2 874
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	947	988	1 171	1 172	731	1 156	1 132	608	1 214	1 192	1 155
– Textiles, habillement, cuir	640	603	556	542	537	511	543	585	597	724	825
– Industries chimiques	161	143	143	125	530	107	107	329	89	89	312
– Autres	253	545	613	531	786	817	859	702	664	661	582
Électricité, gaz, eau	3 733	3 696	3 644	3 643	3 396	3 386	3 111	3 049	2 728	2 833	2 554
Bâtiment, travaux publics	3 653	3 241	3 101	2 633	1 865	1 735	1 560	1 437	1 405	1 312	1 154
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	2 129	2 304	2 796	2 514	2 497	2 536	2 495	2 534	2 561	2 381	2 265
– Commerce de gros	780	1 025	1 626	1 353	1 327	1 379	1 244	1 253	1 292	1 110	1 075
– Commerce de détail	351	175	141	132	195	188	332	415	445	421	393
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	998	1 104	1 029	1 029	975	969	919	866	824	850	797
Transports, entrepôts et communications	2 884	2 856	3 064	2 608	2 626	2 491	2 465	2 366	2 728	2 500	2 527
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	20	15	15	27	26	38	24	33	26	36	37
– Etablissements financiers, assurances	5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Affaires immobilières, services aux entreprises	15	15	15	27	26	38	24	33	26	36	37
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 134	2 173	2 043	2 111	2 219	2 184	2 134	2 148	2 036	2 232	2 069
– Services divers fournis à la collectivité	5	5	3	3	3	70	67	60	66	68	68
– Prêts aux particuliers	1 852	1 849	1 852	1 818	1 847	1 820	1 803	1 832	1 836	1 925	1 878
– Autres	227	319	188	290	369	294	264	256	134	239	123
TOTAL	25 357	24 325	25 354	23 441	22 885	21 602	18 662	17 024	17 618	17 188	16 484

SÉNÉGAL – CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1982				1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	2 197	2 117	2 199	2 241	2 345	2 286	2 285	2 297	2 414	2 462	2 564
– Agriculture, chasse	887	844	851	910	770	692	645	749	736	701	797
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 310	1 273	1 348	1 331	1 575	1 594	1 640	1 548	1 678	1 761	1 767
Industries extractives	1 035	1 037	807	712	717	672	174	207	195	238	123
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	1 035	1 037	807	712	717	672	174	207	195	238	123
Industries manufacturières	15 513	16 363	16 665	17 605	17 064	17 852	18 996	19 514	19 129	20 600	19 164
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	6 440	7 126	7 447	7 529	6 960	7 853	8 074	8 146	8 030	7 858	6 042
– Textiles, habillement, cuir	955	926	924	828	809	1 373	1 351	1 339	1 361	1 289	1 102
– Industries chimiques	3 613	4 098	4 049	4 907	5 390	5 292	5 999	6 390	6 305	7 908	9 108
– Autres	4 505	4 213	4 245	4 341	3 905	3 334	3 572	3 639	3 433	3 545	2 912
Électricité, gaz, eau	1 158	1 127	1 202	1 202	1 410	1 523	1 515	1 535	1 785	1 818	1 826
Bâtiment, travaux publics	2 112	2 070	2 151	2 158	1 867	1 837	1 882	1 800	3 123	3 542	6 815
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	11 335	11 538	11 276	11 376	39 435	38 764	39 094	34 728	73 116	70 762	70 194
– Commerce de gros	5 901	5 851	5 478	5 301	33 605	32 979	32 944	26 891	64 699	62 250	62 207
– Commerce de détail	1 810	1 810	1 875	1 757	1 753	1 569	1 641	2 088	2 339	2 584	2 886
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	3 624	3 877	3 923	4 318	4 077	4 216	4 509	5 749	6 078	5 928	5 101
Transports, entrepôts et communications	3 290	3 332	3 187	3 179	3 314	2 970	3 026	3 093	3 323	2 949	3 070
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	10 882	11 464	11 850	11 522	10 150	12 955	15 330	13 342	14 269	14 229	12 359
– Établissements financiers, assurances	3 336	3 402	3 290	3 253	2 514	1 687	1 706	1 045	989	690	685
– Affaires immobilières, services aux entreprises	7 546	8 062	8 560	8 269	7 636	11 268	13 624	12 297	13 280	13 539	11 674
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	15 479	15 390	16 523	16 947	17 080	16 906	17 085	16 583	17 129	17 002	17 521
– Services divers fournis à la collectivité	1 135	1 157	1 942	2 114	2 115	2 081	2 000	2 041	2 061	1 995	1 988
– Prêts aux particuliers	13 151	12 963	13 523	13 737	13 605	13 013	13 432	13 695	13 902	13 875	14 364
– Autres	1 193	1 270	1 058	1 096	1 360	1 812	1 653	847	1 166	1 132	1 169
TOTAL	63 001	64 438	65 860	66 942	93 382	95 765	99 387	93 099	134 483	133 602	133 636

TOGO – CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1982				1983				1984		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	627	617	611	581	513	491	496	535	554	661	721
– Agriculture, chasse	627	617	611	581	513	491	496	535	554	654	714
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Industries extractives	816	459	457	418	418	275	157	156	2 647	2 644	1 638
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	816	459	457	418	418	275	157	156	2 647	2 644	1 638
Industries manufacturières	4 079	3 840	4 361	4 227	4 240	3 968	3 771	3 723	3 522	3 394	3 365
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 699	1 587	2 049	1 935	1 990	1 855	1 829	1 743	1 682	1 637	1 597
– Textiles, habillement, cuir	653	606	634	616	644	578	588	595	579	550	669
– Industries chimiques	326	321	373	370	393	363	326	392	388	364	371
– Autres	1 401	1 326	1 305	1 306	1 213	1 172	1 028	993	873	843	728
Électricité, gaz, eau	1 157	893	1 053	944	844	766	731	614	612	607	601
Bâtiment, travaux publics	154	127	313	294	268	262	266	258	242	147	154
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	1 188	1 236	1 687	1 798	1 765	1 989	2 021	2 233	2 508	3 212	3 266
– Commerce de gros	308	341	269	247	279	347	377	376	415	721	679
– Commerce de détail	829	815	1 339	1 475	1 416	1 583	1 576	1 779	1 481	2 425	2 527
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	51	80	79	76	70	59	68	78	513	66	60
Transports, entrepôts et communications	315	284	288	280	253	255	221	294	282	262	234
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	210	161	276	273	340	416	909	710	708	625	608
– Établissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Affaires immobilières, services aux entreprises	210	161	276	273	340	416	909	710	708	625	608
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	3 676	3 898	3 672	3 706	3 740	4 136	4 457	4 584	4 766	4 804	4 760
– Services divers fournis à la collectivité	288	283	261	254	243	279	302	292	296	285	281
– Prêts aux particuliers	3 267	3 310	3 317	3 362	3 408	3 768	4 068	4 200	4 387	4 417	4 376
– Autres	121	305	94	90	89	89	87	92	83	102	103
TOTAL	12 222	11 515	12 718	12 521	12 381	12 558	13 029	13 107	15 841	16 356	16 347

COMMERCE EXTÉRIEUR

COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations et importations par groupes de produits

– Bénin	74-75
– Burkina	76-77
– Côte d'Ivoire	78-79
– Niger	80-81
– Sénégal	82-83
– Togo	84-85

ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Principaux pays de destination et d'origine

– Bénin	86-87
– Burkina	88-89
– Côte d'Ivoire	90-91
– Niger	92-93
– Sénégal	94-95
– Togo	96-97

BÉNIN - EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1976	1977	1978	1979	1980	1976	1977	1978	1979	1980
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	34 317	29 660	11 851	24 968	25 477	1 497	3 016	2 242	3 837	4 010
Produits alimentaires d'origine animale	218	174	52	15	8	40	36	7	2	1
dont : <i>Crustacés, mollusques</i>	102	79	3	8	2	30	21	1	1	1
Produits alimentaires d'origine végétale	5 398	4 573	2 888	2 449	3 981	374	1 012	599	283	589
dont : <i>Café</i>	629	611	185	31	321	219	618	107	27	161
Produits des industries alimentaires	28 701	24 913	8 911	22 504	21 488	1 083	1 968	1 636	3 552	3 420
dont : <i>Cacao en fèves</i>	858	1 326	1 852	4 419	5 043	318	1 023	1 359	2 947	2 937
<i>Tourteaux de palmistes</i>	24 535	15 359	4 273	11 539	16 327	596	570	115	419	469
Boissons et tabacs	555	527	203	143	12	168	213	82	86	15
dont : <i>Tabacs bruts</i>	492	416	175	81	1	121	113	54	21	1
Produits énergétiques	3	20	-	5 734	10 419	1	1	-	222	435
Matières premières	24 294	19 886	15 714	14 212	29 085	2 721	2 592	2 062	1 494	4 043
dont : <i>Arachides</i>	3 677	1 049	-	-	-	333	122	-	-	-
<i>Graines de coton</i>	7 409	10 390	5 996	7 056	3 026	192	305	149	185	494
<i>Amandes de karité</i>	4 286	1 507	3 347	920	9 271	231	74	181	18	810
<i>Coton en masse égrené</i>	6 932	6 150	5 398	4 437	8 228	1 802	1 954	1 633	1 180	2 458
Graisses et huiles	46 265	22 278	7 159	14 737	30 702	3 665	2 898	900	2 784	3 959
dont : <i>Huiles de palme</i>	10 603	6 361	1 389	3 672	12 978	724	562	34	344	1 372
<i>Huiles de palmiste</i>	33 187	12 510	3 752	10 374	15 426	2 516	1 698	533	2 237	1 845
Machines et matériel de transport	6 777	1 302	299	195	72	348	505	269	159	113
Autres produits industriels	10 562	2 233	5 407	37 487	4 173	616	711	550	902	233
Produits chimiques	639	566	57	76	41	53	114	37	54	44
Articles manufacturés	9 923	1 667	5 350	37 411	4 132	563	597	513	848	189
dont : <i>Chaux, ciment, clinker</i>	8 948	192	4 731	37 039	3 295	111	39	182	696	58
<i>Fils et tissus de coton</i>	156	168	199	42	42	77	158	157	30	33
Produits non classés ailleurs	31	250	32	81	1 075	38	180	35	289	464
Total	122 804	76 156	40 665	97 557	101 015	9 053	10 115	6 140	9 773	13 272

Source : Ministère du Plan et de la Statistique, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

BÉNIN – IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1976	1977	1978	1979	1980	1976	1977	1978	1979	1980
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	56 345	89 762	41 367	67 818	49 265	3 824	5 655	4 229	6 159	6 839
Produits alimentaires d'origine animale	10 317	8 088	8 858	9 411	7 939	925	819	1 152	1 449	1 071
dont : <i>Produits laitiers</i>	1 855	1 570	2 170	2 693	3 358	426	417	555	750	582
Produits alimentaires d'origine végétale	39 335	75 830	25 701	46 801	34 583	1 631	3 510	1 453	2 267	3 914
dont : <i>Céréales</i>	33 370	68 486	19 756	44 088	29 159	1 317	3 045	926	2 015	3 403
Produits des industries alimentaires	6 693	5 844	6 808	11 606	6 743	1 268	1 326	1 624	2 443	1 854
dont : <i>Sucres et sucreries</i>	2 995	1 463	2 324	4 641	513	409	158	258	382	107
Boissons, tabacs	12 724	18 960	22 781	12 507	10 586	7 815	11 274	13 828	9 683	9 789
Produits énergétiques	82 636	74 768	80 287	158 452	66 753	3 039	3 449	3 392	7 294	5 315
dont : <i>Produits pétroliers raffinés</i>	82 634	74 768	80 285	158 452	66 684	2 807	3 114	3 042	6 809	4 744
Matières premières	23 286	25 530	26 409	12 718	14 364	1 019	1 070	1 345	988	1 252
Graisses et huiles	614	1 424	985	1 131	531	116	116	162	162	105
Machines et matériel de transport	14 880	17 102	19 831	12 052	16 985	11 649	12 785	13 767	10 991	14 239
Machines et appareils mécaniques	2 449	3 035	3 375	2 731	2 880	3 576	3 255	4 393	3 451	4 972
Machines et appareils électriques	5 454	5 842	7 980	3 352	8 731	2 895	3 328	3 428	2 389	5 405
Matériel de transport ferroviaire	105	374	493	277	120	179	395	250	439	63
Matériel de transport routier	6 733	7 803	7 436	5 676	5 239	4 949	5 796	5 573	4 710	3 727
Matériel de transport aérien	1	1	2	-	-	2	2	65	-	-
Matériel de transport maritime et fluvial	138	47	545	16	15	48	9	58	2	72
Autres produits industriels	58 519	69 146	60 014	69 272	52 805	23 008	30 899	32 855	32 583	31 843
Produits chimiques	16 463	14 864	17 037	16 391	7 197	4 758	3 953	5 492	6 384	3 797
Articles manufacturés	42 056	54 282	42 977	52 881	45 608	18 250	26 946	27 363	26 199	28 046
dont : <i>Fils et tissus de coton</i>	3 743	5 376	4 958	5 219	5 093	4 349	8 426	7 987	7 984	9 277
Produits non classés ailleurs	56	652	891	607	4 085	57	541	619	240	587
Total	249 060	287 344	252 565	334 557	215 374	50 527	65 789	70 197	68 100	69 969

Source : Ministère du Plan et de la Statistique, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique.

BURKINA - EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1979	1980	1981	1982	1983	1979	1980	1981	1982	1983
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	58 906	52 914	42 205	43 155	40 954	5 623	5 677	4 677	3 719	3 832
Produits alimentaires d'origine animale	34 588	25 491	18 813	10 672	5 845	4 390	4 691	3 921	2 565	1 272
dont : <i>Bovins</i>	15 345	15 886	10 637	4 728	3 367	1 964	2 197	1 574	750	510
<i>Ovins et caprins</i>	15 360	5 787	4 664	3 457	1 084	1 593	1 625	1 373	1 024	342
<i>Volailles</i>	3 466	3 346	2 412	1 920	1 172	716	685	557	515	334
Produits alimentaires d'origine végétale	6 834	5 396	6 639	10 060	21 536	265	237	377	668	2 210
dont : <i>Légumes</i>	4 224	2 674	3 092	5 989	5 568	196	145	187	403	574
Produits des industries alimentaires	17 484	22 027	16 753	22 423	13 573	968	749	379	486	350
dont : <i>Sucres et sucreries</i>	8 930	10 793	7 657	9 869	5 172	734	465	72	16	14
<i>Tourteaux</i>	8 495	10 400	9 004	11 040	8 379	227	264	291	431	323
Boissons et tabacs	10	40	123	58	44	14	7	17	42	10
Produits énergétiques	2 166	490	549	4	1	93	22	34	1	€
Matières premières	57 904	69 793	72 506	49 156	52 769	8 230	11 267	12 524	11 201	15 333
dont : <i>Arachides</i>	1 323	833	134	508	879	162	90	18	80	131
<i>Sésame</i>	9 338	3 891	2 841	3 502	2 323	711	438	292	443	376
<i>Karité</i>	23 695	34 700	43 622	22 141	23 541	1 102	1 535	2 984	2 312	2 566
<i>Cuirs et peaux</i>	1 406	855	1 689	1 003	296	850	738	1 012	694	235
<i>Coton en masse égrené</i>	21 427	27 890	22 151	19 150	22 742	5 341	8 369	8 174	7 592	11 887
Graisses et huiles	1 368	361	55	2 014	556	361	104	10	738	259
Machines et matériel de transport	663	463	1 956	473	921	536	431	1 105	644	896
Autres produits industriels	2 790	3 554	2 976	3 293	2 435	1 381	1 558	1 551	1 765	1 382
Produits chimiques	86	93	171	47	30	48	57	66	50	16
Articles manufacturés	2 704	3 461	2 805	3 246	2 405	1 333	1 501	1 485	1 715	1 366
dont : <i>Ouvrages en caoutchouc</i>	571	949	801	775	343	545	784	770	924	440
Produits non classés ailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	123 807	127 615	120 370	98 153	97 680	16 238	19 066	19 918	18 110	21 712

Source : Ministère du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple, Direction générale du Commerce.

BURKINA - IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1979	1980	1981	1982	1983	1979	1980	1981	1982	1983
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	146 900	127 136	121 623	147 191	139 805	10 711	12 437	18 063	22 997	21 090
Produits alimentaires d'origine animale	12 388	17 020	18 002	14 735	13 661	2 488	3 525	5 328	5 442	4 547
dont : <i>Produits laitiers</i>	11 401	14 967	15 427	11 153	11 040	2 320	2 888	4 764	4 701	4 015
Produits alimentaires d'origine végétale	131 557	106 418	94 120	122 222	120 974	6 975	7 884	9 994	13 591	13 617
dont : <i>Céréales</i>	67 756	58 247	45 848	79 265	78 435	3 816	4 131	4 339	8 219	7 960
Produits des industries alimentaires	2 955	3 698	9 501	10 234	5 166	1 248	1 208	2 741	3 964	2 926
dont : <i>Sucres et sucreries</i>	710	667	5 575	5 483	1 090	188	111	838	1 101	373
Boissons, tabacs	13 308	4 046	3 752	4 100	3 658	1 594	1 335	1 990	2 947	3 606
Produits énergétiques	145 700	147 786	133 939	138 875	136 116	7 241	9 985	14 221	18 786	18 778
dont : <i>Produits pétroliers raffinés</i>	145 421	147 476	130 442	138 256	135 721	7 190	9 914	13 869	18 646	18 681
Matières premières	32 368	34 282	45 452	40 604	35 788	1 622	1 806	2 460	3 003	3 232
Graisses et huiles	8 178	8 431	11 305	14 056	12 694	1 643	1 675	2 561	3 142	3 429
Machines et matériel de transport	50 736	21 149	16 452	14 828	14 674	17 999	21 880	22 057	25 001	25 686
Machines et appareils mécaniques	20 808	6 498	5 111	3 316	3 230	5 320	6 620	7 587	7 780	7 507
Machines et appareils électriques	1 560	2 231	1 906	2 103	2 708	2 810	3 812	3 533	4 513	5 249
Matériel de transport ferroviaire	10 278	1 955	150	499	207	1 153	1 242	135	757	70
Matériel de transport routier	18 070	10 452	9 255	8 896	8 507	8 022	9 646	10 256	11 243	11 907
Matériel de transport aérien	20	13	17	14	21	693	258	541	707	953
Matériel de transport maritime et fluvial	€	€	13	€	1	1	2	5	1	€
Autres produits industriels	197 100	209 250	182 866	221 139	154 779	23 106	26 496	30 091	38 136	33 751
Produits chimiques	41 638	30 401	37 590	41 755	33 299	7 537	8 700	10 144	12 197	11 339
Articles manufacturés	155 462	178 849	145 276	179 384	121 480	15 569	17 796	19 947	25 939	22 412
dont : <i>Fils et tissus de coton</i>	5 535	5 226	3 309	3 550	3 039	2 067	1 728	1 602	2 377	2 331
Produits non classés ailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	594 290	552 080	515 389	580 793	497 510	63 916	75 614	91 443	114 012	109 572

Source : Ministère du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple, Direction générale du Commerce.

CÔTE D'IVOIRE – EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1979	1980	1981	1982	1983	1979	1980	1981	1982	1983
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	920 493	1 046 878	1 298 879	1 205 331	1 070 206	352 906	395 326	428 991	428 492	444 063
Produits alimentaires d'origine animale	7 139	11 246	13 597	12 229	9 923	691	1 348	1 346	1 470	1 575
Produits alimentaires d'origine végétale	523 087	478 400	522 322	544 404	464 183	176 505	159 953	145 129	173 412	179 381
dont : Bananes	117 542	121 976	111 379	91 706	79 834	3 538	10 523	7 874	6 352	5 604
Ananas	91 200	93 800	111 318	95 394	94 369	4 315	11 444	11 132	9 658	9 665
Café vert	259 708	206 431	231 107	272 381	222 795	166 532	136 118	121 103	152 172	159 474
Produits des industries alimentaires	390 267	557 232	762 960	648 698	596 100	175 710	234 024	282 516	253 610	263 107
dont : Cacao en fèves	170 843	283 678	438 395	326 432	286 382	116 231	167 596	199 716	163 220	162 731
Cacao en masse, beurre de cacao	34 004	40 761	54 100	53 761	50 816	29 617	27 617	32 940	35 972	39 094
Extraits de café	3 710	3 734	4 348	4 672	4 842	6 687	8 709	10 822	13 463	14 698
Conserves de poissons	14 478	17 577	17 057	18 738	23 995	7 941	11 240	12 498	14 780	20 021
Conserves de fruits	59 992	55 896	52 262	30 602	14 844	7 241	7 609	8 330	5 827	3 525
Boissons et tabacs	3 841	6 175	6 306	6 077	4 953	1 121	1 596	2 168	6 922	1 642
Produits énergétiques	478 818	682 578	630 016	1 170 277	948 956	23 905	44 811	51 991	97 369	91 245
Matières premières	2 500 287	2 767 433	2 116 878	2 112 553	2 231 402	99 250	149 977	120 902	119 133	150 161
dont : Latex	18 167	21 272	22 314	28 292	29 324	4 535	5 974	6 379	7 020	10 900
Bois en grumes	2 193 774	2 448 255	1 787 849	1 752 593	1 769 007	67 589	100 170	73 676	69 318	75 535
Bois en plots	208 050	209 551	193 858	242 696	302 680	11 773	15 343	15 089	18 739	24 229
Coton en masse égrené	31 202	38 871	38 842	37 405	49 399	10 298	14 592	18 007	18 038	31 922
Graisses et huiles	71 587	124 717	86 401	93 566	90 339	11 846	16 296	13 295	14 837	19 278
Machines et matériel de transport	13 032	11 557	14 701	15 700	19 010	12 239	13 259	16 808	19 450	17 942
Autres produits industriels	109 185	210 421	293 959	308 626	392 757	30 180	38 899	51 014	56 441	67 488
Produits chimiques	10 417	16 517	17 022	39 783	86 291	5 072	8 387	9 204	10 253	17 376
Articles manufacturés	98 768	193 904	276 937	268 843	306 466	25 108	30 512	41 810	46 188	50 112
dont : Fils et tissus de coton	8 886	8 173	9 026	8 721	9 723	11 217	11 367	14 615	14 733	15 249
Produits non classés ailleurs	1 704	1 743	1 788	1 745	1 712	3 399	3 756	4 129	4 808	4 955
Total	4 098 947	4 851 502	4 448 929	4 913 874	4 759 335	534 846	663 920	689 298	747 452	796 774

Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.

CÔTE D'IVOIRE – IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1979	1980	1981	1982	1983	1979	1980	1981	1982	1983
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	628 062	745 938	957 082	827 815	868 337	66 295	88 623	117 814	123 275	129 939
Produits alimentaires d'origine animale	179 819	182 023	205 201	187 032	168 979	31 515	37 424	49 484	52 991	51 204
dont : <i>Produits laitiers</i>	51 474	53 345	61 605	49 529	50 177	12 802	15 144	21 280	19 341	19 823
Produits alimentaires d'origine végétale	412 616	524 339	634 222	597 640	656 298	25 575	41 068	55 244	54 104	61 109
dont : <i>Céréales</i>	356 788	455 298	568 624	530 678	591 421	20 170	33 966	47 602	45 333	51 073
Produits des industries alimentaires	35 627	39 576	117 659	43 143	43 060	9 205	10 131	13 086	16 180	17 626
dont : <i>Sucres et sucreries</i>	8 250	11 686	12 155	9 746	11 953	841	1 572	1 877	1 190	1 568
Boissons, tabacs	72 855	90 757	93 412	87 293	64 048	9 503	11 154	13 936	14 754	13 925
Produits énergétiques	2 201 216	2 132 706	1 763 161	1 649 125	1 416 459	77 168	117 734	144 147	154 412	130 769
dont : <i>Huiles brutes de pétrole</i>	1 973 807	1 861 844	1 520 990	1 434 399	1 062 193	61 771	93 664	114 747	125 733	93 517
Matières premières	214 381	183 076	252 223	252 136	150 908	5 264	6 716	9 873	8 922	9 095
Graisses et huiles	7 218	5 091	5 263	4 614	4 765	1 220	950	1 216	1 236	1 675
Machines et matériel de transport	120 280	138 743	73 249	68 467	153 231	177 914	176 659	138 421	165 650	172 662
Machines et appareils mécaniques	38 827	64 360	27 555	20 165	16 421	65 155	70 435	60 641	55 377	55 367
Machines et appareils électriques	16 333	19 320	12 915	11 661	11 470	31 688	38 137	29 714	27 710	34 572
Matériel de transport ferroviaire	5 222	3 837	1 990	737	598	2 379	2 760	2 125	997	1 846
Matériel de transport routier	44 353	47 585	29 494	25 745	22 900	50 948	59 755	40 972	41 806	43 812
Matériel de transport aérien	279	106	65	195	189	11 809	1 843	2 266	17 515	25 196
Matériel de transport maritime et fluvial	15 266	3 535	1 230	9 964	101 653	15 935	3 729	2 703	22 245	11 869
Autres produits industriels	1 849 614	1 682 001	1 510 527	1 295 903	1 155 852	186 536	225 262	222 773	245 198	240 188
Produits chimiques	216 612	188 007	200 730	218 594	215 721	48 901	58 410	62 724	72 804	76 164
Articles manufacturés	1 633 002	1 493 994	1 309 797	1 077 309	940 131	137 635	166 852	160 049	172 394	164 024
dont : <i>Fils et tissus de coton</i>	6 723	7 009	7 725	8 287	4 079	9 601	9 260	12 408	18 418	11 996
Produits non classés ailleurs	1 948	2 098	2 598	1 844	2 014	4 950	4 801	5 141	5 146	5 996
Total	5 095 574	4 980 410	4 657 515	4 187 197	3 815 614	528 850	631 899	653 321	718 593	704 249

Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.

NIGER – EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1978	1979	1980	1981	1982*	1978	1979	1980	1981	1982*
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	33 794	41 710	87 206	64 530	33 872	7 645	8 130	12 595	16 113	12 618
Produits alimentaires d'origine animale	24 057	29 213	15 521	47 776	15 524	6 903	7 287	6 534	15 118	11 086
dont : <i>Animaux vivants</i>	23 706	26 174	13 827	47 616	15 104	6 881	6 980	5 873	15 083	11 038
Produits alimentaires d'origine végétale	7 363	6 410	70 399	14 755	18 191	727	723	6 035	892	1 503
dont : <i>Légumes</i>	7 073	5 954	70 043	13 898	17 057	714	676	6 015	842	1 385
Produits des industries alimentaires	2 374	6 087	1 286	1 999	157	15	120	26	103	29
dont : <i>Tourteaux</i>	2 372	6 036	1 267	1 502	14	14	113	20	24	€
Boissons et tabacs	388	403	543	1 746	1 220	122	129	1 021	4 065	154
Produits énergétiques	1	1 591	13 752	5 967	11 814	€	18	1 333	1 063	1 613
Matières premières	5 929	6 331	6 664	10 258	8 331	54 676	86 309	102 350	99 917	92 526
dont : <i>Minerai d'uranium</i>	2 280	3 521	4 255	4 686	3 800	53 415	83 593	100 804	98 004	90 750
<i>Cuirs et peaux</i>	1 536	1 345	812	2 151	977	749	2 406	939	1 202	1 151
<i>Coton en masse égrené</i>	410	690	115	10	-	120	230	115	4	-
<i>Arachides</i>	-	-	355	109	265	-	-	17	13	7
Graisses et huiles	1 039	-	5	6	66	45	-	2	1	33
Machines et matériel de transport	262	190	561	679	1 311	330	218	620	615	1 201
Autres produits industriels	1 553	2 009	1 840	2 581	5 220	743	367	1 453	1 675	4 131
Produits chimiques	245	1 212	280	131	170	25	45	28	36	76
Articles manufacturés	1 308	797	1 560	2 450	5 050	718	322	1 425	1 639	4 055
dont : <i>Fils et tissus de coton</i>	189	44	416	173	280	99	80	660	671	1 942
<i>Autres fils et tissus</i>	125	9	105	442	2 155	164	8	187	294	293
Produits non classés ailleurs	59	48	65	93	90	145	70	149	140	221
Total	43 025	52 282	110 636	85 860	61 924	63 706	95 241	119 523	123 589	112 497

Source : Ministère du Plan, Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.

*Chiffres provisoires.

NIGER – IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1978	1979	1980	1981	1982*	1978	1979	1980	1981	1982*
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	89 722	78 401	138 925	202 037	251 548	9 774	8 522	14 957	26 820	46 569
Produits alimentaires d'origine animale	4 227	3 531	7 687	19 634	13 839	720	1 025	1 291	3 496	2 262
dont : <i>Produits laitiers</i>	2 977	3 011	2 945	6 273	4 170	628	910	824	1 200	1 453
Produits alimentaires d'origine végétale	73 472	59 817	88 142	149 719	213 640	6 747	4 618	8 954	17 811	30 085
dont : <i>Céréales</i>	49 341	45 437	65 749	90 016	173 903	4 058	3 231	6 004	12 456	23 319
Produits des industries alimentaires	12 023	15 053	43 096	32 684	24 069	2 607	2 879	4 712	5 513	14 222
dont : <i>Sucres et sucreries</i>	9 125	10 941	37 104	17 480	9 273	1 569	1 515	3 008	2 591	9 256
Boissons et tabacs	4 496	3 797	4 431	5 094	5 960	1 357	2 529	2 138	4 457	3 003
Produits énergétiques	247 629	231 609	298 411	141 627	160 167	9 772	16 810	32 636	20 555	15 680
dont : <i>Produits pétroliers raffinés</i>	247 170	231 607	298 104	140 714	159 962	9 686	16 810	32 631	20 406	15 635
Matières premières	42 641	151 420	87 866	57 099	78 225	1 777	5 669	3 773	4 481	6 150
Graisses et huiles	4 338	4 277	5 062	8 126	8 628	719	579	915	1 387	1 688
Machines et matériel de transport	17 427	32 804	25 629	19 775	28 006	26 754	32 347	33 858	35 464	41 075
Machines et appareils mécaniques	5 573	5 412	7 051	5 718	5 094	6 549	8 701	11 482	11 577	15 911
Machines et appareils électriques	2 682	6 055	5 620	5 255	3 130	3 524	5 535	8 155	12 191	7 449
Matériel de transport ferroviaire	13	152	269	265	192	5	16	37	40	38
Matériel de transport routier	9 132	21 062	12 672	8 524	10 545	12 362	14 347	13 966	11 463	15 593
Matériel de transport aérien	22	53	14	9	37	4 309	3 653	212	176	2 049
Matériel de transport maritime et fluvial	5	70	3	4	9 008	5	95	6	17	35
Autres produits industriels	80 251	129 974	158 525	185 580	150 116	18 448	31 237	36 163	44 916	52 874
Produits chimiques	10 941	25 566	35 079	42 487	49 693	3 314	7 707	8 400	10 602	15 050
Articles manufacturés	69 310	104 408	123 446	143 093	100 423	15 134	23 530	27 763	34 314	37 824
dont : <i>Fils et tissus de coton</i>	3 303	3 276	2 378	6 745	7 840	3 678	5 475	5 337	9 064	11 111
Produits non classés ailleurs	228	750	764	634	5 063	295	365	961	432	1 002
Total	486 732	633 032	719 613	619 972	687 713	68 896	98 058	125 426	138 512	168 041

Source : Ministère du Plan, Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.

*Chiffres provisoires.

SÉNÉGAL - EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1978	1979	1980	1981	1982*	1978	1979	1980	1981	1982*
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	260 616	345 983	218 389	167 396	325 323	28 560	34 660	29 650	35 026	46 672
Produits alimentaires d'origine animale	41 298	44 970	60 153	54 782	54 784	11 634	13 054	14 420	18 044	19 398
dont : <i>Poissons</i>	33 514	37 753	53 294	47 727	47 361	5 828	6 482	7 466	10 514	11 018
<i>Crustacés</i>	6 880	6 721	6 530	6 236	6 369	5 351	6 079	6 437	6 827	7 457
Produits alimentaires d'origine végétale	34 395	7 076	24 685	14 425	24 788	2 733	1 204	1 704	1 487	2 541
dont : <i>Légumes</i>	7 700	4 493	13 644	7 959	10 742	744	725	921	912	1 098
Produits des industries alimentaires	184 923	293 937	133 551	98 189	245 751	14 183	20 402	13 526	15 495	24 733
dont : <i>Conserves de poissons</i>	13 225	11 695	11 557	15 176	15 412	6 623	6 352	7 310	10 642	11 694
<i>Tourteaux d'arachides</i>	148 131	255 314	98 868	31 863	194 877	6 286	12 466	4 197	1 899	10 100
Boissons et tabacs	850	929	884	1 857	1 165	469	108	307	912	625
Produits énergétiques	508 406	258 255	425 596	347 770	391 565	19 784	14 345	18 926	38 328	45 825
Matières premières	1 919 362	1 986 206	1 647 565	1 375 076	1 373 789	22 323	24 737	23 759	25 127	29 380
dont : <i>Arachides</i>	5 460	10 409	2 729	2 904	4 714	795	1 973	465	884	653
<i>Sel</i>	128 115	111 891	125 448	148 152	155 807	3 134	2 576	3 173	2 269	2 925
<i>Phosphates de calcium</i>	1 569 398	1 709 634	1 405 441	1 114 296	1 050 245	12 947	15 176	16 185	17 712	18 112
<i>Coton en masse égrené</i>	10 505	9 345	5 827	4 190	10 121	3 415	2 943	2 168	1 991	4 770
Graisses et huiles	67 658	139 975	76 531	24 071	154 585	16 705	31 520	13 099	6 834	31 970
dont : <i>Huiles d'arachides</i>	65 543	137 345	73 783	22 026	152 291	16 459	31 203	12 909	6 362	31 391
Machines et matériel de transport	5 393	2 048	3 660	5 838	5 312	2 785	1 421	3 002	6 131	7 693
Autres produits industriels	120 008	126 281	187 532	209 042	161 273	10 776	7 067	12 024	23 518	17 872
Produits chimiques	107 002	116 602	178 848	175 057	143 388	4 162	4 234	7 402	9 071	5 098
dont : <i>Engrais</i>	102 594	114 536	175 443	162 210	138 016	2 927	2 895	5 923	5 918	2 263
Articles manufacturés	13 006	9 679	8 684	33 985	17 885	6 614	2 833	4 622	14 447	12 774
dont : <i>Fils et tissus de coton</i>	792	402	420	1 908	1 676	1 614	869	771	6 082	6 571
<i>Sandales et chaussures</i>	453	438	589	970	1 216	655	658	902	1 178	1 365
Produits non classés ailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	2 882 293	2 859 677	2 560 157	2 131 050	2 413 012	101 402	113 858	100 767	135 876	180 037

Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction des Douanes, Direction de la Statistique.

*Chiffres provisoires.

SÉNÉGAL – IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1978	1979	1980	1981	1982*	1978	1979	1980	1981	1982*
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	622 030	674 281	583 403	666 383	605 036	36 717	41 693	45 509	58 173	65 494
Produits alimentaires d'origine animale	32 191	15 541	14 673	36 545	36 381	5 848	3 543	4 480	12 762	12 802
dont : <i>Produits laitiers</i>	14 564	13 544	12 875	15 768	21 522	3 164	3 169	3 967	6 337	8 178
Produits alimentaires d'origine végétale	517 135	569 279	512 044	557 605	508 582	22 847	27 478	30 379	41 725	40 960
dont : <i>Céréales</i>	453 691	497 987	451 873	487 751	454 224	16 863	20 766	24 230	34 308	32 034
Produits des industries alimentaires	72 704	89 461	56 686	72 233	60 073	8 022	10 672	10 650	13 686	11 732
dont : <i>Sucres et sucreries</i>	57 510	56 029	35 927	54 403	40 530	4 033	3 802	5 833	7 434	4 152
Boissons, tabacs	16 237	16 192	12 125	16 858	12 818	3 468	3 637	3 440	4 189	4 907
Produits énergétiques	922 637	914 882	950 974	990 408	815 317	23 950	32 805	58 352	80 815	75 675
dont : <i>Huiles brutes de pétrole</i>	852 046	794 967	749 216	604 238	723 815	20 740	26 958	43 720	47 157	65 735
Matières premières	46 638	54 261	47 676	42 801	65 107	2 249	2 711	2 521	3 902	4 050
Graisses et huiles	23 123	16 706	36 836	67 693	69 399	2 993	2 355	5 150	11 885	11 637
Machines et matériel de transport	61 050	47 687	39 820	31 275	39 339	49 061	50 792	50 720	52 703	67 025
Machines et appareils mécaniques	25 166	25 075	24 091	13 194	14 836	18 881	22 567	22 133	24 390	33 451
Machines et appareils électriques	5 043	7 788	4 727	4 845	4 581	9 684	8 336	9 571	9 319	10 498
Matériel de transport ferroviaire	273	354	532	320	845	233	535	1 016	454	901
Matériel de transport routier	27 700	12 146	9 370	10 379	16 019	17 164	15 313	13 125	12 709	17 952
Matériel de transport aérien	69	1 138	99	109	31	1 405	2 174	2 944	3 245	1 745
Matériel de transport maritime et fluvial	2 799	1 186	1 001	2 428	3 027	1 694	1 867	1 931	2 585	2 478
Autres produits industriels	253 969	279 101	193 105	231 494	263 514	51 876	63 986	56 564	70 674	97 147
Produits chimiques	117 376	129 220	83 749	104 712	82 937	14 877	18 785	17 927	23 534	28 399
Articles manufacturés	136 593	149 881	109 356	126 782	180 577	36 999	45 201	38 637	47 140	68 748
dont : <i>Fils et tissus de coton</i>	2 521	4 091	1 852	13 837	6 748	2 832	2 933	2 201	4 069	8 991
Produits non classés ailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	1 945 684	2 003 110	1 863 939	2 046 912	1 870 530	170 314	197 979	222 256	292 341	325 935

Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction des Douanes, Direction de la Statistique.

* Chiffres provisoires.

TOGO – EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1979	1980	1981	1982	1983	1979	1980	1981	1982	1983
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	22 254	28 147	31 640	27 800	25 225	13 792	13 362	13 863	12 222	10 953
Produits alimentaires d'origine animale	6	11	31	172	30	1	1	7	77	18
Produits alimentaires d'origine végétale	9 145	10 483	10 141	9 715	6 164	6 356	5 088	5 464	6 194	4 924
dont : <i>Café vert</i>	8 638	9 020	10 047	9 550	5 881	6 256	4 990	5 419	6 172	4 871
Produits des industries alimentaires	13 103	17 653	21 468	17 913	19 031	7 435	8 273	8 392	5 951	6 011
dont : <i>Cacao en fèves</i>	10 098	14 507	17 205	10 115	9 200	7 395	8 183	8 228	5 613	5 526
Boissons et tabacs	613	50	427	691	347	15	62	91	169	126
Produits énergétiques	87 283	345 647	8 703	9 973	9 076	5 268	18 486	739	987	784
Matières premières	2 708 745	2 849 744	2 259 435	2 095 259	2 039 742	23 008	31 773	33 339	31 975	34 114
dont : <i>Palmistes (noix et amandes)</i>	5 230	9 957	14 329	5 504	501	379	538	814	336	32
<i>Graines de coton</i>	4 064	7 842	11 273	13 453	12 700	106	235	214	286	377
<i>Amandes de karité</i>	4 098	7 204	5 672	3 651	5 585	244	484	479	440	729
<i>Phosphates de calcium</i>	2 692 711	2 818 806	2 212 495	2 059 071	2 007 742	21 679	28 747	28 139	25 606	26 002
<i>Coton en masse égrené</i>	1 646	5 152	9 210	12 056	11 941	515	1 679	3 452	5 027	6 650
Graisses et huiles	3	232	474	372	3 185	€	34	34	41	539
Machines et matériel de transport	2 426	1 672	907	1 121	913	1 250	1 243	778	901	865
Autres produits industriels	39 671	247 936	442 755	535 425	623 071	3 099	6 325	8 625	11 877	14 540
Produits chimiques	116	274	3 878	633	534	52	72	166	471	439
Articles manufacturés	39 555	247 662	438 877	534 792	622 537	3 047	6 253	8 459	11 406	14 101
dont : <i>Ciment, clinker</i>	36 422	242 845	432 715	527 385	619 573	743	4 492	6 225	9 789	13 237
<i>Fils et tissus de coton</i>	946	535	164	30	32	1 113	810	341	23	21
Produits non classés ailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	2 860 995	3 473 428	2 744 341	2 670 640	2 701 559	46 432	71 285	57 469	58 173	61 921

Source : Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction de la Statistique.

TOGO - IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1979	1980	1981	1982	1983	1979	1980	1981	1982	1983
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	109 890	95 617	122 345	124 511	144 418	9 487	11 947	16 695	20 459	21 816
Produits alimentaires d'origine animale	17 608	16 587	19 086	28 798	21 635	2 138	2 686	3 755	5 982	4 647
dont : Viandes et abats comestibles	2 386	3 060	4 876	8 332	7 463	530	729	1 269	2 655	2 098
Produits alimentaires d'origine végétale	60 534	49 610	71 871	60 825	89 914	3 228	3 465	6 125	6 253	9 514
dont : Céréales	38 165	40 648	60 544	47 723	80 878	2 069	2 375	4 735	4 336	8 108
Produits des industries alimentaires	31 748	29 420	31 388	34 888	32 869	4 121	5 796	6 815	8 224	7 655
dont : Sucres et sucreries	20 201	18 333	14 017	19 819	20 129	2 372	3 495	3 221	3 748	3 859
Boissons et tabacs	9 491	11 381	16 843	28 838	14 178	5 234	7 277	13 348	13 661	10 366
Produits énergétiques	638 511	497 826	127 624	172 054	99 849	20 186	26 481	9 917	14 403	10 191
dont : Huiles brutes de pétrole	462 310	349 736	-	-	1	12 989	17 353	-	-	1
Autres produits pétroliers	175 877	146 613	127 189	171 806	99 724	7 166	8 993	9 818	14 334	10 095
Matières premières	19 742	24 710	76 320	44 115	10 762	1 341	1 682	2 943	2 656	1 803
Graisses et huiles	1 262	1 165	1 119	2 378	6 202	298	239	299	595	1 247
Machines et matériel de transport	65 786	40 031	42 112	39 038	11 610	31 915	26 367	24 870	22 697	20 052
Machines et appareils mécaniques	34 826	18 665	13 170	18 927	3 193	15 900	11 168	8 133	8 822	6 473
Machines et appareils électriques	18 910	12 965	14 070	3 256	2 162	9 039	7 619	7 499	4 776	4 474
Matériel de transport ferroviaire	594	1 208	69	95	304	761	340	177	99	178
Matériel de transport routier	11 429	7 185	14 777	16 142	5 914	6 042	7 120	8 233	7 950	7 431
Matériel de transport aérien	4	7	26	31	24	162	118	826	932	1 442
Matériel de transport maritime et fluvial	23	1	€	587	13	11	2	2	118	54
Autres produits industriels	194 497	152 127	105 875	90 308	74 878	41 747	42 364	49 697	53 883	42 666
Produits chimiques	21 534	12 871	12 305	14 858	23 923	5 027	6 393	8 170	8 737	10 457
Articles manufacturés	172 963	139 256	93 570	75 450	50 955	36 720	35 971	41 527	45 146	32 209
dont : Fils et tissus de coton	4 247	14 208	12 960	9 663	4 432	9 466	11 740	16 635	22 337	13 932
Produits non classés ailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	1 039 179	822 857	492 238	501 242	361 897	110 208	116 357	117 769	128 354	108 141

Source : Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction de la Statistique.

BÉNIN - ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1976	1977	1978	1979	1980
Millions de francs c.f.a.					
Europe	6 019,4	6 348,3	3 494,9	7 272,4	8 733,0
C.E.E.	5 856,8	6 220,9	3 075,8	7 164,4	8 463,4
dont : - Allemagne (R.F.)	774,3	702,6	148,6	998,6	970,1
- France	2 173,3	2 550,7	1 356,1	2 002,6	2 027,5
- Italie	418,9	249,6	85,2	295,5	642,7
- Pays-Bas	968,1	1 619,0	1 294,7	2 458,1	3 752,1
- Royaume-Uni	1 340,0	1 011,3	55,2	1 354,6	1 021,5
- U.E.B.L.	167,0	-	1,7	24,4	34,5
Autres pays d'Europe	162,6	127,4	419,1	108,0	269,6
dont : - Espagne	3,6	123,9	353,5	9,5	-
- Grèce	81,7	-	0,1	98,4	40,6
- Suède	-	0,1	60,9	-	130,8
- Suisse	3,3	0,6	0,7	0,1	0,3
Afrique	1 728,8	1 798,7	1 207,6	1 826,3	1 923,6
C.E.D.E.A.O. (a)	1 435,9	1 565,7	1 147,4	1 662,9	1 723,2
U.M.O.A.	779,7	858,6	638,5	1 327,3	1 051,6
- Burkina	4,9	8,1	21,0	52,0	-
- Côte d'Ivoire	48,7	22,4	27,4	1,6	6,0
- Niger	329,1	245,2	367,5	1 015,1	695,5
- Sénégal	269,4	65,5	38,2	46,2	9,2
- Togo	127,6	517,4	184,4	212,4	340,9
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	656,2	707,1	508,9	335,6	671,6
dont : - Ghana	35,4	24,8	20,3	15,1	153,4
- Mali	4,5	1,9	1,8	8,3	33,9
- Nigeria	604,6	662,2	483,0	311,3	469,6
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (a)</i>	<i>656,6</i>	<i>343,1</i>	<i>456,9</i>	<i>1 123,2</i>	<i>744,6</i>
Autres pays d'Afrique	292,9	233,0	60,2	163,4	200,4
dont : - Algérie	66,1	174,9	4,8	113,3	114,8
- Cameroun	8,0	9,3	24,0	11,0	1,2
- Congo (R.P.)	6,2	29,1	27,3	27,0	9,7
- Zaïre	-	2,6	1,6	1,5	-
Amérique	25,1	59,3	141,4	6,8	593,8
dont : - Canada	0,2	4,5	1,9	3,0	539,3
- États-Unis	7,0	26,1	124,5	3,8	54,5
- Indes Occidentales	-	5,1	-	-	-
- Honduras	16,0	-	-	-	-
Asie	1 280,0	1 906,8	1 258,6	667,4	1 724,3
dont : - Chine (R.P.)	19,1	0,3	0,7	0,8	354,8
- Japon	1 040,5	1 782,7	1 219,1	659,1	1 369,5
- Malaisie	-	-	38,8	-	-
- Thaïlande	220,2	120,5	-	-	-
Autres	-	1,8	37,1	-	297,2
Total	9 053,3	10 114,9	6 139,6	9 772,9	13 271,9
(a) La composition de ces organisations figure en Annexe A.2.					
Source : Ministère du Plan et de la Statistique, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique.					

BÉNIN – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1976	1977	1978	1979	1980
Millions de francs c.f.a.					
Europe	31 626,1	39 709,9	45 491,5	40 212,1	42 993,6
C.E.E.	28 687,1	35 568,2	40 722,9	36 941,2	38 869,9
dont : - Allemagne (R.F.)	3 620,8	5 508,2	4 026,6	2 778,6	3 136,0
- France	15 653,0	15 227,8	18 844,4	17 536,5	16 053,2
- Italie	527,0	1 274,2	2 996,7	1 734,7	4 105,7
- Pays-Bas	2 740,5	3 845,7	4 464,4	6 778,2	4 550,2
- Royaume-Uni	5 152,1	8 234,9	9 245,4	6 113,3	7 332,1
- U.E.B.L.	895,9	682,6	960,2	970,5	2 431,5
Autres pays d'Europe	2 939,0	4 141,7	4 768,6	3 270,9	4 123,7
dont : - Autriche	473,2	761,4	841,7	501,3	573,1
- Espagne	680,6	869,1	435,3	563,0	804,7
- Suisse	297,1	531,8	1 202,8	529,3	492,6
- U.R.S.S.	670,6	516,1	834,4	611,3	577,4
Afrique	5 068,4	5 798,3	4 732,1	7 628,2	5 241,0
C.E.D.E.A.O. (a)	2 705,5	3 508,6	3 845,2	4 182,2	4 126,3
U.M.O.A.	1 698,6	2 155,7	2 023,8	1 516,2	1 866,0
- Burkina	0,6	7,3	12,5	10,7	5,5
- Côte d'Ivoire	1 110,6	1 356,1	851,1	750,2	1 252,9
- Niger	3,3	14,1	35,7	9,4	122,9
- Sénégal	523,6	647,1	807,7	631,2	418,9
- Togo	60,5	131,1	316,8	114,7	65,8
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	1 006,9	1 352,9	1 821,4	2 666,0	2 260,3
dont : - Ghana	309,1	428,8	560,9	660,7	682,9
- Guinée Bissau	-	0,4	-	183,5	-
- Nigeria	696,0	894,4	1 154,7	1 732,8	1 563,8
Pour mémoire : C.E.A.O. (a)	1 639,9	2 026,3	1 708,0	1 487,5	1 800,5
Autres pays d'Afrique	2 362,9	2 289,7	886,9	3 446,0	1 114,7
dont : - Algérie	1 957,5	2 066,3	526,8	3 023,3	505,0
- Cameroun	24,5	38,8	22,0	18,4	51,6
- Malawi	123,1	37,9	232,6	274,6	183,4
- Maroc	173,1	90,6	32,3	58,3	31,2
Amérique	4 567,1	5 217,5	4 089,2	4 281,4	5 255,2
dont : - Brésil	17,8	21,6	641,6	260,8	400,1
- Antilles néerlandaises	110,6	21,8	10,7	425,4	595,6
- États-Unis	3 019,1	3 470,0	3 022,6	2 643,2	3 416,9
- Indes Occidentales	1 096,3	376,2	287,9	233,5	30,6
Asie	8 959,6	14 955,8	15 798,6	15 884,7	16 191,6
dont : - Chine (R.P.)	1 590,2	1 343,6	4 194,8	3 751,0	5 288,7
- Inde	1 953,6	6 091,0	6 787,7	4 953,8	5 381,0
- Japon	3 867,7	3 334,1	3 319,7	4 537,6	3 097,8
- Taïwan	328,2	1 763,1	931,6	1 481,1	353,5
Autres	306,6	107,5	85,5	93,4	287,5
Total	50 527,8	65 789,0	70 196,9	68 099,8	69 968,9

(a) La composition de ces organisations figure en Annexe A.2.

Source : Ministère du Plan et de la Statistique, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique.

BURKINA - ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1979	1980	1981	1982	1983
Millions de francs c.f.a.					
Europe	5 504,5	6 728,0	6 905,9	7 946,9	6 310,9
C.E.E. (a)	5 406,3	6 337,4	6 414,7	7 607,0	6 026,8
dont : - Allemagne (R.F.)	822,4	1 195,9	1 137,5	1 345,9	279,0
- France	2 960,9	3 429,3	2 445,8	2 631,6	2 579,4
- Italie	603,4	404,3	561,5	879,9	379,3
- Pays-Bas	10,9	20,7	53,0	365,6	61,4
- Royaume-Uni	361,8	460,7	826,0	1 199,3	1 632,4
- U.E.B.L.	10,1	46,4	660,8	116,8	437,5
Autres pays d'Europe	98,2	390,6	491,2	339,9	284,1
dont : - Espagne	49,9	3,1	106,8	58,7	226,8
- Portugal	-	193,5	6,2	3,0	-
- Suède	-	44,4	0,2	240,9	22,5
- Suisse	19,3	139,6	371,3	28,8	34,0
Afrique	7 901,2	8 212,9	7 487,8	5 782,5	5 715,9
C.E.D.E.A.O. (b)	7 895,6	7 982,3	7 455,4	5 625,9	5 038,4
U.M.O.A.	7 055,6	6 747,9	6 991,8	5 042,8	3 193,0
- Bénin (R.P.)	13,4	46,2	66,2	130,1	176,2
- Côte d'Ivoire	6 691,4	6 271,4	6 228,4	3 806,9	1 945,1
- Niger	206,8	291,9	484,1	791,2	512,2
- Sénégal	9,0	24,0	21,9	53,2	4,4
- Togo	135,0	114,4	191,2	261,4	555,1
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	840,0	1 234,4	463,6	583,1	1 845,4
dont : - Ghana	168,5	72,6	108,1	124,4	416,4
- Mali	636,7	781,2	309,5	209,2	1 125,8
- Nigeria	31,0	377,8	40,5	248,6	301,3
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (b)</i>	<i>7 547,0</i>	<i>7 371,3</i>	<i>7 049,4</i>	<i>4 860,7</i>	<i>3 588,4</i>
Autres pays d'Afrique	5,6	230,6	32,4	156,6	677,5
dont : - Cameroun	4,7	7,8	0,5	-	26,3
- Égypte	0,9	2,5	6,1	3,9	3,6
- Maroc	-	63,0	-	150,7	239,7
- Tunisie	-	155,5	-	0,4	397,4
Amérique	7,9	34,9	11,0	22,0	244,9
dont : - Brésil	-	0,1	€	-	-
- Canada	2,5	19,0	4,9	5,0	230,7
- Colombie	€	-	-	-	-
- États-Unis	5,4	15,8	6,1	17,0	14,2
Asie	2 726,1	4 089,3	5 513,2	4 321,6	9 374,7
dont : - Chine (R.P.)	1 238,9	404,2	1 102,5	-	2 476,7
- Japon	782,9	1 329,8	1 034,3	943,1	942,8
- Malaisie	73,8	108,7	350,0	332,0	46,7
- Taïwan	330,0	1 592,2	2 857,6	2 986,6	5 864,5
Autres	98,2	0,5	0,6	36,5	65,6
Total	16 239,8	19 065,6	19 918,5	18 109,5	21 712,0
(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2.					
Source : Ministère du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple, Direction générale du Commerce.					

BURKINA – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1979	1980	1981	1982	1983
Millions de francs c.f.a.					
Europe	36 197,1	43 012,9	47 381,2	56 661,0	50 740,5
C.E.E. (a)	34 025,1	41 182,7	44 950,2	54 114,6	47 805,7
dont : - Allemagne (R.F.)	4 017,8	3 524,4	3 841,7	4 255,7	3 709,7
- France	22 225,7	29 698,9	30 408,9	36 426,0	30 625,4
- Italie	1 199,2	1 301,4	1 839,8	1 566,6	1 816,4
- Pays-Bas	2 603,0	2 907,1	2 995,3	4 893,9	5 595,2
- Royaume-Uni	1 297,1	1 336,2	1 734,2	2 693,7	2 983,6
- U.E.B.L.	2 582,2	2 250,3	3 413,8	3 897,8	1 546,6
Autres pays d'Europe	2 172,0	1 830,2	2 431,0	2 546,4	2 934,8
dont : - Allemagne (R.D.)	171,5	193,5	48,9	164,2	134,0
- Autriche	73,1	224,0	115,9	369,1	128,4
- Espagne	467,1	517,1	1 340,6	1 046,9	1 295,1
- Suisse	298,6	363,6	224,2	306,6	290,5
Afrique	14 296,4	17 763,1	24 178,9	31 491,2	31 527,2
C.E.D.E.A.O. (b)	13 899,8	17 377,4	23 804,0	30 898,0	30 751,7
U.M.O.A.	12 854,0	16 099,7	22 231,6	29 080,2	28 925,6
- Bénin (R.P.)	55,0	5,6	42,8	34,8	25,0
- Côte d'Ivoire	11 265,2	14 191,2	20 097,7	25 670,7	25 810,9
- Niger	41,1	48,7	62,7	61,4	143,5
- Sénégal	617,2	626,3	796,2	1 388,0	1 531,8
- Togo	875,5	1 227,6	1 232,2	1 925,3	1 414,4
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	1 045,8	1 277,7	1 572,4	1 817,8	1 826,1
dont : - Ghana	431,5	535,0	1 016,7	480,0	529,2
- Mali	244,5	497,8	320,2	880,3	534,3
- Nigeria	355,2	238,6	235,1	453,5	750,7
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (b)</i>	<i>12 168,0</i>	<i>15 364,1</i>	<i>21 276,8</i>	<i>28 001,3</i>	<i>28 020,5</i>
Autres pays d'Afrique	396,6	385,7	374,9	593,2	775,5
dont : - Algérie	12,0	24,0	2,7	129,8	173,2
- Cameroun	244,5	202,5	282,8	314,7	234,6
- Kenya	7,1	4,6	24,3	39,9	45,9
- Maroc	19,9	60,7	36,9	93,6	72,0
Amérique	8 264,6	7 970,2	13 121,9	12 530,2	15 036,0
dont : - Brésil	498,7	86,4	1 159,8	1 224,2	1 128,1
- Canada	2 425,1	592,9	1 095,4	2 365,5	1 548,7
- États-Unis	5 033,7	6 828,0	9 830,5	7 544,5	10 289,8
- Venezuela	230,5	197,0	311,0	611,8	1 415,5
Asie	4 911,9	6 722,4	6 649,2	12 411,0	12 032,6
dont : - Chine (R.P.)	850,1	1 470,5	1 501,5	2 189,0	2 449,0
- Japon	2 017,9	2 799,0	3 440,1	4 169,1	4 684,0
- Taïwan	774,5	836,9	442,8	1 536,1	1 042,8
- Thaïlande	0,4	1,3	45,4	2 122,4	488,8
Autres	246,2	145,1	111,8	918,6	235,8
Total	63 916,2	75 613,7	91 443,0	114 012,0	109 572,1
(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2.					
Source : Ministère du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple, Direction générale du Commerce.					

CÔTE D'IVOIRE – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1979	1980	1981	1982	1983
Millions de francs c.f.a.					
Europe	383 180,8	479 946,0	452 577,9	447 406,1	471 103,3
C.E.E. (a)	333 125,3	405 717,2	377 062,1	387 765,8	410 103,9
dont : - Allemagne (R.F.)	31 254,7	56 835,0	45 582,2	33 971,1	31 458,2
- France	127 658,4	143 854,5	128 326,3	146 870,8	151 778,7
- Italie	45 045,0	76 214,7	54 696,3	64 705,5	70 232,1
- Pays-Bas	93 370,5	90 221,6	90 807,8	91 095,1	92 646,7
- Royaume-Uni	24 007,1	23 197,9	26 821,0	26 524,4	35 531,1
- U.E.B.L.	9 104,4	12 071,7	13 210,1	14 865,6	17 557,4
Autres pays d'Europe	50 055,5	74 228,8	75 515,8	59 640,3	60 999,4
dont : - Espagne	17 607,8	26 430,6	20 284,3	21 752,3	22 501,2
- Portugal	3 077,1	7 764,9	9 900,8	10 334,4	10 409,7
- U.R.S.S.	14 286,6	22 324,1	26 693,2	17 200,9	21 312,2
- Yougoslavie	1 429,8	2 770,6	4 005,3	2 862,6	1 674,1
Afrique	77 204,4	101 921,7	118 449,6	140 078,5	145 382,0
C.E.D.E.A.O. (b)	49 484,7	70 349,7	89 597,1	114 294,9	124 615,3
U.M.O.A.	27 984,5	34 800,0	50 089,5	64 775,6	61 607,8
- Bénin (R.P.)	2 507,5	1 717,7	3 981,4	3 036,9	2 076,3
- Burkina	12 758,0	19 128,0	26 023,6	34 278,5	31 786,6
- Niger	5 636,3	4 802,3	8 632,2	10 309,0	7 536,1
- Sénégal	5 749,0	6 778,8	8 383,6	9 460,6	12 168,8
- Togo	1 334,7	2 373,2	3 068,7	7 690,6	8 040,0
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	21 500,2	35 549,7	39 507,6	49 519,3	63 007,5
dont : - Ghana	1 575,9	1 383,4	3 131,9	4 173,8	8 864,5
- Mali	13 681,3	24 410,7	24 196,7	26 596,3	33 179,8
- Nigeria	4 685,5	7 416,2	6 749,9	12 863,3	10 061,3
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (b)</i>	<i>38 118,8</i>	<i>55 577,2</i>	<i>68 202,3</i>	<i>81 446,2</i>	<i>85 639,5</i>
Autres pays d'Afrique	27 719,7	31 572,0	28 852,5	25 783,6	20 766,7
dont : - Algérie	11 376,9	17 001,8	9 104,8	7 872,5	2 326,4
- Cameroun	2 705,5	2 129,5	2 790,4	4 173,0	5 203,9
- Maroc	5 446,0	4 286,9	5 424,1	5 640,3	5 408,5
- Tunisie	1 107,5	1 015,7	571,0	1 910,0	1 420,2
Amérique	54 841,0	58 584,7	82 890,2	110 665,0	106 401,8
dont : - Brésil	67,6	172,3	170,9	363,3	371,3
- Canada	1 308,7	899,2	1 509,0	2 098,4	3 298,3
- États-Unis	51 343,0	54 909,6	79 076,9	104 933,7	99 160,4
- Panama	866,0	2 376,8	1 909,2	2 799,9	1 225,0
Asie	17 026,5	18 930,6	29 249,7	33 941,8	45 956,4
dont : - Indonésie	839,9	1 538,2	4 294,1	3 152,0	8 606,7
- Japon	10 012,2	9 843,9	13 185,9	15 154,6	20 760,0
- Singapour	120,3	0,1	61,9	3 269,3	1 802,2
- Taïwan	1 334,4	1 411,4	2 476,9	2 621,0	5 994,3
Autres	2 594,2	4 536,9	6 130,6	15 360,1	27 930,4
Total	534 846,9	663 919,9	689 298,0	747 451,5	796 773,9
(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2.					
Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.					

CÔTE D'IVOIRE – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1979	1980	1981	1982	1983
Millions de francs c.f.a.					
Europe	338 359,2	393 265,5	357 525,0	376 958,0	407 670,0
C.E.E. (a)	292 462,4	360 491,3	314 588,5	339 685,0	360 135,1
dont : - Allemagne (R.F.)	27 342,5	29 106,5	28 232,1	28 077,2	37 783,4
- France	193 063,0	251 539,4	203 066,9	227 100,3	248 154,3
- Italie	20 871,2	29 531,7	23 008,1	22 480,4	24 136,2
- Pays-Bas	18 627,3	20 433,1	24 936,9	29 742,5	20 695,6
- Royaume-Uni	11 824,0	15 337,5	16 826,3	16 325,2	13 662,0
- U.E.B.L.	19 289,2	12 897,9	15 723,0	12 766,8	13 032,8
Autres pays d'Europe	45 896,8	32 774,2	42 936,5	37 273,0	47 534,9
dont : - Espagne	16 937,1	10 772,4	13 602,2	14 780,8	26 368,0
- Suède	2 824,1	3 103,9	2 970,4	4 112,9	3 333,5
- Suisse	6 046,8	4 580,1	4 323,8	4 717,7	5 901,2
- Tchécoslovaquie	1 668,8	1 430,9	3 535,5	2 476,0	2 887,2
Afrique	32 006,0	39 069,4	61 581,3	86 507,8	119 906,4
C.E.D.E.A.O. (b)	23 924,2	27 406,1	43 811,6	55 940,2	75 981,4
U.M.O.A.	6 889,6	12 820,6	16 553,4	19 906,3	20 746,3
- Bénin (R.P.)	15,7	17,3	42,0	34,3	28,2
- Burkina	44,1	200,2	492,9	324,7	388,9
- Niger	34,3	65,8	32,9	103,9	89,1
- Sénégal	6 757,4	9 862,5	13 442,0	13 246,9	12 511,7
- Togo	38,1	2 674,8	2 543,6	6 196,5	7 728,4
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	17 034,6	14 585,5	27 258,2	36 033,9	55 235,1
dont : - Mali	2 366,6	1 770,1	747,6	715,0	1 062,2
- Mauritanie	101,2	134,4	758,0	5 653,8	7 654,8
- Nigeria	14 158,8	12 369,6	24 961,9	29 583,2	37 039,4
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (b)</i>	<i>9 303,6</i>	<i>12 033,0</i>	<i>15 473,4</i>	<i>20 044,3</i>	<i>21 706,7</i>
Autres pays d'Afrique	8 081,8	11 663,3	17 769,7	30 567,6	43 925,0
dont : - Algérie	2 114,2	4 331,7	9 951,1	6 876,5	17 466,9
- Cameroun	2 536,5	2 813,9	2 233,0	1 639,7	1 827,4
- Libye	1,7	1,7	1,3	15 599,4	107,2
- Maroc	1 091,6	1 514,4	2 683,9	4 045,9	2 737,9
Amérique	61 766,5	81 087,2	119 560,6	81 782,7	50 570,5
dont : - Brésil	2 348,3	5 410,7	20 546,3	14 939,9	3 163,5
- Canada	5 037,7	3 476,7	4 122,1	1 439,4	1 622,5
- États-Unis	35 336,6	30 320,1	35 406,5	36 860,6	28 026,1
- Venezuela	24 551,2	39 306,2	54 494,6	21 632,6	8 701,6
Asie	81 406,4	102 516,6	96 705,9	147 547,9	104 564,5
dont : - Arabie Saoudite	4 382,7	8 338,5	10 519,3	24 700,3	3 288,8
- Japon	31 577,6	28 065,5	31 936,0	48 500,1	31 605,8
- Pakistan	7 753,1	10 805,2	12 008,4	2 259,0	26 263,3
- Taïwan	7 085,5	9 047,0	12 540,8	16 343,9	7 204,6
Autres	15 252,1	15 960,0	17 947,8	25 796,8	21 537,5
Total	528 850,2	631 898,7	653 320,6	718 593,2	704 248,9
(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2.					
Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.					

NIGER – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1978	1979	1980	1981	1982
Millions de francs c.f.a.					
Europe	47 169,5	67 816,5	75 999,1	57 654,0	
C.E.E. (a)	46 589,3	58 394,9	63 431,3	51 343,9	
dont : - Allemagne (R.F.)	2 116,5	3 524,8	3 052,4	2 534,0	
- France	29 462,1	40 125,4	48 340,8	44 070,2	
- Italie	12 845,3	12 368,3	9 398,2	4 670,4	
- Pays-Bas	2 123,4	2 345,5	2 450,1	25,0	
- Royaume-Uni	7,0	0,3	179,4	33,1	
- U.E.B.L.	35,0	30,6	4,4	11,2	
Autres pays d'Europe	580,2	9 421,6	12 567,8	6 310,1	
dont : - Autriche	-	-	56,9	0,8	
- Espagne	575,1	9 419,8	12 508,1	6 301,9	
- Suisse	-	1,8	-	6,2	
- Tchécoslovaquie	5,1	-	-	1,2	
Afrique	12 459,3	11 777,1	22 416,4	40 524,1	
C.E.D.E.A.O. (b)	8 682,2	8 406,9	14 828,7	22 049,7	
U.M.O.A.	530,9	979,9	795,6	434,0	
- Bénin (R.P.)	30,8	636,2	119,9	74,1	
- Burkina	133,6	149,6	588,6	212,3	
- Côte d'Ivoire	336,6	155,8	55,9	107,7	
- Sénégal	19,1	13,8	3,3	12,4	
- Togo	10,8	24,5	27,9	27,5	
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	8 151,3	7 427,0	14 033,1	21 615,7	
dont : - Ghana	48,5	35,9	36,1	27,1	
- Mali	53,3	17,5	80,4	331,6	
- Nigeria	8 049,1	7 354,0	13 909,7	21 253,4	
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (b)</i>	<i>542,6</i>	<i>354,9</i>	<i>728,2</i>	<i>664,0</i>	
Autres pays d'Afrique	3 777,1	3 370,2	7 587,7	18 474,4	
dont : - Algérie	47,8	21,1	11,9	2,9	
- Cameroun	5,1	0,2	6,9	65,9	
- Libye	3 717,2	3 344,9	7 508,9	18 382,2	
- Tchad	5,4	-	-	1,6	
Amérique	44,3	18,2	116,2	85,4	
dont : - Canada	29,3	1,4	4,0	8,5	
- États-Unis	15,0	16,1	67,3	19,6	
- Indes Occidentales	-	-	43,8	57,3	
- Venezuela	-	0,7	-	-	
Asie	4 007,3	15 315,1	19 034,9	24 407,2	
dont : - Irak	-	-	-	2 480,6	
- Japon	2 970,0	15 060,5	18 976,1	21 882,2	
- Liban	-	6,0	55,8	4,4	
- Pakistan	1 036,1	248,6	-	-	
Autres	25,8	314,5	1 956,8	918,6	
Total	63 706,2	95 241,4	119 523,4	123 589,3	
(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2.					
Source : Ministère du Plan, Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.					

NIGER – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1978	1979	1980	1981	1982
Millions de francs c.f.a.					
Europe	38 606,6	67 461,6	78 485,3	68 311,2	
C.E.E. (a)	37 944,0	65 047,6	75 728,4	65 657,0	
dont : - Allemagne (R.F.)	2 586,0	4 873,1	4 393,0	5 034,6	
- France	29 801,7	39 359,5	49 014,3	49 698,9	
- Italie	520,3	8 550,7	9 718,2	2 973,0	
- Pays-Bas	3 071,1	7 002,0	7 382,2	3 883,4	
- Royaume-Uni	732,2	3 307,4	2 971,2	2 739,2	
- U.E.B.L.	931,1	1 774,7	1 964,0	998,0	
Autres pays d'Europe	662,6	2 414,0	2 756,9	2 654,2	
dont : - Espagne	146,7	1 042,6	777,5	772,9	
- Roumanie	1,6	19,6	103,6	215,2	
- Suède	25,3	245,6	447,4	284,9	
- Suisse	204,8	382,8	480,1	725,1	
Afrique	19 554,0	16 458,5	24 056,1	40 509,1	
C.E.D.E.A.O. (b)	18 917,0	13 928,1	22 126,1	29 969,4	
U.M.O.A.	11 750,8	6 902,1	7 004,4	10 242,1	
- Bénin (R.P.)	4 897,4	1 187,1	581,0	410,9	
- Burkina	615,1	204,1	601,7	1 514,5	
- Côte d'Ivoire	4 756,3	4 556,4	4 157,9	6 450,0	
- Sénégal	784,2	867,0	1 300,4	1 272,3	
- Togo	697,8	87,5	363,4	594,4	
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	7 166,2	7 026,0	15 121,7	19 727,3	
dont : - Ghana	221,5	92,9	208,0	106,0	
- Mali	305,8	129,9	248,6	1 194,4	
- Nigeria	6 628,1	6 798,2	14 603,8	18 379,0	
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (b)</i>	<i>6 462,1</i>	<i>5 757,4</i>	<i>6 369,9</i>	<i>10 431,2</i>	
Autres pays d'Afrique	637,0	2 530,4	1 930,0	10 539,7	
dont : - Algérie	208,5	1 728,5	309,1	9 986,3	
- Cameroun	1,3	423,4	502,4	404,1	
- Libye	199,5	45,6	696,7	1,5	
- Maroc	76,9	190,4	236,2	108,1	
Amérique	4 089,0	5 450,7	8 456,6	6 584,5	
dont : - Brésil	69,6	183,6	2 574,5	707,6	
- Canada	182,6	132,1	503,2	371,1	
- États-Unis	3 809,5	3 977,3	5 014,2	5 127,7	
- Venezuela	6,1	627,5	200,2	287,7	
Asie	3 494,8	5 362,9	8 943,7	18 778,5	
dont : - Chine (R.P.)	1 542,0	1 183,0	2 244,3	1 825,0	
- Japon	1 178,3	2 060,9	3 180,2	3 457,7	
- Pakistan	394,4	557,0	625,4	6 067,7	
- Taïwan	251,9	874,3	1 438,9	1 810,6	
Autres	3 151,5	3 324,3	5 484,2	4 328,5	
Total	68 895,9	98 058,0	125 425,9	138 511,8	
(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2.					
Source : Ministère du Plan, Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.					

SÉNÉGAL – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1978	1979	1980	1981	1982*
Millions de francs c.f.a.					
Europe	57 660,7	79 666,0	53 017,3	57 465,7	88 503,1
C.E.E.(a)	50 175,4	70 897,8	44 798,6	48 167,0	80 814,8
dont : - Allemagne (R.F.)	2 043,5	2 408,1	2 530,9	1 700,8	3 319,2
- France	39 699,0	50 703,1	32 276,0	33 718,4	52 860,2
- Italie	1 226,1	5 315,5	1 946,7	921,1	5 650,1
- Pays-Bas	1 080,9	979,1	420,5	352,5	6 040,7
- Royaume-Uni	5 476,3	8 171,3	5 706,1	7 530,2	7 429,5
- U.E.B.L.	225,0	1 335,8	475,4	526,9	1 262,3
Autres pays d'Europe	7 485,3	8 868,2	8 218,7	9 298,7	7 688,3
dont : - Espagne	420,5	666,9	560,5	1 658,2	3 666,0
- Finlande	1 208,0	2 259,9	2 483,7	1 880,4	-
- Grèce	2 399,3	1 902,7	2 351,7	///	///
- Portugal	708,6	1 747,1	1 575,6	1 632,7	1 147,8
Afrique	28 099,3	20 843,5	31 239,5	50 181,6	40 088,6
C.E.D.E.A.O. (b)	24 402,4	17 721,6	28 017,0	46 819,4	33 339,3
U.M.O.A.	8 654,6	6 618,7	9 590,3	15 556,1	20 056,1
- Bénin (R.P.)	733,7	251,9	308,1	1 266,9	1 281,1
- Burkina	338,6	422,6	396,1	819,4	730,3
- Côte d'Ivoire	6 426,1	5 073,3	7 577,9	10 697,8	10 348,6
- Niger	531,7	540,5	938,8	895,5	1 137,8
- Togo	624,4	330,4	369,4	1 876,5	1 879,7
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	15 747,8	11 102,9	18 426,7	31 263,3	24 520,5
dont : - Mali	7 241,3	4 620,1	5 920,4	10 445,6	4 678,6
- Mauritanie	4 180,2	4 539,2	5 969,5	12 750,3	7 625,2
- Nigeria	2 096,5	1 139,6	1 433,3	399,2	997,8
Pour mémoire : C.E.A.O. (b)	18 718,0	15 195,7	20 802,7	35 608,6	24 520,5
Autres pays d'Afrique	3 696,9	3 121,9	3 222,5	3 362,2	6 749,3
dont : - Cameroun	1 682,4	819,7	1 404,0	717,7	1 586,6
- Congo (R.P.)	678,9	543,3	496,4	695,6	746,4
- Gabon	662,0	434,8	426,7	530,8	402,2
- Tunisie	2,3	436,3	13,2	109,1	1 942,6
Amérique	517,5	392,4	304,9	340,0	486,2
dont : - Bahamas	-	109,4	-	-	-
- Brésil	123,9	-	0,9	9,3	3,1
- Canada	52,8	49,9	76,8	75,2	35,9
- États-Unis	333,7	224,6	221,9	130,0	298,9
Asie	4 629,2	6 552,4	5 550,9	7 299,2	8 848,6
dont : - Chine (R.P.)	173,6	1 285,3	377,7	432,8	452,1
- Inde	1 272,7	1 375,3	1 251,7	2 210,6	2 561,5
- Japon	1 827,9	1 668,8	2 301,1	2 715,4	2 589,4
- Taïwan	1 264,0	905,2	337,4	555,4	2 465,7
Autres	10 495,2	6 303,4	10 654,0	20 589,9	42 110,2
Total	101 401,9	113 857,7	100 766,6	135 876,4	180 036,7
(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2.					
Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction des Douanes, Direction de la Statistique.				*Chiffres provisoires.	

SÉNÉGAL - ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1978	1979	1980	1981	1982*
Millions de francs c.f.a.					
Europe	103 872,2	119 623,9	123 528,6	173 436,5	175 741,6
C.E.E. (a)	95 608,8	109 247,4	111 618,7	135 913,4	152 676,9
dont : - Allemagne (R.F.)	7 910,3	8 740,8	7 467,3	9 497,5	11 409,4
- France	66 811,5	75 729,9	74 950,5	91 259,3	109 506,1
- Italie	6 901,8	8 991,4	6 919,0	7 954,5	7 992,1
- Pays-Bas	3 927,1	4 483,4	5 901,4	9 754,8	7 098,4
- Royaume-Uni	5 966,4	6 461,8	11 935,8	9 302,2	7 367,6
- U.E.B.L.	2 982,2	4 014,3	3 399,5	7 084,1	6 944,0
Autres pays d'Europe	8 263,4	10 376,5	11 909,9	37 523,1	23 064,7
dont : - Allemagne (R.D.)	208,6	513,8	576,2	315,3	579,9
- Espagne	3 189,3	4 769,1	3 152,7	8 219,5	6 699,4
- Pologne	1 023,6	588,3	514,4	936,7	541,8
- Portugal	155,0	1 040,1	329,5	417,5	2 025,8
Afrique	18 012,8	20 879,0	32 318,1	37 371,9	54 736,0
C.E.D.E.A.O. (b)	10 854,0	13 549,6	22 765,1	17 753,2	43 593,8
U.M.O.A.	6 062,9	6 516,5	6 346,1	9 517,7	9 644,3
- Bénin (R.P.)	20,0	23,4	20,7	58,5	2,8
- Burkina	3,7	4,1	3,2	€	8,9
- Côte d'Ivoire	6 032,8	6 483,9	6 316,0	9 454,8	9 480,7
- Niger	0,4	0,4	2,8	0,9	2,1
- Togo	6,0	4,7	3,4	3,5	3,2
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	4 791,1	7 033,1	16 419,0	8 235,5	33 949,5
dont : - Liberia	1,9	18,7	38,0	21,1	24,0
- Mali	19,6	25,9	21,8	118,0	146,6
- Nigeria	4 733,3	6 964,7	16 337,7	7 663,8	33 488,9
Pour mémoire : C.E.A.O. (b)	6 067,7	6 514,7	6 344,8	9 888,6	9 978,6
Autres pays d'Afrique	7 158,8	7 329,4	9 553,0	19 618,7	11 142,2
dont : - Algérie	5 767,4	5 785,8	7 145,2	8 808,7	8 364,7
- Gabon	10,5	97,4	194,2	4 156,4	197,7
- Madagascar	147,9	187,4	182,5	90,6	96,1
- Maroc	891,3	1 012,8	692,0	1 216,1	2 052,3
Amérique	21 069,4	17 715,4	22 199,0	28 258,5	20 027,5
dont : - Brésil	3 262,9	3 406,5	666,4	1 185,1	1 681,9
- Canada	1 071,4	2 718,8	1 635,3	1 259,9	1 110,0
- États-Unis	13 191,8	9 348,6	9 609,9	13 480,5	12 175,4
- Trinidad et Tobago	387,4	1 169,6	1 997,0	2 872,2	22,9
Asie	25 729,2	38 461,5	41 078,9	48 758,3	66 394,3
dont : - Chine (R.P.)	2 732,5	3 615,1	4 118,6	6 378,1	9 172,1
- Irak	7 939,2	12 774,9	12 998,1	55,6	0,5
- Pakistan	4 763,7	3 786,9	3 080,6	4 541,9	592,3
- Thaïlande	2 368,4	11 096,2	13 358,5	19 742,4	24 608,5
Autres	1 624,1	1 299,6	3 131,2	4 515,4	9 035,8
Total	170 307,7	197 979,4	222 255,8	292 340,6	325 935,2

(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2.

Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction des Douanes, Direction de la Statistique.

*Chiffres provisoires.

TOGO – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1979	1980	1981	1982	1983
Millions de francs c.f.a.					
Europe	37 703,1	46 097,2	45 331,8	42 730,0	43 068,7
C.E.E. (a)	28 950,8	35 947,0	34 009,4	31 526,5	30 599,3
dont : - Allemagne (R.F.)	4 863,4	5 145,7	2 750,9	2 692,9	1 986,6
- France	7 297,4	10 919,8	9 908,6	12 846,5	11 006,2
- Italie	929,0	1 672,2	1 229,1	2 541,0	2 368,8
- Pays-Bas	13 094,5	14 416,3	12 481,3	10 717,5	12 310,4
- Royaume-Uni	405,4	339,7	1 802,8	676,7	504,7
- U.E.B.L.	2 128,4	3 202,7	3 812,1	1 142,7	1 216,5
Autres pays d'Europe	8 752,3	10 150,2	11 322,4	11 203,5	12 496,4
dont : - Espagne	95,5	1 393,2	741,5	1 154,8	918,6
- Pologne	2 085,9	1 215,5	2,0	1 880,9	3 425,6
- U.R.S.S.	331,0	-	826,7	99,2	711,1
- Yougoslavie	3 080,1	3 621,3	8 243,2	5 590,8	6 621,9
Afrique	5 794,5	18 744,4	10 563,8	14 028,4	18 211,6
C.E.D.E.A.O. (b)	5 742,3	14 403,0	9 119,0	12 259,3	15 501,9
U.M.O.A.	1 963,7	4 376,2	4 325,2	7 568,9	9 806,8
- Bénin (R.P.)	450,7	279,0	611,8	745,8	382,0
- Burkina	773,4	1 302,4	738,3	1 370,4	1 509,9
- Côte d'Ivoire	510,5	2 185,7	2 532,5	4 623,8	7 590,2
- Niger	227,0	469,5	433,8	764,3	306,6
- Sénégal	2,1	139,6	8,8	64,6	18,1
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	3 778,6	10 026,8	4 793,8	4 690,4	5 695,1
dont : - Ghana	63,8	1 534,2	2 785,4	3 951,9	4 963,7
- Liberia	264,0	907,0	332,4	11,8	13,3
- Nigeria	2 862,7	7 221,7	1 368,1	598,0	362,1
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (b)</i>	<i>2 096,4</i>	<i>4 443,4</i>	<i>3 987,1</i>	<i>6 935,8</i>	<i>9 560,7</i>
Autres pays d'Afrique	52,2	4 341,4	1 444,8	1769,1	2 709,7
dont : - Cameroun	21,6	4 253,0	11,5	34,5	110,1
- Maroc	-	1,6	961,9	748,9	470,7
- Gabon	14,3	11,7	14,0	61,4	113,3
- Tunisie	-	-	419,6	834,7	1 957,1
Amérique	999,3	3 577,9	200,9	158,9	3,3
dont : - Brésil	-	104,6	105,2	6,1	1,1
- États-Unis	856,1	3 087,5	11,0	53,5	2,2
- Uruguay	106,8	227,0	-	99,3	-
- Venezuela	-	107,2	2,7	-	-
Asie	1 415,9	2 382,8	606,8	685,2	637,2
dont : - Chine (R.P.)	201,6	6,0	3,8	2,3	380,8
- Japon	303,7	353,7	229,8	419,5	247,0
- Liban	308,1	1 441,8	216,6	-	-
- Malaisie	515,2	579,9	-	236,7	-
Autres	518,9	482,5	765,5	570,2	0,3
Total	46 431,7	71 284,8	57 468,8	58 172,7	61 921,1
(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2.					
Source : Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction de la Statistique.					

TOGO - ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1979	1980	1981	1982	1983
Millions de francs c.f.a.					
Europe	75 635,1	71 955,9	81 553,2	84 114,5	70 331,0
C.E.E. (a)	64 988,5	63 413,8	75 539,3	78 079,1	64 522,3
dont : - Allemagne (R.F.)	8 437,3	6 618,7	6 943,6	8 773,8	5 463,0
- France	35 699,0	29 240,7	37 265,7	34 834,3	34 662,9
- Italie	1 721,7	2 480,9	2 694,4	4 377,3	3 177,0
- Pays-Bas	6 755,3	10 496,9	10 578,0	14 108,5	10 558,5
- Royaume-Uni	8 235,4	9 041,4	14 905,8	12 915,7	8 505,1
- U.E.B.L.	3 984,5	2 025,3	2 399,6	2 247,5	1 748,4
Autres pays d'Europe	10 646,6	8 542,1	6 013,0	6 035,4	5 808,7
dont : - Autriche	688,8	1 990,5	380,3	220,0	254,2
- Espagne	4 687,8	1 731,7	1 780,5	2 147,1	2 020,7
- Suisse	3 062,7	3 033,2	1 942,1	916,0	1 184,0
- U.R.S.S.	1 174,5	705,2	750,5	1 480,5	759,2
Afrique	16 498,3	22 855,1	7 882,6	12 621,1	8 428,3
C.E.D.E.A.O. (b)	16 018,4	22 269,7	5 752,7	9 161,6	6 830,8
U.M.O.A.	1 842,2	3 017,3	3 814,5	6 835,6	5 399,6
- Bénin (R.P.)	80,4	241,9	462,1	196,3	215,0
- Burkina	66,4	570,6	366,4	829,2	599,7
- Côte d'Ivoire	1 000,2	1 050,5	1 509,3	3 702,4	2 709,8
- Niger	111,6	236,3	220,5	520,8	203,6
- Sénégal	580,0	918,0	1 256,2	1 586,9	1 671,5
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	14 176,2	19 252,4	1 938,2	2 326,0	1 431,2
dont : - Ghana	339,0	603,4	809,5	548,6	100,6
- Liberia	33,8	88,2	95,0	216,0	87,3
- Nigeria	13 763,2	18 521,1	1 004,6	1 333,5	895,9
Pour mémoire : C.E.A.O. (b)	1 793,8	2 804,9	3 371,7	6 746,7	5 498,4
Autres pays d'Afrique	479,9	585,4	2 129,9	3 459,5	1 597,5
dont : - Malawi	13,9	4,6	43,8	90,2	108,1
- Gabon	91,2	52,6	244,2	652,7	482,2
- Maroc	100,8	104,5	106,6	286,9	156,5
- Zaïre	8,6	310,8	1 632,8	2 241,0	355,2
Amérique	7 855,4	8 324,8	11 258,1	11 962,8	12 620,8
dont : - Canada	1 733,9	761,1	2 439,3	1 141,4	3 483,6
- États-Unis	4 112,1	4 113,9	4 979,7	5 708,0	5 462,5
- Trinidad et Tobago	344,0	728,9	449,1	1 461,1	196,4
- Venezuela	1 038,1	2 299,6	2 495,2	2 530,1	2 172,6
Asie	9 947,6	12 452,2	16 480,7	19 102,7	16 738,0
dont : - Arabie Saoudite	2 093,6	2 915,4	2 724,0	2 527,0	1 690,9
- Chine (R.P.)	2 513,2	2 697,7	3 745,8	3 437,5	2 285,9
- Japon	3 719,1	4 523,0	6 571,4	8 172,3	6 577,8
- Pakistan	475,4	962,5	1 740,9	2 683,1	3 596,2
Autres	271,8	768,8	594,7	552,4	22,7
Total	110 208,2	116 356,8	117 769,3	128 353,5	108 140,8
(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2.					
Source : Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction de la Statistique.					

Imprimerie de la Banque Centrale
des États de l'Afrique de l'Ouest
D A K A R
